

Le Devoir publie aujourd'hui dans son deuxième cahier un supplément de 7 pages sur le port de Montréal. Y sont traités des sujets tels que la politique portuaire, les conteneurs, le travail sur les quais et la jonction terre-mer.

la météo

Généralement ensoleillé avec un maximum de 65 à 70.

Saint Jérôme

Fais ce que dois

VOL. LXII - NO 225

Montréal, jeudi 30 septembre 1971

15 CENTS

Police de Montréal : de nouveau l'impasse

Le président de la Fraternité des policiers de Montréal, M. Guy Marcell, a déclaré, hier soir au Devoir que les négociations entre la Fraternité et la ville de Montréal étaient de nouveau dans l'impasse.

Le président a affirmé que l'impasse portait toujours sur la question des salaires et primes et il doit faire part des derniers résultats des négociations

aujourd'hui à ses membres un projet de convention collective mais il semble que les négociations, hier, n'ont pas connu le dénouement souhaité.

Le président a affirmé que l'impasse portait toujours sur la question des salaires et primes et il doit faire part des derniers résultats des négociations

à l'assemblée générale spéciale convoquée pour aujourd'hui.

Cette assemblée spéciale se tiendra à 1h. à l'édifice de la Fraternité, pour les policiers qui travaillent de nuit et à 8h, au même endroit, pour les policiers qui travaillent le jour.

Le contrat qui lie les 3.800 policiers de Montréal à la ville est expiré depuis le 31 décembre dernier et les négociations actuelles, qui sont au stade de la médiation, concernent un nouveau contrat d'une durée d'un an seulement. Dès 1972, les négociations s'amorceront au niveau de tous les policiers intégrés à la Communauté urbaine de Montréal.

Déjà, M. Cournoyer, ministre du travail, est intervenu au cours des négociations et a déclaré que les parties étaient sur le point de s'entendre. Vendredi dernier, 24 septembre, M. Cournoyer annonçait que MM. Gérard Niding, président du comité exécutif de la ville de Montréal, et Guy Marcell, président de la Fraternité, avaient accepté les propositions de règlement du ministre.

La ville offrait d'abord 5% d'augmentation pour les salaires de 1971 alors que les policiers demandaient 20%. Il semble que, aux termes de la proposition de M. Cournoyer, la ville ait consenti à majorer son offre à 7%.

Hier soir, M. Marcell a dit que cette question des salaires n'était pas résolue. En 1971, les policiers de Montréal ont reçu les mêmes salaires qu'en 1970 de sorte que l'offre de la ville est rétroactive au 31 décembre dernier.

M. Marcell a aussi révélé qu'il y avait encore 30 points en litige mais que la plupart des articles qui ne font pas encore l'objet d'une entente ne concernent pas les conditions de travail mais plutôt les salaires et les primes de nuit et de jour que réclament les policiers.

Par rapport à leurs collègues de Toronto, les policiers de Montréal sont toujours moins bien payés. A Toronto, un agent gagne présentement \$10.115 en vertu d'une entente de 1970. Mais les policiers de Toronto attendent une sentence arbitrale quant à leurs demandes d'augmentation pour 1971.

Aux termes de l'offre de la ville de Montréal, un agent de Montréal, de même catégorie que celui de Toronto gagnerait, en 1971, \$10.305 soit \$490 de plus que l'an dernier. La différence moyenne entre Montréal et Toronto est d'environ \$300 en faveur du policier torontois.

La parité avec Toronto est l'un des principaux critères des policiers de Montréal qui ont eu cette parité de 1945 à 1965.

En octobre 69, c'est à la suite d'une sentence arbitrale imposant aux policiers de Montréal un salaire de plus de \$1.000 de moins qu'à Toronto que les policiers montréalais ont décidé de faire une grève.

Cette année le salaire qui sera accordé aux policiers de Toronto sera connu en novembre prochain. Les policiers de Montréal sont convaincus que les policiers de Toronto obtiendront plus que 5% d'augmentation.



M. Mitchell Sharp, ministre canadien des affaires extérieures, reçoit les félicitations de son homologue des Philippines, M. Carlos Romulo, après s'être adressé hier à l'assemblée générale des Nations unies.

(Téléphoto CP)

L'ONU doit faire place à Pékin, dit M. Sharp

NATIONS UNIES (d'après CP et AFP) - Le Canada, par son ministre des affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a réclamé hier que l'ONU fasse place le plus tôt possible à la République Populaire de Chine, sans agréer la thèse des deux Chines, mise de l'avant par les Etats-Unis.

M. Sharp a de plus réitéré son plaidoyer pour la cessation des essais nucléaires; attaqué par la bande les mesures économiques prises récemment par Washington; encouragé les jeunes pays à ne pas gâcher l'écologie (environnement) par manque de planification (M. Sharp a déploré par exemple que les Grands-Lacs aient été gaspillés comme source d'eau potable).

La présence de la Chine à l'ONU est propre à produire des discussions plus réalistes sur les problèmes de l'heure, selon le ministre canadien qui rencontrait les journalistes avant de prononcer son discours devant l'assemblée générale. Il est clair que le Canada n'accepte pas la suggestion américaine de conserver le siège de Taiwan et d'en créer un nouveau pour Pékin mais les «blâgués canadiens n'ont pas jusqu'à tate de la cabale contre la résolution américaine.

Voir page 2: L'ONU doit

La restructuration scolaire

Les protestants anglophones préfèrent la division linguistique

par Gérald LeBlanc

QUEBEC - Rejetant les commissions scolaires unifiées proposées par le projet de loi 28, les protestants anglophones réclament, pour l'île de Montréal, l'organisation de commissions scolaires anglaises et françaises. Afin de rendre cette innovation constitutionnelle, ils demandent au gouvernement de demander un addenda à l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB).

Présentant, hier, le mémoire de la Québec Association of Protestant School Boards (QAPSB) devant la Commission parlementaire sur l'éducation, M. H.P. Coolon, président de cet organisme, a en effet résumé la position de la QAPSB dans les termes suivants. "En résumé, notre Association voudrait réitérer qu'elle s'oppose aux commissions scolaires unifiées; qu'elle se prononce en faveur de l'organisation éventuelle de commissions scolaires et de syndicats d'instituteurs selon des bases linguistiques au lieu des bases confessionnelles en cours, ceci à la condition que le droit à une éducation en anglais soit protégé aussi efficacement que, et en sus de nos droits garantis à une éducation en tant que catholiques romains et protestants".

L'AANB garantit actuellement le droit à l'éducation confessionnelle, à savoir catholique et protestante. Les protestants anglophones demandent maintenant au gouvernement d'obtenir un addenda à l'AANB qui garantirait également le droit à l'éducation en français et en anglais.

Entre-temps le mémoire de la QAPSB demande de procéder par étapes afin de préparer la restructuration selon des bases linguistiques tel que le propose cette association. Selon le mémoire de la QAPSB, il existe présentement sur l'île de Montréal deux commissions scolaires protestantes régionales (Protestant School Board of Greater Montreal et Lakeshore Protestant School Board) qui regroupent 15 commissions scolaires locales. On demande de maintenir ces deux commissions scolaires.

On demande par contre de procéder à la régionalisation des 16 commissions scolaires locales qui avec la CECM et la Commission scolaire régionale Le Royer administrent les écoles fréquentées par les élèves catholiques.

La QAPSB propose en outre de modifier le projet de loi 28 de façon à remettre tous les pouvoirs exécutifs aux commissions scolaires et au ministère de l'éducation, et à ne laisser au Conseil scolaire de l'île qu'un rôle consultatif.

Une des commissions scolaires réunies au sein de la QAPSB, la Lakeshore Protestant School Board, a également présenté un mémoire dans lequel

on insiste particulièrement sur la nécessité de concentrer les pouvoirs au niveau des commissions scolaires et non à celui du Conseil scolaire de l'île de Montréal.

Bien que le projet de loi 28 aille beaucoup plus loin dans ce sens que ne le faisait le défunt bill 62 (qui attribuait par exemple la propriété des biens au Conseil et non aux commissions

Voir page 2: Les protestants

M. Greene hospitalisé à Tokyo

TOKYO (CP) - Le ministre canadien de l'énergie, M. J. J. Greene, qui a surmonté trois crises cardiaques au cours des dernières années, est hospitalisé à Tokyo à la suite d'une autre crise qui l'a terrassé mercredi et qui l'a laissé partiellement paralysé.

M. Greene a été transporté d'urgence au centre médical des femmes à Tokyo après s'être affaibli dans sa chambre d'hôtel.

Il se trouvait dans la capitale ja-

ponaise en compagnie de plusieurs hauts fonctionnaires canadiens pour une série d'entretiens avec des représentants du gouvernement du Japon sur le commerce des ressources énergétiques et le développement de l'uranium comme combustible.

Un porte-parole du centre où M. Greene est hospitalisé a fait savoir hier que le ministre canadien était faible mais conscient et qu'il n'é-

Voir page 2: M. Greene

À 4 jours des élections

Thieu ordonne d'abattre les fauteurs de désordre

SAIGON (AFP) - La tension monte à Saigon trois jours avant les élections présidentielles, et le président Nguyen Van Thieu, candidat unique à ces élections, a ordonné hier à la police de "tirer sur les manifestants qui brûlent les véhicules ou qui provoquent des désordres dans la ville", a annoncé un porte-parole gouvernemental.

"Ceux qui sont pris brûlant des véhicules seront abattus sur le champ" a

déclaré le porte-parole citant les déclarations faites le matin par le président Thieu devant quatre cents chefs de la police nationale de tout le pays.

"En sa qualité de dirigeant du pays, déclare de son côté 'Vietnam Presse', le président est obligé de faire appliquer des mesures sévères pour maintenir la sécurité sinon le pays serait plongé dans le chaos".

Voir page 2: Thieu ordonne

Le débat sur le blé

L'opposition se fait prier pour mieux souligner l'erreur du gouvernement

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA - Pour la deuxième journée consécutive, l'opposition conservatrice et néo-démocrate a considérablement ralenti les travaux de la chambre des Communes, hier, présentant diverses motions afin d'attirer l'attention sur la négligence du gouvernement à se conformer aux prescriptions d'une loi d'aide aux cultivateurs de blé de l'Ouest.

En vertu de cette loi dite "loi temporaire sur les réserves de blé", le gouvernement fédéral a l'obligation de faire certains paiements à l'Office canadien du blé qui peut ainsi, par la suite, venir en aide aux cultivateurs de blé victimes de sinistres.

Cette loi ayant des défauts, principalement celui de ne s'appliquer qu'à

une seule catégorie de producteurs, le gouvernement a voulu en rédiger une autre, le bill 244, de portée plus générale et de nature plus sociale. Ce nouveau projet de loi est présentement au stade de la troisième lecture. En gros, il établit une politique d'aide au revenu des producteurs de toutes sortes de grains.

Le gouvernement accuse l'opposition de faire obstruction à l'adoption de cette loi: l'opposition, elle accuse le gouvernement de tenir pour acquis que le projet de loi sera adopté et de ne pas se conformer aux dispositions de la loi actuelle.

Selon la loi en vigueur, le gouvernement doit faire des versements trimestriels à l'Office du blé. Du mois d'août 1970 au mois d'août 1971 le gouvernement devait ainsi verser 62 millions.

Or, il a décidé de suspendre ces paiements et il a annoncé que, selon la nouvelle législation, les producteurs recevraient \$38 millions de plus.

M. Trudeau, de fait, a reconnu mardi que le gouvernement était en défaut du point de vue technique et il a accusé l'opposition de tomber dans les chicaneries légales. M. Trudeau a dit qu'il présenterait ce problème directement aux cultivateurs et qu'il les inviterait à faire cesser l'obstruction des députés de l'opposition. Si toutefois les producteurs ne voulaient rien entendre, a poursuivi M. Trudeau, il se conformerait aux dispositions de la loi actuelle et ce sont les cultivateurs qui seraient les perdants. Dans cette éventualité, l'on a pas de peine à deviner que le gouverne-

Voir page 2: Le blé

Le synode débute à Rome

C'est à dix heures, ce matin, que s'ouvrira à Rome la troisième synode des évêques catholiques. L'assemblée durera au moins un mois et portera sur deux sujets: d'une part, les adaptations à apporter au style de vie et à la formation des prêtres dans l'église d'aujourd'hui et, d'autre part, l'attitude de l'Eglise impliquée dans les multiples injustices dont sont victimes la grande majorité des hommes et plusieurs pays à cause des privilèges de quelques individus et pays riches.

Environ 215 personnes participeront directement à ces échanges, sans compter les "experts". Cent quarante-cinq d'entre elles sont élus par les conférences épiscopales dont elles font partie. L'assemblée sera donc cosmopolite: les deux tiers des membres élus viennent de ce qu'on appelle le tiers monde ce qui colorera inévitablement les discussions sur la justice.

A ces membres élus s'ajoutent des membres nommés d'office: les 14 chefs

des églises orientales catholiques (dont le métropolitain Hermanik du Canada), 10 supérieurs religieux et 16 dirigeants des organismes de la Curie romaine. Le pape a lui-même nommé 25 autres participants. Une douzaine d'experts, dont deux femmes, pourront participer aux débats. Enfin 26 prêtres sont classés officiellement comme "auditeurs".

Le rôle du synode n'est pas de faire de grands documents officiels mais plutôt de prendre des décisions concrètes. Pour le moment, cet organisme n'est que consultatif mais le pape a déjà laissé entendre, dès sa création, qu'il pourrait devenir décisionnel. Des évêques ont d'ailleurs l'intention de formuler une demande en ce sens.

Jusqu'à maintenant, il n'y a eu que deux réunions du synode: en octobre 1967 et 1969. Lors de sa création, à la fin du concile, on avait d'ailleurs prévu une assemblée régulière à tous les deux ans. En 1969, on a surtout dis-

cuté des relations entre le pape et les évêques ainsi qu'entre les conférences épiscopales qui réunissent les évêques de chaque pays.

En 1967, l'assemblée avait demandé une refonte complète de l'esprit et de la lettre du droit canon, la création d'une commission internationale des théologiens, une plus grande décentralisation des responsabilités de la formation des prêtres, un assouplissement des normes concernant les mariages mixtes et la poursuite de la réforme liturgique.

Les deux thèmes de cette année constituent un effort pour poursuivre la "mise à jour" commencée au deuxième concile du Vatican. La réflexion nouvelle sur le rôle du prêtre a évidemment été suscitée par le nombre toujours grandissant de ces hommes qui demandent à ne plus exercer leur fonction. Les raisons sont fort diverses mais, chez beaucoup, il s'agit d'une

Voir page 6: Le synode

Au contrat de la SQ

La clause d'urgence sera précisée, déclare Cournoyer

par Guy Deshaies

A l'avenir, la "période d'urgence", durant laquelle le directeur de la Sûreté du Québec peut, d'après la convention collective, bouleverser les heures de travail des policiers, sera limitée à un certain nombre de jours et sera clairement définie.

C'est ce qu'a déclaré, hier, au Devoir, M. Jean Cournoyer, ministre du travail, qui agit comme médiateur dans le conflit qui oppose les policiers provinciaux au ministère de la justice qui les emploie.

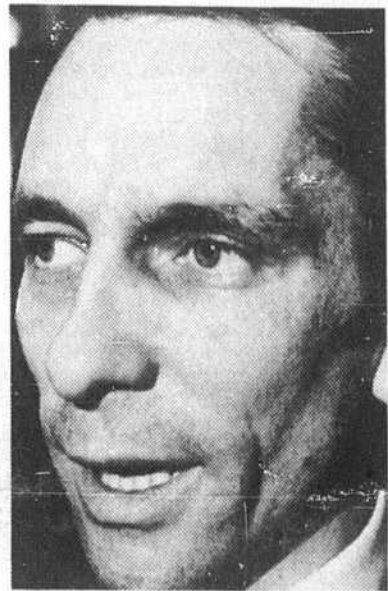
Hier, M. Cournoyer a assisté, à Matane, aux funérailles du policier Michaud, mort dans un accident de la circulation samedi soir, alors qu'il se rendait à Drummondville, où les membres de la SQ ont tenu une "session d'études" d'une quarantaine d'heures.

Le ministre a rencontré les membres de l'exécutif de l'APPQ qui l'ont accompagné dans son avion, jusqu'à Montréal. La première rencontre entre l'APPQ et le médiateur s'est donc faite dans les airs.

Demain, une rencontre est prévue à Montréal.

M. Cournoyer a dit qu'un règlement du conflit était imminent mais que les négociations en cours allaient déboucher sur une amélioration de la convention collective qui expire en 1974 et peut-être permettre la solution de problèmes plus profonds qui sont à l'origine du malaise qui existe au sein de la SQ.

En ce qui concerne la question du temps supplémentaire, c'est-à-dire des journées de congés durant lesquelles les policiers ont été obligés de travailler lors des événements d'octobre dernier, M. Cournoyer a déclaré que rien ne l'empêchait d'offrir aux policiers plus



Jean Cournoyer

que ce qu'il prévoit le contrat de travail actuel.

La voie nouvelle, à ce chapitre, semble être une réduction de la période dite "d'urgence" et le remboursement en argent des congés travaillés en dehors de cette période.

Dans ses offres finales le gouvernement proposait aux policiers un remboursement en argent, à temps et demi, de 50 p.c. des jours de congés travaillés durant la "période d'urgence" qu'il établissait entre le 15 octobre et le 4 janvier. L'autre moitié de ces congés devaient tout simplement être pris en temps et tout cela en vertu de l'article 4.08

Voir page 6: La clause

Il n'est pas question de fanions (Cloutier)

Le Dr François Cloutier a déclaré hier soir qu'il n'a jamais été question et qu'il ne saurait être question de fanions, de drapeaux "et autres bricoles" dans les conversations qu'il a eues et qu'il aura encore avec le ministre des affaires extérieures au sujet du mode de participation du Québec à l'Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones.

Le ministre des affaires culturelles, qui négocie au nom du Québec avec M. Sharp, a précisé que les entretiens "évoluent favorablement", qu'une entente sur les principes est déjà acquise et qu'il reste à définir les modalités. Celles-ci présentent parfois de sérieuses difficultés à l'étape de la ré-

daction reconnaît le ministre qui s'est de nouveau entretenu au téléphone hier, en fin d'après-midi, avec M. Sharp aux Nations unies.

Depuis sa rencontre de vendredi dernier avec le ministre des affaires extérieures, NM, Cloutier a eu trois entretiens au téléphone avec M. Sharp.

"Je n'ai aucune raison de croire qu'un malentendu soit survenu", a encore dit le ministre qui ne peut s'expliquer les raisons pour lesquelles M. Trudeau a évoqué les fanions et les drapeaux dans ses réponses aux questions de journalistes, mardi, à la sortie des Communes.

"Il ne m'appartient pas de juger

Voir page 6: Les fanions



# Message spécial aux professionnels de la santé

LES ÉDITIONS INTERMONDE spécialisées dans le domaine des sciences de la santé publient des ouvrages modernes écrits en excellent français par des Canadiens pour des Canadiens. Ce qui caractérise les publications "INTERMONDE" c'est sa manière d'exposer dans un minimum de mots, sujets, principes et idées, favorisant ainsi une compréhension adéquate de la matière, l'obtention de meilleurs résultats pédagogiques, l'accroissement du rendement ainsi qu'une économie considérable de temps, d'énergie et d'argent. Conçus selon les données scientifiques et pédagogiques actuelles par les plus éminents spécialistes du Québec, ces ouvrages représentent un ensemble de méthodes, techniques et techniques que doivent connaître et savoir utiliser tous ceux qui œuvrent dans le domaine de la santé afin d'être en mesure d'exercer leur profession, de s'acquitter de leurs fonctions d'une manière attentive, compétente et consciencieuse ou de dispenser un enseignement ad hoc auquel tout étudiant est en droit de s'attendre pour pouvoir exercer avec compétence et sécurité la profession à laquelle il se destine. Ces ouvrages peuvent servir à la formation de base, à la formation en cours d'emploi, à l'éducation permanente, à l'autoperfectionnement et à la mise à jour de ses connaissances.

## LES COMMUNICATIONS — LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION

(Collection Futura-Santé) par DOCTEUR GUY POTHIER, M.A.H., F.A.C.H.A., 1968, 7 x 10, 82 pages, tableaux, bilac, graphie. Approuvé par le Ministère de l'Éducation. Écrit par une sommité dynamique de la profession médicale, cet ouvrage présente une conception humaine et pratique des communications adaptées aux milieux de la santé, laquelle permettra de réduire les sources de conflits et d'améliorer les relations humaines, le travail en équipes pluridisciplinaires et le rendement du personnel. Ce volume présente de plus, une description de la célèbre méthode "DELPHI" (prononcée par la Rand Corporation aux États-Unis, conseillère du Président Kennedy), technique d'application très facile laquelle permet de régler aisément les sources de conflits, de trouver des remèdes appropriés aux problèmes et d'évaluer avec plus de justesse les résultats des décisions prises. D'autre part, à la suite d'une recherche effectuée dans les hôpitaux du Québec, l'auteur démontre l'importance que le médecin est appelé à remplir dans le contexte actuel de la médecine et formule des recommandations susceptibles de favoriser son intégration à la vie médico-administrative.

La partie sur "LES COMMUNICATIONS" comprend: La théorie des communications / Les réseaux de communications / Les principes généraux de communications efficaces / Raisons de l'inefficacité des communications / Remèdes aux communications inadéquates / La technique "DELPHI". La seconde partie, "LE MÉDECIN ET L'ADMINISTRATION" décrit la recherche effectuée dans les hôpitaux du Québec, ainsi que l'analyse, l'interprétation des résultats et les recommandations.

## LA RESPONSABILITÉ CIVILE MÉDICALE ET HOSPITALIÈRE

(Collection Futura-Santé) par PAUL-A. CREPEAU, L.H., LL.L., B.C.L. (Oxon), Docteur en droit de l'Université de Paris. 1970, 7 x 10, 38 pages, abondante jurisprudence. Approuvé par le Ministère de l'Éducation. Quelles sont les relations médecin-malade? Quelles sont les obligations contractuelles du médecin? De l'infirmière? De l'arrivé-t-il lorsqu'un professionnel de la santé viole une obligation contractuelle? Ou et quand a-t-il faute pouvant entraîner une responsabilité dommageable? Pendant combien de temps un établissement hospitalier, un centre de santé, un médecin, un infirmier ou tout autre professionnel de la santé sont-ils passibles de poursuites civiles en cas de faute commise? La responsabilité des obligations au secret professionnel? Que signifie l'obligation de donner des soins attentifs, compétents et consciencieux? L'hôpital répond-il de toutes les fautes de l'infirmière? Le médecin peut-il devenir le patron momentané de l'infirmière à l'hôpital même? Quelle est la preuve à établir en matière de responsabilité professionnelle? Quelles sont les décisions des tribunaux en regard de la faute professionnelle? Les réponses à ces questions et à plusieurs autres sont exposées de façon concise et précise dans ce manuel de droit médical et hospitalier. Ce manuel est accompagné de références législatives comprend deux parties: Le régime juridique de la responsabilité civile médicale et hospitalière. La preuve de la responsabilité médicale et hospitalière.

## RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS CONCERNANT LE SOIN DES MALADES

par ROLLAINE GAGNE, Editeur GUSTAVE GINGRAS, S.M., LL.D., F.R.C.P. (C), F.A.P.M.R., Prix Lasker (1969) et JOSEPH VALLIÈRES, C.R., Avocat-conseil. 1970, 8 x 10, 32 pages, 11 situations. Approuvé par le Ministère de l'Éducation. Ouvrage exclusif et innovateur dans le domaine juridique de la santé écrit par des spécialistes réputés à l'intention des professionnels de la santé. Réunit les principales données de la responsabilité professionnelle, des obligations de traitement et le soin des malades. Définit les termes juridiques de façon concrète et précise. Des cas pratiques et des expériences vécues dans les établissements hospitaliers et autres centres de santé ont été décrits afin de favoriser l'étude et la discussion des cas. Ainsi pourront être suscités des actes et des manières de concevoir qui permettront de prévenir les fautes, de corriger les situations fautes avant qu'elles ne causent des dommages à quiconque ou d'agir avec lucidité lorsque des erreurs ou des accidents auraient été commis. Comprend: Acte médical, Acte infirmier, Acte criminel, Faute professionnelle, Obligations du médecin, Obligations du médecin, Responsabilité du médecin, Responsabilité de l'infirmière, Auxiliaires de l'infirmière, Formation de base et éducation permanente.

## MANUEL DE LA SECRÉTAIRE MÉDICALE ET DE LA RECEPTIONNISTE

par ROLLAINE GAGNE, Editeur GUSTAVE GINGRAS, S.M., LL.D., F.R.C.P. (C). 1970, 8 x 11, 40 pages, illustré. En vue d'approuver par le Ministère de l'Éducation. Ce manuel est innovateur dans le domaine juridique de la santé écrit par des spécialistes réputés à l'intention des professionnels de la santé. Réunit les principales données de la responsabilité professionnelle, des obligations de traitement et le soin des malades. Définit les termes juridiques de façon concrète et précise. Des cas pratiques et des expériences vécues dans les établissements hospitaliers et autres centres de santé ont été décrits afin de favoriser l'étude et la discussion des cas. Ainsi pourront être suscités des actes et des manières de concevoir qui permettront de prévenir les fautes, de corriger les situations fautes avant qu'elles ne causent des dommages à quiconque ou d'agir avec lucidité lorsque des erreurs ou des accidents auraient été commis. Comprend: Acte médical, Acte infirmier, Acte criminel, Faute professionnelle, Obligations du médecin, Obligations du médecin, Responsabilité du médecin, Responsabilité de l'infirmière, Auxiliaires de l'infirmière, Formation de base et éducation permanente.

## LA READAPTATION MÉDICALE

DOCTEUR MICHEL DUPUIS, F.R.C.P. (C), D. PHYS. (Eng.). Chef du Service de Réadaptation médicale à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal. Préface par DOCTEUR GUSTAVE GINGRAS, S.M., LL.D., F.R.C.P. (C). 1970, 8 x 10, 128 pages, 54 figures. Approuvé par le Ministère de l'Éducation. Panorama de la réadaptation médicale ou de la médecine physique / Réhabilitation / Met en évidence la médecine communautaire et le travail en équipes pluridisciplinaires. Un manuel de base pour les étudiants des sciences et des techniques de la santé. Un ouvrage indispensable aux professionnels de la santé. Conçu selon les méthodes pédagogiques modernes. "LA READAPTATION MÉDICALE" dont le texte est accompagné d'illustrations judicieusement choisies peut servir à: La formation de base, L'autoperfectionnement, La formation en cours d'emploi, La mise à jour de ses connaissances, L'éducation permanente, scientifique et technique. Ouvrage rédigé en français par des professionnels de la santé, notamment des médecins, infirmières et auxiliaires de l'infirmière, Physiothérapeutes, Ergothérapeutes, Orthésistes, Orthophonistes, Prothésistes, Administrateurs, Conseillers d'embauchage, Educateurs. Le malade peut y trouver lui-même les conseils et l'encouragement dont il a tant besoin.

## L'HOMME SAIN OU MALADE

par R. GAGNE, Editeur de la santé DOCTEUR MICHEL DUPUIS, F.R.C.P. (C), D. PHYS. (Eng.). 1967, 7 x 10, 16 pages, 54 figures. Approuvé par le Ministère de l'Éducation. Ouvrage fondamental, utile à tous les niveaux de formation. Contient les données essentielles de l'être humain, de sa santé et de son malade. Permet de saisir les éléments du psychisme de manière à permettre l'acquisition d'une connaissance de soi et des autres, connaissance indispensable à ceux qui s'occupent des malades, travaillent en équipes, exercent des fonctions de direction ou dans tout autre domaine des communications. Ce manuel: décrit l'anatomie, la physiologie, l'hygiène, les maladies et les thérapies en intégrant dans chaque appareil de corps humain; décrit la structure du psychisme et de la personnalité normale; développe l'hygiène mentale de façon réaliste, considère la personne dans sa totalité dans ses relations avec elle-même et dans ses rapports existentiels puis énonce des règles d'hygiène mentale adaptées à la réalité actuelle; étudie les maladies psychiatriques, les psychopathologies individuelles et collectives, traitements médicamenteux et physiques puis décrit les diverses toxicomanies et leurs traitements; expose les diverses maladies contagieuses: description, prévention, traitement.

## L'ACTE MÉDICALE ET LES SOINS INFIRMIERS

(Collection Futura-Santé) par ROLLAINE GAGNE, Editeur. Préface de L'HONORABLE JUGE ROGER OUMET. Parution vers la mi-octobre 1971. 32 pages. Comprend aussi un lexique des principaux termes juridiques utilisés dans le domaine de la santé. Est un ouvrage d'habileté dans un bref délai: l'infirmière et l'infirmier à poser certains actes médicaux, notamment ceux recommandés par le Ministère des Affaires sociales et le Bureau provincial de médecine. Que signifie "EXERCER LA MÉDECINE": tel que défini à l'article 44 de la Loi médicale? Quel est l'avant-réservé à l'infirmière en regard des changements apportés à l'occasion de la restructuration des centres de santé tels que préconisés dans le "Rapport Castonguay"? Quelles seraient les mesures à prendre pour continuer de former un personnel professionnel compétent, en nombre suffisant, pouvant subvenir aux demandes et aux besoins accrus de la population en matière de services professionnels tout en maintenant des soins de qualité optimale? Les réponses à ces questions sont, dans cet ouvrage, énoncées clairement et simplement en tenant compte de l'aspect pratique des milieux de la santé, ce qui a permis d'accéder aux vœux de nombreux professionnels de la santé, en particulier, des médecins, des infirmières, des directions d'établissements hospitaliers et des centres de santé.

## LE DOSSIER MÉDICALE

Ouvrage préparé sous la direction de ROLLAINE GAGNE, Editeur. Parution: novembre ou décembre 1971. L'évolution de l'informaticisme ainsi que la restructuration des services de santé obligent, entre autres, à repenser le "DOSSIER MÉDICALE" pour le présenter dans un contexte répondant d'une part à cette évolution technique et sociale et d'autre part aux besoins des professionnels de la santé. "LE DOSSIER MÉDICALE" est présenté de manière à satisfaire aux exigences modernes, scientifiques et légales du soin des malades et de contrôle de la qualité de ces soins ainsi qu'à celles de l'enseignement, de l'éducation permanente et de la recherche dans le domaine de la santé.

## VADE-MECUM DE L'ÉDUCATION ET DU TRAVAIL

à l'usage des professionnels de la santé par L'HONORABLE JUGE JACQUES TRAHAN. Président du Conseil d'administration de l'Hôpital du Sacré-Coeur, Montréal. Vice-Président de l'Association des Hôpitaux de la Province de Québec.

## JEAN CLAUDE DESCHÈNES, M.A.

Directeur Général de l'Hôpital Saint-Joseph de Rosemont, Montréal. Membre de la Régie de l'Assurance-maladie du Québec. Le "VADE-MECUM DE L'ÉDUCATION ET DU TRAVAIL": informe de façon précise, concise, pratique et rapide sur ce qu'il faut savoir et connaître dans le domaine de la santé, particulièrement en matière des lois de la santé, de l'éducation et du travail. Offre un bon aperçu des renseignements utiles sur nos lois civiles et criminelles ainsi que sur les jugements des tribunaux. Explique les différences qui faut connaître afin d'éviter la confusion et les erreurs entre nos lois québécoises et celles des autres provinces canadiennes, des États-Unis, de la France, de l'Angleterre, etc. Guide de façon adéquate les professionnels de la santé dans leur pratique quotidienne. Sert à l'enseignement et à la formation professionnelle. DESCRIPTION DE L'OUVRAGE: Volume à feuilles mobiles, format 9 x 12 x 2, avec couverture de vinyle rouge, solide et rigide comprenant approximativement 400 pages. Paraitra en deux sections de 200 pages chacune environ, la première à l'automne 1971 et la seconde au printemps 1972. Prix régulier: \$38.95 chaque exemplaire plus \$2.00 pour couvrir les frais d'expédition et de contre-remboursement (C.O.D.). PRIX SPÉCIAL: Offre valable jusqu'au 15 décembre 1971, aux Editions Intermonde seulement: \$24.95 et réductions de 50% sur les commandes de 10 exemplaires ou plus. Les commandes de 25 exemplaires ou plus bénéficieront de 60% de réduction. Celles-ci seront les premières à recevoir, dès la parution, le "Vade-mecum de l'éducation et du travail".

## ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

au poste CKAC (73 au cadran), les 2 octobre et 11 décembre 1971, de 10 heures à midi, dans le cadre de l'émission "Service D" dont l'animateur est ROGER DELORME.

**SUJETS:** "RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS CONCERNANT LE SOIN DES MALADES" avec ROLLAINE GAGNE, Editeur et Directeur Général des Editions Intermonde. DOCTEUR AUGUSTIN ROY, Régistrare du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec et Me JOSEPH VALLIÈRES, C.R., Avocat au Barreau de Montréal et spécialiste en droit médical et de la santé. (2 octobre) "LES ACCIDENTS" avec ROLLAINE GAGNE et DOCTEUR MICHEL DUPUIS, Chef du Service de Réadaptation médicale à l'Hôpital Notre-Dame, Montréal. (11 décembre) Nos lecteurs et les auditeurs de CKAC sont invités à soumettre leurs questions en téléphonant à 845-0161 (région de Montréal) ou à 845-0165 (interurbain: frais virés).



## LES PROTESTANTS

colaires comme le fait le bill 28), la Lakeshore Protestant School Board considère que l'on n'est pas aller encore assez loin.

Le porte-parole de cette commission a même affirmé hier qu'on "pourrait envisager de faire appel aux tribunaux pour prévenir l'implantation d'un régime que nous considérons incompatible avec les exigences de l'instruction publique".

Au chapitre de la division scolaire selon des bases linguistiques ou confessionnelles, la Lakeshore Protestant School Board a tenu des propos assez similaires à ceux de la QAPSB.

En résumé les recommandations des protestants anglophones sont diamétralement opposées à celles faites mardi par la CEQ et la CSN.

Les mémoires présentés par la CEQ et la CSN demandent de modifier le projet de loi 28, qui ferait de Montréal un district bilingue sur le plan scolaire, afin d'établir l'unilinguisme français.

Les protestants anglophones demandent au contraire de consacrer le système scolaire bilingue à Montréal et d'inscrire cette situation dans l'AANB.

La CSN et la CEQ demandent plus de pouvoir pour le conseil scolaire de l'île de Montréal (proposé par le projet, de loi 28) que la QAPSB propose de réduire à un corps consultatif.

Il faut enfin mentionner que les positions des protestants anglophones sont loin d'être partagées par les catholiques anglophones. Ces derniers n'ont pas encore déposé leurs mémoires mais plusieurs de leurs organismes ont déjà signifié leur intention d'appuyer le projet de loi 28 dans son ensemble.

## LE BLÉ

ment ferait porter la responsabilité de cette perte sur l'opposition.

Le ministre responsable de l'Office du blé, M. Otto Lang, s'est dit resté rendu dans l'Ouest, cette semaine, entre les cultivateurs en garde contre l'obstruction de l'opposition.

L'opposition, elle, ne l'entend pas de cette façon, crie au chantage, et son chef, M. Robert Stanfield, est parti ce matin pour l'Alberta et la Saskatchewan donner une version plus contestataire des choses.

Hier, le ministre de la justice, M. John Turner, a expliqué devant les caméras de la télévision que la procédure adoptée par le gouvernement ne contrevenait pas aux principes du common law non plus qu'à ceux du code civil du Québec. Les lois civiles, a expliqué M. Turner, permettent en effet de faire des paiements compensatoires (alternates payments) et on peut ainsi éteindre une dette par le paiement effectué en vertu d'une autre obligation.

Cela n'a pas empêché le chef conservateur, M. Stanfield, de trouver "shocking" l'attitude du ministre de la justice. Il lui a reproché de ne pas conseiller au gouvernement de suivre les lois du pays.

Le débat, on le voit, est très politisé et l'opposition tente d'évidence de créer une situation qui ressemble à celle qui a prévalu lors du fameux débat sur le pipeline.

En Chambre, hier, le député néo-démocrate A.P. Gleave a posé une question de privilège invoquant des déclarations faites hors de la Chambre par le ministre de l'Agriculture, M. Hud Olson. "Le gouvernement a le devoir de faire les paiements ainsi que le veut la loi indépendamment de l'attitude de l'opposition sur un projet de loi qui n'a pas été adopté", a fait valoir M. Gleave.

Le président de la Chambre a jugé que les propos du ministre Olson ne contrevenaient pas aux privilèges de la

Chambre et que la question était irrecevable.

Après quoi le député conservateur G. Aiken a présidé une motion d'ajournement de la Chambre, simple mesure obstructionniste. L'opposition réclamant un vote en bonne et due forme. Les cloches du Parlement ont dû sonner une vingtaine de minutes pour appeler les députés.

Par la suite, pendant la période de questions qui a été retardée d'une heure, le sujet est revenu sur le tapis par le biais d'une série d'interventions visant le ministre de la justice M. Turner. On lui a fait reproche de ne pas désolidariser de la politique gouvernementale sur ce sujet.

## M. GREENE

tait en aucun danger. Il devra rester hospitalisé une semaine au moins.

Mme Greene, qui avait accompagné son mari à Tokyo, est demeurée à son chevet. Elle a révélé que son mari avait été terrassé tandis qu'il se faisait la barbe.

Les médecins ont qualifié le syncope d'insuffisance cérébro-vasculaire. Le ministre, qui est âgé de 51 ans, est partiellement paralysé du côté gauche.

Le sous-ministre de l'énergie, M. Jack Austin, a révélé hier que Mme Greene de même que l'adjoint du ministre, M. Wayne Thomson, demeureraient à Tokyo.

L'horaire de M. Greene l'aurait conduit aujourd'hui à Téhéran où il devait rencontrer des représentants de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole.

Après cette escale, M. Greene devait se rendre à Paris pour parler de commercialisation d'uranium enrichi comme combustible des usines thermonucléaires.

M. Greene a déjà été victime de troubles cardiaques en 1968 et en 1969. En novembre 1968, il avait été terrassé durant une réunion du Conseil canadien des ministres des ressources. Il avait été hospitalisé pendant 25 jours environ.

De retour à Ottawa à la mi-janvier, il avait subi une autre attaque à Toronto 11 jours plus tard. Il avait été hospitalisé alors pendant un mois, étant demeuré en convalescence pendant près de deux mois.

On avait craint qu'il ne puisse reprendre ses fonctions et M. Otto Lang avait été nommé ministre suppléant de l'énergie. Pourant, après que ses médecins l'eurent déclaré complètement rétabli, M. Greene avait repris son portefeuille.

Il représente la circonscription de Niagara Falls au Parlement.

## L'ONU DOIT

Quant aux essais nucléaires en cascade, M. Sharp déplore l'explosion décelée ces jours-ci en Union Soviétique et confie que le Canada a des raisons particulières de s'inquiéter de l'explosion de cinq mégatonnes prévus par les États-Unis sous l'île d'Amchitka, dans les Aléoutiennes: "La cadence et l'importance des essais nucléaires ne cessent d'augmenter, a dit le représentant canadien. Il ne faut pas que les puissances nucléaires se prévalent de cette concurrence dans le domaine des essais nucléaires pour justifier l'allure actuelle de la course aux armements".

Sur les problèmes posés par les mesures prises par le président Richard Nixon en vue de renforcer l'économie américaine, M. Sharp a eu ces commentaires: "La vérité, c'est que tous et chacun d'entre nous, riches et pauvres, pays nantis et pays en voie de développement dotés d'une économie so-

cialiste ou d'une économie de marché, nous avons intérêt à réduire les barrières commerciales au minimum et à faciliter le commerce par un système pratique d'échanges monétaires. Nous souffrons tous lorsque le commerce est ralenti par l'apparition de nouveaux obstacles à son mouvement normal ou par une instabilité de arrangements monétaires mondiaux".

Les pays divisés — comme l'Allemagne, la Corée et le Vietnam — obtiendront-ils deux sièges à l'ONU? M. Sharp rappelle que la RFA et la RDA semblent disposées à faire partie de l'organisation internationale mais que les Corées et les Vietnams ont à ce jour trop de difficultés pour penser à ces candidatures doubles.

Etant d'avis que les pays divisés ne doivent pas porter devant l'ONU leurs problèmes spécifiques, M. Sharp revient sur la guerre civile au Pakistan guerre qui constitue, selon lui, un "problème interne" — M. Sharp encourage toutefois l'ONU à poursuivre, voire à accroître son aide aux réfugiés du Pakistan oriental (baptisé Bangla Desh par les sécessionnistes).

A la conférence de presse, M. Sharp a donné hier en exemple le cas du Biafra et du Nigeria — un problème interne — n'entrant pas dans la sphère d'influence de l'ONU. L'ingérence d'étrangers dans les affaires internes du Nigeria, prétend M. Sharp, "n'a pu réussir qu'à prolonger la guerre" qui s'est terminée par l'écrasement d'une velleité de sécession.

## THIEU ORDONNE

Selon des sources vietnamiennes bien informées, les étudiants et les invalides de guerre ont l'intention d'organiser dans les trois prochains jours, des manifestations dans les rues contre la candidature unique du président Thieu. On ignore si les dirigeants des associations militantes et anti-gouvernementales maintiendront leur décision de manifester sachant que la police pourra les accueillir, non plus seulement avec des gaz lacrymogènes mais avec des balles.

"Toujours selon "Vietnam Presse", le président a toutefois recommandé aux policiers quand ils mettront à exécution cet ordre, de bien faire attention afin d'éviter le plus possible de heurter la population.

Le porte-parole, de son côté, a déclaré qu'aucune manifestation ou rassemblement "ne sera toléré".

"Nous vivons dans une période de tension politique, a-t-il poursuivi, citant le président Thieu. "C'est le devoir de la police de maintenir l'ordre".

En dépit de ces déclarations du chef de l'Etat, le "comité des forces populaires pour la lutte contre la dictature" a l'intention d'organiser demain un vaste rassemblement populaire dans le centre de la capitale.

De son côté, le général Duong Van Minh (grand Minh) a estimé nécessaire hier de réaffirmer son opposition à ce qu'il appelle une "farce frauduleuse" mais apparemment sans espoir que sa déclaration puisse modifier la situation ou empêcher les élections.

Il constate, au contraire, que le gouvernement actuel maintient sa décision de tenir des "élections anti-démocratiques" et refuse d'écouter les appels de nombreuses organisations, y compris celui du Sénat, en vue de "réorganiser les élections sur la base du respect des règles démocratiques". Il affirme que dans ces conditions, "le régime du Sud-Vietnam cessera d'avoir une base démocratique et légale, perdra tout prestige aux yeux du monde et sera complètement séparé du peuple.

Un tel régime ne peut en aucun cas représenter le peuple en vue de mettre fin à la guerre, de construire la paix. Il ne pourra survivre qu'en s'accrochant aux puissances étrangères".

"Il se déclare une fois de plus aux côtés du peuple dans la lutte pour la paix". Mais le ton général de cette déclaration est interprété par les observateurs comme signifiant que le général Minh "prend ses distances" vis-à-vis de l'opposition plus brutale au régime représentée par le vice-président Nguyen Cao Ky et le "comité de coordination des forces populaires pour la lutte contre la dictature". Le grand Minh tient à préserver sa position pour l'avenir, restant comme il l'a répété à plusieurs reprises "à la disposition de la nation" mais dans une conjoncture de paix et non de guerre.

## BOURASSA

Suite de la page 5

bie-Britannique. Toute volonté de changement du Québec serait donc sujette au droit de regard et au veto d'un nombre de provinces anglophones suffisant pour qu'Ottawa n'ait même pas à intervenir pour rappeler M. Bourassa (ou son successeur) à l'ordre.

Un piège à éviter

La situation constitutionnelle existante, pour confuse qu'elle soit, vaut mieux que ce carcan. Parce que le droit n'est pas écrit et repose avant tout sur la coutume, à la mode anglaise. M. Lesage, a pu, à l'époque de la révolution tranquille, obtenir des modifications importantes de l'équilibre constitutionnel. D'ailleurs, ce sont précisément ces succès et le vent de changement qui soufflent sur le Québec qui ont amené le Canada anglais et Ottawa à souhaiter obtenir au plus tôt des règles plus précises. A deux reprises déjà, le Québec a failli tomber dans ce guet-apens.

M. Bourassa revient maintenant rôder autour du piège. Il faudra que l'opinion publique québécoise continue de le lui mettre sous le nez et de lui en montrer le mécanisme. Il suffirait d'un moment d'inattention pour que la collusion latente entre les fédéraux et certains politiciens québécois nous mène au désastre. Il est rare que les animaux se laissent piéger d'eux-mêmes, mais les hommes y consentent quelquefois.

## Vianney: enquête ajournée

KENOGAMI (PC) — Mécontent des résultats des deux premiers jours d'audience de l'enquête du coroner sur le désastre de Saint-Jean Vianney, le procureur des sinistres, Me André Bédard, a obtenu hier après-midi un ajournement qui lui permettra de faire assigner d'autres témoins.

Me Bédard a également motivé sa requête par la nécessité pour le coroner d'avoir en mains le rapport de la mission technique que le gouvernement a fermée le lendemain du sinistre qui a engouffré le 4 mai, 31 personnes et un pâté de maisons, à Saint-Jean Vianney, près de Chicoutimi.

Ce rapport devrait être terminé fin octobre, selon le témoignage du Pr. Pierre Larochelle, docteur en génie civil et coordinateur de cette équipe technique.

C'est sur la question des responsabilités que Me Bédard n'entend pas démordre. Il ne met pas en doute la bonne foi des experts gouvernementaux qui ont témoigné ces deux derniers jours. Il maintient toutefois que la lumière n'a pas été faite sur les responsabilités administratives découlant du fait qu'un éboulement précurseur s'était produit quelque 15 jours avant la tragédie, sur la ferme Blackburn, adjacente aux lieux de la catastrophe.

## DÉCÈS

ROBERT Elodia. A Montréal, le 27 septembre 1971 à l'âge de 78 ans, est décédée Mère Henri Robert, née Elodia Robert, Mère de Jean, de Mère Roland Robichaux (Yvonne), Mme Jean Pilière (Cécile) Lorette et une bru Rita Desmeules. Les funérailles auront lieu jeudi le 30 septembre. Le convoi funéraire partira du Salon Urgel Bourgie Limitée, 20 065 rue Deslauriers à 9 heures 45, pour se rendre à l'église St-Joseph du Mont-Royal où le service sera célébré à 10.00 h... Et de là au cimetière de St-Alexis, Cté. Montcalm lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

## LIVRES

rare, épuisés ou d'occasion. Catalogues adressés sur demande.

**JEAN GAGNON**  
28, rue des Jardins  
B.P. 653 H.V. QUÉBEC, 4  
Tél.: 418/523-6760  
Depuis 18 ans au service des lecteurs.

## ÉTUDIANTS

Nous vous proposons un abonnement au DEVOIR pour la nouvelle année scolaire. Aussi nous vous invitons à compléter ce coupon et à nous le faire parvenir dès maintenant accompagné de votre chèque ou mandat de poste payable à l'ordre de LE DEVOIR, C.P. 6033, Montréal 101, P.Q.

Les tarifs sont les suivants:

DURÉE	CANADA	ÉTATS-UNIS
7 MOIS	\$22.00	\$24.00
8 MOIS	\$24.00	\$27.50
9 MOIS	\$27.00	\$31.00
10 MOIS	\$30.00	\$34.50

Ci-inclus \$... pour un abonnement de... mois à partir du... 1971.  
NOM.....  
ADRESSE.....

## LES ÉDITIONS INTERMONDE

ÉPARGNEZ TEMPS ET ARGENT : Prix spécial sur chaque volume et coupons frais de poste pour les commandes accompagnées du paiement (chèque ou mandat-poste). PAYS ÉTRANGERS : mandat (poste ou banque) en dollars canadiens. N.B. : Cette offre est valable aux Editions Intermonde seulement.

Quantité	Prix régulier	Prix spécial (paiement inclus)	TOTAL
L'homme sain ou malade/R. Gagné	\$5.50	\$4.95	
La réadaptation médicale/M. Dupuis	\$6.75	\$5.95	
Manuel de la secrétaire médicale et de la réceptionniste/R. Gagné	\$3.25	\$2.95	
Les communications - Le médecin et l'administration / G. Pothier	\$7.00	\$6.30	
La responsabilité civile médicale et hospitalière/P. A. Crepeau	\$6.00	\$5.40	
Responsabilités et obligations concernant le soin des malades/R. Gagné et coll.	\$3.25	\$2.95	
L'acte médical et les soins infirmiers/R. Gagné (mi-oct. 1971)	\$3.25	\$2.95	
Vade-mecum de l'éducation et du travail/J. Trahan/J.-C. Deschênes (Nov. 1971)	\$38.95	\$34.95	
Le dossier médical/R. Gagné (Nov. ou déc. 1971 - Prix à déterminer)			

Paiement inclus : \_\_\_\_\_

GRATUIT

Programmes de la Collection "Éducation permanente et formation en cours d'emploi". Publiés sous la direction de R. Gagné, Editeur. Pointez ceux que vous désirez

Soins des grands malades, des handicapés, des maladies chroniques. Consultants : Dr. G. Gingras, Dr M. Dupuis, Me J. Vallières

Formation des réceptionnistes. Consultant : L'Hon. Juge Jacques Trahan

Formation en cours d'emploi : aides infirmiers, aides infirmières aides psychiatriques

NOM.....

ADRESSE.....

DATE.....

INTERMONDE vous invite à offrir des cadeaux pratiques et utiles en tout temps, à l'occasion des fêtes prochaines.

Les ouvrages des Editions Intermonde sont en vente chez votre librairie ou aux ÉDITIONS INTERMONDE, Case postale 252, Succursale Snowdon, MONTRÉAL 248, Canada

Dans un mémoire à M. Jean-Pierre Goyer

## Les psychologues proposent une réforme des prisons

par Solange Chalvin

Même embellies, les prisons continuent d'être des maisons d'aliénation et de dégradation non seulement pour les détenus, mais aussi pour le personnel, gardes et cadres. Des sommes fabuleuses ont été dépensées pour construire des prisons modernes, mais on a consacré des budgets minimes à la formation du personnel, à la création d'un climat normal et propice à la socialisation des prisonniers.

Dans un mémoire sur le système pénitentiaire actuel, la Corporation des psychologues du Québec suggère une série de mesures susceptibles de transformer radicalement les régimes de vie à l'intérieur des prisons. Présenté au comité d'étude sur les institutions à sécurité maximale créé par le solliciteur général du Canada, M. Jean-Pierre Goyer, le mémoire aurait reçu un accueil sympathique du comité.

Selon le président de la Corporation, M. Jean Courval, les recommandations

collent de très près à la réalité, sont facilement applicables et peu coûteuses et irréalistes. Elles sont en plus de nature à contribuer véritablement à la diminution des évasions, à celle de la récidive et à la rééducation des prisonniers à une vie sociale normale, peut-on lire dans le mémoire.

La présence de personnel féminin dans les prisons pour hommes est une nécessité, selon les psychologues. Les femmes peuvent contribuer grandement à humaniser les prisons, à créer un climat meilleur et interpréter intelligemment les règlements.

La Corporation des psychologues ne voit aucune objection à ce que les autorités prennent toutes les mesures voulues pour élever davantage les murs des prisons — quitte à les entourer de barbelés — dit le président M. Courval, mais par contre, la vie quotidienne à l'intérieur des murs doit être libéralisée et permettre aux détenus de prendre cer-

taines responsabilités. Pour y arriver, le mémoire propose la création de deux catégories de gardiens, les uns armés, chargés de surveiller les murs des prisons et sans contact avec les prisonniers, et les autres vivant quotidiennement avec eux et jouant un véritable rôle d'éducateurs, d'agents de socialisation.

Il est urgent de hausser la compétence des gardiens. Cela pourrait se faire en utilisant une partie du personnel actuel pour la protection et la surveillance des édifices, alors que l'autre partie, après un certain recyclage, deviendrait responsable de l'organisation de la vie des détenus et de leur socialisation. Ce nouveau type de travailleurs appelés dans le mémoire "agents de soutien" sont le pilier central des prisons. Ils pourraient aussi être recrutés parmi les éducateurs spécialisés et les psycho-éducateurs.

Le système actuel des prisons qui obli-

ge des centaines de personnes à vivre ensemble, à des horaires fixes, sans contact avec l'extérieur et sans distinction de besoins, est intolérable. Aussi, les psychologues proposent-ils de créer à l'intérieur des prisons de petites unités de 15 détenus, unités accessibles aux professionnels de la santé mentale, à un personnel d'appoint comme les psychologues et les proposés au classement et aussi aux citoyens en général.

Les détenus, dit aussi le mémoire, manquent du sens des responsabilités sociales. Pour acquiescer ce sens, il faut en prendre. Les prisons contribuent à rendre les individus de moins en moins responsables. Pour remédier à cela, la Corporation des psychologues propose que les détenus aient la chance

de travailler pour soutenir au moins partiellement ceux qui étaient à leur charge. Il faudrait également leur permettre de circuler et leur redonner leur droit de vote. Il faudrait en fait, dit le mémoire, permettre aux détenus d'indemniser ses victimes, de payer ses impôts comme tout le monde aussi bien que ses entrevues avec un psychothérapeute.

Les psychologues recommandent en outre l'usage plus abondant de la liberté surveillée "sauf pour un nombre très restreint de sujets dont les ressources sont à ce point pauvres qu'ils ne peuvent être laissés à eux-mêmes car ils représentent un réel danger".

Dans le domaine des structures des institutions pénales, la Corporation recommande que la division du fédéral et

du provincial soit plus claire, afin d'éviter la duplication des services.

"Actuellement c'est le citoyen et le délinquant qui font les frais de ce doublement constitutionnel", dit le mémoire. Pour y arriver, il faudrait mettre sur pied des programmes conjoints fédéral-provincial pour la spécialisation des institutions et des agences et abolir la classification actuelle des institutions pénales en minimum, maximum, médium. Il serait souhaitable de remplacer ces catégories, dit le mémoire, par des institutions répondant aux genres de détenus et à leurs besoins.

Bref, les psychologues souhaitent que les prisons abandonnent leur image militaire de discipline et adoptent un modèle qui tienne compte des besoins humains fondamentaux des détenus.

### Au congrès des municipalités

## L'animateur social est pris à partie

par Pierre-L. O'Neill

Les dirigeants municipaux du Québec, en congrès à Montréal, ont exprimé hier les plus sévères critiques à l'endroit de l'animation sociale dont ils ont fait le procès.

Dans l'esprit des maires et conseillers, l'animateur social est un agitateur, un nouveau messie qui ne cherche qu'à détruire tout ce qui existe, un révolutionnaire.

C'est ce qui ressort de la première journée de délibérations des assises annuelles de l'Union des municipalités du Québec. Après avoir entendu les exposés des panellistes, les congressistes ont repris les discussions en ateliers de travail, sur trois sujets précis: les loisirs, les finances et l'animation.

Dès l'ouverture du débat, le panelliste Pierre Lorange, conseiller à la Ville de Montréal, se chargea des premiers coups de canons contre les animateurs sociaux.

"Plutôt que d'être orienté dans l'intérêt des citoyens, le travail de l'animateur social cherche le plus souvent à atteindre une fin politique et partisane."

De son côté, le directeur du Conseil de développement social de Montréal, M. Claude Lefebvre, a tenté de défendre les principes qui motivent l'animation sociale. Mais son exposé n'a pas su convaincre l'auditoire.

À la surprise de ses collègues, le maire de Sherbrooke, M. Marc Bureau, s'est retrouvé presque seul à prendre la défense des animateurs sociaux. Etant d'avis que les défavorisés ne possèdent pas les moyens de communications, les facilités d'expression pour faire valoir leurs idées au conseil municipal, le maire de Sherbrooke estime que c'est le rôle des autorités municipales de favoriser l'animation sociale.

## Les annonceurs de R.-Canada réclament une injonction

par Jean-Pierre Charbonneau

Une perte de \$40,000 à \$50,000 par semaine et la suspension d'une demi-douzaine d'émissions "vedettes", pourraient être le résultat d'une injonction réclamée en Cour supérieure par le Syndicat des annonceurs de Radio-Canada.

Ces conséquences, bien que non précisées, furent soulevées hier lors de l'audition devant le juge George Beverley Puddicombe de la Cour supérieure, de la requête du syndicat des annonceurs de la société d'État qui réclame la suspension d'une demi-douzaine d'émissions radiodiffusées et télévisées pour accroc à la convention collective.

Par leur requête, les annonceurs syndiqués de Radio-Canada veulent signifier leur désapprobation de la politique d'embauche des animateurs d'émissions. Les annonceurs se plaignent entre autres de l'attitude des hauts dirigeants de la société Radio-Canada qui leur auraient refusé dans les faits le droit d'auditionner en vue de certaines

Suite à la page 6



## Bienvenue aux enquêteurs

Entreprise officiellement mardi, l'enquête de la Commission municipale du Québec sur l'administration de Saint-Léonard s'est poursuivie hier de façon informelle et presque amicale. En effet, le maire Léo Ouellet et la plupart des conseillers municipaux ont accueilli, hier matin, à l'hôtel de ville de Saint-Léonard MM. Pierre Bolduc et Wildy Isabel, commissaires chargés de l'enquête, et Mes Marc Cordeau et Jacques Richard, procureurs de la CMQ pour cette enquête. Les membres de la commission et leurs hôtes ont visité les installations appartenant à la Ville et ont parcouru les rues de la municipalité dans un autobus scolaire. Les membres du Conseil municipal n'ont pas manqué de souligner la présence de rues non pavées, boues, dans de nouveaux secteurs domiciliaires: les règlements

pour le pavage sont gelés à Québec depuis que le gouvernement a décidé d'ordonner une enquête. Cette enquête portera sur les trois dernières années de l'administration du maire Léo Ouellet, c'est-à-dire du 1er septembre 1968 au 1er septembre 1971. Le gouvernement a pris cette décision après que le Comité des citoyens de l'Unité civique eut exercé diverses pressions et que Le Devoir ait publié une série d'articles sur l'administration DiZazzo-Ouellet. Au haut de la photo, de gauche à droite, on remarque: MM. Jean DiZazzo, conseiller municipal, Léo Ouellet, maire de Saint-Léonard, Wildy Isabel, commissaire de la CMQ, et Pierre Bolduc, président de l'enquête. (Photo Le Devoir par Claude Léger).

## SUCO CENTRE DE DOCUMENTATION ET DE FORMATION (CENDOF) COURS DE FORMATION

Le SUCO offre, pour l'année 1971-1972, des cours qui traitent des divers problèmes des pays du Tiers-Monde.

### A QUI S'ADRESSENT CES COURS ?

- D'abord, au "sage", simplement curieux d'esprit, qui veut comprendre les informations que lui donne son journal, ou qu'il entend à sa radio, ou les images qu'il voit défiler sur son petit écran.
- Ensuite, à "l'honnête homme", celui que La Rochefoucauld qualifiait de "bel esprit chez lequel la culture était en honneur", désireux d'avoir une certaine connaissance de la planète où il vit, des peuples qui l'habitent et de l'évolution qui s'y prépare. Son esprit universaliste l'amène à s'interroger sur son destin futur, sur ses rapports avec les autres hommes et à rechercher la culture qui lui permettra de saisir la réalité des faits.
- Enfin, à "l'homme engagé", qui veut allier l'action à la pensée et qui veut avoir sa part dans le déroulement des événements.

### PREMIÈRE SESSION - AUTOMNE (INSCRIPTIONS LIMITÉES)

Je serais intéressé (e) au(x) cours suivant(s) (n.b. cochez la ou les cases désirées).

- DÉVELOPPEMENT ET COOPÉRATION INTERNATIONALE (Prof.: Abdoul Barry) LUNDI, de 19 h à 22 h, du 4 octobre 71 au 17 janvier 72 (45 heures)
- ASIE: CIVILISATIONS ET PERSPECTIVES SUR L'ORIENT (Prof.: Robert Garry) MARDI, de 19 h à 22 h, du 5 octobre 71 au 18 janvier 72 (45 heures)
- AFRIQUE: RÉTROSPECTIVES ET PROSPECTIVES (Prof.: Apollinaire Essama) MERCREDI, de 19 h à 22 h, du 6 octobre 71 au 19 janvier 72 (45 heures)
- AMÉRIQUE LATINE: LA CONSCIENTISATION EN AMÉRIQUE LATINE (Prof.: Denise Caron) JEUDI, de 19 h à 22 h, du 7 octobre 71 au 20 janvier 72 (45 heures)
- MAGHREB (DÉBUT DU COURS: JANVIER 1972)

(s.v.p. écrire en lettres moulées ou à la machine à écrire)

NOM: M.  Mme  Mlle  .....  
Prénoms .....  
Adresse .....

VEUILLEZ RETOURNER DUMENT REMPLI À:  
DÉPARTEMENT DE LA FORMATION  
Centre de Documentation et de Formation, Suco,  
4824 Côte des Neiges - Montréal 247, P.Q. 735-4561, poste 56

## ■ aujourd'hui

À 12h30, au restaurant Maxime's, 10145 rue Lajeunesse, déjeuner du Club Kiwanis-Laval. M. André Ouellet prononcera une causerie intitulée: "Opération pauvreté, le nouveau régime fédéral de sécurité du revenu".

À 16h30, le ministre des affaires étrangères de France, M. Maurice Schumann, arrivera à Québec en provenance de New York. — À 20h00, M. et Mme Schumann seront les hôtes du premier ministre et de Mme Robert Bourassa.

À 19h30, au sous-sol de l'église Saint-Jacques, 575 rue Richmond, soirée d'information du Centre communautaire de santé de la Petite Bourgogne.

À 20h00, au centre sportif Maisonneuve, 3000 rue Viau, remise de diplômes aux policiers du 79ème contingent de la police de Montréal.

Les radiodiffuseurs de langue française tiennent leur 18ème congrès annuel à l'hôtel-Motel Le Baron de Trois-Rivières aujourd'hui, de demain et samedi.

À 09h15, à l'hôtel Windsor, ouverture du congrès des infirmiers et infirmières en hygiène industrielle.

À 10h30, au centre provincial de formation professionnelle de mécaniciens et d'opérateurs de machinerie lourde, chemin Saint-Dominique, à Saint-Lazare, ouverture d'une exposition de machinerie lourde.

À 12h15, à la salle Sheraton du Mont-Royal, déjeuner du Lions Club de Montréal. Le juge Redmond Roche prononcera une causerie intitulée: "This Decade... and Service Clubs".

Faites installer les  
**GOUTTIÈRES HO-DO**  
Galvanisé • Cuivre • Aluminium  
Émaillé  
ESTIMATION GRATUITE  
MONTRÉAL 322-4160  
QUÉBEC 872-9244  
PRIMEAU MÉTAL INC.

Vos meubles remis à neuf  
Pour le 1/3 du prix des neufs  
garantie 10 ans  
Nos experts peuvent refinir entièrement vos meubles dans une couleur nouvelle, réparer les défauts occasionnés par les années, etc.  
Estimation gratuite  
LES SPÉCIALISTES DU MEUBLE Enrg,  
7469, 18e Ave. Mt. 721-0947

## VILLA SAINT-MARTIN

On ne fait pas manger quelqu'un qui n'a pas faim... mais, si vous avez faim de calme, de beauté... et de réflexion sur votre vie,

la VILLA SAINT-MARTIN, c'est pour vous!

Prenez une fin de semaine pour réfléchir et échanger avec l'Équipe de la Villa

### b) sur notre vie chrétienne :

- croire pourquoi? croire comment?
- oct. : 29-31; nov. : 12-14, 26-28.

### b) sur l'amour humain :

- aimer l'autre... tous les jours!
- se connaître mieux, se comprendre mieux.
- oct. : 15-17; nov. : 19-21; déc. : 3-5.

Renseignements ou réservations :

Villa Saint-Martin  
Pères Jésuites tél. : 684-2311  
9451 boul. Guin ouest  
Pierrefonds, Qué.

## Garner-Rothschild Gallery

Vente début de saison

vous présente sa vente hors-pair dans l'Histoire de l'Art

3 jours seulement

850 tableaux par des Maîtres Canadiens et Internationaux seront en vente

jeudi - vendredi - samedi  
30 sept. 1er et 2 oct. 1971  
9.00 a.m. à 9 p.m.

50% DE RÉDUCTION

sur les prix réguliers

1115 ouest, rue Sherbrooke (coin Peel)

# éditorial

## Permanence et syndicat à l'UQAM

L'Université de Québec à Montréal mène présentement avec ses enseignants de laborieuses négociations. Pour peu que la discussion persiste et aboutisse, des accords éminemment féconds modifieront tantôt le rôle de l'institution dans la société et, parallèlement, le plan de carrière de l'enseignant. Dans cette perspective, il faut attacher la plus grande importance aux clauses qui concernent la place du syndicat dans l'institution et le type de permanence que réclament les enseignants.

Un texte publié par le syndicat en même temps que sa version des négociations mérite une mention à part. Il s'agit d'une "interprétation politique de la lutte syndicale" proposée par le comité d'action politique. Ni le syndicat ni le comité de négociations n'ont commis ce texte et on ne saurait donc en vouloir au syndicat du simplisme navrant qui afflige cette interprétation. Il faut recevoir ce message comme on recevrait une tribune libre émanant d'un groupe de professeurs et non pas l'imputer aux négociateurs syndicaux.

Ceci dit, l'interprétation offerte nous ramène quand même à une vision marxiste schématique, infantile et voluptueusement excessive. Le texte nous apprend que l'enseignant qui produit des travailleurs qualifiés produit une marchandise qui doit se vendre et faire ses frais selon les critères de rendement définis par les besoins du marché capitaliste. Cette observation malheureusement en partie fondée suffit à mettre le comité en orbite. Il en déduit que "cette exigence impose donc que le travail universitaire soit axé sur les commandes de l'Etat-patron agissant comme gérant-général du personnel des monopoles capitalistes". Il convient de dire que le rapide déblaiement des définitions avait permis au comité d'écrire: "D'une part, il y a les professeurs de l'UQAM. D'autre part, il y a l'administration de l'UQAM. Mais l'administration de l'UQAM, subordonnée à celle de l'Université du Québec n'est que l'instance exécutante d'un ensemble de politiques définies à un échelon supérieur. C'est le ministère de l'Éducation, dont les décisions sont elles-mêmes encadrées par les politiques générales de l'État québécois. Donc, si l'on schématise les forces en présence, elles apparaissent dans les termes suivants: travailleurs salariés vs Etat-patron".

Sur sa lancée, le comité d'action politique étire le syllogisme. Il déduit la nécessité de "produire une connaissance révolutionnaire susceptible de mettre à jour toutes les formes d'exploitation et d'oppression qui sont au fondement de la société actuelle". N'allez surtout pas confier cette

"production" à n'importe qui, car le comité d'action politique a déjà mobilisé les révolutionnaires et leur a offert quelques-uns des 100,000 emplois encore disponibles: "Cet objectif implique que la production de cette connaissance révolutionnaire soit le fait des individus et des groupes engagés dans des pratiques révolutionnaires..." Il restera à préciser, sans doute par les prochains déroulements du même syllogisme, si les felquistes-enseignants seront démenottés pour faire leurs schémas au tableau noir.

Interprétation, disions-nous. Espérons que ce n'est pas la seule, car le marxiste ne trouve pas son compte dans une doctrine d'un tel rachat intellectuel, pas plus que la démocratie n'y trouve l'université dont elle a besoin.

Heureusement, les demandes syndicales se défendent mieux. Sur la question de la permanence, en particulier, la proposition syndicale mérite approfondissement. En effet, plutôt qu'une permanence absolue, le syndicat demande pour les siens un "salaire garanti". Une fois franchie la période de probation, le professeur demeurerait sujet à une évaluation annuelle au niveau de l'assemblée départementale. S'il ne satisfait pas aux normes, on peut le contraindre ou bien au recyclage ou bien à un transfert. Ainsi, déclare le syndicat, le problème du mandarinat ne se pose plus, car le bois mort quitte l'institution.

L'Université du Québec fronce les sourcils devant cette demande. Elle estime, à bon droit d'ailleurs, qu'une telle politique implique plus qu'une instance locale: si le bois mort doit s'en aller, encore faut-il savoir qui écope de cette étrange "récupération forestière". Il n'est pas certain que les autres institutions d'enseignement et les ministères vont trépigner de joie à l'idée de recevoir les non-récupérables de l'UQAM. Surtout, il convient de déterminer si les salaires resteront au même niveau lorsqu'un professeur d'université sera ainsi versé au personnel enseignant d'un CEGEP ou au service de recherches d'un ministère.

Quand on pose ainsi la question, l'oeil est tout de suite attiré par le problème des "tablettes gouvernementales". Qu'un sous-ministre ou un haut fonctionnaire tombe en disgrâce, le gouvernement, conformément à la loi de la facilité, l'écarte de son poste, mais lui maintient son salaire. On trouverait aujourd'hui à la douzaine des anciens secrétaires particuliers ou des hauts fonctionnaires sereinement assis sur un salaire certain et une oisiveté intégrale. Que faire? Ceux-là posent le même problème

me que ces professeurs de l'UQAM dont il faudra un jour effectuer le recyclage ou le transfert.

Une solution qui mérite exploration consiste à distinguer le "minimum vital" et le salaire élevé qui s'attache à des responsabilités précises. Celui qui occupe vraiment un poste évalué à \$25,000 mérite cette rémunération, mais on pourrait fort bien le ravalier à un "plancher" de \$12,000 ou de \$14,000 s'il ne remplit plus les mêmes fonctions. La permanence absolue porterait non pas sur le plein salaire de \$25,000, mais sur un salaire minimum ou moyen. Celui qui perdrait son poste perdrait seulement la partie supérieure du salaire et conserverait contre vents et marées un salaire de base. Il pourrait en être de même pour les professeurs d'université contraints à un transfert.

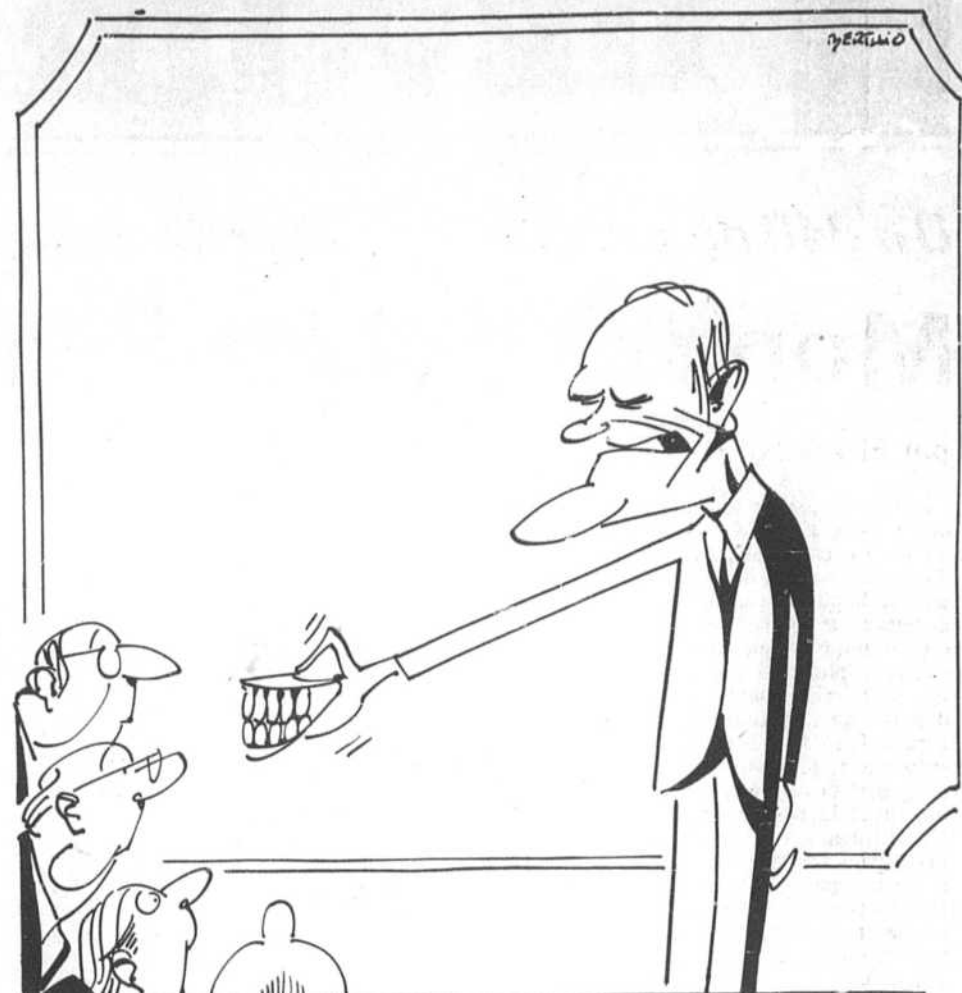
On imagine sans peine que l'individu amputé d'une part de son salaire va ou bien se remettre en mouvement pour retrouver sa valeur marchande, ou s'orienter de lui-même vers un autre emploi. A exiger la permanence absolue comme c'est le cas au gouvernement, ou même le salaire garanti, comme dans la demande des enseignants de l'UQAM, on augmente sans cesse le bois mort et on paralyse une machine administrative qui a pourtant grand besoin d'hormones mâles. Le salaire partiel garanti contourne une partie des difficultés.

Le rôle du syndicat dans l'université demeure encore ambigu. Quand le syndicat insiste pour nommer lui-même les représentants des professeurs à la commission des études ou au conseil d'administration, il stérilise une partie de l'action syndicale. En effet, le syndicat qui nomme les professeurs sera lié par les gestes posés par les enseignants au sein des différents comités.

En revanche, si le syndicat laisse les professeurs effectuer ces choix en dehors des assemblées syndicales, il se réserve une possibilité d'observer, d'évaluer, de critiquer l'action des différents comités. Bien loin de gagner quoi que ce soit par sa demande, le syndicat se met la corde au cou s'il choisit lui-même les représentants des enseignants.

Déjà, la décision du juge Beaudry sur le rôle des cadres à l'UQAM avait rappelé l'UQAM à ses affirmations originales. Que la permanence et le syndicalisme prennent d'ici peu des orientations vivifiées et l'université aura une arme de plus contre la sclérose qui guette tous les milieux fermés. La société entière en bénéficiera.

Laurent LAPLANTE



Le Canada commence à montrer les dents

## lettres au DEVOIR

### La visite de M. Pelletier aux étudiants de l'U. de M.

Le 24 octobre dernier, M. Gérard Pelletier est venu à l'Université de Montréal pour répondre aux questions des étudiants à propos de "Perspectives-Jeunesse". Le lendemain, Le Devoir publiait un compte rendu de cette rencontre unilatérale, tant de la part du secrétaire d'état que de celle des étudiants. La "saine" objectivité de l'article m'amène toutefois à faire quelques observations qui tout en tâchant d'être aussi objectives seront plus révélatrices.

Les tracts annonçant la visite de M. Pelletier n'ont été distribués que trois heures avant l'événement. C'est peu pour préparer des questions élaborées de preuves tangibles qu'à d'ailleurs demandées M. Pelletier à un étudiant pris de court, surtout que ces trois heures ont dû être passées en général dans des salles de cours. Ce détail, s'il en est, montre tout le négligence des organisateurs, soit

leur politique de "pris les culottes basses"; le résultat fut là pour prouver l'échec des uns et la réussite de l'autre...  
Mise à part la première intervention où de Charybde en Scylla l'étudiant n'aboutit qu'à une impasse, il y a une foule hétéroclite de questions voulant plus être soulées qu'appelant des réponses, tout fut malheureusement fort mièvre. Plusieurs étudiants ayant travaillé à Perspectives-Jeunesse et soucieux de voir leurs projets poursuivis, ont affirmé se frotter de quel palier gouvernemental venait l'argent pourvu qu'il vienne. Quelques autres ont pour leur part clairement montré leur anti-féodalisme mais ils l'ont fait de façon naïve, ignorante et déplacée; tel celui jeune fille qui demandait d'où sortaient "tout à coup" ces millions pour Perspectives-Jeunesse et projets du genre, allant même jusqu'à proposer de déplacer le budget de 4 milliards

du ministère du Bien-Être et de la Santé pour l'investir dans l'économie du pays!

Nobastoc ce que je pense du fédéralisme, je reconnais que M. Pelletier rejeta par des arguments plausibles et logiques ces revendications farfelues. La cohérence et l'intelligence de ses propos faisaient contraste avec ceux tenus par la plupart des intervenants, lesquels se firent plus don-quichottes que démolisseurs constructifs du régime.

Cette rencontre où l'on aurait peut-être pu en apprendre sur Perspectives-Jeunesse m'aura au moins rappelé ceci: "La passion fait souvent un feu du plus habile homme, et rend souvent les plus sots habiles" (La Rochefoucauld)

Carol TROTIER  
Étudiant en lettres à l'Université de Montréal  
Montréal, le 27 septembre 1971.

### Le radicalisme sera-t-il demain le fait de l'âge mûr?

"Une nouvelle vérité scientifique ne s'impose pas parce qu'on persuade ses adversaires et qu'on leur fait voir la lumière mais parce que ceux-ci finissent par mourir et sont remplacés par une génération pour laquelle cette vérité est devenue familière." (Max Planck) C'est ainsi que, malgré les limites des individus, la science, s'accumule et progresse dans l'humanité.

On ne peut en dire autant de l'expérience humaine vitale - Je ne dis pas morale car on n'entendrait trop étroitement; celle-ci ne se transmet, les nouvelles générations ne sont pas plus familières avec les vérités vitales que leurs aînés ont refusées. Les changements dans les mœurs ne font que modifier l'ordre superficiel des valeurs sans toucher au coeur de l'homme.

La raison de cette différence tient sans doute au fait que le désir de connaître tend à sortir l'homme de lui-même, l'invite à se hausser à l'universel tandis que le désir de vivre tend plutôt à le replier sur lui-même

au fur et à mesure qu'il sent la vie s'échapper. C'est pourquoi la plupart des hommes, individus et races, évoluent selon une courbe descendante, du radicalisme généreux de l'adolescence vers un conservatisme au mieux inconsciemment égoïste, quand il n'est pas d'autant plus oppressif d'autrui que le pouvoir acquis - par la richesse ou autrement - est plus grand.

Il faut renverser cette courbe: c'est le seul espoir que l'humanité ne réalise jamais un "bien commun". Il ne s'agit pas de partir du radicalisme mais d'y aboutir car c'est une chose trop belle pour qu'on la laisse se gaspiller trop tôt et à mauvais escient. Ce radicalisme n'a rien à voir avec la politique ni avec la violence, celle-ci se produisant tout aussi facilement au conservateur qu'au révolutionnaire. Être radical, c'est aimer la réalité d'un regard intime et vivre d'un geste franc.

Il est facile aux jeunes de se croire radicaux; n'ayant pas d'expérience, ils aiment les choses telles qu'elles devraient être mais ne les voient pas telles qu'elles sont. Et leur franchise ne s'est

pas encore éprouvée elle-même. Mais ceux qui ont vécu devraient donner au radicalisme sa pleine vérité: s'ils le veulent, ils peuvent aimer les choses telles qu'elles sont et les faire telles qu'elles devraient être. Mais leur manque le courage d'agir, pour des raisons que chacun sait mais que personne n'oserait dire.

L'homme doit apprendre à faire provision de radicalisme pour ses vieux jours. Ce programme postule une mutation qui va à l'encontre de l'histoire des siècles et qui dépasse les prévisions les plus extrêmes des futurologues, étant d'une autre essence que les mutations que ceux-ci pensent deviner dans le progrès technique. Mais c'est peut-être ce progrès même qui rendra possible, sinon inévitable, la mutation du coeur de l'homme. Viendra un temps où les jeunes naîtront si vieux, tellement installés dans un déterminisme technologique qu'il ne leur restera guère plus que le désir biologique d'accéder au radicalisme à cinquante ans.

Guy GODIN  
Montréal, le 24 septembre 1971.

### M. Trudeau et la culture des mythes

Dans son livre "Mythologies", Roland Barthes décrit et analyse différents aspects que présente le mythe aujourd'hui. Le mythe se laisse déchiffrer notamment dans la publicité, la mode et les propos des hommes politiques. Le langage de M. Trudeau illustre très bien la distorsion du réel à l'oeuvre dans le mythe. Un des traits caractéristiques du discours mythique est d'inverser le sens des choses, c'est-à-dire de présenter la culture sous forme de nature. Le tour de passe-passe consiste à présenter ce qui n'est que le résultat d'un stade de développement de l'homme en l'expression d'une nécessité naturelle qui appartient à l'essence même de l'homme.

Transformer le contingent et le particulier en nécessaire et universel. C'est donc nier l'histoire, dire qu'il y a une nature de l'homme constituée une fois pour toutes et qui échappe aux entreprises de modification. Voici un extrait du discours à la Chambre de commerce: "Accepter la réalité de l'établissement... c'est reconnaître lucidement un aspect de la condition humaine. Dans la mesure fatalement très grande où l'établissement reflète l'impureté humaine..." Ainsi l'existence de l'établissement n'est pas l'effet de la société libérale mais l'expression

de la force des choses. Ce qui n'est que moment historique est changé en destin. La fonction de ce style de pensée est de justifier par un coup de force l'état des choses, de légitimer par un retour à l'origine (à l'essence constituée de l'homme) l'ordre de la société impossible à légitimer autrement.

Qu'on ne se fasse donc pas piéger par les "qualités" de penseur de M. Trudeau; la comme ailleurs il fait illusion et il serait relativement facile quoique fastidieux de mettre à jour ses procédés sophistiqués (conscients ou non). M. Trudeau n'est que le représentant ser-

vile des intérêts d'une classe qui en fait son pantin le plus doné. Sa pensée en est restée aux catégories mentales figées du Moyen-Âge finissant. Elle n'a aucun sens de l'histoire. Elle reste le reflet d'intérêts particuliers masqués par l'illusion de représenter l'intérêt général. Car le mythe fait illusion; il est en quelque sorte une explication imaginaire du monde, un mensonge qui "permet" de vivre... mensonge dont on n'a pas toujours conscience ou qu'on "préfère" refouler.

Viateur DUBE  
Montréal, le 20 septembre 1971

### Au diable les familles à revenu moyen

M. Claude Castonguay, ministre des affaires sociales  
"J'ai une famille de trois enfants avec un revenu de \$11,000. Je ne recevrai plus aucune allocation familiale d'après le projet de M. Castonguay."

Mon voisin gagne le même salaire mais n'a pas d'enfants. L'argent que je dépense pour mes enfants, lui, il le met dans sa poche! Pourtant, Dieu sait qu'on ne va pas loin même avec \$11,000 lorsqu'on fait vivre trois enfants. D'accord, je ne suis pas indigent, mais les allocations FAMILIALES doivent-elles aider les

indigents ou la FAMILLE?  
Si c'est la famille, alors qu'on débourse en fonction du nombre d'enfants, quel soit le salaire. On pourra toujours rattraper les "riches" avec les impôts pour ensuite, en bon Robin des bois, les redistribuer aux "pauvres".  
Cher monsieur Castonguay, pour nous de la classe moyenne, ça ne paye plus d'avoir des enfants. Nous sommes DÉFAVORISÉS par rapport à ceux qui n'en n'ont pas et qui gagnent le même salaire.

Gilles DUMAIS  
Repentigny, le 24 septembre 1971

## Une enquête ne serait pas superflue à Sogefor

par CLAUDE RYAN

A l'occasion d'une assemblée publique des travailleurs de Sogefor tenue à Mont-Laurier vers la mi-août, il m'a été donné d'observer sur place la colère très vive de ces travailleurs que les déboires de Sogefor ont privés de leur emploi. Cette colère, j'ai pu constater qu'elle ne se confinait pas aux seuls ouvriers immédiatement touchés par les malheurs de Sogefor, mais qu'elle était partagée par toute la population de la région. Du curé de Mont-Laurier à l'ancien ministre Henri Courtemanche - soudain ressuscité de l'oubli passablement mérité où l'a réduit sa malheureuse expérience en politique fédérale - tout ce que Mont-Laurier compte de notables avait semblé, ce soir-là, donner la main aux travailleurs de Sogefor.

### L'amertume des travailleurs

Le chômage dans lequel sont plongés des centaines de travailleurs au suffi, à lui seul, à justifier leur anxiété. Il y avait cependant, dans la colère dont je fus témoin ce soir-là, quelque chose de plus profond, de plus amer que je ne pouvais m'expliquer.

A un journaliste de la radio qui me demandait mes impressions à l'issue de la rencontre, je préférais ne point répondre. Ne connaissant ni les causes exactes de la fermeture des usines du Lac-des-Iles, ni les ramifications complètes d'une proposition voulant que l'on confie pendant un an à des ou-

vriers et à des cadres de la région le soin de faire fonctionner les usines, j'estimais devoir garder le silence de peur de compliquer davantage une situation déjà fort gâtée. Je ne pouvais m'empêcher de considérer, toutefois, qu'une enquête sérieuse s'imposerait sur toute l'expérience de Sogefor avant que des décisions irréversibles ou le moindrement coûteuses soient prises.

Or, je trouve dans un dossier sur l'histoire interne de Sogefor, rendu public la semaine dernière par le Front commun des travailleurs de cette entreprise-filiale de la SGF, des raisons nouvelles, et assez graves, de souhaiter la tenue d'une enquête.

Il faut toujours accueillir avec une certaine réserve des "dossiers" émanant d'une seule partie dans un conflit de ce genre. Des dossiers comme celui qui a été publié la semaine dernière sont généralement d'inspiration très militante. A partir d'affirmations dont la preuve n'est pas toujours faite, ils échafaudent souvent des interprétations qui exigent vérification. On y fait de même souvent bon marché de la réputation d'administrateurs qui, parfois, n'ont pas mérité d'être traités en jugement, voire détruits, sur la place publique.

Le dossier des travailleurs de Sogefor ne fait pas exception aux lois du genre. Il procède d'une hypothèse familière, à savoir que de graves erreurs administratives au-

raient été commises par la direction de l'entreprise et qu'elles auraient été la cause de la déconfiture de celle-ci.

Cela reste à vérifier soigneusement. Le dossier contient néanmoins une quantité suffisante d'affirmations troublantes pour susciter un doute plus que raisonnable dans l'esprit du lecteur impartial. La direction de Sogefor lorsqu'elle fit rapport en décembre dernier au ministre Jean Cournoyer de sa décision de fermer l'usine Dupan à Saint-Aimé-du-lac-des-Iles, invoqua des pertes d'opération, causées selon elle par un effondrement des prix et de la demande de ses produits, par le coût trop élevé des matières premières, par le ralentissement des industries du meuble et de la construction au Canada, par une augmentation générale de la capacité de production du panneau de particules au Canada et par le "dumping" des produits américains à meilleur marché sur le sol canadien.

Ces explications ne manquent pas de vraisemblance. Elles ne disent cependant qu'une partie de l'histoire réelle de Sogefor. Comment expliquer les difficultés répétées, marquées à deux reprises par des catastrophes tragiques, qu'entraîna l'utilisation de l'équipement tout neuf dont on avait doté l'entreprise? Comment expliquer l'instabilité très élevée des cadres chargés de faire fonctionner l'entreprise et l'incompétence apparente de plusieurs de ceux qu'on fit venir de loin sous prétexte qu'ils étaient qualifiés? Est-il vrai que la perte des débouchés que s'était assurés Sogefor soit attribuable autant à la mauvaise qualité de ses produits qu'aux facteurs évoqués dans la lettre à M. Cournoyer? Est-il vrai qu'on aurait laissé aller à très bas prix des pièces de machinerie dont les acquéreurs se seraient ensuite défaits à leur tour en empêchant des profits substantiels? Est-il vrai qu'on aurait, par négligence ou par incompétence, laissé les installations du Lac-des-Iles dans un état d'abandon et de malpropreté inconcevables?

### Un expert indépendant

Nous ne faisons que reprendre sous forme interrogative des choses que le Front commun présente comme des faits certains. Etant donné les fonds publics et semi-publics engagés dans la SGF, étant donné aussi la responsabilité certaine du gouvernement dans la bonne marche de cette entreprise et de ses filiales, il serait malsain de

vouloir noyer dans un silence complaisant des questions que des milliers de Québécois se posent désormais à la suite des travailleurs de Sogefor.

Si les accusations de ces travailleurs sont fondées, elles méritent sérieusement en cause le jugement et la valeur administrative des hommes qui prirent les décisions devant conduire à la déconfiture de Sogefor. Si, par hasard, ces hommes étaient encore en place, comment le gouvernement et le public pourraient-ils faire confiance plus longtemps à leur gestion?

Une enquête publique serait probablement contre-indiquée dans ce cas-ci, vu que l'essentiel du dossier rendu public par le Front commun porte sur des actes d'incompétence présumée plutôt que sur des actes de malversation. Mais il faudrait au moins que le gouvernement, confié à un expert indépendant le soin de lui soumettre un rapport complet sur toutes les circonstances qui ont entouré l'expérience malheureuse de Sogefor et que les conclusions de ce rapport soient rendues publiques.

### L'avenir de l'entreprise publique

Il ne suffira pas, en effet, que les installations du Lac-des-Iles soient vendues à un prix que l'on peut déjà présumer inférieur à leur coût réel. Comme il s'agit, en l'occurrence, d'une entreprise créée et maintenue grâce aux épargnes et aux impôts de toute la communauté québécoise, il importe que des mesures sérieuses soient prises afin d'éviter que les cas Sogefor se multiplient. Ce n'est pas seulement la SGF qui est en cause. C'est l'avenir même de l'idée d'entreprise publique ou semi-publique au Québec. Nous avions collectivement fondé de grands espoirs sur ce type d'entreprise. Nous y voyions un moyen de nous aider à prendre notre place dans l'activité industrielle. Mieux vaudrait, au besoin, que quelques hommes soient sacrifiés en raison d'erreurs qu'ils ont pu commettre plutôt que d'abandonner une idée aussi importante pour notre avenir, sous le prétexte fallacieux que la preuve de sa non-viabilité aurait été faite par des échecs dont on aurait refusé de scruter les causes véritables.

Le Front commun des travailleurs a demandé au gouvernement une enquête sur l'échec de Sogefor. Cette demande nous paraît juste, raisonnable et justifiée par les affirmations déjà versées à u dossier.

## propos d'actualité

Certains Canadiens se sont dit inquiets des conséquences qu'entraînerait l'interception de missiles au-dessus du territoire canadien par des missiles antimissiles basés aux États-Unis. On doit comprendre, cependant, que le système de défense ABM aux États-Unis ne fonctionnerait que durant une attaque nucléaire contre l'Amérique du Nord. Dans de telles circonstances, l'absence ou la présence d'interceptions au-dessus du territoire canadien ne causerait que peu de différence à la population concernée, tant en termes de retombées radioactives que de toute autre manière. En réalité, si des interceptions se produisaient au-dessus du Canada, les effets qu'en ressentirait la population de ce pays seraient, - il existe une certitude presque absolue à ce sujet - moindres que si les fusées atteignaient leurs objectifs situés aux États-Unis. Le système est organisé de manière à minimiser pour les missiles Spartan et Sprint la possibilité de causer quelque dommage appréciable aux régions situées sous leurs points d'éclatement. De plus, si l'on se fonde sur les plans actuels de déploie-

ment, les seules interceptions qui pourraient se produire au-dessus du Canada seraient celles qui seraient effectuées à l'aide des fusées Spartan, c'est-à-dire des interceptions qui se dérouleraient au-dessus de l'atmosphère.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

Ces derniers temps, la situation n'a pas été de tout repos pour les membres des Forces armées, bien que cet état de choses ne soit par particulier au Canada exclusivement. On manifeste un scepticisme croissant à l'égard des rôles traditionnels des Forces armées, à mesure que nous nous éloignons de l'époque où celles-ci ont été engagées dans des opérations de combat. En outre, en ce moment où les besoins nationaux, sociaux et économiques sont considérables, de fortes pressions s'exercent en vue de comprimer les dépenses au titre de la défense.

Livre blanc sur la politique de défense, août 1971.

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 434 est, rue Notre-Dame, Montréal 127. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dans les ateliers situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: \$35 par année; six mois: \$19. A l'étranger: \$40 par année; six mois: \$22; trois mois: \$12. Édition du samedi: \$10 par semaine. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: 75 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe - enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TELEPHONE: 844-3361 (lignes groupées)

des idées

des événements

des hommes

Un défi de plus en plus difficile à relever

# Montréal, plaque tournante des transports au Canada

par FRANÇOISE CÔTÉ

Montréal, plaque tournante des transports au Canada: cela est encore une réalité aujourd'hui mais semble devoir être un défi de plus en plus difficile à relever à l'avenir. Ce qui est certain, c'est que Montréal ne jouira plus d'une suprématie incontestée comme port d'entrée du Canada et qu'elle aura à faire face à une concurrence de plus en plus aigre de la part des autres ports canadiens et des ports américains.

L'affirmation de Louis Armand dans Le Pari Européen, à savoir que "Les pays les plus concurrentiels seront ceux qui auront la meilleure capacité d'organisation", semble bien s'appliquer à Montréal. Comme le confiait un des chercheurs du nouveau Centre de développement des transports du gouvernement fédéral, il n'est pas évident que la vocation de Montréal soit d'être le premier port d'entrée du Canada.

"Même si Montréal, physiquement parlant, ne garde pas son rôle prépondérant, elle peut par ailleurs demeurer une sorte de centrale mondiale

de coordination des transports dont l'influence pourra s'étendre à travers le monde entier". Il cite par exemple la Compagnie d'art qui réunit des intérêts belges, britanniques et canadiens et dont les navires touchent les ports de Halifax, New York et Anvers mais qui, à Montréal, le centre nerveux de son système de communication par ordinateurs pour un circuit New York, Montréal et Anvers.

C'est le ministre canadien des transports, M. Don Jamieson, qui affirmait dans la métropole en mai dernier qu'il est impossible de nier à Montréal le titre de capitale des transports quand on y trouve les sièges des deux grandes compagnies de chemin de fer le Canadien-National et le Canadien-Pacifique, celui d'Air Canada, celui de l'Organisation de l'Aviation civile internationale, celui de l'Association du transport aérien international, en même temps que le Centre de développement des transports du Canada, l'Institut de recherches sur les transports

de l'Université de Montréal et l'Institut de droit aérien de l'Université McGill.

M. Jamieson avait aussi insisté sur le fait que Montréal est "le vrai point de départ" de la Voie maritime du Saint-Laurent et un centre important de transport par autobus et camions. Enfin on y trouve aussi le siège de plusieurs associations nationales comme la Canadian-Exporters Association et le Shippers Council.

Autant de facteurs qui peuvent contribuer à faire de Montréal le grand centre de décision et de coordination des transports, sans cependant garantir le maintien du premier rang au port de Montréal pour le tonnage enregistré, ni de l'aéroport international de Montréal pour le nombre de voyageurs.

L'assistant vice-président pour le développement des marchés au Canadien-National, M.J.F. Roberts, a déclaré lors de la Semaine nationale des transports, il y a quelques mois, qu'aucun port canadien ne pourrait à l'ave-

nir se réclamer du genre de suprématie que Montréal a connue au cours du dernier demi-siècle. Et il ajoutait: "Je crois que tous les grands ports canadiens, y compris celui de Montréal, verront leur volume d'affaires augmenter et se diversifier. Mais il n'y aura pas de centre des transports dans le sens du plus fort volume de cargaison et le plus grand nombre de passagers arrivant au Canada en provenance d'outre-mer pour être ensuite acheminé vers les différentes régions du pays, pas plus qu'il n'y aura de point de rassemblement unique des exportations canadiennes de tous les coins du pays à destination des autres parties du monde."

Ce qui se passe actuellement, c'est une modification du type de distribution du fret, qui jusqu'à tout récemment avait eu Montréal pour principal port d'entrée au Canada. La Voie maritime met Toronto à la portée de certains océaniques, tandis que l'apparition

des conteneurs est en train de bouleverser les données traditionnelles. A ce jour, le port de Montréal est encore celui qui manipule le plus de conteneurs mais Halifax est devenu son grand concurrent tandis que les ports de Québec et de Saint-Jean progressent à pas de géants. Les super-navires que sont les porte-conteneurs ne pourront pas remonter le Saint-Laurent jusqu'à Montréal à moins qu'on approfondisse le fleuve entre la métropole et Québec, soit sur une longueur de 156 milles, ce qui représenterait un déboursé de plus d'un milliard de dollars.

Par contre, dans le domaine du fret aérien, l'aménagement de l'aéroport de Sainte-Scholastique laisse entrevoir des perspectives extrêmement prometteuses. En effet, comme le nouvel aéroport international de Montréal sera aménagé de façon à dégager complètement les corridors de bruit, on peut envisager une opération de 24 heures par jour, c'est-à-dire sans aucun couvre-feu, comme on en

présentement à tous les aéroports importants du continent nord-américain. Cela signifie que le fret aérien pourra être acheminé vers le nouvel aéroport de Montréal, par camion, de plusieurs points du Canada et des Etats-Unis, et ainsi quitter le continent une journée ou une journée et demi plus vite que de n'importe quel autre aéroport nord-américain. Ainsi Montréal se trouverait à regagner du côté du fret aérien ce qu'elle aurait perdu du côté du fret maritime. On comprend que l'aménagement d'un centre air-cargo de fret aérien d'une telle envergure suscite l'enthousiasme dans plusieurs milieux, surtout au moment où les prévisions relatives au fret aérien font mention de pourcentage d'augmentation de l'ordre de 20 pour cent dans le monde.

Lors du récent symposium de la Chambre de Commerce sur l'avenir de Montréal, tenu il y a quelques semaines, plusieurs conférenciers dont le ministre québécois des fi-

nances, M. Raymond Garneau, ont insisté sur la vocation internationale de Montréal. On a même affirmé que la métropole canadienne pourrait devenir une "Genève nord-américaine."

Montréal est déjà la "capitale mondiale" de l'aviation grâce à la présence de l'OACI et de l'IATA, qui groupent des représentants de plus de cent pays ainsi que de nombreux experts. C'est d'ailleurs parce que le Canada s'était hissé au rang des trois Grands de l'aviation — les deux autres étant les Etats-Unis et la Grande Bretagne — grâce à ses réalisations aéronautiques au cours de la seconde guerre mondiale que Montréal fut alors choisie à l'unanimité.

De l'aéroport de Dorval, qui fut inauguré il y a exactement 30 ans ce mois-ci, plus de 25-000 avions ont décollé pour tous les coins du globe en moins de cinq ans au cours de la guerre. A la fin du conflit, on peut dire que Montréal était le carrefour aérien le plus

connu au monde. Actuellement 26 compagnies de transport aérien opèrent de l'aéroport international de Dorval, où on enregistre une moyenne quotidienne de 130 départs. Il est vrai que Toronto menace de rattraper Montréal à situation enviable de terminus international pour le trafic-passager. Certains croient que même un tel déplacement ne ferait pas perdre à Montréal ce rôle très particulier qu'elle pourrait assumer dans l'orientation des transports à la condition toutefois de s'imposer par sa capacité d'organisation fonctionnelle afin de tirer le maximum d'avantages de son rôle international.

Enfin, avec l'établissement d'un service expérimental de transport aérien avec des appareils à décollage et atterrissage court (STOL), Montréal peut aussi s'imposer comme un centre de recherches sur les problèmes de transport de demain et ses universités pourraient peut-être mettre au point d'intéressantes innovations.

## LES ALLOCATIONS FAMILIALES

# M. Bourassa prépare-t-il un oui à la charte de Victoria?

par JACQUES-YVAN MORIN

Les applaudissements qui ont marqué l'entrée du premier ministre du Québec à l'Assemblée nationale, le 22 juin dernier, au moment où il allait exposer les motifs du refus opposé par son gouvernement à la "charte de Victoria, ont révélé les véritables sentiments des Québécois à l'égard de la révision constitutionnelle que le gouvernement d'Ottawa avait tenté de leur imposer. Les trois partis de l'Opposition se joignirent au parti gouvernemental pour exprimer leur satisfaction (et leur soulagement) devant le geste qui venait d'être posé. Ce fut sans doute l'un des rares moments d'unanimité dans l'histoire du Québec, depuis des années. Aucun citoyen digne de ce titre, qu'il fût indépendantiste, fédéraliste ou statut-particulariste, n'y resta insensible et la presse fut unanime à approuver la décision.

M. Morin est professeur de droit public à l'université de Montréal. Il est également président de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste. Il commentait hier devant la Jeune Chambre de commerce de Montréal-Nord la situation dans laquelle se trouvent les négociations constitutionnelles au moment où Québec et Ottawa échangent des lettres au sujet des allocations familiales. Voici le texte de cette allocation.

n'ont pas manqué d'exprimer leur inquiétude pendant les mois qui ont précédé la Conférence constitutionnelle de juin. Il n'était que de lire les journaux et d'écouter les conversations ou les lignes ouvertes à la radio, pour s'en rendre compte. Dès que M. Bourassa eût accepté de suivre Ottawa sur son terrain et de donner la priorité au mode de modification constitutionnelle, l'automne dernier, cette appréhension se manifesta soudainement. Par la suite, quand furent connus les résultats de la Conférence fédérale-provinciale de février 1971, les réserves les plus expresses firent leur apparition dans la presse à l'égard de tous les aspects de la "révision" constitutionnelle conçue par le pouvoir fédéral.

Pour aggraver les choses, les deux gouvernements avaient choisi la stratégie du secret et du silence, comme si les Québécois devaient être laissés à l'extérieur du huis clos où leur destin allait être joué. C'était là le résultat d'une démarche délibérée; M. Trudeau lui-même ne nous expliquait-il pas que le peuple du Québec ne s'intéressait point aux questions constitutionnelles, n'ayant pour toute préoccupation que le pain et le beurre?

Pourtant, M. Bourassa était bel et bien au courant des textes en voie d'élaboration à Ottawa, d'une part, et de l'inquiétude croissante de larges secteurs de l'opinion québécoise, d'autre part. L'histoire dira un jour qu'il a mené les Québécois, les yeux bandés, jusqu'au bord de l'abîme. Il dut alors constater que ses concitoyens, instruits par l'expérience, ne feraient pas le saut; un trop grand nombre en mesurait désormais les dangers, même parmi les partisans du gouvernement libéral.

En dépit des objurgations qui fusaièrent de toutes parts après l'ultimatum de Victoria, on tenta de nous persuader, au moment où M. Bourassa exprimait le refus officiel du Québec, que l'abîme constitutionnel de la "charte" n'était pas si profond, qu'il comportait même des avantages et que les Québécois devraient quand même se résigner à sauter, à la grâce de Trudeau, si Ottawa voulait bien céder aux revendications du Québec sur le point particulier de la sécurité sociale. Personne ne prétendait que la sécurité du revenu soit une question sans importance; c'est tout le contraire. Cependant, la Charte de Victoria comporte des pièges qui demeurent dangereux pour le Québec, même si Ottawa cédait ou faisait quelque concession en matière sociale.

Les fédéraux n'ont pas été lents à comprendre le parti qu'ils pouvaient tirer de cette attitude nouvelle. Si nous arrivions à nous entendre, répond en substance M. Trudeau dans sa récente lettre à son homologue québécois, cela démontrerait qu'Ottawa est disposé à respecter les "priorités provinciales" et contribuerait à dissiper "l'incertitude" de M. Bourassa au sujet de la charte de Victoria. Il n'est point besoin d'être grand clerc pour déchiffrer cette missive. En termes clairs, elle signifie: Si Ottawa consentait à certains accords législatifs et administratifs dans le domaine social, peut-être le gouvernement Bourassa serait-il en mesure d'accepter la charte de Victoria?

Un savant malentendu Une telle perspective soulève — une fois de plus — de graves questions d'ordre politique et constitutionnel. La première porte sur le sens qu'il faut attribuer à la "priorité législative" revendiquée en juin par Québec et dont le refus par la Conférence entraîna le rejet de la charte de Victoria par le gouvernement québécois. Si tant que le "non" du Québec était motivé seulement par son échec en matière de sécurité sociale, comme l'a affirmé M. Bourassa, on peut craindre que les concessions in extremis d'Ottawa, dont l'effet serait de "respecter les priorités provinciales", ne ressuscitent le spectre de la formule Trudeau-Turner.

Malheureusement, les raisons invoquées par M. Bourassa pour justifier le refus du Québec, l'ont amputé de sa véritable portée et risquent, une fois de plus, d'entraîner les Québécois sur la pente glissante que M. Trudeau savonne à leur intention depuis quelque trois ans. En déclarant que le "non" du gouvernement était motivé seulement par "l'incertitude" résultant des textes élaborés à Victoria en matière de sécurité du revenu, et en laissant entendre que "des progrès importants" ont été réalisés en ce qui concerne le mécanisme de modification de la constitution et les droits linguistiques, M. Bourassa a feint d'ignorer que le "non" des Québécois portait en réalité sur l'ensemble des propositions contenues dans la pseudo-chartre.

Le système proposé était en chassé dans la Constitution. Or, selon le nouvel arrangement proposé par M. Bourassa, Ottawa pourrait constamment remettre tout le système en question, pour une raison ou pour une autre. En matière d'allocations familiales, la chose serait d'autant plus probable qu'Ottawa se verrait confirmer dans son rôle d'administrateur de cette politique. Ainsi, les "priorités provinciales" de M. Bourassa dissimulent en réalité l'abandon virtuel de la priorité législative. S'il allait ensuite, sous prétexte de cette "concession" d'Ottawa, remettre sur les rails la pseudo-chartre de Victoria et le mode d'amendement qu'elle recèle, toutes les positions du Québec seraient emportées.

En second lieu, par-delà les douteux compromis pouvant résulter des avantages tactiques que cherchent à obtenir Ottawa et Québec, il existe une question, beaucoup plus fondamentale, de stratégie. Même si M. Trudeau en arrivait à donner son accord à la priorité législative véritable exigée par M. Castonguay, le gouvernement québécois pourrait-il accepter la charte de Victoria et la formule Trudeau-Turner?

On prétend, officiellement du moins, que le mode d'amendement proposé par Ottawa a pour but de favoriser la révision constitutionnelle. Mais quelle révision? Celle qui demande le Québec depuis dix ans et qui, en gros, a pour but d'élargir ses compétences dans de nombreux domaines, ou celle voulue par le Canada anglais, qui tend, d'une manière générale, à une centralisation plus poussée? On ne s'étonnera pas de constater, quand on sait que le Québec ne dispose que d'une voix contre les dix d'Ottawa et des provinces anglophones, que la formule Trudeau-Turner a pour effet essentiel de contenir la poussée autonomiste ou les tendances indépendantistes du Québec (les deux étant souvent

confondues, d'ailleurs, à Ottawa). Cela n'est pas dit en toutes lettres dans la "formule", évidemment. Toutefois, pour qui sait lire, le sucre des tournures juridiques n'arrive point à dissimuler la pilule que le Dr Trudeau veut faire ingurgiter au Québec. Supposons, par exemple, que l'Assemblée Nationale veuille légiférer en matière de choix des immigrants, de main-d'œuvre, de communications, ou de réglementation du commerce, ou dans les domaines pénal et pénitentiaire, ou encore que le gouvernement québécois veuille participer activement aux activités internationales dont l'objet relève de sa compétence, qu'arriverait-il si nous étions liés par la formule Trudeau-Turner (telle que reprise dans la charte de Victoria)? Québec devrait d'abord obtenir le consentement de l'Ontario, de deux provinces de l'Atlantique et de deux provinces de l'Ouest comprenant, à toutes fins pratiques, la Colom-

Suite à la page 2

# HMH

Éditions Hurtubise - HMH  
380 ouest, rue Croix,  
Montréal 126.  
849-6381

## Champ libre

CAHIERS QUÉBÉCOIS DE CINÉMA

sous la direction de  
ALAIN BERSON — RÉAL LA ROCHELLE — GILBERT MAGGI  
DOMINIQUE NOGUEZ — YVAN PATRY

**Sommaire du Cahier no 1**

Éditorial  
Dominique Noguez — La dimension politique du cinéma  
Yvan Patry — Le cinéma dans le rapport des forces de notre société  
Réal La Rochelle et Gilbert Maggi — Situation politique du cinéma québécois  
Alain Berson — L'Internationale interprétée en Requiem  
Documents — Critiques et analyses de films — Lectures — Chroniques

"Beaucoup mieux structuré et défini qu'apparaît le premier numéro de CHAMP LIBRE" - (Luc Perreault, La Presse)  
"CHAMP LIBRE se veut donc un outil de travail et d'information critiques, un lieu de réflexion théorique et un instrument de combat"

Photos et illustrations — 53 74

## QU'EST-CE QU'UNE ÉTUDE CAPILLAIRE ET QUE DEVEZ-VOUS EN CONNAÎTRE?

Le Centre capillaire PIERRE se spécialise depuis plus de quinze ans dans les problèmes du cuir chevelu dont certains restent encore inexplicables. Nous savons mieux que quiconque que les produits magiques ou les formules mises au point après des soi-disant années de recherche, ne font pas pousser les cheveux perdus, pas plus qu'une dent extraite ne peut repousser.

Faire repousser des cheveux sur un crâne déjà dégarni, lorsque la capillité est atrophiée, ne laissant qu'un duvet, n'est pas réalisable et y croire serait faire preuve d'une incroyable crédulité.

Le Centre capillaire PIERRE, aidé par des chimistes québécois, développe d'année en année des formules plus efficaces, déposées ensuite uniquement au nom du Centre et à son usage exclusif.

Toute représentation faite en province par des délégués, utilisant le nom du Centre capillaire PIERRE, s'avère frauduleuse. Nous savons que des gens non avertis et parfois trop confiants se sont fait exploiter par ce genre de personnes n'ayant pas de conscience et ne faisant pas la distinction entre leur nom et celui d'un bureau établi depuis plus d'une décennie et demie et ne "pronant pas la repousse de des cheveux".

Il est important que le sujet passant un examen capillaire soit averti sur plusieurs points que nous croyons importants:

- 1) Depuis combien de temps le spécialiste exerce-t-il sa fonction et où a-t-il acquis son expérience?
- 2) Comment se présente-t-il? Nom et prénom devraient être déclinés.
- 3) Si le spécialiste se réfère à des formules, demandez le nom du laboratoire qui les manufacture. En cas de doute, renseignez-vous par

divers organismes sur l'existence du laboratoire et si ce dernier fabrique réellement ces produits pour le bureau capillaire auquel vous vous êtes adressé.

- 4) Évitez tout genre de traitements capillaires proposés par des représentants se déplaçant dans les hôtels ou motels.
- 5) Un spécialiste sérieux ne court pas plusieurs métiers à la fois, soit dans les salons de coiffure ou des magasins de postiches et perouques.
- 6) Avant de déboursier quoi que ce soit, ne signez rien, sous aucun prétexte, qui vous engage financièrement.
- 7) Aucun service professionnel ne peut vous garantir la repousse de cheveux, sauf dans certains cas de pelade.
- 8) Si le spécialiste consulté se réclame d'un tel ou tel bureau connu, assurez-vous de la validité de ses dires, preuves à l'appui. En cas de doute, veuillez téléphoner ou écrire au bureau auquel le spécialiste se déclare attaché.
- 9) Il est reconnu inexact que des traitements de choc puissent assurer une stabilité de votre chevelure en 30, 60 ou 90 jours.
- 10) Il vous incombe, à vous client, de rester réaliste dans ce qui peut être fait ou non.
- 11) Une étude capillaire dure de 45 à 60 minutes.
- 12) Après avoir été mis au courant de votre cas, ne perdez pas de vue les récidives possibles, et qu'après avoir suivi des traitements une hygiène adéquate s'avère toujours indispensable mais non onéreuse.

Avant de penser à un substitut de votre chevelure, ne serait-il pas plus sage de chercher à sauver les cheveux qui vous restent.

C'est à vous d'en décider. L'artifice ne vaut jamais le naturel; à la longue il peut être la cause de sensations désagréables autant physiques que psychologiques.

Il serait avantageux pour vous que vous rendez compte journalièrement d'une diminution de vos cheveux, de passer un examen au Centre capillaire PIERRE. Nous vous dirons après étude ce qui peut être fait ou pas.

Où que vous demeuriez, nous croyons qu'une visite d'une heure sur rendez-vous à nos bureaux vous sera profitable en ce qui concerne ce problème qui vous ronge intérieurement et vous vexé dans votre apparence.

Merci de votre bienveillante attention.

P.S. Nous avisons notre clientèle de la Province que l'étude capillaire initiale se fait exclusivement à notre unique bureau de Montréal. Le Centre Capillaire Pierre n'a pas de délégué parcourant la Province en son nom. Toute représentation utilisant le nom du Centre Capillaire Pierre s'avère frauduleuse.

DR P. PIERRE  
TRICHOLOGUE

LD33A

## Centre Capillaire Pierre

ÉDIFICE PLACE CANADIENNE  
450 est, SHERBROOKE, angle Berri - Suite 390 - Tél.: 288-3523 - 288-7378 - 288-1424  
Sortie de Métro Sherbrooke-Berri - Mardi au vendredi - 10h. a.m. à 6h. p.m. - Le samedi, 10h. a.m. à 4h. p.m.

# Un festival mondial des pays francophones à Montréal en 74

par Jean-Pierre Bonhomme

OTTAWA — Les ministres et les ambassadeurs des 22 pays membres de l'Agence culturelle et technique des pays de langue française, qui se réuniront au Canada à compter du 11 octobre, vont étudier la possibilité d'organiser un festival artistique et sportif de la francophonie d'une envergure semblable à celle des jeux du Commonwealth des pays britanniques.

Le festival, qui a déjà reçu l'approbation du Conseil de l'Agence, aurait lieu vraisemblablement à Montréal en 1974 et il pourrait attirer quelque 15.000 artistes et athlètes du monde français.

C'est ce que le secrétariat de l'organisme international, dont le siège est à Paris, a révélé hier dans la capitale canadienne où des bureaux ont été ouverts cette semaine.

Les délégués à la deuxième conférence générale de l'Agence — la réunion de fondation avait eu lieu à Niamey en 1970 — étudieront en outre un second projet ambitieux. Il s'agit d'une société africaine multinationale d'édition. La création de cette société répondrait en effet aux désirs

des Africains qui se plaignent d'être dépendants de l'Europe et de l'Amérique pour les fournitures de livres de tous genres.

Les délégués feront de surcroît le bilan des activités. Jusqu'à maintenant, les programmes déjà établis sont d'un caractère limité vu le peu de moyens dont l'Agence dispose. L'organisme a un budget annuel de 2 millions seulement. La France, le Canada et la Belgique versent respectivement, dans l'ordre, 45, 33 et 12 pour cent de la somme. Le Québec, quant à lui, verse 50 pour cent des frais de fonctionnement, ce qui représente une somme d'environ \$50.000.

Dans la majorité des cas, les pays seront représentés par des ministres de l'éducation. Certains pays enverront toutefois leurs ministres des affaires étrangères.

La France, par exemple, délègue son secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, M. Pierre Billecoq, La Belgique et le Sénégal, eux, envoient chacun deux ministres.

On ne connaît pas encore les dirigeants des délégations du Canada et du Québec. On prévoit que la délégation

canadienne sera dirigée par le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, et celle du Québec, par le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier.

On reconnaît, au secrétariat, qu'un échec des conversations en cours pourrait compromettre la bonne marche des travaux de l'Agence surtout si, en mettant les choses au pire, le Québec retirait sa délégation. On ne croit toutefois pas qu'il faille sérieusement envisager cette possibilité à l'heure actuelle.

Les séances de l'Agence auront lieu consécutivement à Ottawa le 11 et le 12 octobre, à Montréal le 13 et à Québec le 14 et le 15.

A l'origine, les séances de l'Agence devaient avoir lieu uniquement à Montréal. Le gouvernement fédéral ayant insisté pour que les séances aient plutôt lieu à Ottawa, le gouvernement du Québec a réclamé à son tour que la conférence ait lieu à Québec, de telle sorte qu'il a fallu se résigner à la solution présente.

La conférence s'ouvrira en assemblée générale dans la salle du Sénat. Le ministre de l'éducation du Niger, président sortant de l'Agence, ouvrira la séance et le premier ministre Trudeau prononcera l'allocution de bienvenue.

Par la suite, les délégués se réuniront en comités qui siègeront à huis clos. Une procédure semblable est prévue à Québec.

La principale réalisation de l'Agence de coopération est l'école d'administration publique de Bordeaux destinée à parfaire la formation des étudiants africains. Cette école ouvrira ses portes en janvier 1972.

L'Agence a aussi organisé un échange de 90 stagiaires africains, canadiens et français et elle offre des bourses d'étude.

Les conférences générales de l'Agence doivent avoir lieu tous les deux ans, mais on a fait exception cette année, la réunion de l'an passé étant celle de fondation.

## suites de la première page

### LE SYNODE

conscience aiguë des défauts des structures actuelles.

Sur le prêtre, deux questions retiendront surtout l'attention: d'une part, doit-on encore exiger le célibat de tous les candidats à ce service ecclésiastique, d'autre part, dans quelle mesure le prêtre peut-il et doit-il se préoccuper des problèmes profanes et s'engager dans l'action temporelle et même politique?

Paradoxalement, la question du célibat sera sans doute plus facile à résoudre que la seconde, ne serait-ce que parce qu'elle a fait l'objet de plus de réflexions. La deuxième, au contraire, remet en question les fonctions traditionnelles du prêtre comme représentant de Dieu, dispensateur des sacrements et animateur d'une communauté chrétienne. Ce qui est ici en cause, c'est la fonction sacerdotale qu'il a exercé ainsi que la haute muraille que l'Eglise et l'Etat ont dressée entre eux pour se protéger d'un "pouvoir concurrent".

Cette remise en question de l'agir sacerdotal par les prêtres eux-mêmes n'est pas étrangère aux interrogations sur la justice beaucoup de prêtres se sentent inutiles et confinés à un rôle d'orateur. Ils sont conscients des injustices et des problèmes actuels et veulent s'engager concrètement. "Les paroles n'ont de force que quand elles traduisent un engagement concret", entend-on dire souvent.

L'Eglise est donc contrainte de sortir de son isolement au nom de la charité qu'elle a prêchée. Ici le problème est complexe: les évêques connaissent fort mal les mécanismes hautement sophistiqués sous lesquels se cache l'injustice (tarifs fiscaux, corporations multinationales, etc.).

Ils seront retenus par des motifs politiques: désir de ne pas déplaire à tel ou tel gouvernement. Ils seront enfin divisés entre eux parce que les Eglises riches sont établies dans les pays exploités et riches.

Malgré tout, il est probable que la réunion qui commence aujourd'hui sera historique à bien des égards. Les décisions que l'on prendra, quelles qu'elles soient, influenceront la vie de tous les chrétiens pendant plusieurs années.

### LA CLAUSE

de la convention qui permet au directeur de reporter les congés durant la période d'urgence.

Il semble que les parties s'entendent pour limiter la période d'urgence à quelques jours seulement de sorte que les heures supplémentaires faites plus tard seront payées selon le tarif normal du temps et demi.

"Il faudra aussi renégocier la cédule de travail, a dit M. Cournoyer, et cela sera ardu tant pour moi que pour les membres de l'exécutif de l'APPQ puisque nous proposons, encore là, des avenues nouvelles."

M. Cournoyer a dit qu'il connaissait les 7 points en litige, soit le temps supplémentaire, l'âge de la retraite, le fonds de pension, le remboursement des déplacements en automobile, le stationnement payant sur les terrains du ministère public, etc.

"Le remboursement des déplacements est réglé, c'est .14 cents du mille, a dit le ministre et la question du stationnement ne me concerne pas et je ne peux faire plus pour les policiers, à ce chapitre, que pour mes propres fonctionnaires."

M. Cournoyer a ajouté d'autre part que les membres de l'exécutif allaient le renseigner quant aux difficultés dont se plaignent les policiers et qu'il allait ensuite remettre le dossier au ministre de

la justice qui est directement concerné dans les problèmes à la SQ.

La nouvelle définition de la "période d'urgence" sera donc la base, semble-t-il, de l'entente qui serait sur le point d'être conclue avec les policiers provinciaux et elle sera la précision essentielle à l'avenir pour toute situation d'urgence qui pourrait survenir. Mais les policiers bénéficieraient sans doute, à plus long terme, des entretiens entre leurs représentants et le ministre Cournoyer qui est un spécialiste des questions de relations travail.

M. Cournoyer a dit d'autre part, qu'à sa connaissance, M. Jérôme Choquette, ministre de la justice, ne participerait pas aux rencontres entre lui et l'exécutif de l'APPQ. Mais M. Choquette a annoncé, de son côté, à Québec, qu'il prendrait part aux négociations. Demain la rencontre aura lieu aux bureaux du ministère du travail à Montréal, rue Crémazie.

M. Cournoyer a révélé que, dès dimanche, alors que les policiers provinciaux entraient en "journée d'étude" il avait averti le premier ministre qu'il était prêt à aller rencontrer les policiers à Drummondville. Il a convenu que le fait d'être médiateur dans un conflit qui oppose le gouvernement à ses employés était inusité pour un ministre mais il a tenu à préciser qu'il était plutôt médiateur entre le ministère de la justice et les policiers de la SQ.

A Québec, hier, M. Jérôme Choquette a dit qu'il ne comprenait pas la réaction des policiers provinciaux et s'est étonné de la "virulence avec laquelle a surgi le conflit". Le ministre de la justice a attribué le problème au manque de communications entre les agents syndiqués et les cadres supérieurs. On sait que les policiers, eux, attribuent leurs difficultés à ce qu'ils appellent l'incompétence des cadres supérieurs.

### LES FANIONS

le comportement de M. Trudeau, mais je ne m'explique pas cette sortie, d'autant plus que je suis d'accord avec lui sur la futilité et l'inutilité des fanions et des bricolages. Il n'en a jamais été question entre M. Sharp et moi-même et il n'en sera pas question, même pas dans le texte qui réglera l'entente à laquelle nous devrions aboutir très prochainement. Cette question n'est même pas un objet de litige."

L'arrangement que MM. Sharp et Cloutier s'efforcent de mettre au point tiendra compte, a dit le ministre québécois, de la souveraineté du Canada et de la vocation spéciale du Québec.

M. Cloutier a dit qu'il croit comprendre très bien le point de vue d'Ottawa, mais qu'il insiste de son côté sur deux objectifs primordiaux: le Québec doit participer aux activités et aux programmes de l'Agence et sa participation aux institutions de l'organisme doit être reconnue.

Enfin, il a bon espoir d'achever cette mission et de soumettre au conseil des ministres les conclusions de ses démarches avant son départ pour Paris où il est attendu, en visite officielle, à la fin de la semaine.

### L'ANIMATEUR

Suite de la page 3

Boucherville, le portrait qu'il se fait de l'animateur social est simple:

"C'est un nouveau messie dont la doctrine est fondée sur la destruction de tout ce qui existe et qui favorise la révolution."

Selon le maire de ville Lafleche, en banlieue de Montréal, les animateurs sociaux prétendent devoir veiller à ce que les administrateurs publics soient plus honnêtes et plus sincères.

"Mais ils devraient commencer eux-mêmes par se montrer plus sincères. Ils n'ont qu'une idée derrière la tête: tout jeter par terre."

Le maire d'une d'autre ville estime pour sa part que les comités de citoyens accusent les mêmes tendances que certaines autorités municipales: "ils oublient de consulter leurs membres."

Quelques autres participants ont fait valoir que les défavorisés ont quand même le droit de vote et qu'ils ont ainsi la chance de se faire représenter par qui ils entendent. "Autour de la table, il n'y a pas que des gens cossus."

"Bien sûr, a répliqué l'animateur social, Claude Lefebvre, mais si on croit que cela veut dire que tout le monde participe, on se met un doigt dans l'oeil."

Dans un autre atelier de travail, le gérant de la ville de Laval, M. Marc Perron, a brossé un sombre tableau de la situation financière des municipalités. A cet égard, il a notamment émis l'opinion que les administrateurs municipaux se sont révélés de "piètres financiers".

Selon M. Perron, la thérapeutique à appliquer pourrait être longue et douloureuse et la seule solution durable implique un changement draconien aux méthodes administratives des municipalités. "Nous avons fait preuve de peu de sagesse et ne pouvons prétendre avoir été d'excellents fiduciaires de l'occupé municipal."

"Si nous voulons autre chose qu'un remède éphémère, a-t-il ajouté, nous devons apprendre à nous discipliner dans nos dépenses, à calculer la rentabilité de nos investissements, à mesurer notre pouvoir d'emprunt et à nous prémunir contre les aléas du marché de l'économie. Nous avons compris un peu tardivement la nécessité d'adopter annuellement des budgets équilibrés et d'exercer un contrôle budgétaire."

En guise de conclusion, le gérant de la Ville de Laval a affirmé: "Le manque de revenus, que nous percevons comme principal problème municipal à l'heure actuelle, apparaît comme un faux problème ou plutôt, comme la conséquence d'un problème beaucoup plus grave et fondamental: l'absence de planification financière à long terme dans nos municipalités."

Environ 1.400 maires et conseillers du Québec participent au congrès annuel de l'Union des municipalités. Aujourd'hui, ils entendent les exposés de MM. Gerald Boisvert, sous-ministre associé de la justice; Roger Gosselin, juge et président de la Commission de police du Québec; Guy Marcl, président de la Fraternité des policiers de Montréal et Jean Bienvenue, ministre d'Etat aux finances.

### ANNONCEURS

Suite de la page 3

émissions de la présente programmation d'automne.

Parmi les personnes "étrangères" qui auraient été favorisées au détriment des annonceurs syndiqués de la maison on retrouve les noms de MM. Jacques Languirand, Michel Desrochers, Jean-Pierre Coallier, Roger Baulu et Emile Genest.

Selon certains témoignages entendus hier, la direction de Radio-Canada aurait refusé aux annonceurs syndiqués Pierre Perreault, Gaby Drouin et Raymond Laplante le droit de postuler des postes d'animateurs pour certaines nouvelles émissions.

Ce droit de postuler pour de nouveaux postes leur serait reconnu par les articles 24 et 25 de leur convention collective.

Lors de son témoignage, un employé de Radio-Canada a affirmé que dans le cas de certaines personnalités comme MM. Baulu et Languirand, il n'était pas question de leur faire passer des auditions avant de leur confier certaines fonctions.

De toute évidence, le différend aurait pour origine l'affichage des auditions pour les nouvelles émissions d'automne. Selon les témoignages, l'affichage qui a eu lieu au mois de septembre avait été précédé plusieurs semaines auparavant de l'engagement de MM. Languirand, Baulu, Coallier, Desrochers aux postes prévus par l'affichage.

Selon Me Robert Burns, procureur du syndicat requérant, l'attitude et les manœuvres des administrateurs de la société d'Etat avaient entre autres pour but de détruire le syndicat en remplaçant "volontairement" certains syndiqués par des pigistes et autres "importés".

Pour leur part, les avocats Bertrand Lacombe et Jean Martineau qui représentent Radio-Canada ont avoué que même si des empêchements intervenaient dans les fonctions confiées aux personnalités mentionnées celles-ci seraient payées plein montant.

L'audition de la cause reprendra aujourd'hui alors qu'un responsable du réseau anglais viendra témoigner à la demande de Me Burns.

### LE BARRAGE

Suite de la page 3

neurs de Cadillac.

De même, le ministère de la voirie créera 60 emplois, qui seront maintenus tant et aussi longtemps qu'une solution permanente ne sera pas trouvée à la réouverture de la mine Preissac Molybdenite.

La ville de Cadillac elle-même créera 15 emplois pour une période de deux mois. Ces travaux consisteront au démantèlement et à la réfection d'un bâtiment qui sera utilisé comme centre culturel de la municipalité.

Les citoyens de Cadillac ont accepté hier ces solutions, qu'ils considéraient comme temporaires. Ils ont décidé de lever le barrage qu'ils avaient érigé il y a huit jours sur la route 59, mais se réservent d'autres moyens d'action si les solutions proposées par le comité interministériel ne se concrétisent pas.

Ils ont officiellement nommé comme date limite de leur patience le 15 ou le 25 novembre. C'est d'ailleurs dans cet esprit qu'ils ont décidé hier de ne pas dissoudre leur comité de citoyens, mais plutôt de lui reconnaître son mandat: surveiller l'action du comité d'urgence et faire des recommandations auprès de ce même comité et auprès de la population sur les moyens à prendre pour faire bouger le gouvernement.

### Une surprise en réserve

## John Connally devant le FMI

de notre envoyé spécial, Claude Lemelin

WASHINGTON — John Connally aurait-il encore quelque surprise en réserve pour la communauté monétaire internationale?

C'est ce que plusieurs se demandaient, hier, dans les couloirs de l'hôtel Sheraton Park, dans l'attente de l'exposé de la secrétaire américaine du Trésor doit faire aujourd'hui devant l'assemblée des gouvernements du Fonds monétaire international.

Regle générale, on s'attend à ce que M. Connally justifie le programme de redressement économique et monétaire décrété unilatéralement le 15 août dernier par le président Nixon et réitère les positions de fonds du gouvernement américain.

Il est également probable que M. Connally définisse avec plus de précision l'objectif de Washington en matière de paiements extérieurs, pour dissiper les inquiétudes suscitées par le chiffre — énorme — de 13 milliards de dollars lancé par lui à Londres, lors de la réunion du groupe des "Dix".

La transformation du déficit américain en un surplus de ce ampleur, si elle s'effectuait trop rapidement, provoquerait en effet de graves perturbations de l'économie internationale.

## Le pacte de l'auto n'est pas lié à la surtaxe américaine

OTTAWA (CP) — Il n'existe aucune relation entre le renouvellement ou le pacte de l'automobile et les négociations en cours pour l'abolition de la surtaxe américaine aux importations.

C'est ce que le premier ministre, M. Trudeau a affirmé hier aux Communions, sans toutefois rassurer les députés qui voulaient entendre de sa bouche que les mesures sur le maintien de l'emploi définies dans le pacte ne seraient pas elles-mêmes l'objet de négociations.

M. Trudeau a été soumis à un barrage de questions à ce sujet par le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, l'ex-leader néo-démocrate, M. T.C. Douglas et le député néo-démocrate de Brant, M. Derek Blackburn.

M. Stanfield a d'abord cité un haut fonctionnaire du trésor américain selon qui l'abolition, dans le pacte de l'automobile, de certaines clauses protégeant les emplois canadiens était essentielle à l'abandon de la surtaxe américaine.

## ottawa

### Câble Diffusion

Les revenus d'exploitation de l'industrie de la câble-diffusion ont surmonté de 44,4% au cours de l'année fiscale qui s'est terminée en août 1970. Statistique Canada a publié ces chiffres hier, précisant que les réseaux de câbles avaient enregistré des revenus de \$54 millions en 1970, en comparaison de \$37,4 millions en 1969. Les frais d'exploitation sont passés de \$31,3 millions en 1969 à \$33,1 millions en 1970, pour un bénéfice net d'exploitation de \$20,9 millions. En 1969, ce bénéfice net d'exploitation s'était chiffré par \$14,8 millions.

### Monorail

Un porte-parole de la Commission de la capitale nationale a laissé entendre hier qu'un projet de monorail entre Ottawa et Hull était à l'étude. Le réseau d'autobus qui relie actuellement les deux villes a une capacité horaire de 6.000 personnes. Le gouvernement songe à un réseau qui pourrait transporter de sept à vingt mille personnes à l'heure. Dans dix ans, on estime que 15.000 fonctionnaires fédéraux seront employés dans des bureaux de différents ministères à Hull.

Depuis dimanche dernier, certains observateurs prédisent que M. Connally annoncera par la même occasion que les Etats-Unis sont désormais disposés à envisager un modeste relèvement du prix de l'or — c'est-à-dire une dévaluation directe du dollar américain — dans le cadre d'un rajustement généralisé des parités monétaires entre pays industriels.

Arthur Burns, le président de la banque de réserve fédérale, a d'ailleurs déclaré explicitement avant-hier que les Etats-Unis ne s'opposeraient pas à ce que le prix de l'or soit inclus dans la négociation qui se prépare. Il s'agit essentiellement d'une question technique, a-t-il dit.

Quant aux fonctionnaires du trésor, ils murmurent, avec le léger mépris qu'ils affichent pour les "aurifères", que c'est essentiellement une question de "cosmétique", pour rendre politiquement acceptable aux Européens la réforme souhaitée par Washington.

De rares optimistes se refusent même à exclure la possibilité que le secrétaire américain au trésor annonce unilatéralement l'abolition de la surtaxe Nixon.

Il est incontestable que pareil geste

### Permis de séjour

Les trois marins pakistanais qui avaient abandonné leur navire à Montréal en août viennent d'obtenir du ministère de l'Immigration un permis de séjour d'un an. Un porte-parole du ministère a expliqué hier que les trois hommes n'avaient pas l'intention de s'établir au Canada, mais qu'ils se proposaient de rentrer au Pakistan occidental dès que la situation y serait meilleure.

### Naissances

Au cours des huit premiers mois de l'année, le nombre de naissances a augmenté de 1,6 pour cent par rapport à la période correspondante de 1970, a fait savoir hier Statistique Canada. Ce nombre a atteint 250.396 alors qu'il n'était que de 245.938 l'an dernier. Toutefois, le nombre de mariages a sensiblement diminué, passant de 115.970 à 115.155 durant cette période. Quant au taux de mortalité, il a été de 7 par 1.000 habitants, soit un peu plus que l'an dernier. En chiffres, ce nombre était de 105.531 ou 0,9 pour cent de plus.

rendrait infiniment plus sereines les négociations serrées qui se poursuivront, au sein du groupe des "Dix", dans les semaines qui suivront l'assemblée du FMI. Il est également incontestable que les principaux partenaires commerciaux des Etats-Unis ont manifesté, depuis le début de la semaine, une compréhension et une bonne volonté peu communes à l'endroit des Etats-Unis.

Tout à l'heure, le Japon, le Canada, la Grande-Bretagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Belgique — même la France, naguère si intransigeante — se sont littéralement bousculés à la tribune du Sheraton Park pour proclamer leur volonté de contribuer à l'élimination du déficit américain.

Personne ne conteste plus l'urgence nécessaire d'un réajustement des parités. Tous admettent désormais qu'il faut restreindre le rôle de l'or et des monnaies de réserve dans le financement des échanges internationaux et fonder éventuellement le système monétaire sur une nouvelle devise internationale: l'or-papier, version améliorée des droits de tirage spéciaux.

Les plus farouches partisans des taux de change fixes sont disposés désormais à élargir les marges de fluctuation des monnaies. Et tous les ministres des finances, s'ils n'ont pas exactement battu leur coulpe devant leurs pairs, se sont tout au moins déclarés prêts à faire un "examen de conscience" protectionniste.

Autant de signes, donc, que la crise appréhendée depuis le 15 août est en bonne voie d'être désarmée. Autant d'indices que la première étape de la réforme du système monétaire esquissée dans son allocation inaugurale par le directeur général de FMI, M. Schweitzer, pourrait fort bien être arrêtée avant le début de 1972.

Tout cela est-il suffisant pour persuader John Connally que le temps est venu de lâcher le gourdin de la surtaxe? Il est permis d'en douter.

Certes, au département d'Etat, on n'exclut pas, la semaine dernière, une éventuelle abrogation de la surtaxe, préalablement au réajustement des parités monétaires. Mais pour le moment, c'est le trésor qui mène et au trésor, l'humeur n'est pas aux concessions.

"Au Texas, badinait hier un Américain, on ne lâche pas la bride du cheval que l'on vend avant d'avoir été payé".

John Connally, rappelons-le, est texan, et on l'a vu depuis un mois, c'est un maître-maquignon.

# Vous deviendrez bilingue chez LPS,

plus rapidement et à moins cher qu'ailleurs. Faites un essai gratuit et comparez.

Enseignement visuel en classe. Amélioration de la compréhension au laboratoire. Horaires à votre gré et de nombreux autres avantages. Réservez dès aujourd'hui votre leçon gratuite (de 9h. à 21h.)

## ANGLAIS - ESPAGNOL - ITALIEN - ALLEMAND - FRANÇAIS

Institution reconnue par le Ministère de l'Éducation. Frais de scolarité déductibles de l'impôt.

LPS - MONTRÉAL 878-2821, Étage F, Place Bonaventure.

LPS - QUÉBEC 529-0331, 4ème étage, 500 E., Grande Allé.

LPS - TORONTO 362-6551, Simpson Tower, 401 Bay St.

informations

internationales

L'expulsion des 105 "espions"

**Londres-Moscou: la tension augmente**

MOSCOU (AFP) — Dans un climat de tension croissante l'ambassade britannique à Moscou a recommandé hier à ses collaborateurs, et aux ressortissants britanniques en général, d'être prudents et d'éviter de donner prise à toute provocation.

Une circulaire distribuée à l'ambassade recommandant à la colonie britannique de garder son calme et de ne prêter le flanc à aucun incident, apprend-on.

Ces recommandations interviennent alors que les services de sécurité soviétiques laissent paraître une certaine nervosité, et au moment où les préparatifs de représailles soviétiques à la suite de l'expulsion des 105 officiels soviétiques paraissent progresser.

Les militaires de garde devant l'ambassade, hôtel à double perron faisant face à la Moskova et au Kremlin situé quai Maurice-Thorez, ont été renforcés. Plusieurs diplomates britanniques ont été photographiés au sortir de l'ambassade ou même en ville. Ce procédé est courant, et a déjà été appliqué dans le passé à des diplomates occidentaux déjà officiellement frappés d'une mesure d'expulsion.

On confirme d'autre part de bonne source que la liste des officiels et autres ressortissants britanniques susceptibles d'être expulsés est prête, et que la publication de la "déclaration de l'agence Tass" qui en fera état n'attend qu'un feu vert du Kremlin.

Aucun renseignement sérieux n'a pu être obtenu sur la composition de cette liste. Un des points importants est de savoir si des journalistes britanniques (une dizaine à Moscou) sont inclus sur cette liste. Aucun journaliste soviétique

n'a, semble-t-il été expulsé de Londres. Mais, dans un violent commentaire anti-britannique publié par "La Pravda" on a noté hier matin une allusion marquée aux journalistes britanniques "employés par les services secrets britanniques".

L'article de sept colonnes, sous le titre "La provocation des pouvoirs britanniques" estime en substance que la dernière initiative de Londres est bien dans le style de la politique britannique en Europe: anti-soviétique et anti-détente.

Un large rappel du passé, reprenant les actes d'hostilité de la Grande-Bretagne contre l'URSS, tend à convaincre le lecteur soviétique que l'Angleterre n'a jamais été une amie pour l'URSS (les temps de guerre ne sont pas évoqués) et qu'elle n'est pas en passe de le devenir.

L'ensemble de l'article est rédigé en termes acides, parfois haineux. Le gouvernement Heath, "le plus réactionnaire depuis le début du siècle", est accusé de mener une politique rétrograde tant sur le front intérieur qu'en politique internationale.

Estimant qu'il "ne faut pas douter

du caractère prémédité de la provocation des autorités britanniques", le journal parait ensuite préparer l'opinion à des représailles soviétiques.

"Dans cette campagne anti-soviétique que développe la presse réactionnaire britannique, on sent, écrit-il, le souci de taire à l'opinion publique le rôle peu enviable des services secrets anglais qui mènent la subversion contre l'URSS et les pays socialistes.

Après avoir rappelé la demande du gouvernement soviétique d'annuler les ordres d'expulsion (mais toujours sans mentionner le nombre exact des officiels soviétiques expulsés), le journal conseille en conclusion "au gouvernement anglais de réfléchir sérieusement sur le chemin dans lequel il s'engage."

Le transfuge du K.G.B. qui a fait défection en Grande-Bretagne en donnant les noms de 105 de ses collègues s'appellerait Oleg Lialine, affirme le Daily Express. Selon le journal, il appartenait à la mission commerciale soviétique à Londres. Il est âgé de 34 ans.

Une première mondiale

**Délégation chinoise en France**

PARIS (AFP) — Une délégation gouvernementale chinoise dirigée par le ministre du commerce extérieur, M. Pai Hsiangkuo, est arrivée hier après-midi à Paris pour une visite d'une douzaine de jours en France.

Composée de neuf membres, cette délégation, qui est la première à effectuer une visite de ce genre dans un pays occidental, répond à la visite que M. André Battenecourt, ministre français du plan et de l'aménagement, avait faite en Chine populaire, en juillet 1970, à la tête d'une mission gouvernementale.

La délégation, qui restera en France jusqu'au 10 octobre, sera reçue à déjeuner à l'Élysée par le président Georges Pompidou.

Des entretiens avec MM. Jacques Chaban-Delmas, premier ministre et avec plusieurs autres ministres doivent avoir lieu.

Les problèmes mondiaux et bilatéraux figureront naturellement à l'ordre du jour de ces conversations. A ce sujet, on souligne à Paris que les relations franco-chinoises sont bonnes. Malgré la différence des idéologies, il y a certains points de convergence car les deux pays ont une grande estime réciproque pour la politique d'indépendance qu'ils maintiennent tous deux. La France considère qu'il y a de grands problèmes, tels que ceux de l'Asie du Sud-est ou du désarmement, qui ne peuvent être réglés sans une participation de la Chine populaire, et c'est pourquoi elle a plaidé pour le rétablissement des droits de Pékin aux Nations unies.

L'un des principaux sujets de conversation sera sans doute le problème du rétablissement de la paix en Asie du sud-est, pour lequel les points de vue français et chinois, convergent. Il n'y a pas, cependant, une identité de vue complète.

Sur le plan bilatéral, les con-

tacts qui ont été fréquents, dès avant l'établissement des relations diplomatiques en janvier 1964, se sont ralentis pendant la révolution culturelle, mais ont repris depuis le 9ème congrès du parti communiste en 1970. On se souvient, d'autre part, que lors de la

mort du général de Gaulle, les drapeaux ont été mis en berne sur les monuments publics chinois.

Enfin, sur le plan économique, la Chine est le deuxième partenaire commercial de la France en Asie, après le Japon. Pour les sept premiers

mois de 1971, les échanges dans les deux sens se sont élevés à 570 millions de francs, contre 500 millions pour la même période en 1970. La progression a été particulièrement spectaculaire pour les ventes d'automobiles, camions et tracteurs.

Cuivre chilien

**Pas d'indemnités pour les mines US nationalisées**

SANTIAGO du CHILI (AFP) — Le Chili ne versera vraisemblablement aucune indemnité aux compagnies nord-américaines exploitant le cuivre chilien qui ont été nationalisées. C'est ce qui ressort de déclarations faites mardi après-midi à Santiago du Chili par le président Salvador Allende.

M. Allende a annoncé que le gouvernement chilien déduirait une somme de 774 millions de dollars du montant des indemnités devant être versées aux sociétés "Anaconda" et "Kennecott Company", en raison des "bénéfices excessifs" réalisés par ces compagnies. Cette réduction serait supérieure au montant de l'indemnité prévue qui, selon les spécialistes, ne doit pas dépasser 100 millions de dollars.

Les sociétés "Anaconda" et "Kennecott Company" exploitent les gisements du Chuquibambilla, le plus grand du monde à ciel ouvert, de El Salvador.

Les déductions décidées par le gouvernement chilien sont ainsi réparties: Chosquica mata, 300 millions de dollars, El Teniente, 410 millions de dollars et El Salvador, 64 millions de dollars.

Appuyé par les B-52 US

**Saigon lance une vaste offensive au Cambodge**

TAY MINH, Sud-Vietnam, (AFP) — Plusieurs milliers de soldats sud-vietnamiens, appuyés par des chars d'assaut et de l'artillerie lourde, ont lancé hier, une nouvelle offensive de vaste envergure, en territoire cambodgien.

Cette nouvelle opération est qualifiée de source militaire à Tay Minh — poste de commandement opérationnel de la troisième région militaire (zone de Saigon et province) — comme le plus grand mouvement de troupes effectué par le commandement de cette région en territoire khmer, depuis l'offensive américano-sud-vietnamienne de mai 1970.

Elle est destinée, précise-t-on de même source, à dégager les quelque cinq mille soldats sud-vietnamiens qui se trouvent encerclés et coupés de leur base arrière aux environs de la plantation de Krek, dans le nord-est cambodgien par des forces "ennemies" estimées à deux divisions.

Les forces anti-gouvernementales ont en effet coupé la route nationale vingt-et-un, à quelque trente km au nord-ouest de la ville de Tay Minh et tentent maintenant de s'emparer d'une base d'appui feu sud-vietnamienne appelée "Hung Dao".

Le général Nguyen Van Minh, commandant la troisième région militaire a déclaré aux journalistes qu'il pensait que cette offensive nord-vietnamienne avait essentiellement pour but d'infliger aux forces gouvernementales sud-vietnamiennes une défaite importante au moment des élections présidentielles.

"S'ils réussissent à nous repousser de la région orientale du Cambodge où s'ils "balaient" une de nos positions défensives frontalières, il est certain qu'ils remporteront une victoire psychologique importante au moment où la nation est convoiée à des élections", a souligné le général Nguyen Van Minh.

De leur côté, les forces américaines tentent d'enrayer l'avance des forces de libération en bombardant systématiquement la région avec des "B-52". Pour la première fois depuis des mois, ceux-ci ont déversé des tonnes de bombes sur la province de Tay Minh, le long de la frontière avec le territoire khmer. Ils sont également intervenus aux abords de la plantation de Krek, essayant de disperser les concentrations "ennemies". Toutefois, les mauvais temps a rendu difficile l'intervention des chasseurs-bombardiers américains dans cette région, précise-t-on de source militaire.

Hier, le commandement américain a décidé d'envoyer un escadron blindé en direction de la frontière cambodgienne pour tenter d'arrêter les éléments avancés communistes tandis que des éléments de parachutistes sud-vietnamiens étaient engagés sur la route vingt-et-un. Des secours en munitions ont été parachutés aux cinq mille soldats sud-vietnamiens qui se trouvent aux environs de Krek par des hélicoptères américains et sud-vietnamiens qui ont à affronter quotidiennement une très vive opposition de la part de la DCA "ennemie", précise-t-on enfin à Tay Minh.

À l'invitation de Mme Gandhi

**MM. Brejnev et Kossyguine acceptent de se rendre en Inde**

MOSCOU (AFP) — Le communiqué commun publié hier à Moscou à l'issue de la visite officielle de deux jours de Mme Indira Gandhi en URSS annonce que MM. Leonid Brejnev, secrétaire général du PC soviétique et Alexei Kossyguine ont, au conseil des ministres ont accepté de se rendre en Inde à l'invitation de Mme Gandhi.

La situation résultant des derniers événements au Bengale oriental, a fait l'objet d'une étude particulière, au cours des entretiens qu'a eus le premier ministre indien avec les dirigeants soviétiques, indique d'autre part le communiqué.

"Prenant note des développements au

Bengale oriental depuis le 25 mars 1971, les deux parties considèrent que l'intérêt du maintien de la paix nécessite la prise de mesures urgentes pour trouver une solution politique aux problèmes qui ont apparus, en tenant compte des désirs, des droits inaliénables et des intérêts légitimes du peuple du Bengale Oriental ainsi que pour le retour rapide et sûr des réfugiés dans leur pays natal tout en sauvegardant leur honneur et leur dignité", précise le communiqué.

"Etant donné la situation sérieuse qui est apparue dans le sous-continent indien, les deux parties sont convenues de maintenir des contacts ultérieurs et

de poursuivre l'échange de vues sur les questions qui pourraient apparaître."

Dans le cadre du traité d'amitié signé le 9 août dernier par M. Gromyko à la Nouvelle-Delhi, l'Union soviétique et la république indienne ont décidé la création d'une commission inter-gouvernementale chargée des questions de coopération économique, scientifique et technique, indique encore le communiqué.

"Les deux parties, en accord avec le traité, reconnaissent le besoin de développer leurs liens à différents niveaux, d'augmenter les échanges de vues entre les gouvernements de l'URSS et de l'Inde sur les problèmes internationaux importants", souligne le document.

**Castro menace les E.-U.**

LA HAVANE (AFP) — Le premier ministre Fidel Castro a démenti mardi soir que Cuba ait fermé "unilatéralement" le port aérien établi avec les États-Unis, en assurant qu'en vérité la liste de ceux qui désiraient quitter le pays s'épuisait.

Les impérialistes ont déclenché sous ce prétexte — a poursuivi M. Fidel Castro — "une campagne mensongère et hypocrite" parce qu'ils veulent "faire de la propagande à bon marché et continuer de favoriser des sorties illégales alors que la liste tire à sa fin".

A ceux qui voulaient quitter Cuba, a dit le premier ministre, "la révolution a fourni toutes les facilités", mais le délai approche de son terme et la liste se termine. Dans le cas où les "impérialistes" commencent à favoriser des sorties illégales de Cuba, a ajouté M. Fidel Castro, "nous aurons le droit de prendre les contre-mesures nécessaires".

A Washington le gouvernement américain s'est défendu hier d'encourager les Cubains à se réfugier aux États-Unis en violant les lois de leur pays et a mis le gouvernement de Cuba en garde contre le danger d'encourager les détournements d'avions américains vers Cuba.

Le département d'Etat a réagi avec une certaine appréhension au discours prononcé la veille par M. Fidel Castro, et dans lequel il menaçait d'encourager le détournement d'avions américains sur Cuba si les États-Unis, de leur côté, continuaient à encourager les ressortissants cubains à quitter leur pays.

"Le fait est que les États-Unis n'encouragent pas les ressortissants cubains à violer les lois de Cuba", a dit M. Charles Bray, porte-parole du département d'Etat, en commentant le discours de M. Castro. "Tout ce que nous faisons, c'est de leur accorder l'asile politique lorsqu'ils arrivent".

"Nous serions toutefois très préoccupés si le gouvernement cubain devait commencer à encourager les détournements d'avions étant donné qu'ils constituent un risque permanent d'accidents sérieux et de pertes de vies humaines", a ajouté le porte-parole.

Les milieux officiels américains pensent que les propos tenus mardi soir par M. Fidel Castro ne concernent pas le pont aérien des réfugiés qui fonctionne entre les deux pays à la suite d'un accord conclu en 1965. Ils ne viseraient apparemment que les sorties illégales de ressortissants cubains vers les États-Unis ou d'autres pays proches de Cuba.

**Témoignages sur la torture dans les prisons argentines**

ROSARIO Argentine (AFP) — Trois prêtres argentins adhérant au "mouvement du tiers monde" qui ont été libérés après 33 jours de détention dans une prison de Rosario, ont déclaré mardi soir avoir été témoins de torture et de sévices infligés dans les cellules de cette prison à des prisonniers politiques.

Les pères Juan Carlos Arroyo, Jose Ferrari, et Nestor Garcia qui ont bénéficié d'une mesure de grâce du président de la république ont indiqué qu'ils ont pu "constater des signes de tortures physiques" sur plusieurs de leurs camarades détenus. Ils ont ajouté qu'ils entendaient fréquemment les cris et les plaintes des torturés à travers les lucarnes des cellules. Ils ont ajouté avoir vu des adolescents de 16 à 17 ans se trainant de douleur et masser leurs mains pour faire fonctionner à nouveau leurs articulations. D'autres, ont-ils

dit, "ne pouvaient même plus mastiquer un morceau de pain à cause de la grande douleur qu'ils ressentent aux joues".

**La hiérarchie complice**

Les trois prêtres ont également accusé l'archevêque de Rosario, Mgr Guillermo Bolatti, d'avoir refusé de rendre visite aux jeunes gens torturés comme ils le lui avaient demandé. Cela ne les a pas scandalisés outre mesure, ont précisé les prêtres, car "la hiérarchie ecclésiastique, ont-ils dit, apparaît comme complice du silence".

Les trois religieux faisaient partie des 49 religieux appréhendés samedi soir à Rosario alors qu'ils tentaient de manifester pour la libération d'autres prêtres détenus pour des motifs politiques. Ils ont été remis en liberté mardi après avoir déjà purgé une peine d'un mois de prison.

**LE B747 D'AIR FRANCE UN RESTAURANT QUI VOUS MÈNE À PARIS**



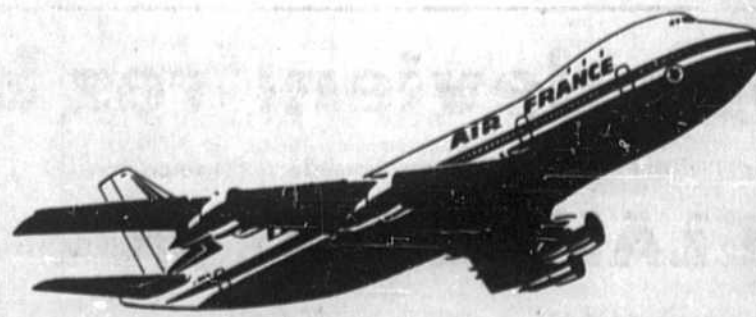
Le B747 d'Air France, c'est une des plus célèbres tables de France, courue par les gourmets du monde entier. Un restaurant de classe qui ne peut se permettre de perdre une seule "étoile".

**Gastronomie Air France** Dégustez une ou plusieurs coupes de champagne, cuvée grand siècle Veuve Laurent Perrier, ou encore de Ruinart Brut 1964. Enchaînez avec du caviar ou un hérisson de foie gras frais. Que diriez-vous ensuite d'un suprême de faisan au champagne, accompagné d'un Beaufort cru 1964? A moins que vous ne préférez les délices de sole au vermouth, arrosées d'un Chablis 1966, un blanc sec qui se laisse boire tout seul. En classe économique: entrée de saumon froid sauce Vincent, suivie d'un caneton à la bigarade.

Salade, fromages, pâtisseries et café de Colombie.

**Confort B747, ambiance et gastronomie Air France... tout ça sans supplément**

D'Orly, correspondances faciles vers toutes les grandes villes d'Europe. Consultez votre agent de voyage ou Air France.



**AIR FRANCE**

Brésil

# L'Amazonie ira-t-elle aux paysans ou aux étrangers?

par XAVIER USCATEGUI

La structure sociale du Brésil s'est modelée dans le cadre du système des fazendas, terme portugais correspondant à l'espagnol haciendas, grandes exploitations rurales. Ces fazendas, organisées en terres lointaines par les Portugais, n'ont pas représenté, contrairement à une interprétation courante, une forme de féodalisme. Elles ont été assises sur le travail des esclaves, pour la production d'une denrée (le sucre, en premier lieu destinée à un marché extérieur (la métropole, d'abord), rappelant assez bien les centres de production rurale installés par les Grecs et les Romains, dans l'antiquité, en Afrique du nord.

L'esclavage a été aboli, en 1888 seulement, moins pour des motifs humanitaires que parce que le système ne fonctionnait plus: la traite ne permettait plus l'arrivée normale d'esclaves africains, et le prix de ces derniers avait en conséquence augmenté d'une manière prohibitive. Il apparut plus rémunérateur de transformer les esclaves en travailleurs "libres" attachés à la terre par des modes variables de redevances (formes multiples de métayages, etc.), selon une gradation très compliquée. Derrière ces modifications de façade, les fazendas ont survécu.

Le Brésil s'étend sur 851 millions d'hectares (8.510.000 km<sup>2</sup>). Seulement 265 millions (les 31%) sont occupés par les propriétés rurales, le reste étant constitué de terres absolument vierges, parfaitement utilisables dans la plupart des cas. L'ensemble de la population rurale est d'environ 54 millions d'habitants, sur les 95 millions du Brésil de la fin de 1971.

Selon le recensement de 1960, les terres occupées se répartissaient de la façon suivante:

	Pourcentage de la surface occupée	Pourcentage de la surface en culture
- Moins de 10 hectares (minifundia)	3,3%	-
- De 10 à 100 hectares (fermes)	17,9%	44,7%
- De 100 à 1.000 hectares (fazendas)	32,5%	32,5%
- Plus de 1.000 hectares (latifundia)	47,3%	11,5%

Les fazendas et les latifundia couvrent les 80% de la surface occupée, mais seulement 44% de la superficie en culture. Les productions vivrières aboutissant au marché proviennent essentiellement du groupe de 10 à 100 hectares, dont les 28,3% de la surface sont labourées. Ce pourcentage tombe à 8,4% dans les fazendas et à 2,3% dans les latifundia. Les latifundia n'occupent que 7% de la main d'œuvre active. Le total de terres cultivées, pour un pays pourvu d'une population aussi élevée, n'était ainsi, en 1960, que de 29 millions d'hectares, contre 40 millions au Canada, 30 millions en Argentine, 188 millions aux Etats-Unis, 196 millions en URSS.

Le rendement ridicule des latifundia est mis en évidence par le fait qu'ils contrôlent 60% des pâturages du pays mais n'élèvent que 35% du cheptel, alors que 30% de ce

cheptel se trouve sur les propriétés de moins de 50 hectares. La production alimentaire est très insuffisante. Mentionnons le seul cas de lait: la production quotidienne moyenne est de 6 millions de litres, pour 95 millions d'habitants. Mais la situation sociale est telle que cette production infime dépasse les possibilités du pouvoir d'achat laissant des excédents pour la fabrication de lait en poudre.

### La réforme agraire:

D'un examen rapide des chiffres précédents saute aux yeux le caractère irrationnel de la structure agraire brésilienne. L'actuel régime et quelques-uns des précédents, se sont attachés surtout à des essais d'industrialisation, sans se soucier de pourvoir le pays d'assises agricoles fermes. L'industrialisation se fait en réalité en fonction d'un marché de 20 millions d'habitants.

Le gouvernement de João Goulart avait vu le problème et se préparait à apporter en 1964, un essai de solution s'inspirant de thèses dites du "développement". Les conceptions centrales de sa réforme agraire tendaient à transformer en petits propriétaires un secteur du paysannat pauvre, et à accroître les rémunérations de la majorité des paysans qui seraient restés salariés. L'objectif était d'élargir progressivement le marché et de consolider une nouvelle classe rurale intéressée à la défense de la propriété individuelle du sol. Ces projets, mis en application dans d'autres pays il y a deux cents ans, ont été considérés comme subversifs par les classes dominantes encore imprégnées d'esprit esclavagiste: ils ont été dénoncés comme communistes, alors qu'ils étaient conçus comme un antidote contre la collectivisation des terres. La campagne contre la réforme agraire a occupé une place de premier plan dans la préparation du coup d'Etat de mars 1964.

### Les terres vierges

Pour les adversaires de la réforme agraire, il est absurde de promouvoir la dislocation du système d'accapement foncier dans un pays dont les 69% de la superficie sont encore constituées de sols vierges. L'argument pourrait sembler fondé si ces espaces étaient ouverts et accessibles. En réalité, il ne constitue qu'un sophisme, pour deux raisons:

a) Les terres libres se situent très loin des zones peuplées (surtout le long de la côte), ne peuvent être occupées et mises en exploitation qu'au prix de mises de fonds importantes, et, et sous condition de l'installation d'un minimum d'infrastructure (voies de communication, transports...). Les terres vierges sont séparées des zones habitées par toute une chaîne de latifundia qui, au fond, ne constituent pas une exploitation du sol, mais une réserve de nature spéculative.

b) Les possesseurs (individus aventureux qui occupent des terrains libres), lorsqu'ils ont établi un début d'installation, sont régulièrement délogés, le plus souvent à main

armée, par les jagunços, bandes de mercenaires des grands propriétaires de la zone: ils doivent se transformer en salariés, métayers ou quelque chose de ce genre, ou disparaître. La violence constitue un chapitre constant de l'histoire de ces zones où le droit n'est qu'une notion fictive: célèbre est le cas de l'Etat du Parana et des jagunços de l'ancien gouverneur Moisés Lupion.

On dirait pourtant que l'argument des terres vierges a été repris par les milieux officiels, à propos de l'Amazonie conçue comme devant servir de déversoir à la zone miséreuse du Nord-Est. Vers 1960, on avait entendu un son de cloche identique au Pérou, avec le Plan Peruvia de MM. Prado et Beltran, tendant à jeter dans la zone basse des affluents amazoniques les paysans de la Cordillère de Puno à Cuzco. Tout cela a sombré piteusement, et on a eu les "guerrillas", puis la réforme agraire. Maintenant, l'idée paraît séduire les grands propriétaires fonciers de Colombie qui, pour conserver leurs latifundia, parlent aussi de lancer les excédents démographiques dans la zone septentrionale du bassin de l'Amazonie-Orénoque, en collaboration avec le régime brésilien de Garrastazu Medici: ce serait l'un des résultats de la récente conférence de Leticia entre les présidents des deux pays.

### Le Nord-Est et l'Amazonie

Dans cette "Inde de l'Amérique latine" que constitue le nord-est du Brésil, il y a 30 millions d'êtres humains, la plupart dans les pires conditions. C'est "l'une des régions les plus pauvres du monde", selon le général Garrastazu Medici lui-même. On y recrute des travailleurs à moins de 0,50 dollar par jour, la "SUDENE" (Superintendance du développement du nord-est), malgré tous les avantages concédés aux groupes nationaux et étrangers, n'a pu créer que 225.000 emplois en 10 ans, temps pendant lequel la population de la zone a augmenté de près de 8 millions d'habitants. 80% des terres y appartiennent à des latifundia improductifs, 60% de la population y a moins de 18 ans.

C'est dans ce cadre qu'a surgi l'explication officielle des deux routes trans-amazoniques: l'une de l'Acre à Paraitaba; 2) de Santarom à Cuiaba. Les régions de force aiment beaucoup ces projets de caractère colossal, appelés à trapper l'imaginaire et à faire oublier la sombre réalité. Selon la propagande gouvernementale, le plan tendrait à envoyer sur les "zones fertiles" de la "nouvelle frontière" les excédents de population du nord-est. Pour le moment, un certain nombre de travailleurs ont effectivement trouvé ce qu'il faut bien appeler un emploi, aux travaux des routes, dans des conditions extrêmement dures où l'on a vu un ressuscité d'un esclavage jamais bien éteint du Brésil.

Cependant, on a appris que le "plan de colonisation",

s'il est appliqué à 10%, ne donnera des terres qu'à 150.000 personnes. Les terres de l'Amazonie, si elles sont inexploitées, ne sont pas toujours libres de propriétaires, surtout depuis quelques années. D'autres raisons feraient que pourtant l'aspiration d'excédents démographiques serait supérieure à ce chiffre et permettrait, espère le régime, de réduire la menace que constitue l'actuel exode massif sur Sao Paulo. La consommation de travailleurs dans l'Amazonie paraît élevée, comme elle l'était au temps de l'esclavage où on comptait cinq ans de vie utile pour un esclave importé d'Afrique. L'une des raisons principales est qu'il existe un autre appel de main-d'œuvre naguère insoupçonné dans ces parages.

### La pénétration étrangère

Selon les milieux hostiles au régime brésilien, l'une des routes transamazoniques servira essentiellement pour transporter le fer dont l'U.S. Steel a obtenu l'exploitation gratuite dans la Serra dos Carajas, où il y aurait pour 25 milliards de dollars de minerais, qui aboutira au port d'Itaituba.

Une autre société bénéficiaire sera la Shell, dont une filiale exploite l'étain près de la capitale de Rondonia, en des gisements nouvellement découverts et très riches. On cite aussi la National Bolk Carries Co. qui possède 1.250.000 hectares dans les Etats de Para et Amapa, et va lancer un plan géant d'exploitation forestière, etc., etc.

L'Amazonie entière a été relevée, en photographies aériennes, par la Geographic Section de l'armée des Etats-Unis, au temps de Castelo Branco. Depuis lors se sont multipliés les projets, fantastiques parfois, comme celui de la création d'un grand lac intérieur qui modifierait le climat et permettrait l'installation de populations des Etats-Unis dans le cas d'une évacuation de territoires de ce pays. Les acquisitions de terres, en premier lieu pas des personnes physiques et juridiques étrangères, se sont multipliées, ce pourquoi l'espace est réduit, dans les zones accessibles, pour les éventuels "petits propriétaires" venant du nord-est. Les travaux d'installation et les exploitations de produits divers ont commencé.

La construction des routes croisées transamazoniques viserait surtout à permettre l'évacuation de ces produits et à intensifier cette exploitation, plutôt qu'à ouvrir la voie aux paysans du nord-est. Ce n'est pas en fonction des besoins de ces derniers que le plan a été conçu.

Le réseau des routes de l'Amazonie appartient au chapitre de la pénétration étrangère au Brésil, pénétration accélérée par l'actuel régime. Il n'apporte aucune solution aux questions agraires fondamentales qui ne sauraient que s'envenimer tant qu'il ne sera pas procédé à un remaniement du système de la propriété foncière directement hérité de la société esclavagiste des fazendas.

## La restructuration scolaire

# Le mémoire de l'Alliance impatiente le ministre et Jean-Noël Tremblay

de notre envoyé spécial, Gérald LeBlanc

QUEBEC - Tandis que M. Guy Saint-Pierre qualifiait le mémoire de l'Alliance des professeurs de Montréal de "foncièrement faux", M. Jean-Noël Tremblay s'est pendant plus d'une heure fait le défenseur des droits de la minorité anglophone du Québec.

Le mémoire que l'Alliance avait rendu public à Montréal lundi, devait être présenté devant la Commission parlementaire sur l'éducation en fin d'après-midi. Il n'a finalement été présenté qu'hier et les députés ont passé la majeure partie de la journée à discuter avec M. Robert Chagnon, président de l'Alliance, qui a présenté le mémoire.

Bien que l'Alliance ne réclame pas comme la CEQ et la CSN l'unilinguisme jusqu'au niveau des écoles, certaines expressions utilisées par M. Chagnon n'ont

pas eu l'heur de plaire aux parlementaires.

L'Alliance reproche au projet de loi 28 d'accorder des "privilèges inacceptables aux extrémistes catholiques et anglophones".

Interrogé sur le sens donné à l'expression "extrémistes catholiques", M. Chagnon a répondu qu'il s'agissait d'un jugement de valeur de la part de l'Alliance.

"Nous portons simplement, a-t-il dit, par l'expression "extrémistes catholiques", un jugement de valeur sur les demandes de certains groupes catholiques. Encore là, c'est un jugement de valeur qui peut être discutable, mais nous croyons que ce n'est pas la majorité des catholiques, que c'est une minorité qui demande encore des structu-

res confessionnelles, qui demande encore qu'on applique à des structures administratives des concepts confessionnels que nous croyons dépassés."

M. Chagnon a par la suite affirmé que les minorités linguistiques pourraient retenir la propriété de leurs immeubles.

M. Saint-Pierre lui a répondu que cela était faux et que "le mémoire de l'Alliance était foncièrement faux". Il a ajouté être profondément déçu par les sept premières pages du mémoire de l'Alliance de qui il attendait "plus d'intégrité intellectuelle".

En début d'après-midi, le député de Chicoutimi, M. Jean-Noël Tremblay a passé plus d'une heure à faire part à M. Chagnon des problèmes de conscience que lui posait depuis plusieurs années les droits à accorder à la minorité anglophone.

"Les faits sont quand même là, a-t-il dit, c'est qu'il y a des anglophones au Québec, qui me paraissent vouloir demeurer au Québec et me paraissent vouloir conserver leur langue et leur culture. Alors, dites-nous à nous, législateurs, comment concilier ces deux exigences qui touchent aux droits de notre collectivité qui est la minorité et qui, en somme, réfèrent directement à ce qu'on appelle les libertés individuelles et collectives."

M. Chagnon lui a répondu qu'il n'était pas question d'enlever les droits légitimes des anglophones mais qu'il fallait prioritairement assurer les droits de la majorité francophone.

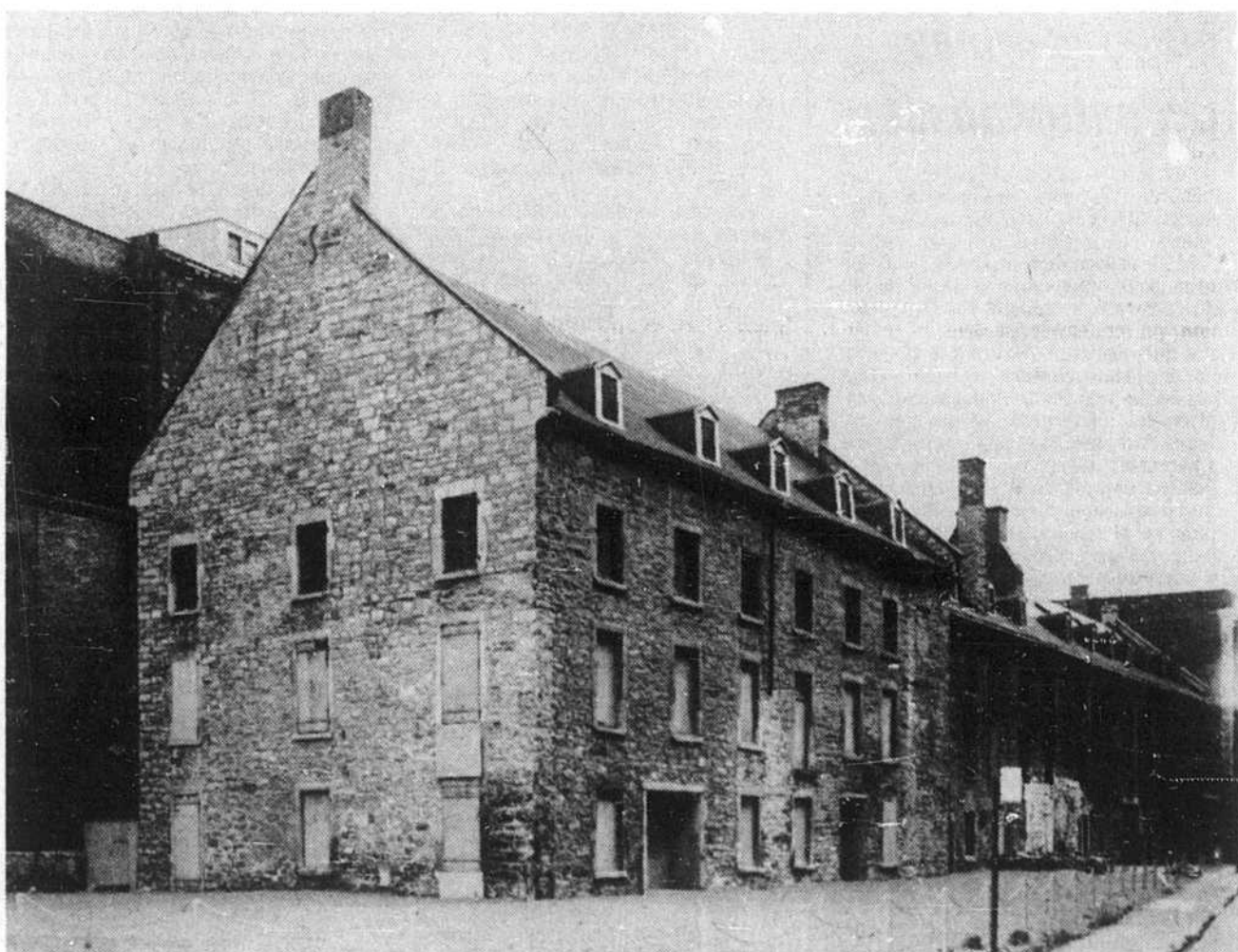
## Mise en garde du pape Paul VI

CITE DU VATICAN (AFP) - Vingt-quatre heures avant l'ouverture du synode, Paul VI a lancé une mise en garde contre ceux qui "s'abandonnent à des critiques inconsidérées et à une opposition stérile", tout en invitant chacun à voir, au contraire "les aspects positifs de l'Eglise d'aujourd'hui".

Le Pape, qui parlait à l'audience générale hebdomadaire, a quitté des yeux, un moment, son texte écrit pour évoquer une émission, mardi soir, de la télévision italienne, au cours de laquelle le cardinal français Jean Daniélou avait défendu la conception traditionnelle du sacerdoce contre les critiques d'un religieux progressiste italien, le R.P. Balducci, et de prêtres ouvriers, partisans d'un "engagement" politique et social actif.

"Hier soir, a dit le Souverain Pontife, la télévision italienne a lancé une attaque terrible contre l'Eglise... A qui pensent des personnes, même bonnes et honnêtes, en transformant en critiques tout le bien qu'elles ont reçu de l'Eglise institutionnelle? Qu'en serait-il de tant d'âmes, aujourd'hui, si l'Eglise n'existait pas telle qu'elle est constituée?"

Quant au synode, le chef de l'Eglise exprime "son admiration religieuse, vibrante et emplie de félicité spirituelle" devant la prochaine réunion des "représentants des conférences épiscopales de toute l'Eglise, parmi lesquels existe déjà une unité, si profonde, si amicale, l'unité dans la foi, l'unité dans l'amour".



L'hôpital des frères Charon et des Soeurs Grises, dont l'entrée porte le numéro 131, rue Normant, près de la Place d'Yoville, sera ouvert de nouveau au public de 13h30 à 17h00 samedi et dimanche, les 2 et 3 octobre. La visite sera suivie d'une promenade avec guides dans le Vieux Montréal et de la messe à l'église Notre-Dame.

## Mère d'Yoville: 2ème centenaire

L'idée d'ouvrir au public l'ancien hôpital général de Montréal, à l'occasion du deuxième centenaire de la mort de Marguerite Duffrost de la Jemmerais, semble avoir été des plus heureuses car un porte-parole du comité d'organisation affirme que près de 10.000 personnes y sont passées en fin de semaine dernière.

Devant une telle affluence, le comité a donc décidé de garder l'édifice ouvert au public en fin de semaine. L'hôpital des frères Charon sera d'ailleurs ouvert ce soir et demain soir entre 17h00 et 19h00, avec présentation de diapositives historiques à 18 heures.

Le comité d'organisation propose également aux personnes que le deuxième centenaire de la mort de Mère d'Yoville ne laisse pas indifférentes de visiter le Centre Marguerite-d'Yoville à 1185, rue Saint-Mathieu, où se trouve une chapelle de style roman du moyen-âge, la crypte où repose le corps de la Bienheureuse, ceux des autres supérieures générales et de plus de 260 religieuses, l'Oratoire érigé en juin 1959 pour synthétiser la vie et les dévotions de la fondatrice des Soeurs Grises, et un musée historique. Le centre de la rue Saint-Mathieu est ouvert tous les jours, dimanche inclus, de 10h00 à 20 heures.

Le programme du deuxième centenaire comprend aussi les visites suivantes:

Du 2 au 6 octobre, à Châteauguay, visite de l'église Saint-Joachim (à 13h30 le samedi et le dimanche; 14h30 en semaine) et de l'île Saint-Bernard, de 15 à 18 heures. Présentation par M. et Mme François Hone, du film de la béatification de Mère d'Yoville par Jean XXIII le 3 mai 1959. Il est bon ici de rappeler que Mère d'Yoville fit l'acquisition de la seigneurie de Châteauguay le 8 juin 1765.

Les samedi et dimanche 9 et 10 octobre, visite à 14 heures de l'église paroissiale de Boucherville (Pierre Boucher était l'arrière-grand-père de Marguerite) et à 15h30 du Sanctuaire de Mère d'Yoville, près de l'église de Valrennes que naquit Marguerite Duffrost et elle y demeura près de vingt ans.

Le samedi 16 octobre, visite de l'hôpital des frères Charon de 13h30 à 15 heures. Une heure plus tard, soit à 16 heures, en l'église Notre-Dame, célébration eucharistique.

tique clôturant les fêtes du deuxième centenaire en l'honneur de Mère d'Yoville, fondatrice des Soeurs Grises de Montréal. Le public est cordialement invité.

## TROIS-RIVIÈRES un relais accueillant

### à mi-chemin entre Montréal et Québec

Faire une halte ou un séjour au Château de Blois, à Trois-Rivières, c'est cueillir le confort Sheraton. Salles de réception, de banquets et de congrès pour groupes de 200 à 600 et salles de réunions pour groupes de 20 et moins.

- 128 chambres climatisées munies de la TV couleur
- piscine extérieure
- garage de 200 voitures
- cuisine réputée
- danse tous les soirs

Endroit idéal pour conventions dont les membres viennent de Montréal et Québec

**Sheraton-Château de Blois**

MOTOR INN  
975, RUE HART, TROIS-RIVIÈRES  
Téléphone: (819) 379-4550 Dept A

## Le bill 28

Au centre de l'actualité, le bill 28 ou projet de loi sur la restructuration scolaire à Montréal est présentement l'objet de multiples prises de position. Déposé en première lecture à l'Assemblée nationale, le printemps dernier, le bill 28 propose une réorganisation complète des structures scolaires sur l'île de Montréal et touche à des secteurs vitaux tels langue, la confessionnalité, la fiscalité... Nous en rappelons ici les principaux points:

● Remplacement des municipalités et commissions scolaires qui existent actuellement sur l'île de Montréal par 11 nouvelles municipalités et commissions scolaires.

● Mise-en-place de ces 11 nouvelles commissions scolaires pour le 1er juillet 1973.

● Plutôt que d'être constituées selon le critère de la confessionnalité comme c'est le cas présentement, les 11 nouvelles commissions scolaires seront divisées sur une base géographique.

● Outre les fonctions généralement dévolues aux commissions scolaires, ces nouvelles commissions seront chargées d'offrir à la fois l'enseignement catholique, l'enseignement protestant et l'enseignement "autre que catholique ou protestant" aux enfants de leur territoire.

● Chaque commission scolaire sera composée de 15 commissaires, chacun étant élu dans un des 15 quartiers qui forment le territoire de la commission.

● Si à la suite d'une élection, le conseil des ministres estime que la minorité francophone ou anglophone n'est pas représentée au sein d'une commission scolaire, il pourra y nommer deux autres commissaires pour un mandat d'une année.

● Dans chacune des 11 commissions scolaires, un comité catholique et un comité protestant seront chargés de veiller à l'application des règlements du comité catholique et du comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation.

● Un Conseil scolaire de l'île de Montréal sera créé pour coordonner les activités des 11 commissions scolaires.

donner les activités des 11 commissions scolaires.

● Le Conseil scolaire devra particulièrement voir au financement des commissions scolaires et à la planification de leur fonctionnement et de leur développement; le Conseil étudie et approuve les budgets des commissions scolaires et les soumet au ministre; il impose le taux des taxes requises et reçoit le produit de ces taxes.

● Le Conseil sera composé de 15 membres dont 11 seront nommés par les commissions scolaires (un par commission) et les quatre autres par le conseil des ministres.

● Le Conseil est chapeauté par un comité exécutif composé d'un président et d'un vice-président nommés par le conseil des ministres et choisis parmi les membres du conseil et ainsi que d'au moins trois et d'au plus cinq autres personnes que le Conseil désignera parmi les membres.

● Il y aura formation, pour chaque école, d'un comité consultatif composé de parents des élèves et chargé de veiller à la qualité de l'enseignement et pour chacune des commissions scolaires d'un comité consultatif composé des présidents des comités d'écoles.

● En matière de taxation scolaire, à compter du 1er juillet 1973, les immeubles ne seront plus inscrits sur une liste catholique, une liste protestante ou une liste neutre, mais seront regroupés en trois catégories: immeubles appartenant à des particuliers, immeubles appartenant à des corporations et immeubles non imposables.

● Les taxes seront prélevées par les corporations municipales et remises au Conseil scolaire.

● Le rôle d'évaluation de la Communauté urbaine de Montréal servira de bases à la perception des taxes.

● Le Conseil scolaire de l'île de Montréal sera formé à la date de la sanction du bill et sera chargé de préparer la mise en place des nouvelles structures.

Le président de l'U. du Q.

## Le gouvernement doit aider les étudiants s'orientant vers les secteurs de pointe

de notre envoyé spécial, Michel Lefèvre

QUEBEC — M. Alphonse Riverin, président de l'université du Québec a exhorté hier le gouvernement à envisager l'octroi d'une aide financière particulière aux étudiants qui se dirigent vers les secteurs définis comme prioritaires.

Cette aide pourrait prendre la forme de bourses d'études assurant la gratuité scolaire aux étudiants qui se dirigent vers les sciences pures, les sciences appliquées et vers l'administration.

M. Riverin, qui s'adressait aux membres de la Chambre de commerce du Canada réunis en congrès à Québec, a de plus demandé que ces mesures incitatives soient accompagnées d'une campagne intensive pour valoriser socialement les professions reliées directement au développement économique, en particulier celle du chef d'entreprise.

Selon le président de l'université du Québec, c'est dans la formation du type d'hommes capables de relever les défis nouveaux de la société post-industrielle que doit maintenant porter

l'effort collectif de la société.

"L'avenir de notre société repose désormais largement sur la capacité de ses scientifiques, de ses ingénieurs, de ses administrateurs, et en particulier, de ses chefs d'entreprises, sous quelque régime que ce soit", a-t-il précisé.

"Nous constatons avec inquiétude, a-t-il poursuivi, que ces secteurs-clés du développement économique intéressent encore peu notre jeunesse. Il devient impérieux de prendre les mesures qui s'imposent pour sensibiliser la jeunesse au fait que tous les rêves généraux qu'elle fait ne se réaliseront que dans la mesure où elle prendra les moyens pour acquérir une formation qui lui donnera prise sur le développement économique."

En ce qui concerne les différences entre l'offre des universités et la demande des entreprises, M. Riverin a signalé qu'il ne pourra y avoir de solution à cette crise tant que les entreprises ne prendront pas conscience de leurs responsabilités dans ce domaine.

Il est primordial et crucial que les

entreprises fassent connaître leurs besoins en ressources humaines pour permettre à l'université d'orienter les étudiants en conséquence, a-t-il précisé.

Si l'on considère que le monde de l'éducation et le monde des affaires devraient constituer deux secteurs de l'économie étroitement reliés, ils ne sont pas toutefois toujours des exemples parfaits d'une interaction constructive en fonction du marché.

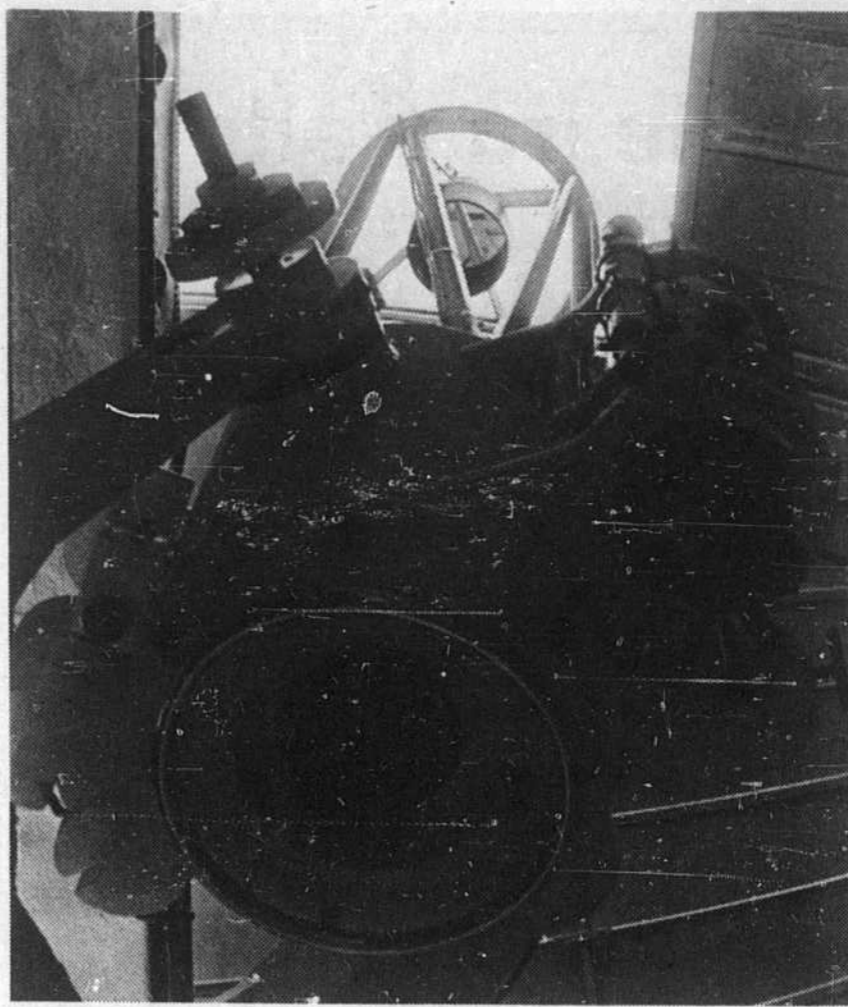
Voilà, selon M. Riverin, ce qui tend à expliquer en partie pourquoi bien souvent des étudiants se présentent avec une préparation inadéquate aux besoins du monde des affaires.

"L'on appelle cela pudiquement une erreur d'orientation", a-t-il dit.

"Quand cette erreur devient trop visible, d'expliquer M. Riverin, la population s'interroge. On se met alors à fustiger le gouvernement, car c'est toujours lui le grand fautif vers lequel on se tourne quand quelque chose va mal. C'est aussi lui qui doit avoir le remède pour toutes les maladies. On accuse aussi naturellement l'université pour son manque de précision et son manque de réalisme."

Toutefois, a-t-il précisé, s'il est une des parties impliquées qui est rarement mise sur la sellette, c'est le monde des affaires lui-même.

"En effet comment le gouvernement et l'université peuvent-ils réussir quand le monde des affaires les laissent dans une ignorance quasi totale de ses besoins?"



L'université Laval inaugurera samedi à Saint-Elzéar-de-Beauce le premier observatoire québécois doté d'un télescope de 40 cm. (16 pouces). Cette région présente des conditions favorables (atmosphère calme, température clémente, ciel lumineux) et on projette déjà d'y installer un appareil plus puissant (36 ou 48 pouces) en collaboration avec d'autres universités. L'appareil actuel est installé au sommet d'une colonne de 30 pouces de diamètre et 34 pieds de haut. Un édifice entoure l'ensemble, surmonté par une coupole de 16 pieds de diamètre.

## Québec songe à devancer la commission Gendron

QUEBEC (par G.L.) — Même si la commission d'enquête Gendron n'est pas encore prête à soumettre son rapport sur le français, langue de travail, il n'est pas exclu que le gouvernement adopte quand même d'autres mesures en vue d'atteindre cet objectif.

C'est ce que le ministre des affaires culturelles, M. François Cloutier, a fait savoir hier alors qu'on l'interrogeait sur le retard de la commission à remettre son premier rapport au gouvernement.

Ce rapport devait être présenté fin septembre ou début octobre, et deux autres devaient suivre d'ici la fin du mois de mars prochain.

La commission a demandé un délai et l'on ne sait pas quand au juste le rapport sera remis.

La commission a soumis qu'elle n'a pas en main tous les éléments de recherche qui lui permettraient d'appuyer ses recommandations. Et le gouvernement lui a demandé de soumettre un nouvel échéancier, ce qui sera fait d'ici deux semaines.

Entre-temps, a dit M. Cloutier, le gouvernement ne se considère pas lié à l'avance par les recommandations que la commission pourra lui faire, d'autant plus qu'elles ne constituent qu'un élément dans un plus vaste ensemble. Ayant en main ces éléments, le gouvernement pourra aller de l'avant et prendre des mesures pour réaliser l'objectif du français, langue de travail.

## L'opposition s'organise en vue du scrutin de novembre à Outremont

par Pierre Richard

Quelque 200 personnes ont fondé hier soir le Comité des citoyens d'Outremont dont la priorité sera de travailler à faire élire une équipe de candidats "représentatifs des locataires et des petits propriétaires" lors de l'élection municipale du 7 novembre prochain.

Répondant à l'invitation lancée il y a deux jours par un groupe de citoyens, les gens qui se sont rendus, hier soir, à l'école Sainte-Madeleine d'Outremont, formaient une assemblée hétérogène qui contrastait avec l'image traditionnelle que l'on se fait de cette municipalité: à côté des professionnels et intellectuels, on retrouvait une bonne proportion de gens semblables à ceux que l'on retrouve dans des assemblées de la sorte dans des milieux plus "populaires": il y avait des gens de toute nationalité, des vieux autant que des jeunes.

M. Jean-Jacques Beauchamp, l'un des principaux promoteurs de la formation de ce comité, a expliqué le sens de l'action qui sera entreprise dans les semaines qui viennent: "Nous avons toujours eu une administration qui s'est préoccupée des seuls intérêts des grands propriétaires d'Outremont. Outremont a été fondé par des bourgeois qui venaient s'y reposer après avoir exploité la population de Montréal. La composition de la population a beaucoup changé depuis ce temps: nous sommes maintenant une majorité de locataires et il y a une proportion importante d'économiquement faibles. Il faut changer le Conseil municipal pour qu'il reflète les intérêts de cette majorité".

Pour sa part, Me Gaétan Robert a esquissé les grandes lignes du programme électoral: répartition plus équitable

et plus sociale du budget, priorité à la rénovation urbaine, décentralisation des loisirs, garderies, etc.

Dans une certaine confusion mais avec beaucoup d'enthousiasme, l'assemblée a élu un exécutif de sept membres. Il sera formé de Me Gaétan Robert, avocat, Mme Madeleine Roussil, ménagère, M. Jean Léonard, publiciste, Mme Lorette Sloan, ménagère, Mme Netty Flint, ménagère et représentante du Greater Montreal Anti Poverty Coordinating Committee, M. Luc Latraverse, journaliste, et M. Walter O'Leary, professeur.

Cet exécutif veillera à dresser une liste de candidats éventuels et organisera une assemblée dans la deuxième semaine d'octobre pendant laquelle seront débattus ces candidatures et le programme électoral.

Le Comité des citoyens d'Outremont a l'intention de présenter des candidats aux neuf postes de conseillers municipaux et aussi de faire la lutte au maire Pierre DesMarais II.

Déjà, M. Jean-Jacques Beauchamp a laissé entendre qu'il serait intéressé à être candidat sans préciser si ce serait à la mairie ou à un poste de conseiller. M. Beauchamp est bien connu à Outremont pour avoir été le président de l'Association des locataires et le principal leader dans la lutte pour l'abolition de la taxe locative.

L'élection à Outremont aura lieu le 7 novembre et la mise en nomination le 31 octobre. Il y a quelque 15.600 électeurs. À titre indicatif de la composition de l'électorat, il y a 3.657 propriétaires comparativement à 5.470 locataires inscrits sur le rôle d'évaluation de la ville.

## Négociations Québec-Indiens

par Gilles Lesage

QUEBEC — Une première séance de négociations a eu lieu lundi de cette semaine entre les représentants du gouvernement québécois et les Indiens.

Le porte-parole gouvernemental est un avocat de Montréal, dont le nom n'a pas été divulgué.

Ces négociations font suite aux recommandations de la commission d'enquête Dorion sur l'intégrité du territoire.

Il y a un an, le gouvernement a formé une commission de négociation des affaires indiennes; cette commission est en fait un comité interministériel, qui a disséqué la tranche du rapport Dorion portant sur le domaine indien et soumis des recommandations au gouvernement.

Il y a quelques semaines, un négociateur était nommé, avec un mandat du ministre des richesses naturelles et qui reçoit l'appui d'une mission technique.

Le rapport Dorion ne reconnaissait pas l'existence de prérogatives de puissance publique en faveur des Amérindiens du Québec, mais il disait que ces

derniers se sont néanmoins fait reconnaître certains droits sur des parties du territoire du Québec. Une loi fédérale de 1912 imposait d'ailleurs au Québec l'obligation de reconnaître aux Indiens certains droits, ce qui n'a pas été fait à ce jour.

Estimant que l'obligation tient toujours, la commission conclut que la reconnaissance et la remise de ces droits pourraient se faire par un traité ou par une loi, sujet à l'approbation du gouvernement fédéral.

D'autre part, les droits qui grèvent le "territoire indien" en faveur des autochtones n'ont pas été éteints. La commission Dorion suggère une approche globale à la solution du problème et soumet qu'il serait plus pratique et plus satisfaisant de consolider les "dettes" que le Québec peut avoir envers les Amérindiens.

C'est avec cet arrière-plan que des négociations viennent de débuter. On ne saurait en prédire ni la longueur, ni la portée réelle.



## Pierre Paquette... s'habille lui aussi sur mesure chez Ben Berke...

... car quand on est animateur très connu de radio et de télévision il faut être toujours sur son "36" et Pierre Paquette est une de ces personnalités toujours tirée à 4 épingles... c'est pourquoi il s'habille sur mesure... suivant son style. Il choisit son tissu, la forme et

la largeur de ses revers, le nombre de ses boutons, la longueur des fentes de son veston... et il ne paye jamais plus de \$69.00, \$79.00 ou \$89.00... c'est ce que vous paierez vous aussi chez BEN BERKE.

Le tailleur sur mesure **Ben Berke**

2010 rue de la Montagne, Montréal, Qué. / 3986 rue Wellington, Verdun, Qué. / 1423 rue Papineau, Montréal, Qué. / 350 ouest, rue Craig, Montréal, Qué. / 1877 Curé Labelle, Ville de Laval, Qué. / 210 rue St-Jean, Longueuil, Qué. / 993 boulevard Décarie, St-Laurent, Qué. Ouvert jeudi et vendredi jusqu'à 9 h. p.m.

## Paul Rose: l'audition de la requête reportée

L'audition de la requête de Paul Rose et de cinq autres prisonniers "politiques" qui demandent à la Cour supérieure d'enjoindre au directeur régional de pénitenciers fédéraux du Québec de mettre fin aux mesures dites de sécurité prises contre eux a été reportée à vendredi matin.

Le juge James E. Mitchell a pris cette décision hier devant l'absence en cour des témoins convoqués par l'avocat des "6" et devant l'impossibilité de trouver le dossier de l'affaire.

Les trois témoins convoqués, MM. Paul Rose, Jean-Pierre Goyer, solliciteur général du Canada, et Michel Le Corre, directeur du pénitencier Leclerc à Saint-Vincent-de-Paul, étaient absents chacun pour des raisons différentes.

Paul Rose que l'on suppose détenu au super-maximum de Saint-Vincent-de-Paul (L'Unité spéciale de correction) n'avait pu être amené en cour faute d'une ordonnance en ce sens signée par un juge. En réalité, ce n'est qu'en fin d'après-midi hier, après avoir patienté toute la journée, que Me Jean-Serge Masse, le procureur des "6", a obtenu du juge Guy Merrill Desaulniers de la Cour supérieure une ordonnance en règle permettant à M. Paul Rose d'être présent en cour vendredi.

Quant à M. Goyer, Me Réjean Paul, qui le représentait, a expliqué que le solliciteur général n'était pas obligé d'obéir au subpoena qui le convoquait puisqu'il siège présentement à la Chambre des Communes.

# arts

# spectacles

## Le groupe de la SMCQ participera au Festival de Royan en mars prochain

par Jacques Thériault

C'est maintenant confirmé: la Société de Musique Contemporaine du Québec a été invitée à participer au prochain Festival de Royan, en France. Sous la direction de Serge Garant, le groupe de la SMCQ y présentera deux concerts, les 30 et 31 mars 1972, et les programmations comporteront près de quatre-vingts pour cent d'œuvres canadiennes. On s'attend également à ce que d'autres facettes de la vie artistique québécoise soient présentées au cours de ce festival prestigieux.

Créé il y a bientôt huit ans, dans le but de promouvoir l'art contemporain, le Festival de Royan est surtout préoccupé à mieux faire connaître les musiques d'aujourd'hui, mais le cinéma, la danse et les arts plastiques s'y taillent également une place importante. En 1969 notamment, le sixième festival de Royan s'est déroulé devant les salles comblées jusqu'au dernier strapotin de la mai-

son du Casino) pour toutes les manifestations: des représentations du Ballet du XXIème siècle sur des œuvres de Xenakis et Webern, des concerts des solistes des choeurs de l'ORTF que dirige Marcel Couraud, des exécutions de pages de Penderecki, Jean-Pierre Guézec, d'André Boucourechliev, François-Bernard Mache, Alain Louvier, etc. Cette année, le thème du festival est "La jeune génération", et le groupe de la SMCQ se retrouvera en compagnie de l'Orchestre Philharmonique de l'ORTF, l'Ensemble de musique vivante que dirige Diego Masson, le groupe de Maurice Kagel, le flûtiste Severino Gazzelloni, et le compositeur Paul Méfano dont on entendra une œuvre un peu spéciale, conçue sous la forme d'un auto-portrait.

De passage à Montréal pour régler les détails de cette participation québécoise au Festival de Royan, son directeur

(et critique éminent) Claude Samuel a avoué que la SMCQ aurait été dans l'impossibilité de participer au festival, sans l'aide du ministère des affaires culturelles, dans le cadre de la coopération franco-québécoise, mais il a tenu à préciser qu'il s'agissait "d'une collaboration strictement d'ordre artistique, et non pas diplomatique".

Nous savons, a-t-il ajouté qu'il existe des compositeurs de taille au Québec, mais la plupart des mélomanes français ignorent à peu près tout de leurs préoccupations. Les deux concerts que présentera le groupe de la SMCQ aura l'avantage d'apporter en France les musiques du Québec.

Mais, la SMCQ a reçu également une autre invitation: à la fin de juillet, elle doit présenter un concert au Centre National des Arts d'Ottawa, dans le cadre du Festival Canada. Le programme de cette soirée n'est pas encore tout à fait déterminé.

mais on compte en révéler prochainement le contenu, au même moment où la liste des œuvres qui seront jouées à Royan sera complète. Et, les rumeurs veulent que deux partitions de compositeurs québécois soient créés à l'issue de ce voyage en France.

Cependant, c'est à Montréal que la SMCQ se manifestera le plus fréquemment, cela va sans dire. La liste des ouvrages qui seront joués au cours des cinq concerts a été publiée dans notre édition d'hier, mais certaines lignes de force méritent cependant d'être portées à l'attention des amateurs de musique.

- Une moyenne de vingt-cinq musiciens pour chacun des concerts du groupe de la SMCQ seront nécessaires. Ce qui explique le fait que la société n'a pu augmenter le nombre de ses concerts cette saison.
- La société a commandé des œuvres aux compositeurs montréalais François Morel et John Hawkins.
- Tous les solistes qui se joindront au groupe de la SMCQ sont canadiens.
- La plupart des œuvres sont présentées pour la première fois au Canada, et certains compositeurs (les Argentins Antonio Tauriello, Gerardo Gandini et Alcides Lanza, le Français Luc Ferrari, Rudolf Gelhaar, et B.A. Zimmermann) n'avaient jamais été joués non plus au Canada.
- En cinq ans, la SMCQ a présenté 36 concerts, près de 65 œuvres de compositeurs canadiens, dont 8 en création mondiale et 11 en première audition à Montréal. Ceci sur un total de plus de 150 œuvres dont la plupart ont été écrites après 1960.

Il n'est pas nécessaire de louer plus longtemps les mérites de la SMCQ: la seule énumération de ses réalisations et de ses projets est plus impressionnante que n'importe quelle kyrielle d'épithètes. À ceux que la musique contemporaine intéresse (et, selon les statistiques de la SMCQ, ils sont plus nombreux chaque année), il faut dire enfin, qu'un abonnement de saison coûte aussi peu que dix dollars, soit deux dollars par soirée. Aucun organisme musical de la métropole ne peut se vanter d'offrir autant pour le même prix.



Maryvonne Kendergi, vice-présidente et organisatrice de la SMCQ, et Serge Garant (à droite), le directeur musical, en compagnie de Karlheinz Stockhausen dont on présentera "Stimmung" le 4 novembre prochain. (Photo: Bruno Massenet)

### L'OSM retrouve ses abonnés

## Brahms et Mahler ont sonné le rappel

par Jacques Thériault

L'Orchestre Symphonique de Montréal a commencé sa saison avec plus de brio que l'Orchestre de chambre McGill, mais il me paraît tout de même exagéré de dire que le concert de mardi soir a été triomphal. L'exécution du "Concerto en ré majeur op.77" de Brahms par le violoniste Igor Oistrakh s'est révélée assez quelconque, et c'est seulement dans les deux derniers mouvements de la quatrième symphonie de Mahler que les musiciens ont donné leur pleine mesure.

Fils du célèbre violoniste soviétique David Oistrakh, Igor Oistrakh (40 ans) n'a pas du tout donné l'impression d'un virtuose. Du moins, pas dans ce concerto de Brahms que des jeunes violonistes, tels que Itzhak Perlman ou Pinchas Zukerman, arrivent à traduire avec autant de force et de conviction que leur célèbres aînés. Il a joué d'une manière tout à fait convenable, en tâchant de ne pas nuire à la masse orchestrale, en évitant les faux pas, et en veillant à doser les sonorités avec un maximum de dextérité. Mais, ceux qui souhaitent retrouver l'âme de l'ouvrage, et suivre avec clarté son développement architectural, sont restés sur leur appétit, en espérant que les autres concerts du festival Brahms (l'OSM souhaite souligner cette saison les 75 années de la mort du compositeur) soient un tout petit peu plus vivants.

Il est étrange d'ailleurs, que ce programme n'ait pas été entièrement consacré à Brahms. A mon avis, le directeur artistique de l'orchestre, Franz-Paul Decker, aurait été plus sage en groupant en quelques soirées toutes les œuvres du compositeur qui ont été inscrites au programme de la saison 1971-72. On aurait permis aux inconditionnels de Brahms de s'offrir une soirée de rêve, et à ceux qui ne se sentent pas concernés de rester tranquillement chez eux.

Toujours est-il que l'exécution de la "Symphonie no.4 en sol majeur" de Mahler a constitué le moment le plus attachant de cette soirée à la salle Wilfrid-Pelletier. D'abord, parce qu'il s'agit d'une œuvre que Franz-Paul Decker a vraisemblablement bien assimilée, puis parce que la partie vocale du mouvement final ("Sehr behaglich") a été assurée avec beaucoup de maîtrise et de musicalité par la jeune soprano montréalaise Anna Chornodolska. Lauréate du Concours OSM en 1970, cette jeune musicienne a démontré encore une fois de dont elle est capable, en entrant de plain-pied et avec beaucoup d'à propos au sein du texte attachant tiré par Mahler du "Knaben Wunderhorn" (Le cor merveilleux et l'enfant). C'était une surprise à laquelle on ne s'attendait pas du tout, et Anna Chornodolska aurait certainement avantage à poursuivre ses explorations en terres mahleriennes.

Bien que l'orchestre ait éprouvé quelques difficultés au début de l'ouvrage, il a vite fait de retrouver sa route, grâce à Decker bien sûr, mais aussi parce que les musiciens ont été assez réceptifs aux indications qui leur étaient données. La participation du violon-solo, Calvin Sieb, était des plus opportunes (même lorsqu'il a évolué avec son espèce de crinclin, un violon accordé un ton trop haut qui intervient dans le "Scherzo"), et les envolées de la section des bois n'étaient pas non plus négligeables. L'ensemble s'est comporté, somme toute, avec beaucoup de fougue et de style. Mais n'allez pas demander pourquoi; la direction de l'OSM serait capable de vous répondre que c'est à cause des musiciens américains qui ont gagné les rangs de l'orchestre montréalais, au cours des dernières années...

À l'occasion de ce concert, l'OSM a fait part à ses abonnés de quelques-unes de "ses innovations": la présentation

du programme de la soirée a été améliorée (sa page couverture est cependant très mauvais goût) et il sera dorénavant offert gratuitement (c'est de bon ton), puis il semblerait qu'un programme de commande des concerts ait suscité "beaucoup d'enthousiasme dans le monde des affaires". Tant mieux si l'OSM arrive à mieux vivre financièrement parlant, mais, au niveau strictement musical, on ne pourra pas parler d'innovations et d'enthousiasme tant que les modernes demeurent aux oubliettes.



du 30 sept. au 30 oct.

● une pièce de Jean O'Neill  
● mise en scène Paul Buissonneau

benoit girard  
roger garand  
yvonne dufour  
claudio gai  
jean archambault  
ernest guimond  
sylvie heppel  
denis andré  
marc legault

**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS**  
100 EST, AVENUE DES PINS - 845-7277

**EXPRESSION CORPORELLE**  
AVEC FRANÇOISE GRAHAM

CHOIX DE TROIS OPTIONS:

- Exploration gestuelle ● Technique ● Improvisation et création

"Formation de nouveaux groupes: Aucun pré-requis"

Tarif: \$10.00 par mois

Pour inscription et renseignements: 843-8768

**LES ATELIERS DE FRANÇOISE GRAHAM ENR.**  
461 ST-SULPICE - MONTRÉAL 125

### échos

**LAGOYA:** — Alexandre Lagoya, l'un des plus grands maîtres de la guitare, donnera encore un seul concert à Montréal cette année. Il sera à l'affiche de la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts le mercredi 20 octobre prochain. Lors de son

concert à la Salle Wilfrid-Pelletier, Alexandre Lagoya interprétera des œuvres de ses compositeurs favoris: Haendel, Weiss, Diabelli, Sor, Albeniz, Moreno Torroba et Pierre Petit.



À l'affiche présentement: les Feux Follets

**CE SOIR à 7h.30 p.m.**  
MATINÉES  
Sam. à 10h.30 2h.30  
Dim. à 1h.30 5h.30

ENTIEREMENT NOUVEAU et VRAIMENT DIFFÉRENT!  
**LE PLUS MAGNIFIQUE SPECTACLE AU MONDE!**

Tous vos FAVORIS de DISNEY EN PERSONNE et SUR SCÈNE  
**PLAISIR ET RIRE POUR TOUTE LA FAMILLE**  
Dans la Tradition de DISNEY

ÉDITION—1971  
**LE MONDE DE DISNEY**

Mickey Mouse — Donald — Blanche Neige et les Sept Nains — Coccinelle — Fantasia — Pinocchio et tous les autres!

**CE SOIR à 7h.30 et tous les soirs jusqu'à SAMEDI inc.**

MATINÉES  
Samedi à 10h.30 et 2h.30 p.m.  
dimanche à 1h.30 et 5h.30 p.m.  
Billets: 2.50, 3.50, 4.50, 5.50

**AUX JEUNES**  
de 16 ans et moins  
\$1.00 d'escompte sur tous les prix, merc. & jeu. soirs, samedi matin à 10h.30 a.m. et dimanche à 5h.30 p.m.

Billets maintenant en vente  
**FORUM**  
et Mt Trust (PVM)

**Le Poudrière**  
par Métro ILE STE-HELENE avec

DENISE PELLETIER, GILLES PELLETIER, YVES LÉTOURNEAU  
mise en scène de Jeanine Beaubien  
Billets en vente à l'hôtel Mont-Royal et au Montréal Trust, Place Ville-Marie.  
PRIX RÉDUITS POUR LES ÉTUDIANTS  
Réservations: 526-0821  
Du mardi au samedi à 20h.30

PREMIÈRE NORD-AMÉRICAINE  
**JEU STRINDBERG**  
(Play Strindberg)  
de Friedrich Durrenmatt

EDUUDIANTS NCT

LE PLUS CHABROLESQUE DES CHABROLI  
IBANS

**LA RUPTURE**  
de Pierre Richard

LES 255 510-720 930  
LE CINEMA DE LA PLACE VICTORIA

MOINS DE 15 ANS - 1.00 POUR TOUS

**AIRPORT**  
BURT LANCASTER · MARTIN DEAN · JEAN SEBERG

2e FILM  
**PIEGE À SAN FRANCISCO**

**MONTROSE**  
722-5788 · 3180 BELANGER EST

DERNIER JOUR  
L'ODYSSÉE DE L'ESPACE 2001  
et TICK, TICK, TICK

**LE FESTIVAL DES FILMS à 99¢**  
PREMIER JOUR

vendredi 1er octobre 7h.00  
**L'AVVENTURA**  
d'Antonioni (en français)

vendredi 1er octobre 9h.30  
**LA VOIE LACTÉE**  
de Bunuel (en français)

vendredi 1er octobre MINUIT  
**NIGHT OF THE LIVING DEAD**  
de Romero (v.o. anglaise)

samedi 2 octobre  
4:30 LA VOIE LACTÉE  
7:00 LORD OF THE FLIES  
9:30 THE THIRD MAN

1245 Bernard **OUTREMONT**  
277-4145

DERNIER SOIR 7.30 - 9.30  
**LEO THE LAST**  
de Boorman (v.o. anglaise) avec Marcello Mastroianni

dés vendredi (en français)  
**IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST** de Leone

5280 St-Laurent **verdi**  
277-3233

SALLE RESHAIS **2e mois** POLY TOUS  
un drôle de rire dans un drôle de film  
**LE DISTRAIT**  
de Pierre Richard

SALLE ESDREIN **3e semaine** POLY TOUS  
La transposition d'une vérité violente, déshérente... le caserne des Français  
**Elise**  
ou LA VRAIE VIE  
de Michel Drach

PREMIÈRE FOIS à PRIX RÉDUIT! 14 ANS

les voici... ÉLECTRISANT!  
**The Rolling Stones GIMME SHELTER**  
Réalisé par The Maysles Brothers et Charlotte Zwerin  
TECHNICOLOR®

\$1.50 en tout temps

Semaine 7:30, 9:30  
Samedi à 5:30, 7:30, 9:30  
Dimanche 1:30, 3:30, 5:30, 7:30, 9:30

à un seul cinéma! **Comédie Canadienne**  
84 ouest, Ste-Catherine 861-3476

4e Sem. **AIMER... ET RIRE!** 18 ANS Adultes  
André LAWRENCE, MICHELE MERCIURE, CELINE LOMÉZ

**Y'A PLUS DE TROU À PERCÉ!**  
couleur

LE PARISIEN  
A 10.20 A.M., 12.25, 2.35, 4.40, 7.00 & 9.20 P.M.  
SAMEDI DERNIÈRE REPRÉSENTATION À 11.45 P.M.

"Un chef-d'oeuvre" le Figaro 18 ANS Adultes  
**VIVA LA MUERTE**  
Version Française

**Arrabal**  
EN COULEUR

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE  
525-8600

3e sem. **LES DAMNÉS** 14 ANS  
L'œuvre maîtresse de Luchino Visconti  
superbe fascinant grandiose admirable captivant somptueux envoûtant terrible monumental

EN COULEURS 7:00 - 9:40 **le DAUPHIN** BEAUBIEN PRES DUTRIVERVILLE 721-6960

17e SEMAINE 14 ANS  
**MASH** COULEUR  
VERSION FRANÇAISE  
UN FILM SANGLANANT D'OU JAILLIT LE RIRE...

CE SOIR 7:30-9:35

un film de FRANÇOIS TRUFFAUT  
**l'enfant SAUVAGE**

Un chef-d'œuvre... Bravo Truffaut  
François Chalais EUROPE N° 1  
7:30 - 9:30  
**CREMAZIE**  
ST-DENIS-CREMAZIE 388-4210

C'EST NOTRE PREMIER ANNIVERSAIRE  
NOUS FETONS PENDANT UN MOIS  
TOUS LES SOIRS: NOMBREUX PRIX EN ARGENT  
ENFANTS COMBLES DE CADEAUX - SURPRISES

9:30 P.M.  
2 FILMS EN COULEURS  
**2001: l'odyssée de l'espace**  
KEIR DULLERA GARY LOCKWOOD

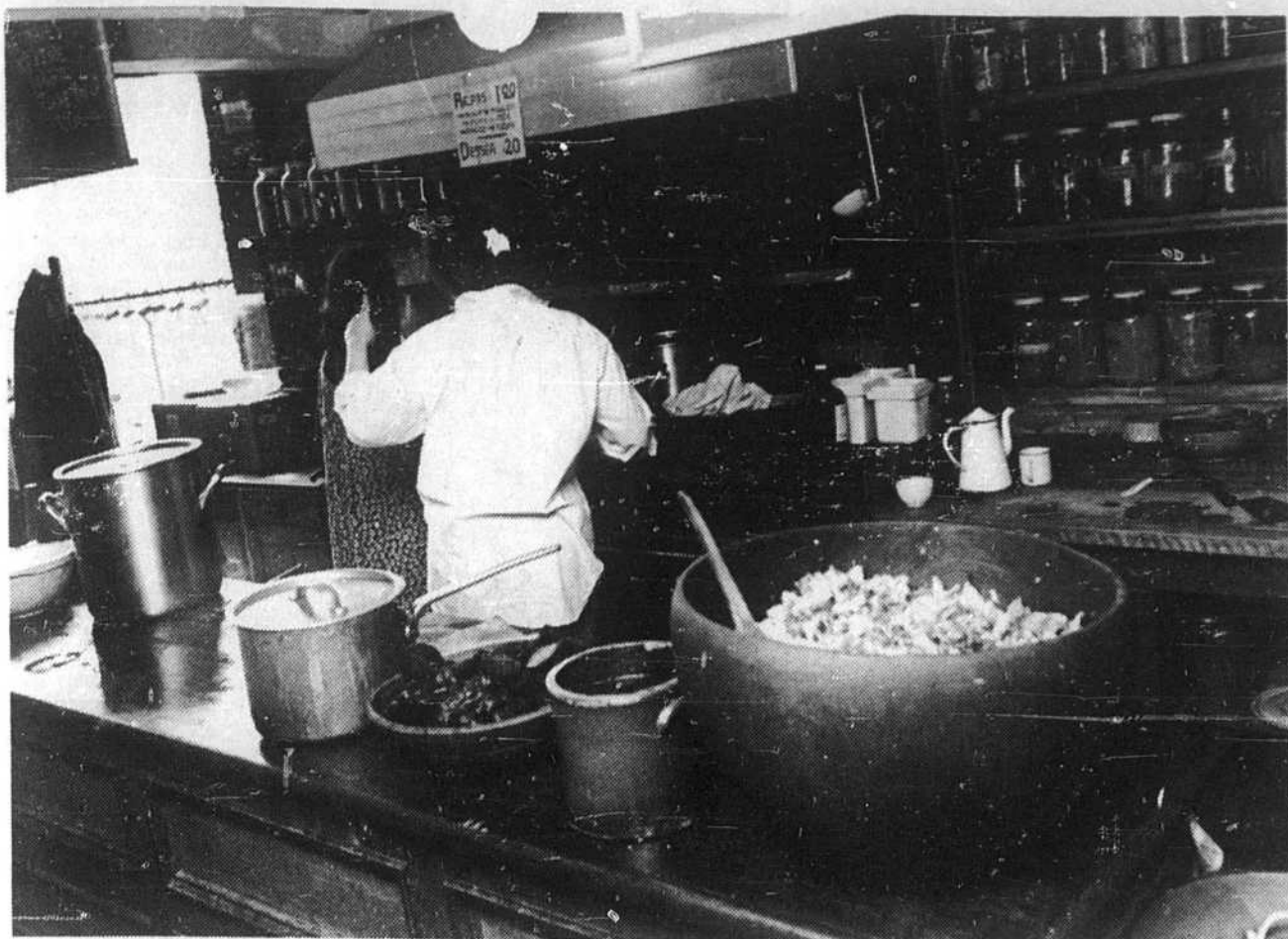
UN FILM VIOLENT...  
**EXPLOSI!**  
Anthony Anjnette Charles Quinn Comer Bronson  
**LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN**

ENFANTS MOINS DE 12 ANS GRATIS

CINE-PARC 691-1310  
**CHATEAUGUAY**  
5 MILLES DU PONT MERCIER, ROUTE 1, VERS CHATEAUGUAY

7.15 3 AVENTURES EXTRAORDINAIRES DE **MICKY MOUSE** WALT DISNEY  
du 15 au 21 octobre  
**UN MONDE FOU-FOU-FOU** EN ARGENT

100ème auto ..... \$25.00  
500ème auto ..... \$100.00  
1000ème auto ..... \$200.00



Chacun se sert à même les plats. Une nourriture peu sophistiquée, mais saine et intéressante



Une grande communauté mais à l'intérieur de laquelle chacun assume des tâches, comme celle de laver sa propre vaisselle. (Photos Le Devoir par Claude Léger)

## le carnet du gourmet

### Bonne chère à une drôle d'enseigne

par Urgel Lefebvre

Le Vieux Montréal attire de plus en plus de visiteurs et ce qui contribue pour beaucoup à faire son charme ce sont ses boutiques, ses ateliers, ses restaurants.

Ils sont déjà passablement nombreux les restaurants grands et petits du Vieux Montréal. Et ils ont un charme indéniable. Dommage qu'ils ne soient pas un peu plus fréquentés par les Montréalais eux-mêmes, notamment à l'heure du lunch. On y mange généralement bien et, dans plusieurs d'entre eux, à des prix fort abordables. Et chacun d'eux a une ambiance particulière quoique, presque toujours dans la ligne québécoise.

Ainsi, l'autre jour, j'étais attiré par trois têtes de singes entourées de ces mots: "Guinguette les trois". Drôle d'enseigne pour un restaurant du Vieux Montréal! direz-vous. A quoi je répondrai que c'est très québécois de chercher à être drôle.

Le menu affiché à la porte du restaurant s'intitule "Le lunch sansas", et comment. Tout est écrit en français, avec traduction anglaise entre parenthèses et en petits caractères italiques, à l'intention des touristes anglophones sans doute.

Mais entrons! La lourde porte en bois s'ouvre sur un tout petit hall où la brique des murs est apparente; on fonce du hall un vestiaire. Puis on croirait entrer dans le passé. Le plancher est en larges madriers de bois mou où l'on voit les nœuds, les têtes de clous, les fen-

tes bourrées de poussière, mais tout cela a été emprisonné dans le vernis et reluit d'une très grande propreté.

Le plafond laisse voir les énormes poutres sur lesquelles reposent des planches en pin alternativement larges et étroites et dont les bords ont été moulurés. On voit même au plafond ce qui pourrait être une trappe pour aller au grenier.

Les murs dont la brique ou la pierre n'est pas apparente sont peints de couleur orange jusqu'à un pied du plafond environ et du papier-tenture verdâtre au dessin ancien les complètent.

Au centre de la pièce, une vaste colonne faite de madriers taillés à la hache sert à l'affichage. J'ai aperçu justement une affiche qui est plutôt une proclamation du gouverneur lord Gosford mettant à prix (mille piastres) la tête de Louis-Joseph Papineau, ce Papineau dont on est à rénover la maison ancestrale rue Bonsecours.

Sur le plus grand pan de mur, nos trois singes en couleur, hilares et hilarants, dans de grands cadres dorés. La partie de la pièce qui se trouve en arrière du hall et du vestiaire est exhaussée et forme comme une estrade avec balustrade. C'est en quelque sorte le haut-côté du restaurant.

Le personnel est avenant et vêtu à l'avenant de la décoration, intérieure de la guinguette.

Maintenant, goûtons à ce Pota-

ge Parmentier qui est la soupe du jour. La soupe aux pommes de terre est quelque chose de très simple, mais pour réussir dans une chose qui paraît toute simple, il faut, comme le disait mon aïeule, y mettre toute son âme.

J'ai constaté qu'à la cuisine de la "Guinguette les trois" on mettait toute son âme même dans ce qu'on appelle couramment le spécial du jour. L'escalope de veau, même si elle est bien apprêtée, sera très banale si les pommes de terre et autres légumes qui l'accompagnent ont l'apparence d'aliments grossiers. Celle qu'on m'a servie était entourée de petits amours de choux de Bruxelles à la Béchamel et de pommes mousseline d'une consistance parfaite.

Ce spécial de choix était à \$2-25, y compris le potage et le dessert du jour. Mais il y avait également au menu (avec potage et dessert compris): L'assiette de charcuterie à \$1.75; La quiche Lorraine à \$1.50; La tourtière maison à \$2.00; Le boeuf bourguignon à \$3.50; Les filets de sole Bonne Femme à \$1.85; Les fettucini gratinés à \$1.65.

A la carte, il y a bien d'autres choses à tenter un gourmet, comme: La marmite de soupe aux pois. La soupe à l'oignon gratinée. Les escargots de Bourgogne (\$1.50). La truite amandine (\$1.90). Le caneton de Brome à l'orange (\$2-50). L'entrecôte grillée maître d'hôtel (\$3.50). Et l'on peut arroser le tout du vin de son choix.

## "O-Pti-Zoiso": un restaurant et un mode de vie

par Renée Rowan

Notre hôte est réticent, soupçonneux même. Que viennent faire ici journaliste et photographe? Nous avons nous-mêmes l'impression de faire figure d'intrus.

Bien sûr, n'importe qui peut manger "O-Pti-Zoiso". L'endroit est ouvert au public et de la rue on y entre et on se sert. Personne ne demande de laissez-passer, mais les "impurs" ont vite fait de se rendre compte qu'ils n'appartiennent pas à la communauté.

"O-Pti-Zoiso" n'est pas un restaurant comme les autres. On ne vient pas y manger parce que c'est original, amusant ou différent, explique Robert Lorrain (le porte-parole du groupe car ici on ne parle pas de propriétaire). On y vient parce qu'on croit dans un mode de vie, dans un esprit. C'est le retour aux sources. Pour comprendre, il vous faudra revenir plusieurs fois, prendre le temps d'observer, de parler avec les gens, d'écouter", dit-il avec insistance.

Robert Lorrain ne refuse pas l'entrevue, mais on sent son manque d'enthousiasme, sa crainte d'être mal perçu. Il ne prise guère l'idée qu'on parle de l'endroit dans les journaux: O-Pti-Zoiso n'a pas besoin de publicité, dit-il.

De toute évidence, il ne s'agit pas d'un restaurant pour la chronique du gourmet, non pas tant à cause de ce qu'on y mange, mais du caractère même de l'établissement derrière lequel se cache la philosophie des naturalistes et plus encore: un engagement, de la fraternité, de la non-violence, de la discipline, poursuit Robert Lorrain. On peut même parler de vie communautaire, mais avec le respect de la liberté individuelle.

Logé à l'angle des rues Ontario et Clark, dans un vieil immeuble, le restaurant ne porte pas d'enseigne: dans la vitrine, deux mots seulement - alimentation naturelle.

De style canadien, le décor est sympathique, accueillant: de longues tables rectangulaires et des tables rondes qui peuvent accommoder six, huit, dix personnes à la fois (les appartés ne sont pas faciles) des chaises basses, pas toujours confortables, surtout si on a de longues jambes. Des pots en grès, des fleurs de saison, des fruits. Les murs sont lambrissés de vieilles planches de pin; au plafond pendent des bouquets de fines herbes mises à sécher. Sur des rayons, des rangées de pots bien étiquetés, contenant des céréales de blé, d'orge, de sarrasin, du riz, des aromates de toutes sortes. On dénote un souci d'ordre, de propreté. "C'est une discipline que chacun doit s'imposer", souligne Robert Lorrain.

Il n'y a pas de cuisiniers professionnels "O-Pti-Zoiso": ce sont des jeunes qui font la cuisine, une cuisine simple, sans prétention ni raffinement, mais saine, naturelle, qui tire profit de tous les fruits et légumes de la saison. L'équipe va quotidiennement au marché. La cuisine devient à chaque jour une expérience, une création. Ces jeunes sont rémunérés car ici il n'y a pas de bénévolat. C'est plutôt un engagement.

Au mur, le menu de la journée est inscrit sur un tableau noir. Nous avons noté l'autre jour: soupe à l'orge, salade de légumes frais, ratatouille, plat de lentilles, céréale de sarrasin, pain noir cuit sur place. Il n'y a jamais de viande. Pour dessert, des fruits frais, des carrés aromatisés au gingembre. Comme boisson: une tisane d'anis ou de tilleul.

Tout est déposé sur un comptoir, dans de grands chaudrons et un immense bol à salade. Il n'y a pas de garçons de table: chacun soulève le couvercle et se sert à volonté. On va s'asseoir où l'on veut et avant de partir on lave et sèche sa vaisselle. Ces règles, il va sans dire, ne conviennent pas à tous les clients. Plusieurs viennent une fois par curiosité, mais ne reviennent pas.

Le moment venu de payer, vous passez devant la "caisse", vous dites ce que vous avez mangé et l'on établit un prix. Celui-ci peut varier entre quelques cents et \$1.00; le dessert et la tisane sont en supplément 20 cents.

"On part avec l'idée que les gars ne sont pas des voleurs, mais on se fait voler", admet volontiers Robert Lorrain.

Qui fréquente l'endroit? Des jeunes en grande partie; des moins jeunes aussi, qui croient en une alimentation naturelle, en un retour aux sources. Des étudiants, des travailleurs, des employés de bureaux et d'usine. Le midi, c'est tranquille: le soir, on a de la difficulté à se trouver un siège, nous dit-on.

Pourquoi y vient-on? Parce que c'est la réponse à un mode de vie que l'on souhaite, parce que c'est un des rares restaurants d'alimentation naturelle à Montréal, parce qu'on s'y sent bien, parce qu'on en approuve la philosophie et qu'on veut la partager et aussi, admettront plusieurs jeunes, parce que ça ne coûte pas cher.

A noter: on trouve à l'étage un magasin d'alimentation naturelle, style "self service" où les prix nous ont semblé particulièrement raisonnables comparativement à plusieurs autres magasins du même genre.

LE CHEF LÉO MALLET et Mme BELLA CARON du Pavillon des Maritimes de l'Expo 67, vous invitent à vous régaler de leurs délicieux fruits de mer à leur restaurant LA MER situé au 1220 Crescent, au sud de Ste-Catherine.

**RESTAURANT LA MER**  
866-4984

DINER D'HOMMES D'AFFAIRES SERVIS tous les jours.

Le délice des gourmets  
BUFFET CUISINE  
CANADIENNE ET CHINOISE  
15 repas chauds et  
10 repas froids  
\$4.50  
vous choisissez ce  
qui vous plaît.

**BILL WONG'S**  
7965 Décarie  
Réservations: 731-8202

**Castel du Roy**  
RESTAURANT VIEILLE FRANCE  
Cartes de crédit acceptées  
OUVERT le dimanche en soirée  
2070, rue Drummond 842-8106

**LES RESTAURANTS DE MONTREAL**  
par Helen Rochester

Vient de paraître, Guide 1971 de plus de 200 restaurants montréalais, contenant un index, une description du décor ainsi que la carte des prix. Une mine de renseignements si vous voulez manger dans un restaurant montréalais. Helen Rochester a conçu une classification exclusive selon la qualité de la cuisine, le service et l'ambiance de chaque restaurant. Indispensable aux gourmets de Montréal et d'ailleurs. Edité par The Montreal Star.

**REMPLEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI MEME**

Montreal Star  
Les Restaurants de Montréal  
245 ouest, rue Saint-Jacques  
Montréal 126, P.Q.

Veillez m'envoyer immédiatement ..... exemplaires des Restaurants de Montréal. Pour chaque exemplaire commandé, j'inclus \$1.95 plus 25c pour frais d'expédition.

NOM (écrire lisiblement) .....  
ADRESSE ..... App. No. ....  
VILLE ..... Arr. .... Province .....

Découvrez une nouvelle cuisine italienne authentique

**Vito Restaurant Italien**  
5412 Côte-des-Neiges, Montréal  
(entre Lacombe et Édouard-Montpetit)  
Tél.: 735-3623

**Thomcliffe**  
Rossmore, P.A. Route 11  
Un véritable restaurant de grande classe.  
Seulement à 15 minutes de Montréal par l'AUTOROUTE DES LAURENTIDES  
Vers le nord: Sortie 9  
Vers le sud: Sortie 13

Table d'hôte, \$4.00 jusqu'à la fermeture.

Pour réservations Appelez 625-2434.

### Établissement vinicole à Saint-Hyacinthe

M. Raymond Garneau, ministre des finances du Québec, a présidé hier la cérémonie marquant la mise en chantier d'un établissement vinicole dans la région de Saint-Hyacinthe.

La compagnie Les vins Calona Inc. investira au cours des prochains mois un montant de l'ordre de \$2 millions. La première étape de la réalisation de ce projet sera la construction d'une usine d'emballage qui devrait être mise en opération vers le mois de septembre 1972, tandis que la deuxième phase consistera en la fabrication, à partir de produits du Québec (pommes, cerises, etc) de vins proprement dits. La nouvelle usine, une fois en opération, aura une production annuelle d'environ un million de gallons de vin et emploiera 40 personnes dès l'an prochain.

M. Garneau a souligné la collaboration apportée par la nouvelle Société des al-

**Cours de Fine Cuisine Familiale**

Débutant le 13 octobre. Pour recevoir le prospectus des cours s'adresser à

**INSTITUT CULINAIRE HENRI BERNARD**  
depuis 1951

2015 de la Montagne, Suite 610, Montréal. 843-6481

**RESTAURANT AMPHITRYON**  
Charles Tonneau, le Patron au fourneau  
346 est. rue Notre-Dame, Vieux Montréal  
Tél.: 861-0876 Rés.: 655-4239

Air climatisé Cuisine chaude jusqu'à minuit

Fermé dimanche et lundi

### échos

**GALERIE LIBRE:** L'exposition des peintures-sculptures de Dennis Lukas se poursuit jusqu'au 12 octobre 1971. A partir du Samedi 9 octobre, la galerie présentera la première exposition à Montréal des oeuvres de Kay Feldmar. Thème de l'exposition: "Les Plaisirs du Bain" Vernissage le Samedi 9 octobre de 14h.30 à 17h. Heures d'ouverture de la Galerie Libre: Du lundi au vendredi de 11h. à 18h., le samedi de 11h. à 17h., Fermé le dimanche.

**PETERDI:** La Galerie 16-40 présentera du 2 au 23 octobre une exposition des gravures de Gabor Peterdi. Située au 1445 rue Crescent, la galerie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 17h 30.

**le Cochon**  
Salle à manger (style empire)  
cuisine bourgeoise et française

Ginette Dulac Soprano  
Guy Piché Tenor  
interpréteront les extraits d'opéras et d'opérettes le jeudi, 30 septembre à 7h 30 Georges Klein au piano.

Plus à la carte menu Lunch  
4897, rue Berri  
(angle boul. St-Jacques)  
523-2858  
(abonnement gratuit)

UN NOUVEAU RESTAURANT DANS L'EST  
Un petit restaurant français unique en son genre qui saura plaire à tous les amateurs de bonne cuisine.

**SPECIALITES:**  
Coeq Au Vin  
Lapin sauté  
Chasseur  
Boeuf Bourguignon

Nous vous y attendons ce soir même

**BIERE & VIN**

**AUX DEUX CHAÎNES**  
1218 St-Catherine est  
522-4882

**LE CAVEAU**  
"LA PETITE BOTTE FRANÇAISE OU L'ON MANGE BIEN"

Avant ou après le spectacle venez diner à la chandelle

**MENUS COMPLETS**  
à partir de \$1.95, \$3.50 et \$4.75

Spécialité de la maison  
FILET MIGNON EN CHEVREUIL

Licence complète  
Facilités de banque

Cartes de crédit acceptées

**LE CAVEAU**  
2063, RUE VICTORIA (arrière Eaton)  
RÉSERVATIONS  
844-1624

fondateur en 1688

**Au Vieux Fort RESTAURANT**  
MUSÉE

Bar Salon  
Café Théâtre  
Salles de réceptions

659-0010  
120, chemin St-Jean  
dans  
LE VIEUX LA PRAIRIE

12 • Le Devoir, jeudi 30 septembre 1971

Table of television programs including CFTM, CFTM 2, and CFTM 3 with times and program titles.

Table of television programs including CFTM 4, CFTM 5, and CFTM 6 with times and program titles.

Chez les créditistes

Une drôle de lutte au leadership

par André Bellemare de la PC

OTTAWA—Une drôle de campagne que celle à la direction du Crédit social du Canada au cours de laquelle la figure dominante du parti M. Réal Caouette, met son leadership en jeu pour la première fois depuis six ans.

en effet, qu'il annonçait officiellement sa candidature, soit moins de trois semaines avant la tenue du congrès.

Rouyn, dimanche, de la part des partisans du comté de Témiscamingue.

Terre-Neuve: des élections avant la mi-décembre

St. JOHN, S. T. N. (PC) — De nouvelles élections auront lieu à Terre-Neuve avant la mi-décembre, a annoncé hier le premier ministre de la province, M. Joseph Smallwood.

Il a ajouté, dans une interview, que les délais prévus ne seraient pas affectés par les élections du 31 octobre en Ontario.

"Des élections en Ontario n'ont pas plus d'influence sur celles de Terre-Neuve que des élections... dans le désert de Gobi en Mongolie."

Les dernières élections à Terre-Neuve avaient eu lieu le 8 septembre 1966, et le mandat de la législature expire le 30 novembre.

A l'assemblée actuelle, qui comprend 43 sièges, les libéraux en détiennent 25, les conservateurs, 7; les libéraux indépendants, 2, et un indépendant. Sept sièges sont vacants.

Quant aux neuf autres, ils n'ont pas encore dévoilé leur préférence.

On chuchote bien dans les corridors que le parti a besoin d'un renouveau, d'un visage remodelé mais on opine en même temps que M. Caouette représente encore la valeur la plus sûre pour les prochaines élections générales.

Entre-temps, le leader créditiste sera l'objet d'une fête dans la ville de

Beaconsfield, Québec, le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

Le 22 septembre 1971.

cinéma

Table of cinema programs including ALQUETTE, ANJOU, ARLEQUIN, ATWATER, BERRI, BLOU, and BONAVENTURE.

théâtre

Table of theatre programs including LA BAVASSERIE, CITEAU, REVUE THEATRE, RIDAU VERT, THEATRE D'AUJOURD'HUI, LA FOUERRIE, STUDIO THEATRE, LA FENIERE, and FORUM.

AVIS LÉGAUX - Avis publics - Appels d'offres

Table of legal notices and public information including CITE DE COTE SAINT-LUC and CITE DE COTE SAINT-LUC.

Table of legal notices and public information including CITE DE BEACONSFIELD and CITE DE BEACONSFIELD.

Table of television programs including CFTM 7, CFTM 8, and CFTM 9.

Table of television programs including CFTM 10, CFTM 11, and CFTM 12.

Table of television programs including CFTM 13, CFTM 14, and CFTM 15.

Table of television programs including CFTM 16, CFTM 17, and CFTM 18.

Table of television programs including CFTM 19, CFTM 20, and CFTM 21.

Table of television programs including CFTM 22, CFTM 23, and CFTM 24.

Table of television programs including CFTM 25, CFTM 26, and CFTM 27.

Table of television programs including CFTM 28, CFTM 29, and CFTM 30.

Table of television programs including CFTM 31, CFTM 32, and CFTM 33.

Table of television programs including CFTM 34, CFTM 35, and CFTM 36.

Table of television programs including CFTM 37, CFTM 38, and CFTM 39.

Table of television programs including CFTM 40, CFTM 41, and CFTM 42.

Table of television programs including CFTM 43, CFTM 44, and CFTM 45.

Table of television programs including CFTM 46, CFTM 47, and CFTM 48.

Table of television programs including CFTM 49, CFTM 50, and CFTM 51.

Table of television programs including CFTM 52, CFTM 53, and CFTM 54.

Table of television programs including CFTM 55, CFTM 56, and CFTM 57.

Table of television programs including CFTM 58, CFTM 59, and CFTM 60.

Table of television programs including CFTM 61, CFTM 62, and CFTM 63.

Table of television programs including CFTM 64, CFTM 65, and CFTM 66.

Table of television programs including CFTM 67, CFTM 68, and CFTM 69.

Table of television programs including CFTM 70, CFTM 71, and CFTM 72.

Table of television programs including CFTM 73, CFTM 74, and CFTM 75.

Table of television programs including CFTM 76, CFTM 77, and CFTM 78.

Table of television programs including CFTM 79, CFTM 80, and CFTM 81.

Table of television programs including CFTM 82, CFTM 83, and CFTM 84.

Table of television programs including CFTM 85, CFTM 86, and CFTM 87.

Table of television programs including CFTM 88, CFTM 89, and CFTM 90.

Table of television programs including CFTM 91, CFTM 92, and CFTM 93.

Table of television programs including CFTM 94, CFTM 95, and CFTM 96.

Table of television programs including CFTM 97, CFTM 98, and CFTM 99.

Table of television programs including CFTM 100, CFTM 101, and CFTM 102.

Table of television programs including CFTM 103, CFTM 104, and CFTM 105.

Table of television programs including CFTM 106, CFTM 107, and CFTM 108.

Table of television programs including CFTM 109, CFTM 110, and CFTM 111.

Table of television programs including CFTM 112, CFTM 113, and CFTM 114.

Table of television programs including CFTM 115, CFTM 116, and CFTM 117.

Table of television programs including CFTM 118, CFTM 119, and CFTM 120.

Table of television programs including CFTM 121, CFTM 122, and CFTM 123.

Table of television programs including CFTM 124, CFTM 125, and CFTM 126.

Table of television programs including CFTM 127, CFTM 128, and CFTM 129.

Table of television programs including CFTM 130, CFTM 131, and CFTM 132.

Table of television programs including CFTM 133, CFTM 134, and CFTM 135.

Table of television programs including CFTM 136, CFTM 137, and CFTM 138.

Table of television programs including CFTM 139, CFTM 140, and CFTM 141.

Table of television programs including CFTM 142, CFTM 143, and CFTM 144.

Table of television programs including CFTM 145, CFTM 146, and CFTM 147.

Table of television programs including CFTM 148, CFTM 149, and CFTM 150.

Table of television programs including CFTM 151, CFTM 152, and CFTM 153.

Table of television programs including CFTM 154, CFTM 155, and CFTM 156.

Table of television programs including CFTM 157, CFTM 158, and CFTM 159.

Table of television programs including CFTM 160, CFTM 161, and CFTM 162.

Table of television programs including CFTM 163, CFTM 164, and CFTM 165.

Table of television programs including CFTM 166, CFTM 167, and CFTM 168.

Table of television programs including CFTM 169, CFTM 170, and CFTM 171.

Table of television programs including CFTM 172, CFTM 173, and CFTM 174.

Table of television programs including CFTM 175, CFTM 176, and CFTM 177.

Table of television programs including CFTM 178, CFTM 179, and CFTM 180.

Table of television programs including CFTM 181, CFTM 182, and CFTM 183.

Table of television programs including CFTM 184, CFTM 185, and CFTM 186.

Table of television programs including CFTM 187, CFTM 188, and CFTM 189.

Table of television programs including CFTM 190, CFTM 191, and CFTM 192.

Table of television programs including CFTM 193, CFTM 194, and CFTM 195.

Table of television programs including CFTM 196, CFTM 197, and CFTM 198.

Table of television programs including CFTM 199, CFTM 200, and CFTM 201.

Table of television programs including CFTM 202, CFTM 203, and CFTM 204.

Table of television programs including CFTM 205, CFTM 206, and CFTM 207.

Table of television programs including CFTM 208, CFTM 209, and CFTM 210.

Table of television programs including CFTM 211, CFTM 212, and CFTM 213.

Table of television programs including CFTM 214, CFTM 215, and CFTM 216.

Table of television programs including CFTM 217, CFTM 218, and CFTM 219.

Table of television programs including CFTM 220, CFTM 221, and CFTM 222.

Table of television programs including CFTM 223, CFTM 224, and CFTM 225.

Table of television programs including CFTM 226, CFTM 227, and CFTM 228.

Table of television programs including CFTM 229, CFTM 230, and CFTM 231.

Table of television programs including CFTM 232, CFTM 233, and CFTM 234.

Table of television programs including CFTM 235, CFTM 236, and CFTM 237.

Table of television programs including CFTM 238, CFTM 239, and CFTM 240.

Table of television programs including CFTM 241, CFTM 242, and CFTM 243.

Table of television programs including CFTM 244, CFTM 245, and CFTM 246.

Table of television programs including CFTM 247, CFTM 248, and CFTM 249.

AVIS LÉGAUX - Avis publics - Appels d'offres

Legal notice for CITE DE COTE SAINT-LUC, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the procurement of gasoline, oil, and grease.

Legal notice for CITE DE COTE SAINT-LUC, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE COTE SAINT-LUC, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE COTE SAINT-LUC, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE COTE SAINT-LUC, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

AVIS LÉGAUX - Avis publics - Appels d'offres

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the procurement of gasoline, oil, and grease.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

AVIS LÉGAUX - Avis publics - Appels d'offres

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

AVIS LÉGAUX - Avis publics - Appels d'offres

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.

Legal notice for CITE DE BEACONSFIELD, PROVINCE DE QUEBEC, regarding the role of evaluation for 1972.



## LE PORT DE MONTRÉAL À L'HEURE DE LA CONCURRENCE

Du navire au camion en 150 secondes!

### La révolution des conteneurs

par FRANÇOIS BARBEAU

Le port de Montréal a commencé la révolution des conteneurs au Canada et possède toujours les installations les plus modernes dans ce domaine, même si d'autres ports du Canada se sont empressés depuis d'entrer dans la course.

C'est en novembre 1968 que les premières installations de conteneurs à Montréal, celles de la compagnie Manchester Liners, ont été inaugurées à Montréal.

Depuis, le nombre de conteneurs manutentionnés à ce terminus moderne a presque triplé et l'on prévoit que l'année prochaine quelque 500,000 tonnes seront acheminées par

les employés spécialisés de ce terminus.

Le conteneur, il faut l'expliquer, n'est rien d'autre qu'un réceptacle métallique de 20 pieds de longueur, huit pieds de hauteur et huit pieds de largeur, muni à son extrémité d'une porte à doubles battants qui permet de l'emplier de marchandises diverses. Une fois le conteneur plein, les portes sont fermées, scellées, et le tout est déposé à bord d'un navire et dirigé vers sa destination.

Il existe plusieurs types de conteneurs, dont le plus courant est celui de 20 pieds. Pour le transport des marchandises à la fois volumineu-

ses et légères, un conteneur de 40 pieds de long a été mis au point. Il existe aussi des conteneurs spéciaux pour le transport des denrées périssables, des demi-conteneurs pour le transport des pièces très lourdes comme les lingots de métal, des conteneurs pour les marchandises en vrac, etc.

Les avantages de ce mode de transport sont nombreux. Quant un expéditeur a suffisamment de cargaison pour remplir un conteneur, le chargement peut se faire à l'usine même de l'expéditeur ou le conteneur sera scellé pour n'être ouvert qu'une fois rendu à destination.

Les coûteuses manutentions qu'aurait exigées le transport par cargo conventionnel sont évitées. L'emballage dans des caisses de bois lourdes et encombrantes n'est plus nécessaire. Les manutentions qu'aurait eu à subir ces marchandises en route vers un port puis durant le chargement et le déchargement puis une fois rendues à leur port de destination avant d'être remises à leur destinataire sont réduites à leur plus simple expression.

Les dangers que couraient les marchandises à bord d'un navire conventionnel, justement à cause de ces diverses manutentions, n'existent plus avec les conteneurs. Les compagnies d'assurance sont d'ailleurs bien au courant de ce fait puisqu'elles ont établi des taux bien réduits pour les marchandises ainsi transportées.

C'est ainsi que le taux de casse est réduit presque à zéro avec le transport par conteneur, les manutentions étant réduites au minimum au point de départ et au point d'arrivée, l'entreposage dans des hangars n'existant plus, les vols sont quasi impossibles.

Dans le navire, les marchandises sont protégées par la carcasse rigide du conteneur contre les chocs et les secousses qui subissent les marchandises transportées à bord de navires conventionnels.

Tous ces avantages sont minimes comparés au plus important du transport par conteneur: la rapidité avec laquelle une cargaison peut être prise de l'expéditeur et livrée au destinataire.

Avec les conteneurs, en théorie, et souvent en pratique, une cargaison peut être entre les mains de son destinataire quelques heures à peine après l'arrivée à quai du navire.

C'est la rapidité des livraisons qui fait la grande popularité des conteneurs et ce sont les installations modernes aux quais qui représentent la révolution dans ce domaine, puisque l'idée du conteneur en elle-même n'est pas nouvelle.

Les conteneurs existaient depuis longtemps sous forme de caisses réutilisables. Le système a été adopté par la suite par l'industrie du camionnage et des chemins de fer qui ont créé le système connu sous le nom de "piggy-back" dans lequel la partie "boîte" du camion était chargée, pleine, sur un wagon qui la menait à destination où un camion venait enfin compléter le trajet vers le client.

Le transport par conteneur a ensuite été adapté aux navires, qui se chargeaient de ces cargaisons selon les

moyens traditionnels, palans, treuils, etc.

Il existe maintenant des navires dits cellulaires conçus spécialement pour le transport de conteneurs. Les conteneurs y sont empilés les uns sur les autres dans des puits à leurs dimensions, permettant de réaliser une pleine occupation de l'espace disponible.

C'est un fait connu que les transporteurs géants de nos jours représentent le moyen le plus économique de livrer des cargaisons de vrac le plus économiquement possible. Cette économie n'est réalisable que dans le cas de pétroliers, de minéraliers, etc.

Dans le cas de navires destinés au transport de marchandises diverses, la capacité ne représente plus un avantage, à cause des longues périodes de temps nécessaires au chargement et au déchargement.

En moyenne, ces navires passent autant de journées dans des ports qu'ils en passent en mer et les frais encourus sont sensiblement les mêmes, que le navire soit à quai ou en haute mer.

Mais comme un navire a comme fonction de transporter des marchandises et qu'il ne rapporte rien à ses propriétaires quand il est immobilisé à quai, il ne sert à rien d'augmenter la capacité des navires non spécialisés, ce qui ne ferait qu'augmenter le temps nécessaire au chargement et au déchargement.

D'où l'avantage d'un navire se chargeant rapidement et capable d'effectuer le plus de traversées possibles dans le temps le plus court.

La compagnie Manchester Liners a atteint cet objectif grâce à une importante mise de fonds, de l'ordre de plus de 60 millions de dollars, pour la construction de ses terminus de Manchester, Angleterre, et du port de Montréal, ainsi que pour la construction de ses navires porte-conteneurs, au nombre de quatre.

Les installations, à Montréal comme à Manchester, sont des plus modernes.

À Montréal, elles occupent une superficie de 18 acres dans l'est de la ville, au quai 70. Un entrepôt en forme de L sert à l'emmagasinage des marchandises provenant des expéditeurs dont le volume d'affaires ne justifie pas l'emploi d'un conteneur.

Une section de l'entrepôt est ouverte aux camions pour les livraisons. L'autre est ouverte pour permettre le chargement des conteneurs sans jamais que la marchandise ne soit exposée aux éléments.

Les navires de la compagnie qui arrivent à quai sont déchargés par deux énormes grues qui peuvent charger ou décharger chacune un conteneur de 20 tonnes en deux

minutes. Une des grues de Montréal peut aussi charger les conteneurs de 40 pieds d'un poids d'une trentaine de tonnes.

Ces grues géantes déposent leur charge sur le sol avec tant de délicatesse qu'il faut une fine oreille pour entendre le choc du conteneur sur le quai.

Une fois à quai, les conteneurs sont pris à charge par des camions conçus eux aussi spécialement pour cette tâche. Les conteneurs sont agrippés par ces monstres qui les soulèvent avec aisance et les déposent dans l'aire réservée à cet effet. Les conteneurs peuvent être empilés trois de haut. Ces énormes camions peuvent circuler entre

les rangées de conteneurs et les déplacer avec une rapidité et une précision effrayante.

Quand les conteneurs ne doivent pas être entreposés sur le quai, ils sont chargés immédiatement à bord d'un camion qui en théorie, peut quitter le terminus deux minutes et demie après son arrivée, ce qui réduit encore les frais de manipulation, haussés par les longues heures que devaient passer les camionneurs dans les hangars traditionnels.

D'autres conteneurs sont chargés à bord de wagons spéciaux grâce à une autre grue spécialisée. Un navire chargé de 400 conteneurs peut être déchargé et rechargé en

18 heures environ.

La cargaison d'un navire de Manchester Liners qui est déchargée avant 20 heures peut être livrée le lendemain matin par train à Toronto.

La compagnie possède aussi des navires auxiliaires qui sont utilisés pour les livraisons de conteneurs dans les Grands Lacs, vers les ports de Détroit, de Chicago, de Cleveland.

Son service vers Manchester est bi-hebdomadaire. Manchester Liners a aussi mis au point un service de livraison de conteneurs qui combine l'avion et les navires pour assurer à ses clients une combinaison de service rapide et économique entre deux points distants.

#### Entrevue avec Guy Beaudet

#### L'expansion, oui, mais au bon moment

par GILLES LÉVEILLÉ

M. Guy Beaudet est directeur du port de Montréal depuis bientôt 17 ans. C'est en effet en février 1955 qu'il était désigné à ce poste par le Conseil des ports nationaux. Il est devenu depuis lors l'une des figures les mieux connues du monde maritime au Canada.

Sa fonction n'est pas une sinécure. Employé du gouvernement fédéral dans un secteur de l'économie que l'on peut considérer comme un château fort de l'entreprise privée, au cœur des problèmes locaux et en même temps interlocuteur d'une multitude de représentants de compagnies et d'autorités politiques étrangères, M. Beaudet se doit de déployer un dynamisme de tous les instants, tout en se gardant de dépasser les bornes d'une zone de responsabilités parfois mal délimitée.

M. Beaudet doit aussi se réserver des moments de réflexion afin de dégager de son expérience quotidienne des orientations quant à l'avenir du port. Les innovations technologiques et le développement des services routiers et ferroviaires, entre autres facteurs, ont profondément modifié la situation dans laquelle s'insère un port de la dimension de celui de Montréal. Il faut se garder constamment à la pointe du progrès et faire un choix judicieux d'investissements.

Mais dans quelle mesure doit-on chercher à devancer le progrès? Y a-t-il une planification en ce sens?

"Certainement qu'il se fait une planification", s'exclame M. Beaudet. Je pense à d'autres terminaux de conteneurs, à des installations de "roll-on, roll-off", même à

des installations pour bateaux à barges."

Le "roll-on, roll-off" est ce mode de chargement d'un navire qui fait appel au camion lui-même plutôt qu'à un système de grues et de poulies pour porter la marchandise à bord, ce qui nécessite évidemment un bateau d'un type nouveau, où la coque de la poupe peut s'ouvrir et s'abaisser tel un pont-levis.

"Mais faut-il installer le "roll-on, roll-off" avant que la demande pour ce service se fasse sentir?" poursuit M. Beaudet, qui ajoute, du même souffle, que sa politique est de ne pas le faire. Il lui faut d'abord une assurance d'utilisation car il s'agit là d'engager des crédits considérables de l'ordre de quelque millions de dollars.

Le directeur du port craint aussi les spéculateurs. "Il faut éviter de donner des indications aux spéculateurs." En un rien de temps, ils pourraient accaparer les terrains nécessaires à ces projets d'expansion.

L'extension du port ne peut s'accomplir non plus sans promotion. La promotion ne se fait pas seulement au moyen de voyages à l'étranger, explique M. Beaudet. Le personnel du port y travaille tous les jours ici même. Des études de coûts sont en effet effectuées régulièrement sur le transport de matériaux ou produits spécifiques qui empruntent actuellement d'autres voies d'entrée et de sortie que Montréal. De cette manière, continue-t-il, nous pouvons faire la preuve, si c'est le cas, qu'il serait plus avantageux d'utiliser les quais de la métropole pour ces expéditions et convaincre les principaux intéressés.

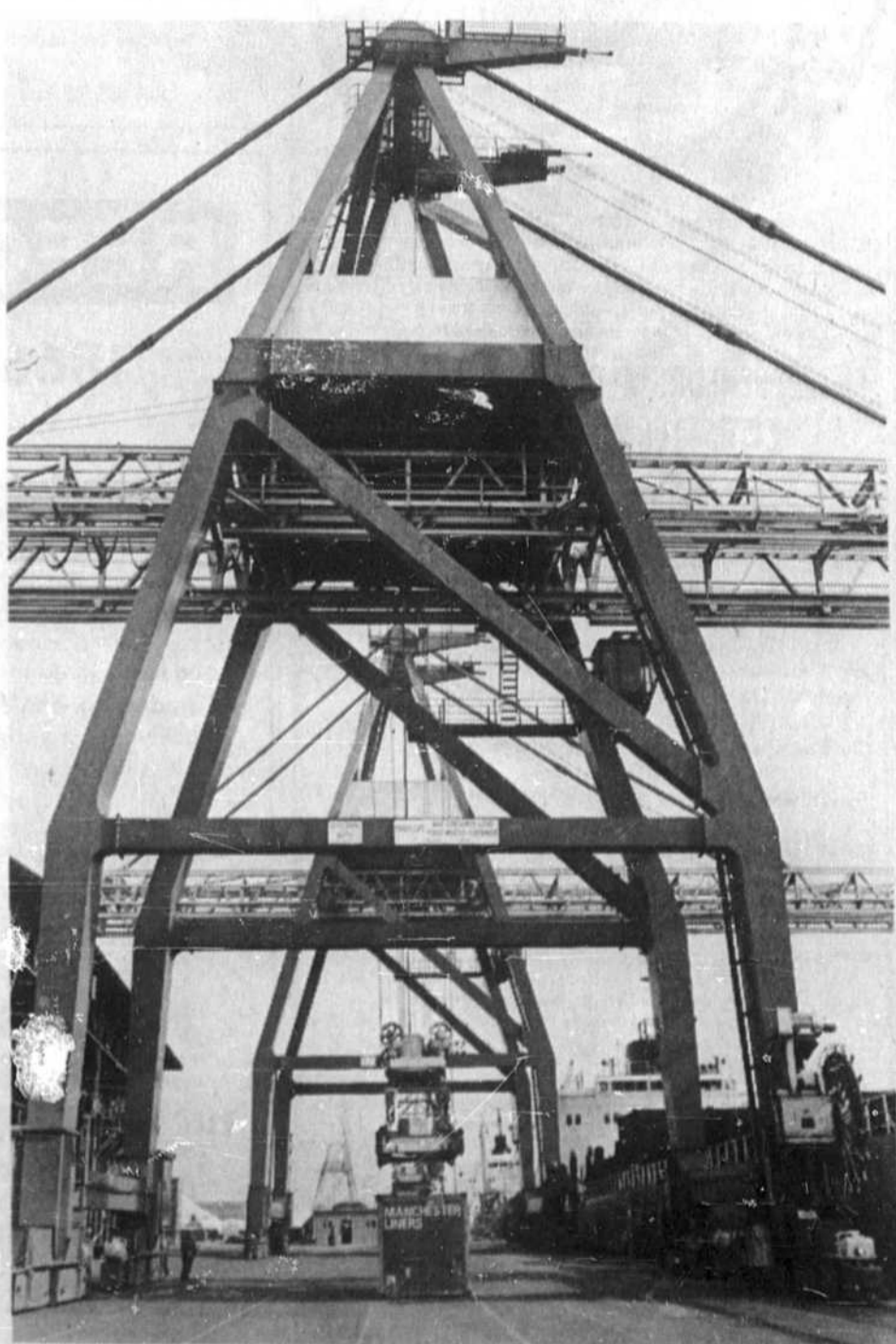


M. Guy Beaudet

Mais est-ce qu'on réussit effectivement à les convaincre? "Certainement, les statistiques sont là pour le prouver. Le nombre de navires que le port a reçus et le tonnage de fret manutentionné sont plus élevés cette année qu'à la même période l'an dernier. Et, à moins d'imprévu, l'année 1971 sera meilleure que la précédente."

Parmi les raisons de ce progrès, M. Beaudet cite la disparition des conflits ouvriers.

"Il n'y en a pas eu depuis un bon bout de temps", dit-il. Le fond du problème tenait au fait que la gréance n'était pas unifiée. La création de l'Association des employeurs maritimes, à laquelle le directeur du port a fortement contribué, a permis de résoudre le problème.



Les grues géantes du terminus de conteneurs de Manchester Liners à Montréal peuvent charger ou décharger un conteneur de 20 tonnes à bord d'un navire en moins de deux minutes. À gauche, au pied de la grue, un employé du terminus semble un nain à côté de ces appareils énormes. (Photo Claude Léger)

# Au temps où l'Iroquois n'était pas un destroyer...

par FRANÇOISE CÔTÉ

L'histoire du port de Montréal se confond avec celle du Canada. Pour la ville de Montréal, on peut dire que le port a constitué un élément vital de toute son évolution ainsi qu'un facteur de prospérité.

Le tout a commencé avec la première saison de navigation transatlantique inaugurée par Jacques Cartier lors de son deuxième voyage au Canada en 1535, alors qu'il se rendit à bord de l'Émerillon jusqu'à la tête du Lac St-Pierre en face des Îles de Sorel. Le 29 septembre, en compagnie de cinq passagers, des gentilhommes-aventuriers comme ils se désignaient eux-mêmes, et de 28 marins, Cartier se rend avec deux barques jusqu'à Hochelaga, où il est chaleureusement accueilli le 2 octobre par tout le village indien.

Lors de son troisième voya-

ge, en 1541 Cartier se rend cette fois jusqu'aux Rapides de Lachine. L'année suivante c'est la visite du sieur de Roberval.

En 1603, Samuel de Champlain explore l'île de Montréal. En 1611, c'est lui qui choisit l'emplacement du port de Montréal, qui continue aujourd'hui de former le centre du port actuel, s'étendant de la Place Royale jusqu'au pied de la rue St-Pierre. Dès cette année-là, avant même la fondation de Ville-Marie, Hochelaga voyait se dessiner sa vocation de centre de commerce et d'exploration.

En 1642, quand Maisonneuve vient y installer le premier établissement permanent, il choisit de conserver le port là où Champlain l'avait établi. En 1685, le port est nommé la Pointe à Callières, d'après le gouverneur de Montréal,

Hector de Callières. Déjà en 1657, la première chapelle de Bonsecours est érigée, alors que le port reçoit surtout des petites barques et des canoës, qui prennent les chargements de pelleteries à destination de Québec où on les plaçait à bord de voiliers pour la France.

Après la capitulation française, le 7 septembre 1760, c'est dans le port de Montréal que les fonctionnaires français et les militaires se sont embarqués pour se rendre à Québec, d'où ils furent rapatriés en France.

C'est au cours des années de 1783-84 que s'organise la Compagnie des Territoires du Nord-Ouest et que des navires commencent à se rendre jusqu'à Montréal pour prendre des chargements de fourrures à destination de l'Angleterre.

Les océaniques toutefois demeurent rares.

**Au 19e siècle**

Au début du siècle, en 1809 plus exactement, soit deux ans après l'apparition du premier bateau à vapeur sur la rivière Hudson aux États-Unis, entre en service à Montréal le premier vapeur canadien "l'Accommodation", un navire de 85 pieds de long propriété de John Molson. Il quitte Montréal le mercredi, 3 novembre, à 2 heures de l'après-midi pour arriver à Québec le samedi suivant en soirée. En 1818 aucun océanique à vapeur ne s'est encore rendu à Montréal. Et d'autre part la concurrence à partir de la Compagnie de la Baie d'Hudson est en train d'avoir raison de la Compagnie montrealaise du Nord-Ouest, qui

accepte en 1821 de se laisser absorber pour sauver sa mise de fonds.

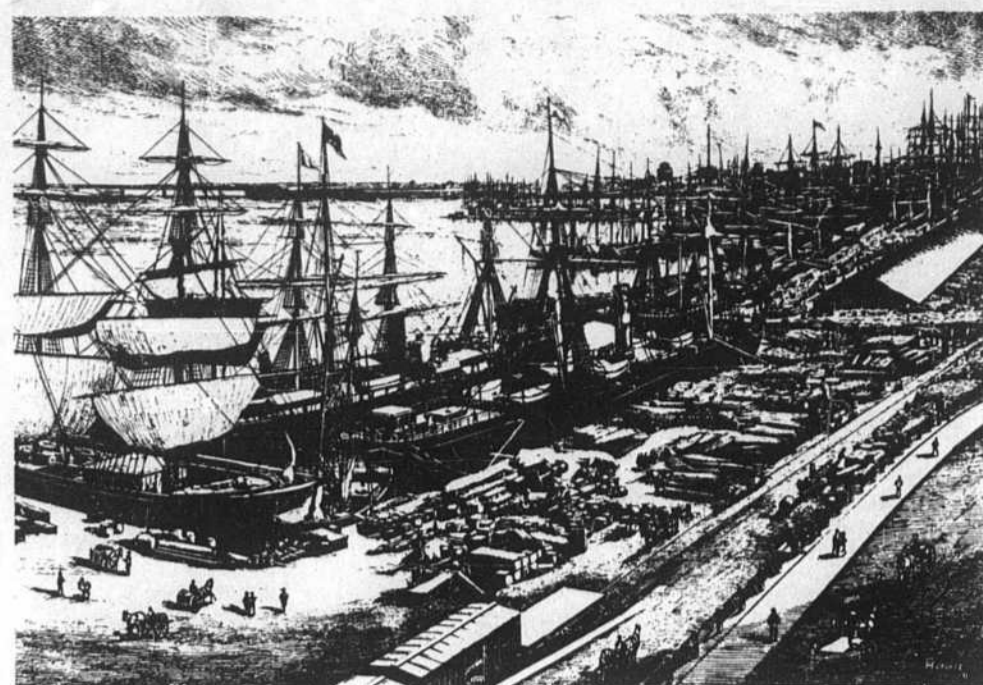
En 1822, les marchands de Montréal forment le "Committee of Trade" qui vingt ans plus tard devient l'actuel Board of Trade. Il s'est particulièrement intéressé au port de Montréal. En 1825 le canal de Lachine est terminé; il devait être amélioré en 1846 et élargi en 1871. Le "Committee" présente des pétitions au parlement du Bas Canada pour obtenir le creusement du chenal dans le Lac St-Pierre qui à cette époque n'est profond que de 10 à 11 pieds.

C'est en 1830 qu'est créée la première Commission du port de Montréal. Elle est formée de trois commissaires dont deux de langue anglaise et un de langue française, M. Jules Quesnel. L'année suivante le vapeur S.S. Royal Williams, construit à Québec, remonte le fleuve jusqu'à Montréal et deux ans plus tard il deviendra le premier vapeur à traverser l'Atlantique grâce uniquement à ses moteurs.

Mais déjà en 1832 Montréal est devenue une municipalité et elle est confirmée comme port d'entrée. Il accueille 117 navires d'outre-mer jaugeant 27,713 tonnes. Toutefois ce n'est qu'en 1850 que la Commission du port de Montréal autorise les travaux de creusement du chenal dans le Lac St-Pierre, qui va se trouver à passer d'une profondeur de 10 pieds six pouces à celle de 12 pieds six pouces avec 75 pieds de largeur.

En 1853, la Canadian Steam Navigation Co. est formée pour assurer un service transatlantique entre Liverpool et Montréal, avec un contrat pour le transport du courrier.

En Europe c'est la guerre de Crimée, où Français et Britanniques se retrouvent alliés. A Montréal, c'est la visite dans le port du premier navire français depuis le départ de la France après la capitulation de 1760. La frégate La Capricieuse est reçue avec enthousiasme. L'année suivante le grand quai pour les océaniques à vapeur est terminé et en 1857, le chenal est maintenant creusé à une profondeur de 18 pieds. En 1860, le creusement du chenal est reconnu comme une entreprise d'intérêt national et le gouvernement en



Le port de Montréal, côté ouest, d'après un dessin reproduit dans "L'opinion publique" du 19 août 1875.

## Y a-t-il progrès au port?

### Les usagers se disent satisfaits

par DENIS GIROUX

L'administration générale ainsi que l'efficacité et la rapidité de manutention des marchandises se sont très nettement améliorées au cours des dernières années estiment les principaux usagers du port de Montréal.

MM. Jean-Louis Gervais, président de l'Association des importateurs canadiens, A.S. Marshall, du Canadian Shippers' Council ainsi que M. James M. McAvity, président de l'Association canadienne des exportateurs, sont en effet unanimes à reconnaître qu'il est actuellement beaucoup plus économique d'utiliser le port de Montréal que cela n'était le cas il y a quelques années seulement.

Ainsi, un des critères les plus importants aux yeux des usagers, c'est-à-dire la rapidité du chargement et du déchargement du navire, aurait été amélioré de plus de 100%. Il en coûte tellement cher de garder un navire ancré au port que ceux qui reçoivent ou expédient les marchandises basent en effet fréquemment le choix du port qu'ils utiliseront sur l'efficacité de la manutention.

"Et cette efficacité pourrait être encore beaucoup plus

grande, souligne M. Gervais, si le port de Montréal avait un plus fort volume d'activités. Car plus le volume s'accroît, plus la productivité tend à s'élever. C'est ce qui fait que des grands ports comme New York et Rotterdam sont si efficaces: le volume des marchandises qui y passe est suffisant pour leur permettre une utilisation optimale de leur équipement, et cela continuellement."

Montréal serait toutefois en excellente position en ce qui concerne la qualité de ses installations, un de ses handicaps provenant essentiellement de la profondeur relativement faible de son bassin. Ceci a d'ailleurs amené un certain déplacement du trafic vers Québec par exemple, ou Halifax ou New York.

**Décentralisation**

Les porte-parole des trois plus puissantes associations d'usagers des installations portuaires du Canada voient d'un très bon oeil le rapatriement des pouvoirs de décision à Montréal même, et non plus, comme auparavant, à Ottawa. Cela devrait accélérer la marche des affaires dans le port car jusqu'ici les

autorités locales avaient à vrai dire assez peu de latitude pour la gestion du port.

M. Marshall se fait toutefois le porte-parole de plusieurs usagers pour déplorer la sous-représentation de ceux-ci aux deux nouveaux conseils qu'Ottawa vient de créer pour la direction du port de Montréal.

"Il nous semble que nous sommes parmi ceux qui connaissent le mieux les problèmes et en fait, c'est nous qui assurons la vie du port. Pourtant nous sommes, jusqu'à présent, Jamieson sont restées sans effet, sous peu, nous allons entreprendre une nouvelle action plus vigoureuse toutefois "a-t-il dit.

**Promotion**

M. Gervais a aussi souligné l'importance de tournées de promotion pour le port de Montréal. Il explique qu'une récente tournée en Europe par M. Beaudet et d'autres intéressés a apporté des résultats concrets très intéressants.

"Il serait souhaitable que de telles tournées de présentation du port aient lieu plus souvent, car les bénéfices que l'on peut en retirer sont immenses".

M. Gervais croit en effet que le port de Montréal n'est pas suffisamment connu outre-mer, ce qui fait que de nombreux expéditeurs de marchandises passent par New York. Pourtant, Montréal supporte très bien la comparaison avec n'importe quel autre port remarque le président de l'Association des importateurs.

M. Gervais pense aussi que les Montréalais ne se rendent pas assez compte de l'importance du port dans la vie économique de Montréal. "Pourtant, le tiers de l'emploi est lié aux activités portuaires de Montréal".

MM. Marshall et Gervais

ne croient pas qu'il soit dans l'intérêt du port de Montréal de chercher à se spécialiser dans la manutention de telle ou telle marchandise. Il semble que son rôle, sa clientèle actuelle ne l'y prédisposeraient guère de toute façon, pas plus que l'industrie manufacturière dont les produits très divers passent par le port de Montréal.

L'apparition des conteneurs en ce qu'elle constituerait un pas en avant permet à un port de manipuler de la même façon et aussi aisément des marchandises très diverses. Dans ce domaine, Montréal serait en bonne position en ce qui a trait à l'application des nouvelles techniques.

Il semble par ailleurs assez curieux de constater que de nombreux usagers canadiens utilisent des ports américains plutôt que Montréal, Québec ou Halifax même. Il semble pourtant qu'en termes économiques, la différence ne soit pas déterminante. Il est peut-être permis de penser que New York offre une meilleure garantie, plus de sécurité à l'expéditeur à cause du fort volume de ses activités, de ses vastes installations, de la succession rapide d'arrivées et de départs etc...

Au total donc, pour les usagers, ou leurs principaux porte-parole, le port de Montréal a connu au cours des dernières années "une renaissance" dont les effets se font nettement sentir. Il reste à faire oublier certaines expériences malheureuses dans le passé, comme par exemple le fort pourcentage de vols de marchandises: ce dernier est maintenant réduit à un taux que beaucoup de ports envient.

En somme, le port de Montréal est sorti d'une léthargie pour le plus grand bien de toute l'économie montréalaise.

assume le coût. C'est la même année que le Prince de Galles inaugure le pont tubulaire Victoria pour le chemin de fer du Grand Tronc, ancêtre du pont ouvert actuel qui, lui, fut inauguré en 1896.

**La Confédération**

A l'époque de la Confédération, voici comment se présente le port de Montréal, selon la description qu'en donne en 1967 l'éminent géographe montréalais, M. Benoit Brouillette, professeur à l'École des Hautes Etudes dans une étude sur "Le Port de Montréal, hier et aujourd'hui", d'après les documents de l'époque:

"Tentons cependant d'évoquer l'image de notre port d'il y a cent ans et d'en supputer le commerce. Il s'étendait sur la rive gauche du Saint-Laurent entre l'entrée du canal de Lachine, au pied de la rue McGill, et l'ancien môle Victoria, dont la construction venait d'être terminée (1863) presque en face du marché Bonsecours, soit sur une distance d'environ un mille. Cet emplacement correspond, grosso modo, au secteur amont du port actuel. Sous l'impulsion d'un homme énergique tel que John M. Young, président de la Commission du Port, éta-

blie en 1830, les travaux d'améliorations allaient bon train. Le chenal du Lac St-Pierre, principal obstacle en aval, avait été approfondi à une vingtaine de pieds, afin de permettre aux navires à vapeur, dont le tonnage et le tirant d'eau devenaient de plus en plus considérables, de se rendre à Montréal. Le canal de Lachine, vers l'amont, dont le premier tracé datait de 1825, avait été amélioré en 1849; ses trois écluses fournissaient de l'énergie hydraulique en abondance (5,000 h.p.) aux industries riveraines. Le rivage du fleuve n'était plus la plage boueuse, objet de dérision des voyageurs de l'époque; il se parait de quais et de môles qui firent l'orgueil des citadins à la fin du siècle. Déjà on pouvait mesurer plus de 10,000 pieds de quais à eau profonde (20 pieds) et, près de 5,000 pieds disposant de 10 pieds d'eau. Le port pouvait alors accueillir une

Suite à la page 17

**B & K**

**SHIPPING AGENCY LTD**

**AGENTS MARITIMES**

**SERVICE D'EXPRESS**

**ET DE TRANSPORT AUTOUR DU MONDE**

Services vers les ports européens du Nord, du Moyen-Orient et de l'Extrême-Orient.  
Transbordement à tous les ports du monde.  
Navigation régulière à : Anvers, Rotterdam, Amsterdam, Brême, Hambourg, Nagoya, Kobe et Yokohama.

<p><b>MONTREAL</b> 465 rue St-Jean Tél. : 842-7983 Telex : 01-20251</p>	<p><b>TORONTO</b> 160 rue Bay Tél. : 864-1211 Telex : 02-29648</p>
---	--



**ENTREPRENEURS À CONTRAT D'ARRIMAGE ET DE TERMINUS MARITIME**

Hangars 44-45-46 & SECT. 45 Quai de Montréal

Siège social : 276 ouest, rue St-Jacques, Suite 901, Montréal 126. Qué. Téléphone : 844-9381

Calbes : Canastev. Telex no. : 05-25325

Montréal, Qué.	Churchill, Man.
Québec, Qué.	Toronto, Ont.
Trois-Rivières, Qué.	Hamilton, Ont.
Sorel, Qué.	Thunder Bay, Ont.
Sept-Îles, Qué.	Halifax, N.-É.
Rimouski, Qué.	St-Jean, N.B.
Pointe au Pic, Qué.	Dalhousie, N.B.
	Belledune, N.B.

tous autres ports appelez Montréal

**ÉQUIPEMENT LOURD DISPONIBLE POUR CONTENEURS**

**Arrimage - Emboîtement de céréals Services de terminus maritime**

**REFORD'S**

**1866 - 1971**

Pour plus d'un siècle les Reford ont été étroitement associés à l'histoire et au développement du port de Montréal.

La Société : The Robert Reford Company fut établie à Montréal en 1866 par Monsieur Robert Reford, pour être agents de la première compagnie de navigation reliant Montréal à Londres en Angleterre. Jusqu'à ce jour la Direction de la Société a toujours été assurée par les descendants du fondateur.

Depuis 1866, la Société a fourni un service ininterrompu aux armateurs de plusieurs pays dont les navires font escale à Montréal ou dans les autres ports de l'est du Canada.

*Reford représente en ce moment :*

**MAERSK LINE**

**BLUE STAR LINE**

**YUGOSLAV GREAT LAKES LINE**

**CHILEAN LINE**

**LLOYD BRASILEIRO**

**SCANSTAR - BLUE STAR/EAC JOINT SERVICE**

The Robert Reford Company Limited  
Agents maritimes et d'affrètement  
221 rue St. Sacrement, Montréal 125, Qué.  
217 Bay Street, Toronto 116, Ont.

**notre nom vaut son pesant d'or spécialement vers / de l'Europe**

- 1) "CAST RÉDUIT SES TARIFS D'AVANTAGE AVEC LE NOUVEAU SERVICE DE SIX JOURS". La fréquence accélérée du service des navires assure le transport à prix économique.
- 2) "CAST UTILISE SA GRANDE FLOTTE DE BOÎTES". 3,500 caisses à votre service entre tous les coins de l'Europe et du Canada (Voyages directs entre Anvers et Montréal).
- 3) "TRÈS GROS NAVIRES ÉCONOMIQUES". Notre nouveau navire, le SISAQ, est le premier navire de 40,000 tonnes à transporter des conteneurs sur le St-Laurent - et des bateaux de plus grande capacité sont présentement en projet.

Bien entendu, à part les avantages normaux de la mise en conteneurs, nous offrons autre chose en surplus. Nous l'appelons

"L'ÉCONOMIE DE LA BOÎTE BLEUE"

C'est pour cette raison que notre nom vaut son pesant d'or.

**NOUS ÉCRASONS VOTRE PRIX DE REVIENT.**

**LE SERVICE** boîte bleue

**CAST CONTAINERS LIMITED**

Un Carré Westmount, Montréal 216, Qué. ☐ Tél. : (514) 934-0834  
☐ telex : 05-25441 (castainers) ☐ Twx : 610-421-3298 (cast)

**REPRÉSENTANT EN ONTARIO**

Mills Steamship Agency Limited  
Marine Terminal # 27, Toronto 2.  
☐ Tél. : (416) 366-9734 ☐ telex : 0221113 (millsteam)

# Changer...

## parce qu'il faut que ça change

par J.-C. BOURGUIGNON

La formule du Conseil des ports nationaux a été appliquée à l'administration des ports du Canada depuis 1936. C'est dire que depuis l'époque de l'automobile modèle T-Ford, jusqu'à présent, aucun changement notable n'est intervenu dans les méthodes d'administration et de vente aux ports du Canada.

Depuis 1915, le port de Montréal a fait l'objet de 52 enquêtes royales et administratives et toujours on a constaté que les conclusions et recommandations, si elles étaient utiles à l'enquêteur suivant, n'avaient rien apporté de nouveau à l'administration et à l'économie portuaire à Montréal.

J'ai l'intention de faire remarquer à tous les Montréalais que le Conseil du port de Montréal, depuis 13 années, essaye d'intéresser la population de notre région à la vie, à l'expansion et à la prospérité de ce générateur économique qui fut à l'origine même de la Ville de Montréal.

D'autres ont décrit les aspects techniques ou physiques ou même commerciaux de la vie portuaire.

Je voudrais souligner quelques points précis qui, s'ils étaient soulevés, à Rotterdam, Anvers, Hambourg, ou même New York, feraient l'objet de discussions chaudes et animées.

Le port de Montréal a été considéré comme un fait acquis, une ressource naturelle, ou une garantie, depuis plus de deux siècles. Les Montréalais ne s'en préoccupent guère!

Récemment, lors de la révolution des "containers", on s'est rendu compte que ce générateur économique ne pouvait plus être tenu pour acquis et qu'il conviendrait que l'on fasse connaître au monde la valeur-marché du port de Montréal — premier et dernier port du Saint-Laurent!

Étant situé à l'embouchure de la Voie maritime du Saint-Laurent, le port de Montréal est et doit demeurer la plaque tournante des transports maritimes de l'Est du Canada et le port-clief de l'artère principale du transport maritime vers les Grands Lacs et les états du Middle-West.

La politique du Conseil des ports nationaux avec ses neuf ports avait toujours été pusillanime et le port de Montréal n'avait jamais été représenté au Conseil des ports nationaux, à Ottawa, en dépit des nombreuses représentations et requêtes qui avaient été soumises aux nombreux ministres des transports qui se sont succédés au cours des 35 dernières années.

### Comme la General Motors?

Le complexe du CPN (NHB) peut facilement se comparer à la General Motors: toutefois, de par sa structure commerciale administrative et son programme de production, la GM parvient à établir dans le monde des marchés précis et personnalisés pour chacun des types et modèles de voitures qu'elle produit. Il existe un programme commercial Buick, il y en a un autre pour Pontiac; les vendeurs de Chevrolet et le marketing de Cadillac sont des opérations parallèles et compétitives.

Il n'en est pas ainsi au sein du Conseil des ports nationaux car, là, il n'est pas question de commercialiser un port plus qu'un autre et c'est pourquoi le port de Montréal s'est développé selon le bon vouloir du marché sans promotion ni publicité. Dans certains cas, on a constaté que certaines informations essentielles faisant défaut, il n'était même pas possible de les publier universellement!

Or, donc, ce port moderne doit pouvoir se faire connaître à tout qui veut se servir de ce centre important du marché et de l'industrie du Canada, qu'il s'agisse d'importateurs ou d'exportateurs... d'ordinaire, le commerce international est une activité bilatérale plus ou moins équilibrée.

Le port de New York, notre concurrent principal, se fait connaître à ses usagers par 17 agents qui visitent régulièrement les divers centres commerciaux du monde industriel international... Ces agents visitent même régulièrement nos industries canadiennes et montrealaises afin de faire miroiter auprès des gérants de production et d'expédition ("production and traffic managers") les avantages que peut offrir le port de New York par ses horaires réguliers ("scheduling") et le fait que ce port océanique, deuxième port du monde après Rotterdam, représente la porte d'entrée et de sortie la plus fréquentée d'Amérique du Nord.

### A quand le marketing du port?

Si, évidemment, pendant 36 ans le CPN n'a pas cru pouvoir instituer un réseau de marketing et de promotion, sinon équivalent au moins compétitif, il est évident que les importateurs et exportateurs canadiens se laissent induire à utiliser le port de New York ou encore Halifax... Il faut donc que cela change!

Monsieur Gérard Filion, dans Le Devoir du 20 août 1960, a écrit que la vocation maritime de Montréal n'est pas aussi impérieuse qu'il y a un siècle. L'industrie manufacturière a depuis longtemps dépassé en importance le trafic maritime, mais le port reste encore les pions de la ville: s'il s'atrophie, c'est tout l'organisme qui souffrira d'asphyxie.

Onze ans plus tard, l'on doit constater que l'indice de progression du port de Montréal ne reflète certainement pas les résultats d'un effort énergique de promotion qui provoquerait l'expansion physique, résultat de l'expansion économique des activités portuaires.

Le Conseil du port de Montréal a donc demandé et semble avoir obtenu que le Ministre des transports du Canada décentralise l'administration portuaire afin de permettre, par une participation régionale, que les administrations publiques et privées coordonnent leurs efforts "pour vendre" les services du port.

Si l'on devait procéder à un inventaire des investissements consentis au nom du peuple canadien par les gouvernements (fédéral, provincial et municipal) dans l'établissement, l'entretien et l'expansion du système maritime du Saint-Laurent, de l'embouchure du fleuve jusqu'aux Grands Lacs, l'on se dirait, en conclusion, que l'adminis-

tration maritime devrait jouir des mêmes prérogatives administratives et commerciales que le Canadian National et Air Canada ou encore Polymer: "produire et provoquer les meilleurs services et revenus sur les capitaux investis".

Le ministre des transports du Canada ayant annoncé qu'il projetait une réorganisation administrative décentralisée les usagers, importateurs, exportateurs et manufacturiers devraient avoir voix au chapitre et il conviendrait d'établir un système de marketing efficace qui serait basé sur un flux constant d'informations pertinentes.

Tout d'abord, il faudrait que soit établie une banque de données ("data bank") essentielle à un service moderne d'informatique... car il est regrettable de devoir reconnaître aujourd'hui que le Conseil des ports nationaux avec ses 100 millions de tonnes de trafic maritime ne possède pas encore de service informatique alors que Seattle est équipé non seulement de ces services mais possède également trois agents qui courent le monde pour faire connaître les services et installations du port de Seattle.

Le port de Montréal doit faire face à la concurrence des ports des Maritimes aussi bien que du port de New York. Halifax, par Halterm, bénéficie d'une collaboration active avec le Canadian National qui entretient un réseau d'agences internationales dont au moins 30 sont assignées au trafic Nord-Atlantique.

Le Conseil des ports nationaux n'a aucune agence de vente ou promotion à l'étranger... L'on ne peut espérer vendre ses services ou sa marchandise quelle qu'elle soit que si l'on possède un réseau de vendeurs bien informés et convaincus.

À Montréal, l'Administration Drapeau-Saulnier a provoqué, au cours des dix dernières années, toutes sortes d'événements qui ont fait connaître la Ville dans le monde tandis que des travaux d'infrastructure durable dont ont bénéficié l'industrie et les transports se réalisaient. Pour que le port en jouisse réellement, il faudrait, d'urgence, qu'une nouvelle administration régionale ait les pouvoirs nécessaires pour que dorénavant l'action remplace les enquêtes et les discours, et que l'on en vienne de la théorie à la pratique à lancer une nouvelle fois le premier et dernier port du Saint-Laurent sur un marché que l'Expo et les Jeux Olympiques font connaître au reste du monde.

Les pronostics démographiques prévoient que la population de Montréal atteindra 6 millions en l'an 2000. Il est clair que le marché de la consommation commence à Montréal et qu'il va en augmentant en remontant le fleuve vers les Grands Lacs! Il faut donc revitaliser la route et le système du Saint-Laurent!

### Pour une politique précise du transport maritime

Pour ce faire, il faut, d'une part, que le gouvernement canadien déclare avec précision quelle est sa politique des transports pour l'Est du Canada et qu'il confère au transport maritime autant de liberté d'action et de promo-

tion qu'aux chemins de fer, ou au transport aérien, afin que par une saine compétition chacun des systèmes se fasse une concurrence rationnelle plutôt qu'éliminatoire.

Il semblerait que le Ministre des transports du Canada a décidé de rajouter le Conseil d'administration du Conseil des ports nationaux. Peut-être messieurs P. Camu, D. Taylor, Guy Beaudet et A. Masters (président de l'AEM), dont on parle, seront-ils les instruments d'une politique nouvelle, agressive et compétitive aux horizons libérés des influences de petites politiques néfastes qui, dans le passé, ne permettaient pas que l'on commerce normalement... L'hypocrisie avait atteint des sommets ridicules puisqu'on ne voulait pas (jusqu'en 1962) établir un service régulier de brise-glaces et bien d'autres choses qui relevaient plus de Cloche-Merle que du gouvernement fédéral d'un immense pays.

Aujourd'hui, ça change!

M. J. C. Bourguignon est secrétaire exécutif du Conseil du port de Montréal et vice-président du Canadian Transportation Research Forum.

# L'art délicat de l'arrimage

par JEAN LEGENTIL

Qu'est-ce que l'arrimage ou selon le terme plus connu encore qu'est-ce que le "stevedoring"? Arrimer, selon le dictionnaire Larousse, c'est "disposer méthodiquement et fixer solidement le chargement d'un navire, d'un véhicule, d'un avion."

Au port de Montréal, l'arrimage est obligatoirement précédé, quelle que soit la marchandise expédiée, de la pesée et du mesurage (opération effectuée par l'expédition), permettant ainsi à l'agent du navire de déterminer avec précision, d'après les données reçues et l'indication de la capacité du navire, la quantité exacte de marchandises pouvant être embarquée. La capacité une fois atteinte, un nouveau bateau est assigné.

En outre, toutes les cargaisons expédiées tant par train que par camions subissent à leur arrivée au port un contrôle efficace et nécessaire il va sans dire. Ce contrôle est la responsabilité du Conseil des ports nationaux.

De plus, aucun véhicule ne présentant aux hangars n'y entre pour livrer sa marchandise sans qu'un "vérificateur" ne l'accepte et celui-ci ne donne son autorisation que si la marchandise a bel et bien été vue et son chargement autorisé par le service des douanes.

Alors l'opération d'arrimage débute: les manutentionnaires de fret, spécialisés dans le chargement et le déchargement des camions et des wagons, emplit les cargaisons dans l'entrepôt, conformément à la planification établie pour la venue du navire, ou font l'opération inverse, chargement dans des camions ou des wagons des marchandises entreposées.

La marchandise expédiée, le navire accosté, les débardeurs spécialisés dans le chargement et le déchargement des navires entrent en action, suivant un plan établi par les arrimeurs.

Pour le profane, le métier de débardeur semble banal voire peu compliqué: "en somme, il ne s'agit que de déplacer des marchandises", entendons-nous souvent répéter. "C'est une question d'avoir des muscles". Pourtant, après plus de 20 ans d'expérience dans ce milieu du "bord de l'eau", je peux affirmer que le débardeur est une profession qui, comme tout métier spécialisé, demande beaucoup plus que "de bons muscles". Certes, elle demande de l'endurance mais elle exige constamment, à la fois, du savoir faire, de l'initiative, un sens aigu de la responsabilité, le tout allié à un passablement de précision.

Un manque de précision ou d'esprit de décision peut facilement être cause de dommages considérables tant au navire qu'à la marchandise. On n'a qu'à songer aux conséquences désastreuses qui peuvent survenir lors du chargement d'une locomotive, par exemple, ou d'énormes béliers mécaniques.

Ce métier est plus complexe qu'il ne le semble à première vue: à bord de chaque navire chargé se retrouvent des cargaisons de toutes dimensions, de toutes pesanteurs et destinées à plusieurs ports différents à travers le monde; en conséquence, il est d'une extrême importance de donner à chaque lot de marchandises une place convenable, c'est-à-dire située en fonction tant de son port de destination que de sa fragilité.

L'industrie portuaire emploie actuellement environ 3,000 débardeurs et vérificateurs qui sont protégés par une convention collective leur donnant un salaire minimum garanti d'environ \$7,400 pour 9 mois de travail. Toutefois, il est juste de dire que la majorité d'entre eux gagnent, pour l'année 1971, de \$9,000 à \$12,000, suivant leur emploi et leurs responsabilités.

Quant à la productivité au port de Montréal, il est indé-

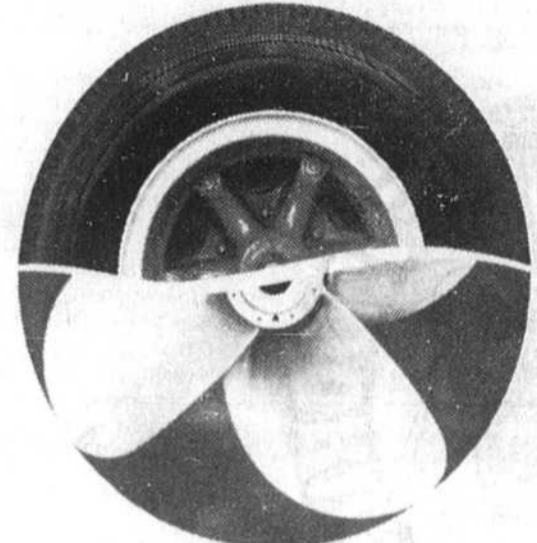
niable qu'une baisse à cet égard s'accroît d'année en année depuis cinq ans, déclin qui empire en 1971, et c'est un fait qu'à moins d'une augmentation prononcée de la productivité, l'avenir même de l'industrie portuaire montréalaise sera en danger.

Je ne veux pas blâmer qui que ce soit pour cet état de choses mais il est évident que des lacunes ont existé du côté syndical; pourtant, avec la main-d'oeuvre qualifiée qui a donné à Montréal dans le passé la réputation de meilleur port au monde, avec toutes les installations que nous avons pour manipuler les cargaisons générales, celles dites en vrac, les conteneurs, les unités, etc... nous devrions certainement avec un dialogue franc et sincère, une volonté accrue de collaboration réciproque, une discipline professionnelle efficace, réaliser non pas un rêve utopique mais une ambition légitime, celle de redonner à Montréal la place qui lui revient dans le monde maritime.

M. Jean Legentil est gérant des opérations portuaires de Montréal de la compagnie Eastern Canada Stevedoring, une division de Warnock-Hersey, International Limited.

Chaque fois que l'un des navires de transport en vrac de la CSL largue les amarres, nous menons à bon port plus de 1,000,000 de boisseaux de grain ou 25,000 tonnes de minerai. Chacun de ces navires — nous en avons vingt-et-un — peut franchir la distance reliant le Bas St-Laurent et la tête des Grands Lacs en moins de cinq jours. Huit bâtiments rapides de messagerie amènent à nos nombreux terminus, ou en ramènent, une cargaison de marchandises de toutes formes et dimensions. Tout en fournissant des vaisseaux de tous genres à d'autres compagnies et aux gouvernements du Québec et du Canada, nos trois chantiers maritimes ont construit l'une des plus importantes flottes de transport intérieur au monde et la plus moderne — la nôtre. Nous "menons" également sur la terre ferme, avec nos remorques de transport lourd, nos grues mobiles et nos flottes de camions qui sillonnent le continent en tous sens. Les pierres de nos carrières se retrouvent sur des milles et des milles de routes. Quotidiennement, des milliers de gens arrivent à destination grâce à nos réseaux d'autobus. Sur terre comme sur l'eau, la CSL prend à cœur son rôle de meneur. Et c'est "en avant, toutes" ... que nous comptons nous maintenir en tête.

Canada Steamship Lines, Limited  
Sicq social: 759, Square Victoria, Montréal 126, Québec.  
Filiales:  
Duro Shipbuilding Limited, Lac Beauport, Québec.  
Canadian Shipbuilding & Engineering Limited, Collingwood et Thunder Bay, Ontario.  
Kingsway Transports Limited, Toronto, Ontario.  
John N. Brockleby Transport Limited, Montréal, Québec.  
Port Colborne Quarries Limited, Port Colborne, Ontario.  
Entreprises Transport Provincial Ltée, Montréal, Québec.



## Canada Steamship Lines... Action!



Cable Address: BECHMAC, Montreal



**BÉCHARD Mc MAHON**  
LIMITEE

**COURTIERS EN DOUANE  
TRANSITAIRES INTERNATIONAUX**

**AGENT AÉRIEN I.A.T.A.  
410, rue ST-NICOLAS, Montréal - Tél. 842-5411**

**SUCCURSALES:  
INTERMEDIATE TERMINAL, DORVAL, QUÉ.  
AÉROPORT INTERNATIONAL DE MONTRÉAL,  
DORVAL, QUÉ.**

**MONTRÉAL TRUCK SUFFERANCE WAREHOUSE  
LASALLE, QUÉ.  
TORONTO, ONTARIO**

## La jonction terre-mer

# Faudrait-il déplacer le port de Montréal?

par BERNARD-ANDRÉ GENEST

D'ici quelques années, les problèmes d'accès aux installations portuaires deviendront peut-être les problèmes les plus importants auxquels le transport maritime aura à faire face. La solution rationnelle de ces problèmes pourrait bien devenir une condition essentielle du développement du port de Montréal.

Pour bien comprendre en quoi les problèmes d'accès consistent, il est utile de distinguer trois phases dans le transport de marchandises de leur origine à leur destination finale par voie de mer: la portion maritime du trajet, la portion terrestre, et la jonction entre les deux.

Cet article s'adresse principalement à ces problèmes de jonction, particulièrement dans le contexte du port de Montréal. Il s'agit avant tout de définir le problème et ses principales implications.

### Evolution historique et technologique

Au début, le port de Montréal, comme la plupart des ports de la côte est, avait une fonction principalement commerciale: à défaut de transports terrestres adéquats, la distribution de la marchandise se faisait à proximité immédiate d'installations portuaires rudimentaires. La ville et le port se développaient en parallèle.

Puis, avec le développement du transport ferroviaire et de l'exportation des ressources naturelles, la fonction entreposage prit une importance accrue: éleveurs à grain, entrepôts frigorifi-

ques, hangars chargés de papier, etc. Parallèlement, une fonction transformation, les raffineries de pétrole, se greffa à la fonction entreposage.

L'importance relative de ces fonctions traditionnelles s'est profondément modifiée depuis l'après-guerre, par suite de développements technologiques et économiques majeurs.

Au point de vue économique, d'abord, une élévation substantielle du niveau de vie a créé au Canada une forte demande en produits spécialisés, dont le haut niveau des salaires rendait la production locale peu rentable: donc, demande de produits importés. Demande à laquelle les nations européennes, soucieuses de relancer leur économie, s'empressèrent de répondre.

Au point de vue technologique, aussi, développement des transports routiers qui rapprochèrent considérablement les ports des villes intérieures. Puis augmentation de tonnage des navires et amélioration du service transocéanique. Enfin, et surtout, la conteneurisation, qui permet de réduire les dommages (point important si l'on considère la valeur spécifique élevée des marchandises) et de rendre beaucoup plus efficace la jonction entre la portion maritime et les portions terrestres du trajet.

Sous ces nouvelles conditions, la fonction principale des installations portuaires consiste à assurer une rupture de charge, une jonction efficace entre le navire et le véhicule de transport terrestre. Et la grande importance

de la jonction résulte d'une très forte concurrence dans le transport maritime.

### Facteurs de concurrence

D'abord il faut noter que le développement du transport terrestre a rendu possible cette concurrence entre les ports pour un trafic donné. L'expéditeur ou l'importateur de Toronto, par exemple, peut utiliser les ports de Montréal, de New York, de Québec, et à la rigueur des Maritimes. Il fera son choix en se basant sur le coût total du transport et la qualité du service. Dans un cas ou la somme des temps de transport terrestre et de transport maritime est la même pour deux ports, le temps requis pour effectuer la jonction pourrait fort bien devenir un facteur critique. Or, dans le contexte présent, il arrive que cela se produise.

Cette concurrence est accrue du fait que, présentement la capacité de transport transatlantique excède la demande. Et il est probable que les mesures protectionnistes adoptées récemment par le gouvernement américain viennent changer cette situation. Donc, les compagnies de navigation vont continuer à faire une sollicitation très active pour l'obtention du trafic transatlantique. En ce faisant, il n'est pas impossible qu'elles viennent à absorber une partie du coût du transport terrestre, de façon à rendre l'utilisation de leur port d'attache plus économique et d'augmenter ainsi son bassin de drainage de trafic.

Quoique leur intervention s'exerce moins directement

sur le marché, les compagnies d'arrimage peuvent exercer certaines pressions, car une augmentation du trafic portuaire implique une utilisation accrue de leurs installations, ce qui devient nécessaire pour assurer la rentabilité des capitaux importants investis dans cet équipement hautement spécialisé.

Enfin, les compagnies de transport terrestre contribuent aussi à accroître la concurrence pour le trafic maritime. Dans le but de balancer leurs opérations, il peut leur être avantageux de consentir à certaines concessions de service, voire tarifaires, pour le trafic à destination d'un port donné.

En résumé, les ports ne peuvent plus maintenant compter sur une clientèle captive comme dans le passé. Dans un contexte fortement compétitif, l'efficacité de la jonction terre-mer peut devenir un facteur déterminant de l'acheminement des marchandises vers un port ou l'autre.

### Conditions d'efficacité de la jonction

De nombreux facteurs contribuent à assurer l'efficacité de la jonction entre le navire et le véhicule de transport terrestre. L'on peut noter principalement les suivants, expliqués en fonction des importations.

D'abord, une aire suffisante pour effectuer un éclatement efficace de la marchandise au moment du déchargement. Lorsque le navire arrive au port, l'on essaie de décharger aussi rapidement que possible une grande quantité de marchandises, qui, à bord, n'est pas toujours classée par destination finale. Si l'on dispose de suffisamment d'espace pour effectuer cette classification sur le quai au fur et à mesure du déchargement, l'acheminement à destination en sera d'autant facilité. Cela s'applique particulièrement aux containers, dont la classification a posteriori est très efficace et demande beaucoup de temps et de manœuvres.

Ensuite, la qualité de l'accès à l'aire d'éclatement pour le véhicule de transport terrestre. Pour les wagons, cela implique une aire suffisante pour la composition des trains et un bon contrôle du triage. Pour les camions, des aires de manœuvre et la possibilité de minimiser le temps passé près des installations portuaires, condition essentielle de l'efficacité de l'utilisation. L'on voit que cet accès est une question d'organisation physique de l'espace et de la qualité des communications.

Ensuite, la facilité d'accès du véhicule chargé au réseau interité, la grande-route pour le camion et la voie principale pour le train.

L'ensemble de ces facteurs détermine pour une large part,

le temps total écoulé depuis le moment où la marchandise est déchargée du navire jusqu'au moment où elle arrive à destination. En effet, la variance du temps de transport terrestre est généralement faible. Et, si le consignataire est prêt à excuser un retard dans la partie transocéanique du trajet (pour des raisons historiques sans doute), il connaît le moment d'arrivée du navire et n'admet pas facilement les délais dans la dernière partie du trajet.

### Difficultés au port de Montréal

Même la brève description ci-dessus nous laisse supposer que la jonction terre-mer doit être relativement difficile au port de Montréal, et c'est bien le cas.

Bien qu'il ait changé de fonction depuis le début du siècle, le port occupe toujours le même emplacement où il est coincé entre la ville et le fleuve. Cet emplacement est loin d'être optimal pour sa fonction présente.

En effet, la forme linéaire n'est pas propice à l'organisation d'aires d'éclatement efficaces et fonctionnelles. Il en résulte une augmentation du temps requis pour effectuer la classification, ce qui augmente la probabilité d'avoir à faire la classification par opérations successives et d'accroître le nombre de manœuvres inutiles.

Pour ce qui est du contrôle des véhicules terrestres, il est passablement difficile. En effet, le Conseil des Ports nationaux se réserve le placement et la classification des wagons et, en tant qu'agence centrale, doit essayer d'égaliser la qualité du service entre les usagers, ce qui implique qu'aucun usager n'obtient un service aussi bon que s'il se l'accordait lui-même. Pour les camions, la proximité du centre-ville, à cause de la congestion qu'elle implique, complique singulièrement la situation.

Aussi, des espaces probablement trop nombreux sont encore occupés par des édifices autrefois requis pour d'autres fonctions portuaires, et qui ne sont plus, aujourd'hui, utilisés à capacité. Il serait probablement avan-

tageux de consolider ces fonctions dans une partie seulement de ces édifices, et d'utiliser l'espace ainsi libéré pour les fonctions courantes.

Enfin, on peut aussi mentionner certaines difficultés de raccords aux réseaux interurbains. Il semble bien, à première vue, que seuls des emplacements de l'est de Montréal pourraient regrouper toutes les caractéristiques nécessaires.

### Y a-t-il une solution?

Bien sûr, il y en a, et il y en a plusieurs. Cependant, la détermination d'une solution préférable ne se fera pas automatiquement. C'est donc dire qu'il faut effectuer certaines recherches, et, pour ce faire, constituer, parmi les secteurs public et industriel concernés, des groupes de travail qui étudieront ce problème en détail.

D'ailleurs, de nombreuses études ont déjà été effectuées sur le port de Montréal. Et elles semblent avoir démontré que, plus encore que des études additionnelles, il faudrait établir un organisme de planification et de décision qui jouirait de l'appui permanent des trois niveaux de gouvernement en cause, le Conseil des ports nationaux, la ville de Montréal et le gouvernement du Québec.

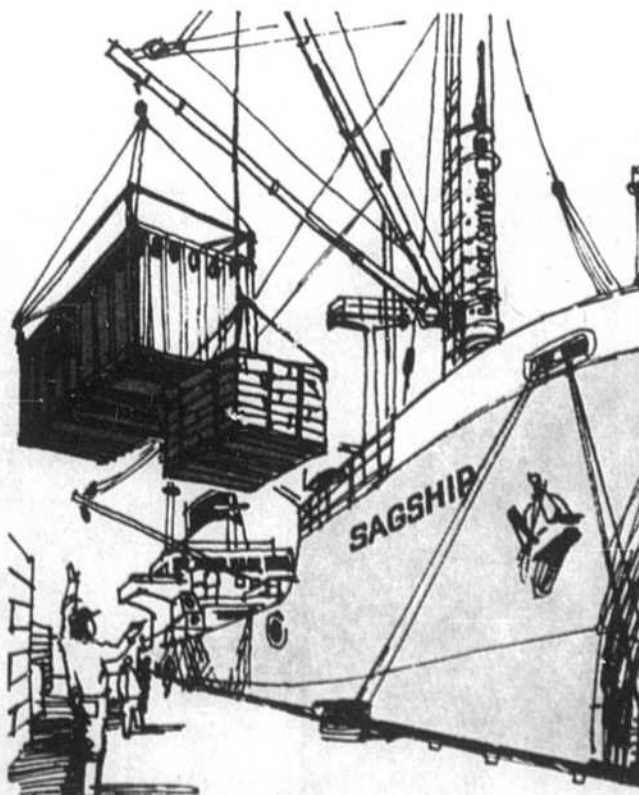
On peut tirer ici un parallèle intéressant au problème de l'accès portuaire à partir du cas du transport aérien. De 1930 à 1965, environ, la vitesse de ligne des avions a plus que doublé. Mais on s'est rendu compte que le temps total de trajet entre les principales villes du continent n'avait pas été réduit dans la même proportion: dans certains cas extrêmes, il était demeuré inchangé. C'est pourquoi les transporteurs aériens et les corps publics concernés ont, depuis, concentré une partie importante de leurs efforts de recherche sur l'accès aux aéroports.

Il est fort probable que, tôt ou tard, il faille adopter une démarche semblable pour le port de Montréal.

M. Bernard-André Genest est professeur à l'Institut d'urbanisme de l'université de Montréal.

## LES "UNITÉS de CHARGE"

GARANTISSENT une livraison rapide, assurée, économique



SAGSHIPS transportent tous les formats et grandeurs de cargaisons et fournit aussi les palettes sur demande.

Lorsque vous utilisez les "unités de charge" vous vous apercevez vite des économies que vous réalisez depuis votre entrepôt, et qui se continuent jusque chez vos clients. Les "unités de charge" réduisent les temps et les coûts de main-d'oeuvre, diminuent vos frais et les risques de vol et de dommages. Départs réguliers, rapides et fréquents... de la Côte est canadienne aux ports des Caraïbes et du Venezuela.

**SAGUENAY SHIPPING LIMITED**

1060 RUE UNIVERSITY, MONTREAL 101, QUEBEC  
Telephone: (514) 877-3730  
Cable: SAGSHIPS  
Telex: 05-25299

Agents et représentants dans tous les principaux ports du Canada, des Etats-Unis et des Caraïbes.



Un navire "roll-on, roll-off", "l'Otello", est venu à Montréal ce mois-ci.

federal commerce and navigation company limited



La plus importante compagnie de transport maritime du Canada.

Siège social: Montréal, propriété et administration canadiennes

- TRANSPORTEURS INDÉPENDANTS • CARGAISONS EN VRAC • SERVICES DE LIGNES • ARRIMEURS
- TERMINAL PORTUAIRE INTÉGRÉ • TRANSPORTEURS D'AUTOMOBILES ET DE PRODUITS D'ACIER
- SERVICE ARCTIQUE • PROJETS SPÉCIAUX.

### SERVICES DE LIGNES:



Desservant Montréal d'Anvers, Rotterdam et Brème. Cargaisons diverses et containers. Connaissances directs depuis tous les points intérieurs de l'Europe.



Desservant Montréal du Japon, Corée, Taiwan, Hong-Kong, Singapour, Malaisie, Philippines.



Filiale de Federal Commerce and Navigation Company Limited, Sections 56 à 61, Port de Montréal.

- Le plus important complexe d'arrimage à usages multiples à Montréal.
- Plus de 2,000 pieds de quais.
- 100,000 pieds carrés d'espace de hangars.
- Plus de 13 acres d'espace pour l'entreposage de containers et d'automobiles.

SPECIALITÉS: AUTOMOBILES, CONTAINERS, CHARGEMENTS LOURDS, MARCHANDISES EN VRAC, PRODUITS D'ACIER ET CARGAISONS DIVERSES.

federal commerce and navigation company limited

Tour de la Bourse, Carré Victoria, Montréal 115, Québec, Canada.  
Téléphone 878-1631 / Câbles urgents: FEDRUSH / Câbles routiniers: FEDNAV /  
Télex: 012933 (Fednav) / TWX: 610 421 3429



Notre flotte fait la guerre au mauvais temps!

celles-ci arriveront plus vite à destination... et dans l'état où elles étaient au départ. Nos agents sur le continent nord-américain sont:

**FURNESS, WITBY & CO. LTD.**

Fish" qui assure une expédition rapide et économique. La prochaine fois que vous aurez des marchandises à expédier, pensez à Manchester Liners.

sons le réseau des chemins de fer britanniques et le service "porte à porte" Europex. Nos liaisons s'étendent à travers toute l'Europe et la Scandinavie et en Méditerranée via notre propre flotte. Enfin il y a le service air-mer "Flying-

départs hebdomadaires opérants toute l'année entre Montréal et Manchester. Et notre expansion dans les Grands Lacs où des départs ont lieu chaque semaine de Chicago et Détroit pour Manchester. En Grande-Bretagne, nous utilisons

contente pas d'emballer précieusement vos containers. Nos installations portuaires ultra-modernes grues sur pont roulant, convois de wagons porte-containers - ont également fait notre renom. Mais il y a aussi notre horaire: deux

Lorsqu'un des bateaux à containers de la Manchester Liners doit braver une mer démontée, il le fait sans dommages pour la marchandise. Les containers sont en cale à l'abri des intempéries. Mais la Manchester Liners ne se

Montréal • Toronto • Hamilton • Winnipeg • Vancouver • Saint John • Halifax • New York • Chicago • Cleveland • Detroit • Toledo

MANCHESTER LINERS

La Voie contre le port?

# Quand les prophètes se trompent

par GILLES LÉVEILLÉ

Lorsqu'on entreprend le projet de construction de la Voie maritime du St-Laurent, nombreuses furent les voix qui s'élevèrent pour prédire que ce serait la fin du port de Montréal... Les plus pessimistes voyaient déjà les capitaines de navires faire des pieds de nez aux débardeurs montrealais tandis que leur bâtiment s'engageait dans le couloir maritime nouvellement construit. A les croire, les multiples commerçants et industriels dont la prospérité dépend de l'activité portuaire n'avaient rien de mieux à faire... que leurs valises pour démenager vers des eaux plus clémentes: ce qui ajoutait une dimension d'injure à la tragédie était d'imaginer que ces démenagements se feraient dans certains cas... par bateau!

Mais l'année 1971 tire à sa fin et le port de Montréal tient toujours. Les pessimistes ont été obligés de ravalier leurs prédictions car les statistiques de tonnage de marchandises manutentionnées sur nos quais indiquent un net accroissement depuis l'inauguration de la Voie maritime. Ainsi, en 1958, année précédant la fin de la construction de la Voie tant redoutée, 17.755.024 tonnes de marchandises furent manutentionnées au port de Montréal, chiffre qui atteignit près de 23 millions en 1961 et 25.7 millions en 1970. Evidemment, il ne sera jamais possible de dire quel aurait été le tonnage à passer sur les quais de Montréal si la Voie n'avait pas été creusée. Mais, sauf erreur, personne n'a soutenu ces dernière

années qu'il eut été plus grand que ce qu'on a enregistré effectivement. Il reste que parmi les raisons pouvant expliquer la croissance du tonnage de fret manutentionné à Montréal, se trouve précisément la construction de la Voie maritime. Car si l'élargissement de la voie navigable en amont de Montréal a permis à des océaniques d'éviter un arrêt dans la métropole, il a plus encore éliminé la barrière qui empêchait les grands navires des Grands Lacs ("lakers") de descendre le fleuve jusqu'à nos quais et même au-delà. Apparaissant, on s'en souvient, ces bâtiments de 10.000 à 15.000 tonnes devaient transborder leur cargaison à Kingston ou à Prescott dans les petits bateaux de 3.000 tonnes (ca-

lalers"), seuls aptes à emprunter les canaux d'alors, Lachine, Soulanges, etc... Les renseignements rapportés plus haut font suite à un entretien avec des dirigeants de la Canada Steamship Lines, le plus grand utilisateur de la Voie maritime actuellement. Ces porte-parole de la compagnie ont également souligné d'autres bénéfices que la construction de la Voie a apportés à Montréal, au nombre desquels on peut mentionner l'érection d'un nouvel élévateur à grain, la modernisation de l'équipement de déchargement aux élévateurs à grain existants et la mise en place de nouveaux quais, entrepôts et rampes de déchargement nécessaires aux navires des Grands Lacs.

Interrogés sur les conséquences de l'introduction des conteneurs dans le transport maritime, les mêmes porte-parole ont émis l'opinion que les installations dont se sont



L'un des plus grands transporteurs de fret en vrac des Grands Lacs, le Murray Bay un navire long de 730 pieds, franchit l'écluse de Saint-Lambert.

## Les agences maritimes

par L. ALEXIS M. REFORD

Le secteur des agences maritimes à Montréal s'est développé au rythme du changement des besoins des compagnies de navigation et de la croissance du port. Au tout début, à l'époque où les compagnies de navigation n'étaient pas constituées en sociétés de messageries, le capitaine du navire était habituellement en partie propriétaire et, à son arrivée au port, il agissait à son propre compte. A mesure que les navires devinrent plus gros et que le volume des cargaisons prit de l'ampleur, un type d'organisation plus permanent fit son apparition en vertu duquel un marchand local voyait à faire charger et décharger la marchandise. C'est alors que prit naissance le commerce d'agences maritimes. Maintenant, il y a environ 23 entreprises du genre dans le port de Montréal.

Le rôle de l'agent maritime est différent de celui du transitaire ou de l'agent en douane en ce qu'il consiste à représenter les intérêts du transporteur tandis que le transitaire agit pour le compte de l'exportateur ou de l'importateur. En fait, l'agent maritime est un maillon vital dans la

chaîne du transport car c'est par ses efforts que les avantages d'un port de même que les renseignements sur la nature et la quantité de marchandises qu'on est susceptible d'y trouver peuvent être portés à l'attention d'un propriétaire de navires. Le progrès d'un port ne dépend pas seulement des installations qu'il peut offrir mais aussi de la promotion active qu'on fait en vue de leur utilisation. C'est ainsi que l'agent maritime, à cause de ses rapports continus avec le propriétaire de navires, joue un rôle très important dans le développement d'un port. Seule l'initiative soutenue de l'agent en vue de stimuler la croissance et la mise en place de réseaux de transit peut amener les transporteurs à assurer les services qui justifieront les grands investissements de capitaux en installations portuaires.

### AU TEMPS OÙ L'IROQUOIS...

Suite de la page 14

centaine de navires dont le tirant d'eau dépassait 18 pieds". En 1867, selon le rapport du Board of Trade, entre le 22 avril et le 6 décembre, le port de Montréal a accueilli 464 navires jaugeant un total de 200.000 tonnes ainsi que 5.428 autres embarcations avec un tonnage total de 745.000 tonnes, ce qui donne un nombre global de 5.900 navires jaugeant près d'un million de tonnes. Si on compare ces chiffres avec ceux de 1970, on constate que le nombre de navires n'a pas tellement changé, puisqu'il est demeuré entre 5.000 à 6.000 depuis ces dernières années mais par contre le tonnage net enregistré, lui, dépasse maintenant les 22 millions de tonnes.

Cependant l'événement le plus marquant peut-être de l'histoire du port de Montréal pour la dernière décennie est sans contredit le fait que de saisonnière, l'activité du port de Montréal est devenue permanente. Des navires à coque renforcée assurent un service régulier vers l'Europe la Méditerranée et l'Amérique du sud. L'hiver dernier, le port a reçu 263 navires, chargés de plus de 2 millions de tonnes de fret d'importation ou d'exportation. Les bris-glaces du gouvernement canadien sont à l'oeuvre jour et nuit pour assurer la liberté d'accès à la mer. Leur action de même que l'installation d'estacades, immédiatement en amont du port, interdisent désormais le passage aux énormes glaces flottantes qui arrachaient jadis les navires à leur poste de mouillage. Les navires à quai sont maintenant en sécurité partout dans le port.

### L'histoire moderne

L'histoire moderne du port de Montréal se poursuit depuis au delà d'un siècle, alors qu'il a constamment maintenu sa suprématie au Canada, malgré les controverses politiques, les changements d'administration et les profondes transformations technologiques. Avec la construction des silos à grains, dès 1926 le port de Montréal se méritait la réputation de plus grand port pour l'expédition de céréales au monde. Plus près de nous, en 1968, le premier terminus à containers était inauguré et était classé par les experts américains comme l'un des plus fonctionnels qui soient. Un second a été mis en service au printemps de 1970, tandis qu'un troisième était complété à la fin de la même année.

Mais par contre, la Voie maritime a permis aux navires des Grands Lacs de venir plus nombreux à Montréal. Ce qui est certain c'est que malgré un déplacement indéniable vers l'ouest de l'activité économique, le port de Montréal fait encore bonne figure.

## Les tarifs de la Voie

Le progrès du port de Montréal dépend d'une certaine façon des tarifs de la Voie maritime du St-Laurent. L'industrie maritime craint qu'une augmentation de ces tarifs n'entraîne une baisse du transport maritime au profit des autres modes de transport et ne force le Canada à se retirer de certains marchés.

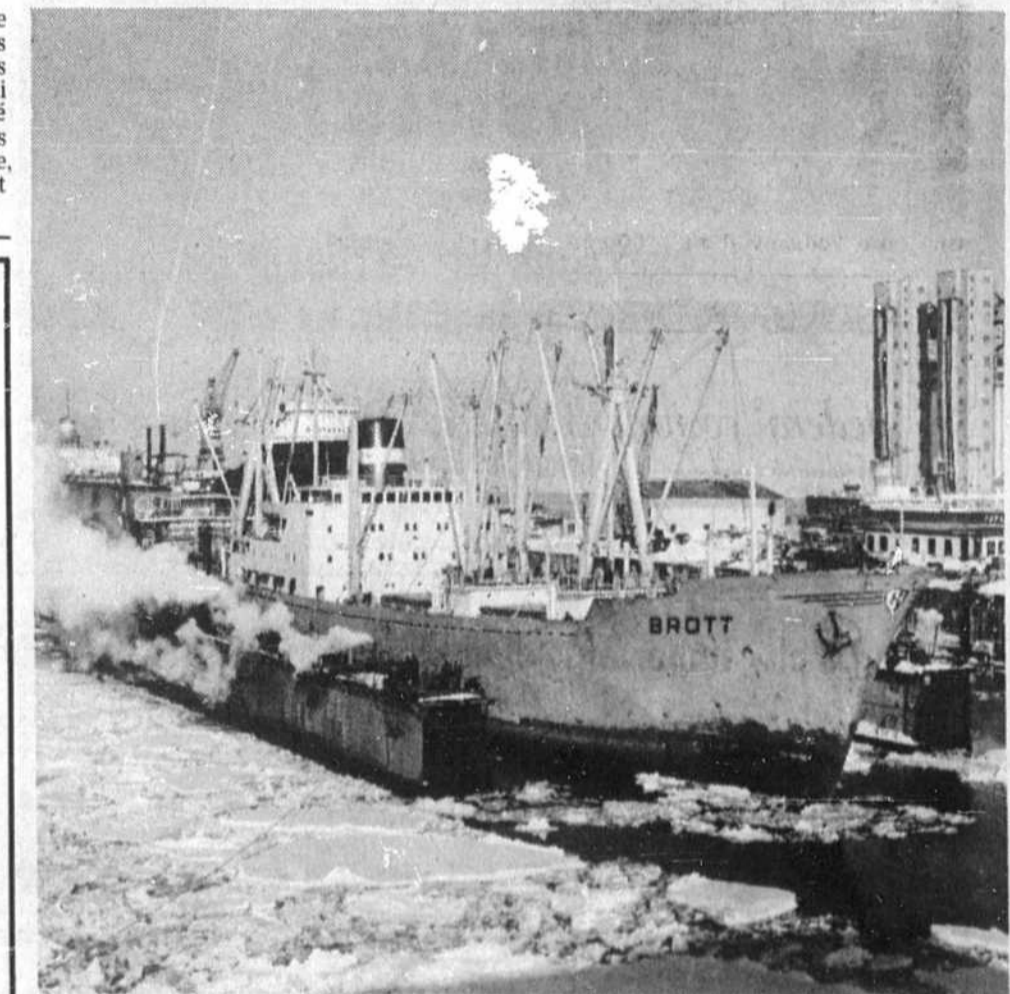
Le port de Montréal est un pivot pour le transport du grain. Il doit concurrencer à la fois les autres ports et les autres modes de transport. Or, le port de Vancouver continue d'attirer une partie de plus en plus grande des exportations de grain, à cause principalement de l'adoption de nouveaux tarifs ferroviaires pour le Pacifique en 1958. L'Ouest bénéficie de plusieurs avantages, entre autres une saison de navigation à longueur d'année, l'absence des glaces et de la nécessité de transborder les marchandises ainsi que la croissance rapide des marchés asiatiques.

Voie maritime ne représente qu'une faible partie du coût de transport vers l'Europe, soit environ 1.3 cents du boisseau ou à peu près 3% du coût total du transport. Cependant, l'augmentation de tarif proposée (25% à raison 5% par année durant 5 ans) provoquera une hausse importante des frais de transport et, conséquemment, un changement vers les autres modes de transport, plus précisément les chemins de fer et les camions. L'industrie maritime est donc fortement opposée à cette hausse.

Le port de Montréal est un pivot pour le transport du grain. Il doit concurrencer à la fois les autres ports et les autres modes de transport. Or, le port de Vancouver continue d'attirer une partie de plus en plus grande des exportations de grain, à cause principalement de l'adoption de nouveaux tarifs ferroviaires pour le Pacifique en 1958. L'Ouest bénéficie de plusieurs avantages, entre autres une saison de navigation à longueur d'année, l'absence des glaces et de la nécessité de transborder les marchandises ainsi que la croissance rapide des marchés asiatiques.

Le transport par la Voie maritime et le port de Montréal doit concurrencer aussi les trains-blocs. Malgré certains avantages tels qu'une activité à longueur d'année, la flexibilité, l'élimination du transbordement et le service porte-à-porte, le coût de ce type de transport par rail est plus élevé toutefois que l'expédition de fret en vrac par bateau. Cela est partiellement dû à une faible capacité (7.000 à 10.000 tonnes par train) ainsi qu'aux frais généraux

relativement plus élevés. Les navires de transport en vrac demeurent compétitifs grâce à l'entrée en service de navires de 730 pieds et à l'amélioration des installations de chargement et de déchargement. Pour le transport général, le coût de revient du transport par la Voie maritime est légèrement plus élevé parce que les navires ne peuvent transporter autant de tonnes de fret. Si on considère uniquement les coûts, les cargos se classent premiers. Mais ils doivent aussi fournir des services et, sauf pour les transporteurs bien équipés tels que la Canada Steamship Lines, la plupart des compagnies maritimes peuvent ici difficilement soutenir la concurrence. Cela vient du fait que la compagnie maritime n'est qu'un intermédiaire qui, parfois, n'a pas de contact ni avec l'expéditeur ni avec le destinataire. Dans de telles circonstances, il lui est difficile de concurrencer l'industrie du camionnage entre Montréal et Toronto.



**AGENCE MARITIME INC.**

SIÈGE SOCIAL  
HANGAR 19, BASSIN LOUISE, QUÉBEC 2

FILIALES: TERMINUS MARITIME INC.,  
DAVIE BROTHERS LIMITED,  
TERROKON SERVICE INC.

**Services réguliers  
Services marchandises**

Trois départs par semaine  
de Montréal et Québec

**DESTINATIONS**  
Baie-Comeau/Port-Cartier/Sept-Îles

Un départ par semaine  
de Montréal - Québec - Sept-Îles

**DESTINATIONS**  
Rivière-au-Tonnerre - Mingan - Havre  
St-Pierre - Baie Johan Beetz - Natashquan - Kegaska - Romaine - Harrington - Tête-à-la-Baleine - Mutton Bay - Tabatière - St-Augustin - Old Fort - Rivière St-Paul - Blanc-Sablon

**Service marchandises - passagers**  
Départ tous les mardis de Rimouski à 20 heures  
Départ tous les mercredis de Sept-Îles à 17 heures

**DESTINATIONS**  
Rivière-au-Tonnerre - Mingan - Havre  
St-Pierre - Baie Johan Beetz - Natashquan - Kegaska - Romaine - Harrington - Tête-à-la-Baleine - Mutton Bay - Tabatière - St-Augustin - Old Fort - Rivière St-Paul - Blanc-Sablon

Tél. :  
QUÉBEC 692-1711 / MONTRÉAL 842-2791 /  
BAIE-COMEAU 296-2254 /  
RIMOUSKI 723-7701 /  
SEPT-ÎLES 962-5584 et 962-9837 /  
HAVRE ST-PIERRE 546 /  
NATASHQUAN 726-3366 / BLANC-SABLON 22

Télex :  
MONTRÉAL 01-26302 / QUÉBEC 011-3733

Monsieur L. Alexis M. Reford est président de The Robert Reford Company Limited, l'une des plus anciennes agences maritimes de Montréal.

**CHRISTENSEN CANADIAN AFRICAN LINES**  
Afrique du Sud et de l'Est.

**"K" LINE**  
SERVICE EXTRÊME-ORIENT  
Japon - Hong Kong - Taiwan

**KERR**  
STEAMSHIPS (CANADA) LIMITED

**MONTRÉAL**  
Edifice Clegg  
468, rue St-Jean  
Tél. : 288-2251

**HALIFAX**  
1709, rue Hollis  
Tél. : 422-8367

**TORONTO**  
Terminus Maritime # 27  
Pied de la rue Yonge  
Tél. : 366-9274

**ST-JEAN, N.B.**  
133, rue Prince William  
Tél. : 652-5370

# Réparation de navire à la C<sub>v</sub>

- Service toute l'année - été et hiver
- Docks flottants
- Capacité de 27.500 tonnes
- 750 pi. de longueur
- Réparations majeures et mineures

Canadian Vickers Ltd.  
5000, rue Notre-Dame est  
Montréal 404 (Qué.)

# Les bateaux s'en vont... restent les hommes sur les quais

par GISELE TREMBLAY

"La plupart des débardeurs viennent des campagnes, dans la vieille classe de débardeurs. La nouvelle série, je dirais un cinquième, a été élevée ici en ville. Il y a vingt ans, on n'était pas capable d'avoir des travailleurs de la ville, c'était trop dur. Moi, je suis né à la campagne; on a commencé à travailler très jeune; on a appris le travail dur."

"Dans ce temps-là, on prenait des gars de 18 ans; ils

pouvaient endurer le travail de débardeur. Le type qui avait plus de connaissance pour se placer dans une grande ville mais moins de capacité physique pouvait durer deux ou trois jours puis, comme on dit dans notre langage, il garrochait son crochet à l'eau et disait: la job, on n'en veut plus."

Président de l'Association internationale des débardeurs (AID), section locale 375, et ancien débardeur lui-même.

M. Jean-Marc Saint-Onge raconte le travail de ses hommes et défend ces derniers avec valeur à chaque question qui lui paraît laisser la moindre ouverture à la critique. A une allusion au banditisme qui, autrefois, s'associait dans l'esprit de certains à l'image du débardeur, M. Saint-Onge répond par une anecdote personnelle.

"Je travaillais sur un navire: c'était une cargaison d'alcool. Je ne bois pas tellement mais dans notre mentalité, quand on a la main sur la bouteille, ça prend un verre. C'était en novembre, un petit cognac... Après deux cognacs, on était moins gêné et là on prenait la bouteille. Il y avait un contremaître qui surveillait les gars: dès qu'il nous voyait prendre une bouteille, il le rapportait à la police et essayait de nous faire arrêter. Cinq ou six mois après, on a appris que le même contremaître qui nous faisait arrêter pour une bouteille en sortait lui des camions pleins; en nous faisant prendre, il sauvait son camion de bouteilles!" Mais les journaux avaient fait leurs manchettes avec les larcins des débardeurs, ajoute M. Saint-Onge.

Depuis quelques années, le travail est moins dur et la paix est revenue sur les quais. Les débardeurs, dont les conditions de travail ont été longues à s'améliorer, ont enfin obtenu des garanties quant à la sécurité d'emploi. Mais au même moment les changements technologiques, en accélérant la mécanisation du port, modifient les méthodes traditionnelles. Les relations avec les employeurs, naguère hostiles, atteignent maintenant le niveau de la collaboration forcée. "On se chicane dans l'ombre, ça paraît moins", lance M. Saint-Onge en riant.

**Et dans les bureaux**  
C'est aussi par un rire entendu que M. Arnold Masters, président de l'Association des employeurs maritimes, accueille les questions qui font l'objet d'un dialogue délicat avec le syndicat. "Nous avons seize comités conjoints, explique-t-il, pour la discipline, le classement, les griefs, la productivité, la sécurité, le déploiement de la main-d'oeuvre, la coordination... et chacun compte un représentant du gouvernement."

Le regroupement des employeurs, qui a permis d'éta-

blir des mécanismes permanents d'échanges avec l'association des débardeurs, ne date pourtant que de dix-huit mois. Auparavant, rappelle M. Masters, la division des employeurs obligeait notamment les débardeurs à aller quérir leurs chèques de paie à sept ou huit endroits différents. Maintenant, les 38 armateurs, arimeurs et agents commerciaux réunis ont délégué à leur association leur droit de négocier et d'administrer, la convention collective.

Grâce à un système de roulement, les employeurs garantissent ensemble aux syndiqués quarante heures de travail par semaine sur six jours ouvrables. Le débardeur peut être appelé à travailler jusqu'à dix-huit heures le même jour. Si après une journée de dur labeur, il est trop fatigué et refuse le quart du soir, il perd les heures offertes sur sa garantie hebdomadaire, indique M. Saint-Onge.

Sur les 2.500 membres du syndicat, 500 environ sont considérés comme aspirants de sorte que les permanents ont préséance sur eux dans la distribution du travail. Auparavant, quand le débardeur sentait ses forces décliner, une seule solution s'offrait à lui: changer de métier. Les deux dernières conventions collectives ont instauré un régime d'ancienneté: le vétéran peut ainsi choisir un travail qu'il est encore capable d'exécuter. Un homme en bonne santé qui ne perd pas son temps, révèle M. Saint-Onge, se fait un revenu annuel de \$9.000-\$10.000, bien que pendant les trois mois d'hiver, l'activité soit réduite de 50%.

Le rapport de la commission Picard sur les ports du Saint-Laurent, présenté en 1967, a réduit la composition des 96 équipes de base de 22 à 16 hommes chacune. Les débardeurs sont préposés aux cales ou aux hangars, signaleurs, ou manoeuvres sur les treuils et les chariots à fourches. En vertu de la convention collective en effet, charger et décharger les navires ne consiste pas seulement à déposer la cargaison, mais implique aussi la manutention de la marchandise dans les hangars et la livraison à l'arrière des camions.

Le syndicat, affirme M. Saint-Onge, a toutefois des ambitions plus vastes tout le travail effectué sur les quais ou sur les eaux du port devrait passer sous sa juridiction. Les pétroliers, par exemple, sont déchargés par "n'importe qui, n'importe quand", observe M. Saint-Onge: des travailleurs non syndiqués, jamais les mêmes. C'est "notre intention" d'assumer ce travail.

**La productivité**  
La "productivité" est précisément le problème sur lequel butent les consultations patronales-syndicales. Les employeurs se plaignent volontiers du manque de productivité et les débardeurs répliquent qu'ils font tout ce qu'ils peuvent. Un comité conjoint où les deux parties ainsi que le gouvernement sont représentés visite présentement les ports étrangers, sous la direction de M. Charles Poirier, afin de comparer les situations.  
M. Masters explique qu'après avoir accusé un certain retard, le port de Montréal se mécanise rapidement. Les muscles et même les chariots sont remplacés par des grues pour soulever les conteneurs. Chargement et déchargement sont ainsi complétés en un temps record et les navires restent moins longtemps im-

mobilisés. Il n'y aura pas de mises à pied dans un proche avenir: à la dernière négociation collective, la liste syndicale a été fermée, note M. Masters, et les départs entraînent une baisse naturelle des effectifs.

La clé de la productivité, déclare M. Masters, c'est l'utilisation plus rationnelle de la main-d'oeuvre. Et si pour sauvegarder le climat il hésite à s'étendre sur le sujet, il en aurait long à dire pourtant sur le système des équipes de travail qui, tel qu'on le pratique traditionnellement, semble lui paraître désuet. Le système de relève est particulièrement difficile pour l'employeur, avoue-t-il. Chaque homme a droit à une pause de quarante minutes toutes les quatre heures de sorte qu'il a toujours un homme au repos pour quatre qui travaillent.

Le porte-parole des débardeurs ne l'entend évidemment pas de la même façon. Les périodes de pause, soutient-il, font que le débardeur travaille avec autant d'efficacité en fin de journée qu'au début. D'autre part, les employeurs n'ont jamais pu nous indiquer, preuves à l'appui, le tonnage réalisé dans une année. Encore récemment, poursuit M. Saint-Onge, je le leur ai demandé et ils n'ont pu que me fournir le nombre total d'heures de travail effectives: pour arriver à un calcul rationnel de la productivité, il faudrait diviser ce chiffre par celui du tonnage, énonce-t-il.

M. Saint-Onge demeure convaincu que le tonnage a augmenté cette année et augmentera l'an prochain: non que les hommes travaillent plus, mais les nouvelles techniques, singulièrement la généralisation des conteneurs, ont permis dans certains cas d'abaisser la durée d'un travail de deux semaines à deux jours. "Vous savez, un employeur, s'il a fait \$1 million, voudrait bien en faire deux l'année suivante. Et si après avoir prévu en faire deux, il n'en fait qu'un et demi, il dit qu'il a perdu un demi-million." Peut-être qu'on aurait la même mentalité si on avait un million..."

## Point de vue d'un armateur

par J.L. EYRE

Quiconque a déjà circulé en voiture à partir de l'île de Manhattan jusqu'à la 42e rue, le long de la rivière Hudson, à New York, est à présent frappé par un spectacle déprimant: des quais déserts et pourris longent le bord de l'eau sur une distance de plusieurs milles.

Le même spectacle s'offre à nos yeux à Londres, Boston, Naples, Anvers, Manille, ainsi que dans une douzaine de villes portuaires les plus importantes du monde.

La ville de Montréal a une chance d'éviter ce malheur, grâce à la bonne administration de son port, à des relations patronales/ouvrières qui s'améliorent, grâce aussi à un volume de transport maritime soutenu. L'on peut espérer que les nouvelles structures du port de Montréal tourneront le dos au passé pour s'inscrire carrément dans le futur et qu'elles seront planifiées en fonction de l'année 1975, plutôt qu'en termes d'une reconversion de ce qui a été fait en 1965.

Traditionnellement, le monde maritime n'a fait aucun cas de la recherche, des enquêtes sur le transport à l'échelle internationale, et encore moins de toute planification à long terme. La planification fait déjà partie intégrante de la plupart des industries modernes depuis au moins une génération mais, dans notre secteur, c'est un aspect nouveau dans l'administration des affaires maritimes.

J'espère qu'au cours de l'année qui vient, nous assisterons à une prise de conscience audacieuse et réaliste de l'utilisation, des coûts de revient, des frais généraux, etc, des terminaux situés entre les ponts Champlain et Jacques-Cartier.

Les planificateurs espèrent que la Ville de Montréal pourra miser sur la beauté du Vieux Carré (le quadrilatère qui entoure l'ancien Marché Bonsecours). Ils espèrent également que les restaurants, les maisons et tous les autres

édifices du quartier pourront avoir vue sur le port et sur le fleuve, dans un avenir rapproché. La création de super-cargos remettra inévitablement en question la valeur des immenses élévateurs à grain que l'on trouve devant le port de Montréal, comme dans la plupart des grandes métropoles du monde.

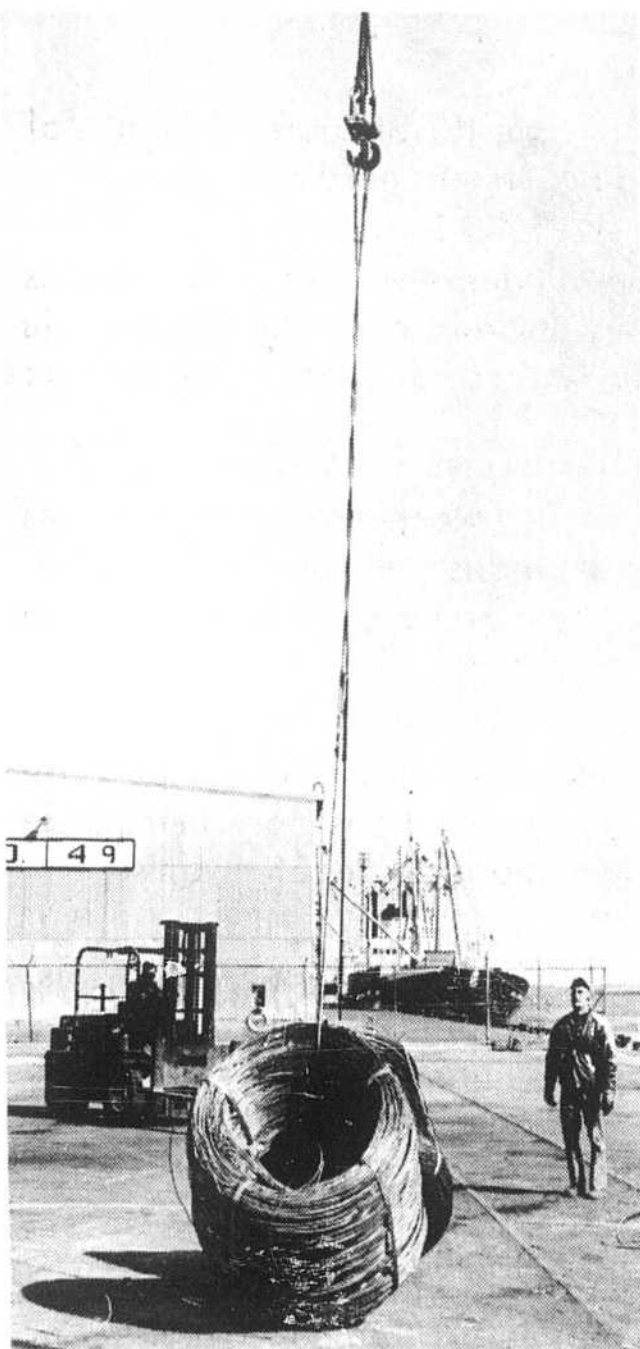
Baltimore, Guayaquil, Hong Kong, Singapour et Marseille sont des villes qui ont compris la sagesse de remettre les conteneurs sur de vastes terrains peu dispendieux situés en dehors du centre de la ville. Les amis du port de Montréal souhaitent que les autorités compétentes prennent les mesures énergiques qui s'imposent avant qu'il soit trop tard.

Enfin, l'administration de la Saguenay Shipping Limited peut dire avec satisfaction que même si les conteneurs voulaient balayer tout le secteur maritime de l'industrie, il reste qu'une juste combinaison de conteneurs avec utilisation soutenue du transport sur palettes assure encore l'acheminement des produits de bout en bout dans plusieurs ports du monde dans les meilleures conditions d'économie et de

sécurité. Ce genre d'opération garantit la sécurité d'emploi et offre de nombreuses heures de travail, mieux que ne le font les systèmes automatiques de conteneurs. Les systèmes en palettes sont encore plus établis dans certains pays moins développés de l'Asie du sud-est, de même que dans plusieurs îles des Antilles. Le succès ou la faillite, dans l'industrie maritime, sont en vérité une question de savoir régler certains problèmes d'exploitation au moment voulu mais souvent à partir de barèmes inconciliables. Certains armateurs se sont ruinés en se plongeant impulsivement dans des dépenses exagérées pour l'achat de matériel lourd. La planification est une donnée importante du succès d'une entreprise, mais la chance compte aussi pour une grande partie de ce succès.

La Saguenay Shipping Limited se considère heureuse d'avoir établi son quartier général et son plus grand terminus dans le port de Montréal.

M. J.L. Eyre est président de Saguenay Shipping Limited de Montréal.



Le travail sur les quais exige moins d'hommes qu'auparavant. (Photo Claude Léger)

## J. M. Chabot Inc.

Fournitures navales et industrielles en gros

01430, Des Seigneurs, Montréal  
Tél. : 931-4101

# barberlines

**SERVICE EXPRESS**

vers et depuis: Est Canadien/Extrême-Orient; Ouest Canadien/Extrême-Orient; Est Canadien/Ouest Africain. Également Côte Est des États-Unis et Ports du Golfe vers le Golfe Persique et la Mer Rouge.

AGENTS DE L'EST CANADIEN:

**AURUM SHIPPING & TRADING CO. LTD.**

MONTREAL: 300, rue St-Sacrement, Tel. 842-5211  
TORONTO: 49, Jackes Avenue, Tel. 920-7610

## SEALAKES SERVICES INC.

**INSPECTEURS DE PÉTROLE  
ATTESTATION D'ABSENCE DE GAZ  
AGENT MARITIME**

Siège Social:  
7160 est, rue Notre-Dame, Montréal 427, P.Q.  
Téléphone: 259-4674 - Câble: "SEASER"

SUCCURSALES:

<p><b>TORONTO:</b> 55 Unwin Avenue Toronto, Ontario Tel.: 461-1365</p> <p><b>VENEZUELA:</b> Apartado 1637 Maracaibo, Venezuela Tel.: 75871</p>	<p><b>QUÉBEC:</b> 67, rue St-Pierre Québec, Que. Tel.: 692-0251 Cable: "CANIMPCO"</p> <p><b>CURACAO:</b> Shell Head Office Room 356 Emmestad, Curacao Tel.: 9-2807</p>
--	--

Adresse par câble RENHEBERT - Telex 01-26311

## J. RENÉ HÉBERT LTÉE

300 ST-SACREMENT, MONTRÉAL 1      TÉLÉPHONE: 845-5191 (Région 514)

**COURTIERS EN DOUANE ET AGENTS EXPÉRIENTÉS**  
Expositions - Congrès - Foires

**SUCCURSALES**

Hôtel Reine Elisabeth  
Montréal Truck Sufferance Warehouse  
Aéroport International de Montréal  
Intermediate Truck Terminals

**DIRECTEURS, COURTIERS  
ET AGENTS MARITIMES**

**Head-Donaldson Lines** service de conteneur rapide du Royaume-Uni entre Montréal, Québec, et Greenock et Liverpool... avec transbordement pour Belfast, Dublin et les ports méditerranéens.

**Head Line** service de messagerie entre Toronto et les autres ports des Grands Lacs, et Liverpool, Dublin, Belfast.

**Donaldson Line** service de messagerie entre Toronto et les autres ports des Grands Lacs, et Glasgow.

**The Canadian City Line** service de messagerie mensuel rattachant l'est du Canada au Pakistan, l'Inde, Ceylon, et au sud et à l'est de l'Afrique.

**American Mail Line** service trans-Pacifique entre Vancouver et les principaux ports de La Corée, des Philippines, de Hong-Kong, du Japon et de Taiwan.

**Polish Ocean Lines** service de messagerie régulier entre Montréal, Toronto, et Gdynia, Hambourg, Brême, Rotterdam et Anvers.

MONTRÉAL TORONTO SAINT JOHN, N.B.  
849-6111    368-2681    652-8050

# SHIPPING LIMITED.

**agents et courtiers maritimes.  
agents d'affrètement.**

Agents pour l'est du Canada de :

Adresse télégraphique: "BULKO"

Des ports de l'est du Canada vers l'Argentine.

---

Service express indépendant de transport de containers entre l'est du Canada et la Méditerranée.

---

Liaison maritime entre l'est du Canada et les ports d'Afrique du Sud.

**ARGENTINE LINES**  
EMF-RESA  
LINEAS MARITIMAS ARGENTINAS

**HANSA LINE**  
Deutsche Dampfschiffahrts Gesellschaft

**SAFMARINE**  
SOUTH AFRICAN MARINE CORP. (N.Y.)

**JAPAN LINE**  
PACIFIC COAST SERVICES

Bureaux à MONTRÉAL-TORONTO-QUÉBEC-HALIFAX-SAINT JOHN N.B.

# Le port de Montréal

## facteur de progrès

### pour la Métropole, le Québec et le Canada



Photo : Radio-Québec.

Stockage de voitures importées.

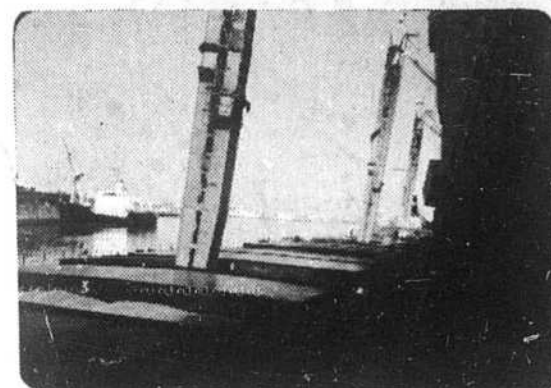


Photo : Radio-Québec.

Déchargement d'un céréalier à l'un des élévateurs à grains.



Photo : Studios Lamb.

L'une des grues portiques pour la manutention des conteneurs.

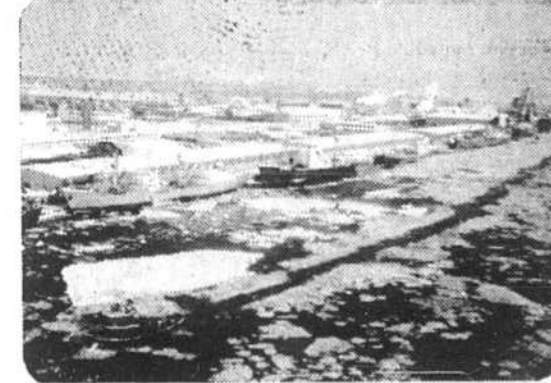


Photo : Ministère des Transports.

Malgré les glaces, le port est ouvert à longueur d'année.

Situé à 1000 milles de l'Océan Atlantique et à l'entrée de la Voie Maritime du St-Laurent, Montréal est le Port le plus important au Canada et l'un des plus achalandés du continent nord américain.

L'an dernier, il s'est manutentionné sur ses quais 25.7 millions de tonnes de denrées et de marchandises de toute nature, soit un volume supérieur à celui de tous les ports publics de la côte Atlantique et du Saint-Laurent réunis. Plus du tiers des navires de haute mer touchant les grands ports commerciaux du Canada accostèrent à Montréal.

Le Port de Montréal dessert un immense hinterland qui, de l'Atlantique aux Rocheuses, comprend les vastes régions agricoles des Prairies et les riches centres de production industrielle du Québec, de l'Ontario et du Midwest américain. Son influence s'exerce ainsi sur un marché dont la population excède 60 millions d'individus jouissent d'un standard de vie élevé.

En plus de son accès direct à la mer, assuré par les navires de plus de soixante-dix compagnies de navigation, le Port de Montréal est relié à un réseau moderne de communications par chemins de fer, voies routières et fluviales qui débouchent sur toutes les parties du Canada et des États-Unis.

Le Port de Montréal, c'est \$200,000,000 en investissements, quinze milles de postes à quais, cinquante-deux hangars d'entreposage immenses, des élévateurs à grains gigantesques, des grues géantes, des navires de toute provenance, des marchandises et des denrées de tout genre, des industries impressionnantes installées dans son voisinage immédiat et des dizaines d'entreprises reliées directement ou indirectement à ses opérations.

Le Port de Montréal, c'est aussi les quelque 7,000 personnes qui y retirent un salaire et qui accomplissent sur un vaste territoire les tâches les plus diverses, administration et exploitation, chargement et déchargement des navires, entretien et réparations, camionnage, sécurité, services de courtage, vérification des cargaisons, etc. etc.

Comme facteur de progrès, le Port de Montréal occupe une place prépondérante et l'on estime qu'il infuse à chaque année dans l'économie de Montréal et sa région un montant de l'ordre de \$250 millions de dollars comme résultat de son activité.

Le Port de Montréal est fier de cette contribution importante à l'économie et du rôle primordial qu'il joue dans le développement des échanges commerciaux au bénéfice de tous les Canadiens.

*Le Port de Montréal est administré par le Conseil des ports nationaux.*



Vue aérienne d'un secteur achalandé du port de Montréal.

Photo Armour Landry

Les marchés boursiers

La dégringolade des cours continue

Bien que certains signes aient laissé prévoir un raffermissement, les cotes ont continué à la baisse hier à la Bourse de Montréal où l'activité était réduite.

A la Bourse Canadienne, Dumont Nickel a gagné six cents, montant à 59 cents en 39,10 actions.

TORONTO

Les pétroles de l'Ouest étaient à la hausse, mais les cours ont baissé fortement dans les autres secteurs de la Bourse de Toronto.

C'était la neuvième séance de baisse consécutive du marché. On a enregistré 329 baisses contre 179 hausses, et 251 cours sont demeurés inchangés. Les secteurs les plus faibles ont été les boissons, les industries alimentaires, les mines, les sociétés de prêts et de fiduciaire, et le merchandising.

Les raffineries de pétrole et les secteurs immobiliers ont accusé de légères hausses. Les transactions des cours de la Canada Steamship Lines ont été brièvement interrompues, à la demande de la compagnie. On a fait savoir par la suite que la Power Corporation avait l'intention d'offrir 440 actions aux actionnaires par circulation de cette compagnie. Power détient actuellement 1,51 million, ou 51 pour cent des actions ordinaires.

En vedette à la Bourse de Montréal, Canada Steamship Lines a monté de \$8 passant à \$38 en 2,571 actions quand Power Corporation a annoncé une offre de \$40 l'action pour toutes les 1,493,600 actions en circulation de la CSL.

Placer Development a monté de \$1 à \$27 1/4. Logistic a monté de 1-2 à \$8 après que Warnock Hersey International eût annoncé son intention de vendre son département de débarquement de l'est du Canada.

Parmi les valeurs à la baisse, Chrysler a baissé de \$2 1/4 à \$29 5/8; Denison, de \$2 à \$23; Versafood, de \$1 1/2 à \$5; Velcro, de \$1 3/8 à \$5 1/8; Distillers-Seagrams, de \$1 1/4 à \$4 1/2; Shell Canada, de \$1 1/8 à \$34 Dupont, de \$1 à \$16 et Falconbridge, de \$1 à \$84.

te légère perte a été en bonne partie effacée en clôture.

L'annonce faite hier après-midi par le département du Commerce que l'indice combiné de l'activité économique américaine avait cédé 0,90 en août alors qu'il avait gagné 1,70 le mois précédent ne semble pas avoir exercé d'influence sur la cote. Les pertes dépassent rarement un point.

Aux mines d'or cependant, American South African Investment et McIntire Porcupine perdent chacune 1-3-8, mais N. J. gagne un point.

les baisses des autres valeurs de ce groupe sont moindres.

Aux cuivres, Anaconda et Kennecott n'ont que peu réagi, les informations selon lesquelles le Chili ne leur versera apparemment pas d'indemnification pour les mines qu'il a nationalisées. Anaconda cède en effet 1-8 et Kennecott 1-4. Les chimiques gagnent ou perdent une fraction tandis qu'aux compagnies de films, en baisse légère généralement, Walt Disney Productions cède 1-1-8. Aux pétroles, standard Oil of N. J. gagne un point.

les indices

MONTREAL

Table with 5 columns: Ind. Serv. publ., Banq., Papiers, Comb. and 5 rows of market data.

TORONTO

Table with 4 columns: Industrielles, Aurifères, Métaux, Pétroles and 5 rows of market data.

DOW JONES

Table with 5 columns: Industrielles, Transport, Serv. publ., Ensemble and 5 rows of market data.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse de Montréal

Large table of stock market data for Montreal, including various stock prices and indices.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Bourse canadienne

Large table of stock market data for Canadian exchange, including various stock prices and indices.

toronto

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

les obligations

Table of bond market data, including various bond prices and yields.

Table of stock market data for Toronto, including various stock prices and indices.

Hausse du dollar cdn

MONTREAL - Coté en devise canadienne, le dollar américain a perdu 1-8 à \$1.00 3/4.

NEW YORK - Coté en devise américaine, le dollar canadien a pris 7-64 à 99 1/16.

La livre sterling a pris 5-8 à \$2.48 29-64.

Baisse de l'or

LONDRES - L'once d'or fin valait \$42.70 hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$42.73 mardi.

au comptoir

Table of commodity prices, including various goods and their market values.

ÉVALUATION DE PROGRAMME DE FORMATION

La mesure des effets d'un programme de formation ou d'efforts dirigés en vue d'obtenir un changement est une préoccupation majeure des administrateurs et des spécialistes du service du personnel.

Nous offrons, à ce sujet, un stage en trois étapes: l'une d'un jour et demi pour étudier les divers aspects de la recherche; un stage pour réaliser un mini-projet de recherche; et une dernière journée consacrée à l'appréciation et à la synthèse de l'expérience.

Pour plus de renseignements, s'adresser à: Réseau de Développement d'Organisations, Inc., 2250 rue Guy, Suite 1408, Montréal 107. Tél.: 935-7309

IMPÔT SUR LES GAINS EN CAPITAL

"VOS ACTIFS ET LE JOUR DE L'ÉVALUATION"

Pour recevoir une copie de notre étude concernant l'effet de l'Impôt sur les Gains en Capital sur vos biens et comment vous y préparer, veuillez retourner le coupon ci-dessous à la succursale M.O.H. la plus près de chez vous.

Form for requesting a copy of the study on capital gains tax, including fields for name, address, and telephone number.

MORGAN, OSTIGUY & HUDON INC.

Montréal: 500, rue St-Jacques; Toronto: 11 King Street West, Suite 1504; Québec: 500 est. Grande Allée; Sherbrooke: 25 nord, rue Wellington, Suite 704; St-Hyacinthe: 1600, rue Girouard; Ottawa: 1, rue Nicholas; Sudbury: 37, Lisgar South

Les "bleus" de l'impôt...

... prendront une teinte plus gaie, si vous diminuez vos impôts et préparez vos "vieux jours" à l'aide d'un plan enregistré d'épargne-retraite. Vous pouvez toujours en parler avec l'agent de la Manufacturers. C'est un ami... qui s'y connaît!

PIERRE M. AGOURI, Edifice C.I.L., 630 ouest, boul. Dorchester, Montréal 101, 875-5540

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE MANUFACTURERS

Text describing the services of Manufacturers Life Insurance Company, including life insurance and investment options.

cours des changes

Table of exchange rates for various international currencies.

# L'actualité

## Politique canadienne de subventions

### Stimuler le développement de nos firmes et non celui de filiales étrangères

par Michel Lefèvre

QUEBEC — S'il faut appliquer une certaine politique conduisant à une canadienisation plus poussée de notre économie, il conviendrait certainement, au lieu d'accorder à tout le monde des subventions générales pour les activités de recherche et de développement ainsi que des dégrèvements d'impôts, d'utiliser les fonds disponibles pour stimuler de préférence les industries contrôlées par des canadiens.

C'est en ces termes que s'est exprimé M. Edward Maher, professeur en administration de l'éducation à l'Université du Nouveau-Brunswick. S'adressant aux membres de la Chambre de Commerce du Canada réunis en congrès à Québec au cours d'un panel sur les investissements étrangers, M. Maher a souligné avec force qu'une politique de canadienisation de l'industrie manufacturière, sous forme d'un rapatriement des investissements étrangers actuels ou même d'une limitation des futurs investissements étrangers, n'est pas du tout pratique ni intéressante.

Selon le professeur d'administration, il existe une autre solution que celle qui consiste à continuer simplement notre politique actuelle.

"Je pense que l'on pourrait faire appel à deux méthodes qui sont assez différentes, mais qui, à long terme, pourraient influencer considérablement la situation: avec l'aide du gouvernement, nous pourrions d'une part accroître nos propres connaissances techniques et, d'autre part, assumer de manière plus agressive le rôle d'entrepreneur", a-t-il dit.

A ce sujet, M. Maher a signalé que le gouvernement encourage déjà les entreprises à augmenter les sommes qu'ils consacrent à la recherche et au développement industriel. Mais, a-t-il dit, les stimulants, qui prennent la forme de subventions plutôt que de dégrèvements d'impôts, sont limités à des projets qui peuvent certes apporter des avantages au Canada mais qui sont malheureusement octroyés quelle que soit la nationalité des propriétaires de l'entreprise.

"Bien que le Canada retire sans doute des avantages des subventions versées à des firmes qui sont propriété d'étrangers, a-t-il remarqué, nous nous trouvons dans une situation assez particulière où nous subventionnons de fait la propriété étrangère, ce qui n'est peut-être pas dans notre intérêt."

A ce chapitre, le conférencier propose tel qu'envisagé par la Commission royale de l'Ontario sur l'édition, qu'une aide financière sous la forme de prêts ne soit accordée qu'aux firmes qui sont la propriété de canadiens.

Par contre, M. Maher signale l'existence d'une deuxième méthode qui est plus directe et qui, permettrait à long terme de mieux augmenter l'importance relative des firmes qui sont la propriété de canadiens.

#### L'état-entrepreneur

Selon cette méthode, le gouvernement exercerait plus activement un rôle d'entrepreneur en réorganisant les industries existantes et en établissant de nouvelles entreprises, probablement par l'intermédiaire de la Société canadienne de développement.

"S'il est vrai qu'une des fonctions du ministère de l'industrie et du commerce est d'encourager la rationalisation de l'industrie, il me semble pas qu'il ait joué un rôle efficace dans ce domaine. Je doute, a-t-il ajouté, qu'il soit raisonnable d'espérer qu'un ministère puisse faire beaucoup de choses sur ce plan mais, par contre, une société de couronne, dotée de fonds suffisants et libre d'agir rapidement et indépendamment, pourrait faire beaucoup."

Bien qu'il n'est du tout évident que le gouvernement fédéral ait l'intention de faire jouer ce rôle à la Société canadienne de développement, M. Maher a toutefois signalé que si la SCD doit jouer un rôle important d'entrepreneur, elle doit participer à l'acquisition et au regroupement de sociétés privées ainsi que de compagnies publiques et lancer de nouvelles entreprises lorsque les fonds suffisants ne peuvent pas être obtenus par la vente publique d'actions sur les marchés canadiens.

#### "Info"

### Nouveau système de gestion pour les courtiers d'assurances

Un groupe de spécialistes en informatique, en administration et en gestion d'assurances viennent de mettre sur pieds une toute nouvelle entreprise, INFO, destinée à fournir économiquement aux courtiers québécois les multiples services de comptabilité manuelle ou par ordinateur dont ils ont besoin.

Présenté hier aux représentants des courtiers d'assurances de la province, le nouveau service vise essentiellement à les conseiller et à leur apporter les mécanismes de gestion dont ils ont besoin dans l'immédiat et, selon leur taille, à les faire passer sans problèmes à la gestion par ordinateur ou encore, à rationaliser leurs programmes d'informatique s'ils en possèdent déjà un.

Les courtiers d'assurances du Québec ont des besoins, qui leur sont très spécifiques, a précisé M. André Fleurant, président d'INFO. D'abord, il serait utile qu'ils puissent maintenant mener leurs affaires — y compris leur comptabilité — dans leur propre langue. Ensuite, il fallait rechercher un moyen de les "brancher", quand cela leur est nécessaire, sur un ordinateur local de grande capacité plutôt que de continuer à se satisfaire d'un centre d'informatique situé à l'autre bout du continent.

"Mais surtout, il fallait adapter les programmes de gestion en question, qu'ils soient manuels ou programmés, aux besoins réels et au rythme de progression de nos courtiers. En un mot, il fallait pouvoir leur offrir des services taillés sur mesure. C'est ce que nous avons réussi

avec le lancement d'INFO...", a affirmé M. Fleurant. Selon lui, la jonction des systèmes CIM, SYSCA et ASCOU permet de couvrir toute la gamme des besoins existants, surtout qu'elle permet l'accès à l'ordinateur géant CDC 6600 que la firme SMA possède à Montréal.

"Ce sont eux, les courtiers, qui savent le mieux quels sont véritablement les problèmes auxquels il faut répondre dans leur entreprise. C'est donc eux qui doivent, avec notre apport et avec les outils que nous leur fournissons, choisir un système et déterminer son rythme de croissance."

"Le courtier n'est pas uniquement un vendeur, mais surtout un conseiller en assurances. Dans la même mesure, nous sommes d'abord

D'autre part, il a fait remarquer que si le gouvernement fait de la SCD un organisme dont les actions sont vendues dans le public, celle-ci risque fort de ne pas être aussi efficace qu'elle pourrait l'être en tant qu'entrepreneur, particulièrement si l'on considère que le projet de loi semble avoir été conçu de manière à ce que les propriétaires privés ne puissent exercer aucun contrôle.

Plutôt au cours de la discussion, M. Maher a brièvement évoqué les possibilités et les difficultés d'une limitation future des investissements directs étrangers et du rapatriement de certains investissements directs.

#### Pas d'obstacles

"Si nous finançons aujourd'hui avec nos propres ressources plus des trois quarts de l'accroissement des investissements étrangers, il n'est pas très justifié de permettre le contrôle par des investisseurs étrangers sous prétexte que nous avons besoin de capitaux étrangers", a-t-il dit.

"Et puisque les affaires qui sont la propriété des étrangers au Canada sont généralement aussi celles qui sont les plus profitables, de poursuivre M. Maher, il serait peut-être plus raisonnable d'investir dans ces entreprises que d'utiliser nos propres capitaux pour investir dans des domaines qui rapportent moins."

Toutefois, même si M. Maher semble signaler que dans l'ensemble la nécessité de capital en général n'est probablement pas un obstacle à l'application d'une politique de canadienisation, il n'en existe par moins beaucoup d'autres obstacles qui s'opposent à l'application d'un tel programme.

Tout d'abord, signale-t-il, en ce qui concerne le rapatriement des firmes qui sont actuellement la propriété d'étrangers, il est peu probable que la plupart des propriétaires étrangers seraient disposés à vendre, et encore moins à vendre à un prix qui ferait de ces firmes un investissement raisonnable pour

les capitaux canadiens. D'autre part, il rejette la nationalisation comme comportant de trop nombreux effets secondaires peu souhaitables pour le Canada.

Par ailleurs, au sujet de l'imposition de restrictions dans l'avenir à l'entrée de capitaux étrangers, M. Maher fait remarquer que les projets de nouveaux investissements exigent souvent de forts investissements initiaux et des capitaux qui prennent des risques élevés, capitaux qu'il est habituellement impossible d'obtenir au Canada.

M. Pénin, qui s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce de Houston, a répété les mises en garde contre les mesures protectionnistes adoptées ou proposées aux Etats-Unis, en rappelant que le Canada pourrait se voir obligé "de reconsidérer sérieusement toutes nos relations économiques avec les Etats-Unis".

Il s'est cependant déclaré optimiste quant aux chances d'éviter une telle éventualité.

Après avoir énuméré en détail les liens étroits qui unissent le Canada et

Deuxièmement il a examiné comment le gouvernement du pays dans lequel la compagnie mère est domiciliée peut se servir du contrôle que la compagnie exerce sur ses filiales étrangères pour en faire un instrument de politique nationale et de politique économique.

De ce bref examen de l'application extra-territoriale des lois anti-trusts américains, de l'emploi du contrôle que les sociétés américaines exercent sur leurs filiales étrangères pour en faire des instruments de politique nationale et économique des Etats-Unis, et la mise en place des DISC, M. Maher tire la conclusion que la propriété étrangère est un problème qui doit être résolu afin de maintenir ou d'augmenter notre liberté d'action économique et politique.

Restent à savoir maintenant dans chaque cas si les avantages seraient supérieurs au coût?

### Ne pas fermer le pays aux capitaux étrangers

QUEBEC — M. Laurent Beaudoin, participant au panel sur les investissements étrangers au congrès de la Chambre de Commerce du Canada, a exprimé l'opinion que la solution à ce problème ne réside pas dans une limitation des entrées de capitaux mais plutôt dans une législation pouvant permettre une minimisation des inconvénients les plus graves.

Selon le président de Bombardier, poser le problème en terme d'avantages ou d'inconvénients est une mauvaise façon de justifier le débat sur les investissements étrangers.

"Il serait plus juste de dire que le Canada a absolument besoin de l'apport étranger pour pouvoir se développer à un rythme satisfaisant", a-t-il précisé.

En effet, de poursuivre M. Beaudoin, peu d'économistes refusent le fait que l'investissement étranger a eu des effets bénéfiques, en permettant au Canada de se développer plus vite qu'il n'aurait pu le faire tout seul et en atteignant un revenu national plus élevé.

Par ailleurs et aussi paradoxale que cela puisse paraître le président de Bombardier a fait remarquer que le Canada est également un important exportateur de capitaux, puisqu'en 1966, le stock de ses investissements à long terme à l'étranger s'élevait à environ \$6 milliards dont \$3,7 milliards d'investissements directs.

Après avoir traité de l'investissement étranger, M. Beaudoin a terminé en mentionnant quelques chiffres concernant plus particulièrement la société Bombardier.

Signalons que Bombardier a pratiquement terminé sa période d'intégration verticale et fabrique ainsi plus de 80% des pièces composantes. De plus quatre distributeurs couvrant le Québec, l'Ontario, l'est et l'ouest des Etats-Unis appartiennent à la société.

Bombardier s'engage maintenant dans une phase d'intégration horizontale et de diversification, après avoir consolidé sa position en maintenant près de 45% de l'industrie de la moto-neige.

Au chapitre des statistiques, signalons que M. Beaudoin prévoit pour l'année en cour des ventes de l'ordre de \$200 millions comparativement à \$4 millions en 1960. L'entreprise est devenue la 40e en importance au Canada à ce point de vue.

En 1960, elle avait \$4,5 millions d'actifs et en a maintenant \$161 millions se classant au 50ième rang au Canada. Ses profits avant impôts se sont aussi améliorés proportionnellement de \$1,4 millions en 1960 ils sont passés à \$38 millions en 1971 occupant ainsi le 19ième rang parmi les entreprises canadiennes.

M. Beaudoin a terminé sa présentation en lançant cette boutade: "Je ne pense pas que l'intérêt démontré par notre province-soeur nous incite à y aménager nos bureaux-chefs".

# économique

## Le ministre Pénin

### Pas de lutte effrénée contre la propriété étrangère au Canada

HOUSTON (PC) — M. Jean-Luc Pénin, ministre canadien du Commerce, a assuré hier des hommes d'affaires du Texas que le Canada ne se lancerait pas dans une lutte effrénée contre le contrôle d'entreprises canadiennes par des capitaux étrangers.

Par la même occasion, il a invité les Américains à faire preuve d'une plus grande compréhension des liens particuliers qu'ont les Etats-Unis avec leur voisin septentrional et à lever les restrictions commerciales qui frappent actuellement les exportations canadiennes à destination des Etats-Unis.

M. Pénin, qui s'adressait aux membres de la Chambre de Commerce de Houston, a répété les mises en garde contre les mesures protectionnistes adoptées ou proposées aux Etats-Unis, en rappelant que le Canada pourrait se voir obligé "de reconsidérer sérieusement toutes nos relations économiques avec les Etats-Unis".

Il s'est cependant déclaré optimiste quant aux chances d'éviter une telle éventualité.

Après avoir énuméré en détail les liens étroits qui unissent le Canada et

les Etats-Unis dans les domaines du commerce, des voyages, de la culture et de l'économie, M. Pénin a prédit un accroissement de ces échanges pour l'avenir.

Le ministre canadien a laissé entendre que le gouvernement américain avait été injuste en ignorant les liens particuliers qui existent entre les deux pays et en plaçant le Canada sur le même pied que les autres partenaires commerciaux des Etats-Unis dans l'application de la surtaxe de 10 p.c. à l'importation.

M. Pénin s'est aussi attaqué à deux mesures présentement à l'étude aux Etats-Unis, à savoir un programme de dégrèvement d'impôts favorisant l'achat de machines et d'appareils fabriqués aux Etats-Unis et un programme visant à supprimer les impôts sur les bénéfices non distribués des compagnies américaines qui produisent exclusivement pour l'exportation.

Il a cependant voulu rassurer son auditoire en affirmant que le gouvernement canadien ne remet pas en question ses relations avec les Etats-Unis car "nous croyons que les Etats-Unis reprendront

leur rôle positif et constructif dans les affaires commerciales continentales et mondiales".

### Découverte de Panarctic

Panarctic Oils Ltd. a annoncé hier qu'un second puits d'exploration sur l'île King Christian s'était révélé fructueux, laissant jaillir 165 millions de pieds cubes de gaz naturel par jour.

Ce second puits (nommé N-06) a été foré à environ deux milles du puits original qui avait fait jaillir du gaz à un rythme de 50 millions de pieds cubes par jour; ce puits a été colmaté en janvier dernier. Le puits original (D-18) avait alors été qualifié d'importante découverte de gaz par le président de panarctic, M. Charles Hetherington.

## Des compagnies... en bref

### Power Corp. offrira \$60 millions aux actionnaires de Canada Steamship

Power Corp. of Canada projetait d'acheter toutes les actions ordinaires de Canada Steamship Lines qui ne sont pas déjà sa propriété.

Power Corp. offrira \$40 l'action au cours des prochaines semaines pour acquérir 1.493.600 actions ordinaires en circulation: Power Corp. détient déjà 1.510.400 actions ordinaires de Canada Steamship Lines qu'elle a payé entre \$23 et \$30 pour la plus grande partie.

Les \$40 l'action seraient versés en argent liquide, ce qui impliquerait un déboursé de \$60 millions si toutes les actions sont présentées en acceptation de l'offre.

Notons que Algoma Steel Corp. détient environ 20% des actions de Canada Steamship Lines et que cette offre lui apparaîtra certainement très attrayante pour satisfaire ses besoins de fonds actuels. Chez Canada Steamship, on ne prévoit pas que l'offre suscite beaucoup d'opposition. Power Corp. détient en effet déjà le contrôle majoritaire de la compagnie et 939.000 des 1.834.000 actions privilégiées en circulation. Un porte-parole de la compagnie a qualifié l'offre de "correcte (fair)" et a ajouté que même si l'offre est acceptée dans sa totalité, cela ne devrait pas affecter beaucoup les activités de la compagnie Canada Steamship. Une réunion de la direction est prévue pour bientôt qui permettra à la direction de se prononcer sur l'offre, mais évidemment, tout porte à croire qu'elle en recommandera l'acceptation.

Chez Power Corp. on souligne que l'offre constitue la réalisation d'un nouvel énoncé de politique qui avait été rendu public à la dernière assemblée des actionnaires: Power Corp. a en effet l'intention de devenir compagnie qui soit directement en exploitation commerciale (operation company) et veut consolider ses placements. Un porte-parole de Power Corp. a souligné que Canada Steamship semblait une excellente base pour la nouvelle politique de la compagnie. Les fonds requis pour son déboursé de \$60 millions seraient déjà disponibles à la suite d'un récent emprunt à long terme qu'a effectué la compagnie.

Les actions ordinaires de Canada Steamship Lines ont connu une forte hausse hier, passant de \$30,625 (prix de fermeture mardi) à \$37,00.

Rappelons que Canada Steamship Lines est une compagnie montréalaise avec des ventes d'environ \$150 millions, un profit net après impôts d'approximativement \$8,5 millions et des actifs de \$165 millions. La compagnie a comme principales filiales Davie Shipbuilding, Kingsway Transports et Provincial Transport (les Autobus Voyagers (1969) Inc.).

#### Falconbridge

La "Falconbridge Nickel Mines Limited" canadienne et la

direction argentine des fabriques militaires ont signé mardi un contrat pour l'exploitation du cuivre dans la province de Neuquen, à 1.500 km au sud-est de Buenos Aires.

La Falconbridge Nickel Mines Limited" pourra prospecter une surface de 225 km carrés et détient une option sur l'exploitation des gisements de cuivre, molybdène et autres minéraux présents dans cette région.

Le délai de prospection est de cinq ans, la compagnie canadienne étant obligée de fournir aux fabriques militaires argentines tous les documents, informations et échantillons qu'elle aura accumulés. L'option pour exploitation, après la prospection, est valable un an. En cas d'exploitation négative, l'adjudicataire sera obligé d'évacuer sans indemnisation le secteur minier, en laissant tous les travaux réalisés. En revanche, si l'exploitation se révèle positive, la "Falconbridge" aura un délai de deux ans pour présenter un plan de développement à réaliser en cinq ans.

#### IBM Canada

IBM Canada Ltée a annoncé hier des majorations des prix

d'achat et de location ainsi que des ajustements des frais d'entretien de certaines unités de son équipement de traitement des données au Canada.

Pour la plupart des clients d'IBM, ces changements entraîneront une augmentation réelle de moins de 1 pour cent du coût de leurs systèmes de traitement des données — cette augmentation pourra varier jusqu'à approximativement 5 pour cent pour d'autres.

Voici quelques-unes des modifications annoncées:

— majorations des prix d'achat et de location d'un canal et de quatre unités centrales de traitement de l'ordinateur IBM 370.

— augmentations ou réductions des frais d'entretien de certaines unités se rattachant aux systèmes de traitement des données.

Au moment du communiqué, IBM précisait que ces changements de prix sont causés par l'augmentation du coût des activités commerciales.

Les augmentations de prix d'achat annoncées hier entrent en vigueur immédiatement. Les frais de location et d'entretien seront majorés à compter du 1er janvier 1972.

## fonds mutuels

FONDS	OFF.	DEM.
Acroland	1.19	1.31
Adanac	2.07	2.28
Affiliated Fund Inc. Com.	7.13	7.71
A.G.F. Special Fund	2.85	3.04
All-Canadian Compound	8.21	8.97
All-Canadian Dividend	9.23	10.09
All-Canadian Venture	3.71	4.06
All-Canadian Revenue	7.13	7.42
Am. Growth Fund	5.90	6.48
Amer. Gen'l Growth	19.46	21.26
Assoc. Investors	4.99	5.34
Canada Growth Fund	5.52	6.07
Cdn. S.A. Gold Fund	4.54	4.96
Cdn. Sec. Growth	4.43	4.77
Cdn. Invest. Fund	4.49	4.92
Cdn. Gas & Energy Pfd	13.77	15.13
Cdn. Tru. Income Fund	4.90	5.28
Canages	9.05	9.78
Champion Mutual	7.29	7.97
Collective Mutual Fund	6.17	6.77
Commonwealth Inter.	12.64	13.29
C.I. Leverage	3.29	3.62
Commonwealth Venture	5.93	6.58
Corporate Investors	5.35	5.85
Corp. Inv. Stock Fund	5.04	5.51
CSM Japan Fund	7.42	8.15
Dom. Compound	5.24	5.70
Dom. Equity	6.77	7.05
Dreyfus Fund	12.08	13.24
Eare. Fund of Canada	5.92	6.49
Fonds Collectif - A	5.98	6.54
Fonds Collectif - B	5.57	6.14
Fonds Collectif - C	8.73	9.54
GIS (Compound)	2.43	2.77
GIS (Income)	3.32	3.65
Growth Equity	5.97	6.56
Invest. Int'l Mutual	7.52	8.24
Invest Mutual of Canada	5.22	5.71
Invest Growth	10.49	11.47
Japanese Fund	4.86	5.25
Keystone Canada	7.06	7.74
Keystone-Polaris Fund	5.71	6.25
Le Fonds P.E.P.	3.43	3.73
Mutual Accumulation	5.24	5.76
Mutual Bond Fund	9.92	10.91
Mutual Growth Fund	4.98	5.48
Mutual Income Fund	4.87	5.28
Nat. Resources	6.96	7.61
Pension Mutual	7.24	7.93
Planned Resources	4.06	4.46
Provident Stock	5.61	6.13
Principal	4.16	4.57
Regent Growth	8.69	9.44
Regent Pension	5.19	5.70
Regent Venture	3.93	4.32
Roy Fund Ltd.	5.47	5.89
Sav. & Inv. Can.	6.06	6.66
Sav. & Inv. Amer.	8.99	9.88
Spec.	9.24	10.10
Steno	2.43	2.77
Utd. Accumulative	4.79	5.26
Utd. American	3.22	3.44
Utd. Horizon	2.81	3.19
Utd. Venture	3.99	4.38
Universal Sav. Equity	6.91	7.59

### OBTENEZ LA REPONSE IMPRIMÉE SUR RUBAN

Vous pouvez vérifier immédiatement ou plus tard, car l'épreuve est toujours à votre disposition.

### MINI-CALCULATRICE ELECTRONIQUE DE CANON

La plus petite calculatrice imprimante électrique au monde. Toute menu, elle entre facilement dans votre poche. C'est pourquoi nous l'appelons la Mini-calculatrice.

### TOUTE MENU, COMPACTE, VA PARTOUT.

La plus petite LS1 au monde. Avec son propre circuit intégré, pile rechargeable. C>A - C/D

### COMPTEZ ENCORE PLUS SUR CANON

Appelez l'EXPERT DE DE pour une démonstration et vous serez emballé par cette Mini-Calculatrice électronique.

861-9401

Pour vous seulement \$14.75 par mois sur L.P.P.

Canon Pocketronic

### LA COMPAGNIE CANADIENNE D'EQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE

Office Equipment Company of Canada Limited  
600 ouest, LaGauchetière, Montréal



# l'information sportive

**LUMAN HARRIS**, qui a mené les Braves d'Atlanta à une 3ème place dans la division Ouest de la ligue de baseball Nationale malgré la perte de deux as-frappeurs et le départ subi d'un brillant 3ème-but à la défensive, a signé un contrat d'un an pour à nouveau piloter cette équipe l'an prochain. Le président Bill Bartholomay a dit en annonçant la nouvelle: "Nous avons été dans la course au championnat jusqu'à la dernière semaine de la saison bien que nous n'ayons pu faire jouer nos as-frappeurs Rico Carty et Orlando Cepeda pendant que Clete Boyer nous quittait volontairement". Harris, 56 ans, espère connaître une bien meilleure saison l'été prochain. "Je crois que nous aurons, dès le printemps prochain, une équipe susceptible de gagner le championnat", a-t-il déclaré. "Elle devrait même être meilleure que celle de 1969". Les Braves, cette année-là, avaient gagné le championnat de leur division avant de perdre en éliminatoires contre les Mets de New York. Harris en sera à sa 5ème saison comme gérant des Braves.

**BOB BLACKBURN**, 33 ans, un joueur de défense appartenant aux Penguins de Pittsburgh, est passé aux Canucks de Vancouver de la ligue de hockey Nationale. Les Canucks ont aussitôt annoncé qu'il jouerait avec les Américains de Rochester de la ligue Américaine. Les Canucks, avant-hier soir, ont conservé leur fiche de parties hors-concours intacte, c'est-à-dire sans défaite. Ils ont fait match nul au compte de 3-3 contre le Minnesota devant 15.570 partisans, les buts du Vancouver étant comptés par André Boudrias, Bobby Schmutz et Dale Tallon et ceux des North Stars par Dennis Hextall, Bill Goldsworthy et Bob Nevin.

**MARCEL JOBIN** et Yvon Groulx, de Montréal, seront du groupe de marcheurs canadiens qui participent, en fin de semaine et à Lake Placid, N.Y., à des courses de 20 et 50 kilomètres contre une équipe de marcheurs américains. Les autres concurrents canadiens choisis par le capitaine Ian Hume de Montréal sont Frank John-

son et Bill Purvis, de Toronto (qui participera avec Jobin et Groulx à l'épreuve de 20 km de samedi) et Felix Cappella, Alex Oakley, Pat Farrelly et Bob Stedman pour la course de 50 km de dimanche. Max Coult de Montréal étant substitut officiel.

**GARY WOOD**, le vétéran quart-arrière, a été offert au repêchage par les Rough Riders d'Ottawa de la ligue Canadienne de football, hier. Paul Brothers, ex-quart-arrière des Lions de Vancouver, le remplacera sur l'alignement du club Ottawa dès dimanche alors que les Riders recevront la visite des Argonauts de Toronto. Il est également possible que Bob Houmard, relâché par les Eskimos d'Edmonton avant-hier, remplace Dennis Duncan comme centre-arrière. Wood, 29 ans, a été engagé la saison dernière pour succéder à Russ Jackson. Mais l'ex-Geant de New York a démissionné cette saison et son départ était à prévoir. Wood avait été choisi sur l'équipe d'as de l'Est l'an dernier. Il avait été le meilleur passeur de la ligue. Jusqu'ici cette saison, il avait complété 77 passes en 152 essais pour un total de 1.057 yards, ce qui le plaçait 3ème derrière Sonny Wade des Alouettes et Joe Theismann des Argonauts.

**LES PHILLIES** de Philadelphie ont hier réengagé les 4 instructeurs du gérant Frank Lucchesi pour la saison prochaine. Il s'agit de George Myatt (3ème but), Billy Demars (1er but), Ray Rippelmeyer (instructeur des lanceurs) et Doc Edwards (instructeur des

**CARLOS MONZON**, champion mondial des boxeurs poids moyen, a été relâché de prison après y avoir séjourné quelques heures seulement, hier, à la suite d'un accident à Santa Fe, Argentine. La police a dit que le pugiliste de 29 ans avait été arrêté après que sa voiture eut renversé un homme conduisant une bicyclette mais qu'il, heureusement, ne fut pas sérieusement blessé. Une loi argentine veut que le conducteur d'une voiture impliquée dans un accident au cours duquel une personne a été blessée soit mis en prison jusqu'à ce que la police ait complété son enquête.



**DÉJÀ LE HOCKEY** — La saison de hockey débutera pour de bon demain soir dans la ligue Junior du Québec avec trois parties à l'affiche, à Verdun, à Sherbrooke et à Laval. Ici l'on voit une scène qui se répétera très souvent au cours des sept prochains mois: c'est le capitaine du Toronto, Dave Keon, qui attend une passe d'un coéquipier. Le tout se passait mardi soir à Halifax alors que le Canadien l'emportait 5-3. (Téléphoto PC)

PLACE BONAVENTURE DU 13 AU 17 OCT.

## JEAN BÉLIVEAU, PRÉSIDENT DU 9ème SALON DES SPORTS D'HIVER

par RÉJEAN BRODEUR

"J'ai accepté la présidence de ce 9ème Salon international des sports d'hiver de Montréal pour le but méritoire qu'il vise, soit le financement des sports amateurs à Montréal par l'entremise du Centre Immaculée-Conception de déclarer l'ancien capitaine des Canadiens, le grand Jean Béliveau devant la meute de journalistes et d'invités de toutes sortes qui rehausaient de leur présence la conférence de presse donnée au Centre de la rue Papineau cette semaine.

Le Salon de cette année aura lieu du 13 au 17 octobre inclusivement à la Place Bonaventure et il est organisé comme il va de soit, par l'infatigable Père Marcel de la Sablonnière qui en est le directeur général.

Béliveau, consciencieux comme toujours, s'était souventes fois par les années passées vu demander la présidence de ce Salon mais il avait promis au Père Sablon qu'il lui ferait plaisir d'accepter une fois sa carrière de joueur terminée de sorte qu'il ait pleinement le temps de s'y consacrer. Voilà un gentilhomme qui n'aime pas les choses à moitié faites, ce qui permet d'espérer une affluence record au Salon de cette année.

Le Père Sablon devait pour sa part déclarer dans sa présentation de Béliveau: "Le nom de Béliveau est digne d'inspiration, c'est l'exemple d'une belle vie, d'un grand bonhomme, c'est la magnitude, c'est la consécration aux jeunes."

Poursuivant son allocution, le Père de la Sablonnière dit: "Le Salon de cette année sera un beau et grand Salon. Nous y aurons des nouveautés, soit des ateliers de travail. Nous y parlerons spécialement de la sécurité pour les motoneigeux parmi tant d'autres choses. Car il ne faut pas oublier que notre province est un paradis du plein air."

Et pour montrer l'immensité d'un tel Salon, il a cité le chiffre de \$400.000 en salaires annuels versés à la main-d'oeuvre qui s'occupe de cette démonstration au profit des sportifs et amateurs de sports hivernaux de plein air.

Parmi les principaux invités qui seront de la partie à ce 9ème Salon annuel des sports d'hiver, citons la présence de Miss Québec, Mlle Nicole Labonne, de la patineuse artistique Donna Hart et de Louise Fortier, vedette de la télévision sherbrookoise. Il y aura également de nombreux défilés de mode sur les vêtements de ski et de motoneige.

Les principaux sports qui seront en vedette à ce Salon seront évidemment le hockey, le ski, l'auto-neige, le curling, la raquette et le ski de randonnée. Des stations de ski québécoises, canadiennes, et américaines et des directeurs de stations d'Italie, de France et d'Autriche, fabricants et détaillants de bottes de ski, de vêtements sports, d'équipement

spécialisés de toutes sortes, Clubs et Associations déploieront tous leurs atouts pour présenter à un public avide de connaître les dernières nouveautés pour la pratique de leur sport favori.

Du côté de la motoneige, il faut féliciter le gouvernement provincial qui a ouvert aux amateurs de ce sport des milliers de pistes dans toute la province. "Nous avons mis sur pied, en collaboration avec la Banque de Montréal, pour le monde du ski, et avec la Banque Canadienne Nationale, pour la motoneige de même qu'avec plusieurs manufacturiers et représentants d'Associations, un programme complet d'ateliers, cliniques, conférences et films qui sauront certainement intéresser tous les amateurs de sports d'hiver" de dire pour sa part, Armand Riendeau, directeur du Salon.

### FAITS SAILLANTS

Parmi les faits saillants de ce Salon, notons qu'il occupe les 200.000 pieds carrés du Hall d'exposition de la Place Bonaventure où il sera présenté pour la 10ème année, qu'il comptera plus de 150 exposants, qu'il sera ouvert de 6h à 11h pm à l'ouverture le mercredi 13 octobre et de 11h am à 11h pm tous les autres jours.

● Deux skieurs de la Colombie Britannique, Jim McConkey et Al Menzies, donneront des démonstrations de ski de fantaisie tous les jours.

● Le jeune Hud Wallace, 12 ans, aussi de la C-B, donnera des démonstrations de ski acrobatique dont un saut périlleux comprenant une pirouette de 360 degrés.

● Les maisons Head, Raymond Lanctot, Norstar, Sports Specialties, Pedigree, M.A. Imports et Bonne Bell présenteront trois défilés de modes par jour, défilés sans commentaire et unique en son genre.

● Le poste d'échange d'équipement de ski sera à nouveau en vedette.

● Le campisme d'hiver sera démontré dans un village de roulottes quatre-saisons.

● Le Centre Immaculée-Conception aura évidemment sa place. Cette année, son directeur, Robert Binette, s'est assuré la participation de personnalités telles André Simard et Richard Bigras pour animer le kiosque du Centre.

● L'Association des Clubs de ski du Québec donnera des démonstrations de pré-ski dans le cadre de son programme saisonnier. Avant de terminer, mentionnons ceux qui complètent le comité d'action de ce Salon avec le Père de la Sablonnière et M. Riendeau: J. L. Parent, finance P.R. Charrette, relations publiques, Pierre Lessard, directeur des ventes et Benoit Lépine, aviseur, section de ski.

Amateurs de sports d'hiver: bon Salon!

## Ouverture à Sherbrooke vendredi

Le Palais des Sports de Sherbrooke sera, demain soir, le théâtre de l'ouverture d'une nouvelle saison de la ligue Junior du Québec et à cette occasion les Castors recevront la visite des Bruins de Shawinigan de l'instructeur Claude Dolbec.

Ces deux équipes n'ont pas eu l'occasion de se mesurer

durant l'entraînement, mais on se souvient que l'an dernier chacune de leurs confrontations a donné lieu à d'électrifiants matches et on retrouvera ces deux mêmes adversaires en série semi-finale.

L'an dernier, chaque équipe a obtenu quatre gains dans la série du huit toutes les op-

posant l'une à l'autre et dans chaque cas, trois de ces victoires ont été remportées à domicile: les Castors ont réussi 43 filets au dépens des Bruins qui ont enfilé 35 buts contre les Castors.

La joute débutera à 8h15 et sera précédée d'une courte cérémonie d'ouverture.



**RAYMOND GILBERT**, président du Club de ski au Centre Immaculée-Conception pour une 21ème année, invite tous les amateurs de cette discipline à venir s'entraîner avant que ne débute pour de bon la prochaine saison. On donnera des cours pré-ski qui prendront place au Parc Lafontaine à compter du 5 octobre prochain. Pour informations: 527-1256.

### LA et SF...

## Toujours en lutte

Une année après la naissance de Chris Speier, Maury Wills jouait sa première saison de baseball professionnel. Mardi soir, les deux arrêts-courts, Speier, la recrue de 21 ans des Géants de San Francisco et Wills, 39 ans, des Dodgers de Los Angeles, ont réussi des coups sûrs importants dans les victoires respectives de leur équipe dans la torride course au championnat de la section Ouest de la ligue Nationale.

Speier a frappé un circuit de trois points pour conduire les siens à un gain de 7-1 sur les Padres de San Diego. Wills a frappé le simple qui assurait le verdict de 2-1 à son équipe à la fin de la 8ème manche. De sorte qu'il avait encore deux parties à jouer pour les deux équipes, avant hier soir, San Francisco demeurait toujours une partie devant les Dodgers.

A Los Angeles, le drotier Bill Singer, 10-17 et le perdant Don Wilson, 16-10, ont tous deux lancé une partie de trois coups sûrs. Le 1er point des Dodgers fut le résultat du 6è circuit de Duke Sims et son 3è en trois parties, à la 6ème manche. Singer pour sa part avait que c'était là la meilleure partie de sa carrière, vu les circonstances.

D'autre part à San Diego, les joueurs des Padres se sont plaints après la rencontre que le lanceur gagnant Gaylord Perry utilisait une balle graissée, ce qui n'est pas la première accusation du genre envers lui. "Il l'utilise très bien mais les arbitres ne peuvent absolument rien faire" de dire le voltigeur Larry Stahl. Le voltigeur John Jeter, retiré trois fois sur des prises, devait pour sa part déclarer: "j'ai déjà vu des balles graissées avant aujourd'hui mais jamais qui tombaient comme celles de Perry aujourd'hui". Perry battait les Padres pour la 12ème fois en 15 parties. Ce dernier s'est défendu: "Personne ne m'accuse jamais de rien quand je perds." Perry n'a alloué que six points mérités dans ses 48 dernières manches où il a conservé une fiche de 3-2. Sa fiche de la saison est de 16-12.

HOUSTON (1)		LOS ANGELES (2)		SAN FRANCISCO (3)		SAN DIEGO (4)	
ab	ps	ab	ps	ab	ps	ab	ps
Metzger, ac	4 0 0	Walt, ac	4 0 1	Henderson, cg	4 1 1	Hernandez, ac	4 1 2
Morgan, 2b	2 1 0	Barker, 1b	4 0 1	Fuentes, 2b	4 1 2	Mason, 2b	3 0 0
Cedeno, cf	4 0 1	Hall, r.	0 0 0	Mays, cf	3 1 0	Jeter, cf	4 0 0
Watson, 1b	3 0 1	Davis, cf	3 0 0	McCovey, 1b	3 1 1	Colbert, 1b	3 0 1
Chiles, cg	3 0 0	Allen, 2b	0 0 0	Bonds, cd	4 0 0	Stahl, cg	4 0 0
Wyan, cd	3 0 0	Crawford, cd	2 0 0	Dietz, r.	3 1 0	Brown, cd	4 2 0
Monke, 2b	3 0 0	Mota, cg	3 0 0	Gallagher, 2b	3 1 1	Jestadt, 2b	4 0 1
Edwards, r.	3 0 1	Sims, r.	2 1 1	Laner, 1b	1 0 1	Barton, r.	3 0 2
Wilson, l.	3 0 0	Grubwitz, co	0 0 0	Speier, ac	4 1 3	Acosta, l.	2 0 0
		Parker, 1b	0 0 0	Perry, l.	4 0 0	Phobus, l.	0 0 0
		Singer, l.	2 0 0	Kelly, l.	0 0 0	Murrell, fo	1 0 0
		Valentine, 2b	2 1 0	Severinsen, l.	0 0 0	Severinsen, l.	0 0 0
Totals	28 1 3 1	Totals	25 2 3 2	Totals	33 7 7 5	Totals	32 1 7 1
Houston	000 100 000-1	San Francisco	000 000 100-7	San Diego	100 000 000-1	San Diego	100 000 000-1
Los Angeles	000 001 01x-2						
DJ - Los Angeles 1. LSB - Houston 2. Los Angeles 3. Cr. - Sims 6e S-Singer.		ML - CS P PM BB R		ML - CS P PM BB R		ML - CS P PM BB R	
D. Wilson, P. (16-10) 8 3 2 2 3 2		Perry, P. (16-12) 9 7 1 0 1 4		Perry, P. (16-12) 9 7 1 0 1 4		Perry, P. (16-12) 9 7 1 0 1 4	
Singers G. (10-7) 7 1 3 7 A - 29,82x.		Acosta P. (3-3) 5 2 3 6 6 5 3 3		Acosta P. (3-3) 5 2 3 6 6 5 3 3		Acosta P. (3-3) 5 2 3 6 6 5 3 3	
		Phobus, P. (1-0) 1 0 0 0 0 0 0 0		Phobus, P. (1-0) 1 0 0 0 0 0 0 0		Phobus, P. (1-0) 1 0 0 0 0 0 0 0	
		D. Kelly, P. (1-0) 1 0 0 0 0 0 0 0		D. Kelly, P. (1-0) 1 0 0 0 0 0 0 0		D. Kelly, P. (1-0) 1 0 0 0 0 0 0 0	
		Severinsen P. (2-1) 0 0 0 0 0 0 0 3		Severinsen P. (2-1) 0 0 0 0 0 0 0 3		Severinsen P. (2-1) 0 0 0 0 0 0 0 3	
		Frappé par Phobus (Henderson). ML - Perry, BP - Dietz. T. 2-38. A - 13,342.		Frappé par Phobus (Henderson). ML - Perry, BP - Dietz. T. 2-38. A - 13,342.		Frappé par Phobus (Henderson). ML - Perry, BP - Dietz. T. 2-38. A - 13,342.	

## les MOTS CROISÉS du Devoir

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

**Horizontalement**

- But à atteindre. - Cri sourd d'un homme qui frappe avec effort.
- Pièce de bois pointue à un bout pour pouvoir être enfoncée dans le sol. - Plante herbacée sauvage.
- Cordage qui retient le coin inférieur d'une voile du côté d'où vient le vent. - Deux points sur une voyelle.
- Oiseau passereau. - Fosse où l'on dépose les grains.
- Le plus gros animal terrestre actuel.
- Saint Louis. - Met le nouveau tenancier en possession du fief.
- Cachai. - Mettre la bride à.
- Dans. - Omettre.
- Prophète hébreu. - Gaz rare de l'atmosphère.
- Plante épineuse usuellement appelée chardon. - Né à cet endroit.
- Grand lac. - Unité de mesure d'induction magnétique.
- Recouvre d'une enveloppe protectrice. - Crochet double.

**Verticalement**

- Reflet opalin.
- Espace de vingt siècles.
- Qui n'est pas avancé en âge. - Petit bout, petite partie de.

**Solution d'hier**

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12  
 ZINC PERE TM  
 ENORMEMENT E  
 NI UN RONFLIER  
 LITERATIVE AC  
 TIRAGE ORGUE  
 HARLE LYRE IN  
 TEE SUEE PA  
 AIR PIERRIER  
 IL MALT CRI  
 GELINOTTE SS  
 LANS ESSAIM  
 EPTEUR UTILIE

**PETITES ANNONCES RÉGULIÈRES**  
**844-3361**  
 • Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots.  
 • Tout mot additionnel est de 0.05  
 • L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

**PETITES ANNONCES DU DEVOIR**  
 Avis: Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces. Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.  
 Toute erreur doit être soulignée immédiatement.  
 S.V.P. téléphoner à 844-3361.

**PETITES ANNONCES ENCADRÉES**  
**844-3361**  
 • Le prix des petites annonces encadrées est de \$4.20 le pouce de hauteur.  
 • L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain

**APPARTEMENT A LOUER**  
 ROSEMONT: 2540 Des Carrières. 3 1/2, à sous-louer octobre à mai 1972, moderne, chauffé, équipé, balcon, possibilité meublé. P. Martin. Tél.: jour 384-6450, soir 725-8375, appt. 30. 4-10-71

**A VENDRE**  
 Ameublement de bureau en parfait ordre: filières, table de conférence, chaises, pupitres, machine "Gestetner" et divers. Tél.: 276-0829 2-10-71

**COURS PRIVÉS**  
 Professeur de piano, solfège, théorie, affilié à "Vincent d'Indy", avec ou sans examen Adultes bienvenue. Tél. 274-3063 2-10-71

**FEMME DEMANDEE**  
 DÉBROUILLARDISE REQUISE: jeunes avocats, durs et impatients cherchent une réceptionniste pour heures longues et difficiles. Ecrite Case 94 Le Devoir. 2-10-71

**MAISON A REVENU A VENDRE**  
 N.D.G.: avenue Walkley, immeuble moderne, 32 appartements entièrement loués, équipés et bien entretenus. Près des centres d'achats et transports. \$240.000 comptant \$50.000. S'adresser: Seremaco Ltd, courtiers en immeubles 844-9351. 2-10-71

**PERSONNEL**  
 AMASO: Agence Matrimoniale et Sociale, service sérieux, 1600 Berni, suite 3106, Marthe Gaudette, B.A., B. Ped., B. Ph.; L. Es Lettres. Tél.: 288-2332, J.N.O.

**APPARTEMENT A SOUS-LOUER**  
 VILLE DE LAVAL: 3 1/2, luxueux, 16è étage, piscines, sauna, balcon, \$118 par mois, taxes d'eau incluses, libre fin octobre. Tél.: 681-7997 (entre 7-9 p.m.) 1-10-71

**BUREAU A LOUER**  
 BUREAU meublé avec service partagé de secrétaire et réceptionniste. Adresse d'affaires, listing sur panneau et entretiens inclus. Métropolitain angle St-Michel. Tél. 729-2811 ou 259-5737. 2-10-71

**CROCHET • BRODERIE • TAPISSERIE INSCRIPTION**  
 1er octobre - 9.30 à 18.30 heures, 2 octobre - 14 à 18 heures. 861-4988  
**ÉCOLE D'ART DE TRAVAUX À L'AIGUILLE**  
 1396 ouest, Ste-Catherine 2-10-71

**SECRETÀIRE - BILINGUE**  
 - Sténodactylo - dictaphone  
 - 12 années de scolarité  
 - 5 années d'expérience  
 - très bonne orthographe  
 pour journal quotidien de Montréal.  
 Adresser candidature à: **Case 83 Le Devoir, Montréal** J.N.O.

**MAISON A LOUER**  
 VAL-DAVID: 3 chambres à coucher cuisine, salle à manger, salon avec foyer, sous-sol, 2 salles de bains. Tél.: 727-9085 4-10-71

**PROPRIÉTÉ A VENDRE**  
**ST-BRUNO**  
 Superbe bungalow pierre et cadre, style Ranch. Grand salon avec foyer pierre. Terrain exceptionnel de 15.000 pieds. Piscine chauffée. Site de prestige. **Monique Côté 679-8220 ou 653-3746.**  
**IMM. WESTGATE** courtiers 1-10-71

**APPARTEMENT A SOUS-LOUER**  
 FIAT 124: coupée sport, bleue, 1970, équipement au complet, radio AM-FM, avec pneus radiaux, 15.000 milles, \$2.750. Marc Lachance jour 334-8714, soir 323-3315. 4-10-71

**COURS**  
 Mircea Manole, pianiste concertiste roumain, vient de s'établir au Canada et donnera cours de PIANO et d'INITIATION MUSICALE. Tél.: 679-6490, soir 526-9330. 2-10-71

**CHALET A LOUER**  
 STE-AGATHE, luxueux "Bavarois", "Tyrol", 5 chaufées, flanc montagne, foyer, meubles Thibault, TV, équitation. Semaines, prix réduits automne (libre coupon Action Grâce). Tél.: 672-6825. Fin semaine 254-6728. 4-10-71

**HOMME DEMANDE**  
**MAIN D'OEUVRE NON SPÉCIALISÉE**  
 HOMMES pour fonderie, aluminium et atelier de machines. Expérience non nécessaire - apprentissage ou travail.  
 Promotion selon compétence et augmentation graduelle.  
**Specialloid Canada Ltd.**  
 29 chemin d'Oka, St-Eustache, Tél. 473-6805 4-10-71

**OCCASION D'AFFAIRES**  
 Si vous avez déjà un emploi qui vous permet de disposer de quelques heures par jour et que vous voudriez les utiliser pour augmenter vos revenus, nous avons une merveilleuse occasion d'affaire pour vous. Pour entrevue 649-1309 1-10-71

**ST-BRUNO**  
 Luxueux cottage pierre, 10 pièces, 4 chambres, 2 foyers, garage double. Construction de choix. Magnifique terrain boisé de 42.000 pieds. Appelez Mme M. Côté 679-8220 ou 653-3746.  
**IMM. WESTGATE** courtiers 1-10-71

**CITROEN 2c. v. 1969**, 30.000 milles, très bon état, comptant \$800. Tél.: soir 738-8864 2-10-71

**CENTRE ESPAGNOL**  
 1220 rue Peel, Montréal 110, P.Q.  
**APPRENEZ L'ESPAGNOL PARMI LES ESPAGNOLS**  
 COURS DU SOIR **mardi, mercredi et jeudi à partir du 5 octobre pour une durée de 6 mois.**  
 Pour plus de renseignements, veuillez communiquer au: **861-7254 ou 861-6441**  
 Pour inscription, remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner:

**CHALET A VENDRE**  
 Près Lachute, chalets et terrain à flanc de montagne, (environ 100 x 200), beaux grands arbres. Endroit paisible. Prix avantageux. Inf.: 722-4371 2-10-71

**LOCAL A LOUER**  
 A deux pas de la Place d'Armes, petite salle d'exposition (show-room) pour manufacturier (ou autres) à sous-louer dans nouveau complexe de bâtiments historiques, artistiquement rénovés à l'ancienne. Chauffage central, cuisine pour grandes (1700-1829), typographiques murales de pierre et briques, vitrines intérieures, types Charles Dickens. Conditions avantageuses. Demandez dépliant descriptif. Tél. 844-4427 ou 277-5433. 1-10-71

**POSSEDEZ VOTRE PROPRE COMMERCE**

# Hunt utile et Marshall héros!

par ANDRÉ TARDIF

A la faveur d'une relève parfaite durant trois manches par Mike Marshall, les Expos ont remporté le deuxième match d'affilée, ont disposé des Cubs de Chicago à la 9ème manche, triomphant cette fois par 6-5 devant une foule enthousiaste de 9,786, hier soir, au parc Jarry.

Appelé à relever le colosse Steve Renko à la 7ème, après que ce dernier eut accordé un 2ème circuit de deux points au champ-gauche Billy Williams, Marshall disposa de neuf frappeurs d'affilée pendant que les siens comblaient un déficit de 5-3 avec un point à chacune des deux manches suivantes.

Vint la fatidique (pour les joueurs de Léo Durocher) 9ème reprise où les Expos en profitèrent pour obtenir leur 7ème victoire de l'année. C'est Ron Hunt qui eut l'honneur de faire compter le point gagnant grâce à un solide simple au champ droit, ce même Hunt qui avait, quelques manches plus tôt, réédité un record des deux ligues majeures en étant atteint par un lancer pour la 50ème fois cette saison.

Le jeune gaucher Ray Newman, qui avait si bien enravé l'offensive ennemie en fin de 8ème manche, commença brillamment la 9ème en retirant le réserviste Rich Hacker et John Bateman, des arrivés de derrière heure dans le match. Mais il fut alors touché d'un simple par Clyde Mashore, un autre joueur employé par Gene Mauch en fin de partie pour tenter de ravir la victoire.

Marshall réussit quelques balles fauses avant de bénéficier d'un "BB" poussant, du coup, Mashore au 2ème coussin d'où il devait compter peu, après sur le coup de Hunt, malgré un effort désespéré de John Callison pour effectuer le retrait au marbre.

**Et d'une 50ème**  
C'est dès la 2ème manche que Hunt réédita le record des ligues majeures, vieux de 75 ans et appartenant à Hugh Jennings du Baltimore, lorsqu'il fut atteint d'un lancer pour la 50ème fois cette saison.

Septième frappeur à affronter le grand droitier Milt Pappas, Hunt passa une prise et une balle avant de "rouler" l'épaule gauche vers l'intérieur, à sa façon coutumière, sur une haute course qui allait peut-être retomber sur un coin du marbre.

La balle ne fit qu'effleurer l'uniforme du 2ème but montréalais, mais c'était suffisant dans l'esprit de l'arbitre au marbre Ken Burkhardt, pour l'envoyer au premier coussin, malgré les protestations véhémentes de Pappas. Ce dernier aura donc lui aussi son nom dans le livre des records, mais de façon douteuse, ce qui a certainement provoqué sa saute d'humeur. Même qu'il fut chanceux de ne pas se faire expulser du match par Burkhardt.

Pour les amateurs de petite histoire, l'horloge électronique du parc Jarry marquait alors 8h 42, ce 29 septembre 1971.

Heureusement pour le moral du lanceur des Cubs qu'il fut la manche suivante, il se retirait Ron Fairly au bâton pour ainsi enregistrer le 1.600ème

CHICAGO (5)		MONTRÉAL (6)	
Ab	P	cs	pp
James, cf	4 1 1 0	Hunt, 2B	4 1 1 1
Callison, cd	3 1 1 0	Day, ce	4 0 0 0
Williams, cf	5 2 3 4	Woods, ce	0 0 0 1
Santo, 3B	1 0 0 0	Staub, cf	5 2 2 0
Hickman, 1B	1 0 0 0	Fairly, 1B	3 1 0 0
Popovich, 2B	3 1 2 0	Bailey, 3B	5 0 3 1
Torres, 2B	0 0 0 0	Fairly, cf	3 1 1 0
Kessinger, cf	1 0 2 1	Hacker, ce	1 0 0 0
Cannizzaro, r	1 0 0 0	Bocabella, r	3 0 0 0
Pappas, l	3 0 0 0	Goss, fo	0 0 0 0
Gura, l	1 0 0 0	Sutherland, fo	0 0 0 0
Tompkins, l	0 0 0 0	Bateman, r	1 0 0 0
Newman, l	0 0 0 0	Wine, ce	4 0 1 0
		Machire, ce	1 2 1 0
		Renko, l	3 0 3 2
		Marshall, r	0 0 0 0
			28 6 12 5

Totaux 27 5 10 5  
x 2 joueurs retirés lorsque le point gagnant fut réussi.  
Chicago 002 001 200 - 5  
Montréal 021 000 111 - 6  
E: James, Bocabella, Kessinger, Cannizzaro, DJ: Chicago 1, LRB: Chicago 7, Montréal 4, 2B - Staub, Renko, Bailey, 3B - Popovich, C: B. Williams 2 (2B), SAC: Marshall, Hunt.

**"RAD"** de sa carrière dans les majeures.  
Et une autre manche après, Burkhardt, peut-être pas le meilleur copain de Gene Mauch et ses adjoints, expulsa Larry Doby de l'abri des joueurs. On se demande ce qui a pu soulever l'ire de l'instructeur au bâton et au 1er but des Expos.

Un gars habituellement très calme et réservé. Il a quand même dit quelques mots doux à son exécuteur avant de se retirer.

**Echange de politesse**  
Les deux équipes y allèrent à qui mieux-mieux durant huit manches, s'échangeant l'avantage à tour de rôle.

Les Expos ouvrirent le bal en 2ème, grâce à un simple de Steve Renko après deux retraits, bon pour deux points alors que les Cubs étaient remplis à la suite d'une passe gratuite à Ron Fairly et des simples par Jim Fairry et Bobby Wine.

Williams y allait du premier de ses deux circuits à la 3ème, faisant compter devant lui Cleo James qui avait réussi un simple, ce qui égalisait le compte à 2-2.

Les Expos reprirent les devants dès cette même manche, grâce au double de Rusty Staub et au simple de Bob Bailey, un petit ballon au champ centre que James tenta vainement de capter et laissa filer derrière lui pendant que Staub comptait.

Paul Popovich, qui dut se retirer du jeu à la 8ème lorsque frappé par Fairry qui tentait de briser un double-jeu, annula de nouveau le compte à la 6ème, grâce à son triple qui fut aussitôt suivi du 3ème simple d'affilée de Don Kessinger.

**Victoire Rosewall**  
BERKELEY, Calif. (PA) - Voici quelques résultats de la 8ème ronde du tournoi de tennis international Redwood Bank de \$50,000:  
Ken Rosewall bat Tom Brown, 6-3, 6-2.  
Tom Okker bat Brian Fairley, 6-3, 6-7, 6-1.  
Marty Riessen bat Joachim Loyo-Mayo, 4-6, 6-4, 6-4.  
Jan Kodes bat Roy Barth, 7-5, 6-1.  
Ray Moore bat Mark Cox, 7-5, 6-3.  
Robert Maud bat Tom Leonard, 6-3, 6-4.  
Jaime Fillo bat Jeff Borowiak, 1-6, 6-2, 7-5.

## A Blue Bonnets

**HIER SOIR**  
Notre sélectionneur "M. Hans" a désigné 3 vainqueurs, ce qui lui en fait 99 en 333 courses pour une moyenne de 29,7%. Il indiqua aussi deux quintélas (la 2ème, \$12,20 et la 3ème \$18,70) ainsi que l'exacta (\$24,70).

**Paris double:** Corn Husk (8) et Bronze Flash (7); \$53,90.  
**1ère quintéla:** Disastate (4) et Fire City (6); \$52,40.  
**2ème quintéla:** Come On Maggie (3) et Lincoln Park (8); \$12,20.  
**3ème quintéla:** Level Road (7) et Fabulin (9); \$18,70.  
**Exacta:** Speedy Wheeler (10) et Zorf (7); \$24,70.  
**Mutuel:** \$397,557.  
**Assistance:** 7,043.

## Football

A la fin du 1er quart de la partie d'hier soir disputée à Edmonton, les Alouettes menaient par 1-0.

A la demie, grâce à un touché de Terry Evansham, ils menaient par le compte de 7-0.

## Hockey

**HIER SOIR**  
A Halifax  
Canadiens 3, Rangers 3  
(Yvan Cournoyer a égalé le pointage 58 secondes avant la fin de ce 5,950 spectateurs, Réjean Houle et Phil Roberto comptant les autres buts du Canadien; Pierre Jarry, Rod Gilbert et Ted Irvine ont marqué pour New York).

**A Oshawa**  
Californie 5, Detroit 4  
(Les Seals, qui avaient perdu 6 parties d'affilée ont comblé un déficit de 4-1 avant de gagner; Ray Martyniuk, prêt par le Canadien, était le gardien des Seals).

Williams cognait son 2ème circuit de deux points (son 28ème de la saison) à la 7ème, après le "CS" de John Callison, pour placer les siens en avant 5-3. Ce circuit devait mettre fin au séjour au monticule de Renko et commencer une véritable parade de lanceurs.

Renko avait peut-être haussé sa moyenne au bâton de .186 à .210 avec un double et 2 simples en autant de présences, mais il avait aussi accordé 10 "CS" aux Cubs.

Pappas devait connaître le même sort que son vis-à-vis à cette même 7ème reprise quand il accorda un simple à Staub, un "BB" à Fairly puis un double à Bob Bailey, réduisant la marge à 5-4.

Le jeune gaucher Larry Gura vint alors remplacer Pappas, mettant fin à la menace en forçant le frappeur d'urgence Gary Sutherland à cogner un faible roulant bon pour un double-jeu. C'est sur ce coup que Popovich, bousculé par Fairry, se blessa.

Les Montréalais montrèrent de nouveau les dents à la 8ème manche, égalisant le compte à 5-5 mais perdant une occasion magnifique de l'emporter sans avoir réussi un seul coup sûr.

Gura fut victime de deux erreurs par Kessinger et le receveur Chris Cannizzaro, puis de sa propre erreur de jugement sur le coup retenu-sacrifice de Hunt, ce qui émissait les buts sans un seul retrait. Ron Tomkins vint le relever pour accorder un point gratuit aux Expos sur un but sur balles. Mais Ray Newman, la recrue-cycliste des Cubs, vint sauver la situation en disposant de trois adversaires d'affilée.

## BASEBALL

### CLASSEMENTS

LIGUE NATIONALE				
	Est	P	Pct.	d
Pittsburgh	95	65	.596	-
St-Louis	90	71	.559	5
Chicago	82	79	.509	14
New York	82	79	.509	14
Montréal	71	89	.444	24 1/2
Philadelphie	67	94	.416	29

### HIER SOIR

Houston 40  
Los Angeles 00  
Forsch lançaît pour Houston contre Al Downing puis, à la 2ème manche, Alexander pour Los Angeles.

### AUJOURD'HUI

**LIGUE NATIONALE**  
St-Louis, Patterson (0-0) à New York, Seaver (19-10), 8h05  
Chicago, Jenkins (23-13) à Montréal, Stoneman (17-15), 8h05  
Pittsburgh, Briles (8-4) à Philadelphie, Champion (3-4), 2h15  
Cincinnati, Grimsley (10-6) à Atlanta, Reed (13-14), 8h05  
Houston, Billingham (10-15) à Los Angeles, Sutton (16-12), 11h  
San Francisco, Marichal (17-11) à San Diego, Roberts (14-16), 10h30

**LIGUE AMERICAINE**  
Californie, May (10-12) à Minnesota, Kaat (13-15), 2h15  
Milwaukee, Parsons (13-14) à Chicago, John (13-11), 2h15  
New York, Lince (12-13) à Washington, Bosman (12-16), 7h30

### HIER

Baltimore 1, Boston 0  
Cleveland 2, Detroit 1  
New York 6, Washington 3  
Minnesota 1, Californie 0  
Oakland 8, Kansas City 7  
Chicago 2, Milwaukee 1

### HIER

**LIGUE AMERICAINE**  
Californie 000 000 000 - 0 10 1  
Minnesota 010 000 00x - 1 3 0  
Wright (16-17) et Torborg; Blyleven (16-15) et Roof. CC: Min-Rick Renick, 1er. A - 3,799.

**LIGUE NATIONALE**  
Torre, STL  
Clemente, Pgh  
Gardner, NY  
Mabecker, Chi  
H. Aaron, Atl  
Sanguillet, Pgh  
C. Jones, NY  
M. Alou, STL  
Brack, STL  
W. Davis, LA

**CIRCUITS**  
M. Stargel, Pittsburgh, 48;  
H. Aaron, Atlanta, 47;  
L. May, Cincinnati, 36.

### CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

**MEUBLES DE BUREAUX**  
VENEZ CHOISIR VOTRE AMEUBLEMENT SUR LES LIEUX  
**STATIONNEMENT**  
Canada Dactylographe Inc., 7035 AVE. DU PARC 270-1141

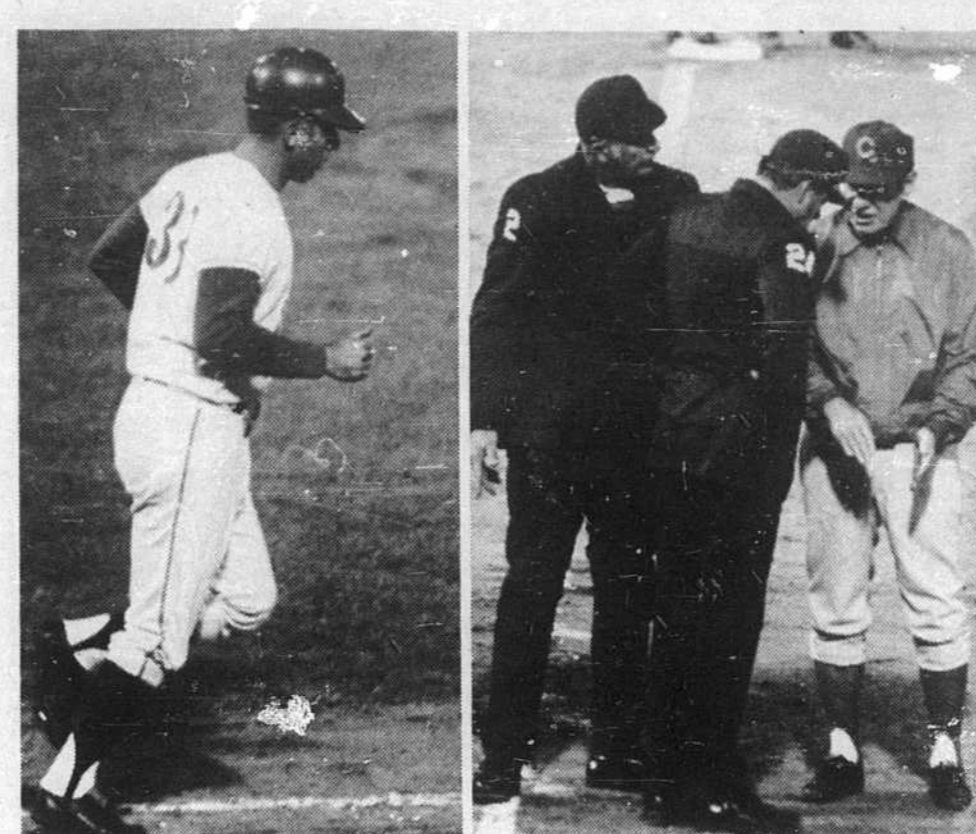
**Brevets d'invention**  
MARQUES DE COMMERCE  
Marion, Robic & Robic  
ci-devant  
Marion & Marion  
2100, rue DRUMMOND  
Montréal, 25 288-2152

**LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR**

**TRADUCTIONS TRAVEX Inc.**  
Techniques - Commerciales - Publicitaires  
630 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal 111 843-3644

Boston 000 000 000 - 0 5 2  
Baltimore 010 000 00x - 1 5 1  
Garman (1-1), Bolin (8) et Fisk; Jackson (4-3), Dukes (6), Watt (8) et Hendricks. C: Brooks Robinson (20). Temps: 1h 43. A: 23,178.  
(C'était la 11ème victoire consécutive des Orioles et la dernière partie de la saison pour les deux clubs).

New York 010 041 000 - 6 13 2  
Washington 102 000 000 - 3 9 1  
Stetson (16-12) et Gibbs; Shellenback (3-11), Linblad (5), Riddleberger (6), Cox (8) et Fahy.



ENVERS ET CONTRE DUROCHER, UN RECORD! Sur la photo de gauche, Ron Hunt se dirige vers le 1er but après avoir été atteint par un lancer pour la 50ème fois cette saison, un record de tous les temps. Sur la photo de droite, Léo Durocher proteste auprès des arbitres Burkhardt (2) et McSherry (24). D'après lui, son lanceur Milt Pappas n'avait pas touché Hunt avec son lancer. Inutile d'ajouter que Durocher perdit sa cause. (Photo Le Devoir par Donati)

## Les stades avec gazon artificiel...

# Les joueurs de football n'en veulent plus

WASHINGTON (d'après AP) - L'Association des joueurs de la ligue Nationale de football demande aux propriétaires d'équipes de cesser d'installer du gazon artificiel dans les stades jusqu'à ce qu'une enquête puisse déterminer si c'est là la cause d'un "nombre alarmant de blessures". Ed Garvey, directeur général de l'Association, prétend que les propriétaires ont empêché les soigneurs de collaborer à une telle enquête, telle que mise en marché au nom des joueurs par le Dr James Garrick, de Seattle.

"Nous avons plusieurs raisons de croire que le gazon artificiel peut fort bien s'avérer le facteur déterminant dans cette hausse marquée des blessures au cours des deux dernières saisons", a déclaré Garvey au cours d'une conférence de presse.

Il a dit que le 15 septembre dernier, il avait demandé par lettre à tous les directeurs-général et soigneurs des équipes de la LNF, sollicitant leur collaboration à l'enquête.

"La seule exigence était que le soigneur devrait prendre environ deux minutes de son temps afin de remplir une formule préparée par le Dr Garrick et ses adjoints pour chaque blessure, et de retourner cette formule à l'envoyeur", a expliqué Garvey, ajoutant que le coût de l'enquête, soit quelque \$3,000, serait assumé par son organisme.

## Denson victime

A Montréal, on révélait ces jours derniers que Moses Denson, le brillant porteur de ballon des Alouettes, attribua justement à la nouvelle surface artificielle du stade Ivor Wynne la blessure qu'il s'y infligeait le 25 août dernier.

"Je m'apprêtais à contourner l'aile de la ligne défensive des Chats-Tigres", a commenté Denson, "quand mes crampons, pris dans le tapis, ont refusé d'obéir, ce qui a causé cette blessure à ma cheville".

Denson a manqué les quatre derniers matches des siens, et de plus, n'a pas entrepris le voyage dans l'Ouest où les Alouettes rencontraient les Esquimaux à Edmonton, hier soir, et les Lions de la Colombie-Britannique, samedi soir à Vancouver.

Garvey a dit qu'on avait refilé la demande du Dr Garrick au comité de la LNF chargé des conventions collectives entre les équipes et les joueurs.

"C'est inconcevable que les propriétaires d'équipes semblent plus intéressés à diminuer le coût de maintien de leurs terrains qu'à chercher à déterminer la cause des blessures de plus en plus nombreuses qui affligent leurs joueurs".

Il a dit que les joueurs, par leur décision, voulaient empêcher d'autres propriétaires d'équipes d'installer du gazon artificiel dans leurs stades avant que ces derniers ne puissent aller plus loin dans leurs projets et placent ensuite les joueurs devant un fait accompli.

Cette saison, quelque 42 pour cent des matches réguliers de la LNF seront disputés sur des surfaces artificielles, déjà installées dans 11 des 26 stades du circuit.

**Atlanta se soumet**  
On apprend, en dernière heure hier soir, que la direction du stade d'Atlanta, qui voulait installer dès l'an prochain du gazon artificiel pour ses deux équipes, les Braves, de la ligue Nationale de baseball, et les Falcons, de la LNF, avait décidé de retarder son projet jusqu'à ce que l'enquête de Dr Garrick ait apporté des résultats plus concrets.

Il en aurait coûté \$800,000 pour installer une telle surface, exigée surtout par les joueurs de baseball qui prétendent que l'actuel gazon était l'un des pires dans la ligue.

Bill Bartholomay, président des Braves, a dit, en commentant la décision de la direction, qu'il était tout à fait d'accord. "Il n'y a aucune raison pour qu'on ne puisse faire pousser de l'excellent gazon à Atlanta, en Géorgie", a-t-il ajouté.

## Au sujet du coût des Jeux de 1976...

# Le maire Drapeau: "rien" Lou Lefavre: pas certain

Le maire Jean Drapeau "est plus confiant que jamais" que les Jeux olympiques de 1976 ne coûteront pas un cent aux Montréalais. M. Drapeau a déclaré ces jours derniers qu'il en était arrivé à cette conclusion après une visite personnelle au site des J.O. 1976 de Munich, où les coûts ont dépassé de beaucoup les prévisions originales.

Au cours de sa visite européenne, Drapeau a parlé du progrès d'organisation qu'a fait Montréal en vue des Jeux, mais n'a mentionné aucun projet financier devant le C.I.O. à Luxembourg.

Drapeau a signalé qu'à Munich, les dépenses ont atteint un sommet extraordinaire parce que la ville n'avait pas de métro, de grandes artères, de moyens de transport adéquats et de locaux résidentiels.

"Les édiles de Munich ont profités des Jeux pour obtenir ces services qui sont nécessaires sans les Jeux eux-mêmes, tandis qu'à Montréal, ils sont tous en opération".

Il a signalé que l'Université de Montréal agrandissait ses locaux sportifs tandis que l'Université du Québec en avait besoin.

"Tout cela est construit pour les citoyens, mais il n'en coûtera rien pour les utiliser avant les J.O. Nous n'aurons qu'à rendre ces locaux disponibles pour les Jeux au moins six semaines avant leur ouverture. Les Jeux durent deux semaines, mais on aura besoin de locaux pour l'entraînement".

La cité a l'intention d'utiliser un développement domiciliaire urbain comme village olympique, lequel sera remis aux Montréalais après les Jeux.

Drapeau a ajouté que les gouvernements fédéral et provincial contribueraient aux Jeux, ajoutant que leur tenue ne présentait pas le même problème qu'Expo 67 alors que le coût du projet avait été augmenté par la construction de nombreux services.

A Ottawa, Lou Lefavre, responsable du directeur de la Santé et des Sports amateurs, croit que le maire Drapeau pourra difficilement présenter les Jeux sans fouiller dans les poches des Montréalais.

Il n'a pas voulu discuter le point davantage parce que la cité aura plusieurs sources de revenus tels que droits de TV, contributions fédérales via le programme fédéral-provincial actuel de rénovation urbaine, ainsi que des contributions des maisons d'affaires de Montréal.

Mais le premier ministre Trudeau a déjà déclaré qu'il n'y aura pas "de contribution directe du fédéral" aux Jeux, a conclu Lefavre.



LEUR DERNIÈRE PHOTO — Jacques Côté et Roger White flanquant le cheval "Yankee Rocket" alors que tous deux connaissent les succès aux courses sous harnais. Hier, à Mansfield, Pennsylvanie, un chasseur a retrouvé leur avion écrasé il y a 11 jours ainsi que les corps de ses 4 occupants.

## COMPTABLES AGRÉÉS

**BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE**  
Comptables agréés  
ALAIN BELZILE, C.A.  
PIERRE CARDINAL, C.A.  
CLAUDE ROY, C.A.  
RONALD PERRON, C.A.  
2345 est. Bélanger  
Montréal 729-5226

**LUCIEN DAHMÉ, C.A.**  
Comptables agréés  
276 ouest, rue St-Jacques  
Suite 110 845-4194

**PROVOST & PROVOST**  
Comptables agréés  
ROGER PROVOST, C.A.  
RICARD PROVOST, C.A.  
235 ouest, Boul. St-Joseph  
274-6513

**VIAU & ROBIN**  
Comptables agréés  
LUCIEN D. VIAU, C.A.  
M. LIGNEE ROBIN, C.A.  
JACQUES R. CHADIGN, C.A.  
ARNAUD H. VIAU, C.A.  
J. SERGE GARRAUD, C.A.  
WAGHIM BOUROS, C.A.  
4926 ave. Verdun, Verdun  
769-3871

## Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS  
159 ouest, rue Craig, Montréal 126 861-9987

**Thorne, Gunn & Cie**  
Comptables Agréés

800, PLACE VICTORIA, Suite 2604 - Montréal 115  
Tél.: 878-3011

Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier.

**SAMSON, BÉLAIR, CÔTÉ, LACROIX ET ASSOCIÉS**  
comptables agréés  
Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115 867-5741  
71, rue Saint-Pierre, Québec 2 692-1201  
184, avenue de la Cathédrale, Rimouski 724-4136  
108 nord, rue Wellington, Sherbrooke 567-5259  
324, rue Des Farges, Trois-Rivières 378-4541

**Vous allez à Halifax? à Saint-Jean? Composez 877-4032**  
pour réservations immédiates à l'hôtel Nova Scotian, Halifax, à l'hôtel Newfoundland, Saint-Jean (T.-N.) ou à tout autre hôtel CN.

## Un médecin souligne l'efficacité de la méthode sympto-thermique

Aucune grossesse non désirée n'est survenue chez les 195 couples canadiens qui participent à la recherche internationale sur la méthode sympto-thermique entreprise il y a un an, a révélé hier, le Dr Claude Lanctôt, directeur de la division de médecine sociale de l'université de Sherbrooke et co-responsable de la recherche internationale Fairfield sur l'efficacité de la méthode sympto-thermique comme moyen de régulation des naissances. Rappelons que la recherche internationale Fairfield porte sur 1.000 couples de cinq pays: Etats-Unis, France, Ile Maurice, Colombie et Canada.

Le Dr Lanctôt a donné ces résultats préliminaires au cours d'une conférence de presse qui avait lieu au siège social de Seréna (service de régulation des naissances), à Hull. La recherche se poursuivra jusqu'au mois d'août prochain et un rapport complet devrait être publié à l'automne 72.

Entreprise pour vérifier l'efficacité de la méthode sympto-thermique, cette recherche a également comme but secondaire de connaître les implications psychologiques de l'application de la méthode. Très peu d'études ont été jusqu'ici entreprises sur les implications psychologiques des moyens contraceptifs quels qu'ils soient, a dit Mme Marie-Paule Boyle, travailleuse sociale et secrétaire générale de Seréna. Une équipe de l'hôpital Notre-Dame vient d'entreprendre une étude sur les effets à long terme de la stérilisation. Il serait intéressant qu'une étude parallèle sur l'ensemble des moyens contraceptifs soient entreprise, a-t-on souligné hier.

Le Dr Marielle Lapointe, co-présidente de Seréna, a signalé aux journalistes la nécessité de dissocier dans l'esprit du public la méthode sympto-thermique de la méthode "Rythm".

Les résultats obtenus par l'étude en cours, a-t-il ajouté, ne font que confirmer les résultats connus depuis quelques années sur les méthodes de température et sympto-thermique. Elles se classent toutes deux, avec la pilule et la stérilisation, dans le premier groupe d'efficacité pour l'ensemble des moyens contraceptifs.

Seréna recevait récemment une subvention fédérale de \$25.000 qui permettra au service la réalisation de plusieurs projets dont celui d'un voyage, au début du mois de novembre, dans l'Ouest canadien. Une équipe volante de deux couples se rendra à Winnipeg, Calgary et possiblement jusqu'à Vancouver pour présenter la formule Seréna aux couples qui en ont exprimé le désir.

## Hormones pour Nixon

MIAMI (PA) — Gloria Steinem, journaliste et écrivain de New-York, militante féministe, suggère qu'on injecte des hormones féminines au président Nixon et au vice-président Spiro Agnew afin qu'ils puissent garder leur calme en temps de crise. Prenant la parole devant l'Association des femmes journalistes de Floride, Mme Steinem a déclaré: "Les hormones féminines ont un effet calmant alors que les hormones masculines rendent nerveux et irritable. Certains hommes se sont servis de cet exemple à l'appui de leur thèse voulant que les femmes ne fassent pas de politique. Je suis en complet désaccord avec tout ceci. Pour moi, dit-elle, il est évident que le contraire est vrai. En fait, j'aimerais qu'on donne quelque chose au président Nixon, et surtout au vice-président Agnew pour les calmer. Mme Steinem a ajouté: "Ce pays est mené par une petite classe dirigeante composée de blancs et de noirs. Les femmes et les Noirs ont à faire face aux mêmes problèmes: nous sommes des citoyens de deuxième classe."

# Carrières et Professions

### NOTRE RUBRIQUE CARRIÈRES ET PROFESSIONS

a été créée spécialement dans le but d'établir un lien sensible entre nos lecteurs et les maisons d'affaires. Les annonces publiées sous cette rubrique coûtent 30¢ la ligne agate (14 lignes agates au pouce). Nous accordons la commission habituelle aux agences de publicité. Le service de cases postales et du retour du courrier est gratuit et confidentiel. La date limite pour réception de ces annonces est fixée à midi, la veille de la parution.

Téléphonez ou écrivez à:

### LE DEVOIR

434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél.: 844-3361  
Compétence: Bernard Lutz

### RÉDACTEUR

À temps complet

Demandé par importante maison d'édition pour corrections de textes scientifiques (mathématiques, chimie, biologie).

— Excellente connaissance de la langue française exigée  
— Sens des responsabilités.

Envoyer curriculum vitae détaillé à:

Case 1571, Le Devoir

### DIRECTEUR GÉNÉRAL DEMANDÉ

Pour prendre charge d'un foyer d'hébergement pour personnes âgées. La description du poste: Le Directeur Général, mandaté par le Conseil d'Administration, est responsable de l'administration de l'institution, de l'élaboration et de la direction des programmes et des services, le tout en conformité avec les politiques et les directives émises par le Conseil d'Administration et le Ministère des Affaires Sociales.

Les qualifications requises: Diplôme universitaire en sciences de l'homme, en science administrative ou autres sciences connexes ou posséder une formation secondaire et avoir une vaste expérience administrative dans le secteur du bien-être ou dans un domaine connexe. De plus, posséder des connaissances en gerontologie. Les conditions de travail: Le salaire est déterminé suivant les qualifications et l'expérience, les bénéfices marginaux sont avantageux.

Veuillez écrire un curriculum vitae complet en mentionnant le salaire désiré. Discretion assurée.

Ecrire à:

Foyer pour Personnes Agées,  
St-Laurent Inc.,  
C.P. 185,  
St-Laurent, P.Q.

### AGENT DE RECHERCHE SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

FONCTIONS:

Sous l'autorité du directeur de la recherche, organiser et effectuer l'évaluation des cours et programmes du Service d'Éducation Permanente et faire périodiquement des recommandations sur les correctifs à apporter ou de nouvelles orientations à prendre; collaborer aux autres travaux de recherche.

EXIGENCES:

Expérience de l'éducation des adultes, de travaux de recherche en sciences humaines et du traitement d'informations par ordinateur.

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet, qui sera traité confidentiellement, avant le 12 octobre 1971, au:

Service du personnel  
Université de Montréal  
Case postale 6128, Montréal, QUÉ.

### LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE LIGNERY OFFRE D'EMPLOI DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS

Fonction:

— Sous l'autorité du Directeur général, le Directeur des Services Financiers planifie, organise, coordonne et évalue l'ensemble des activités relatives à la préparation du budget, à la comptabilité, au contrôle et à la vérification, à la négociation des transactions financières, aux méthodes et procédures de gestion financière ainsi qu'à la protection des actifs de la Commission.

Exigences:

— Détenir un diplôme universitaire en administration ou en sciences commerciales et être membre d'une association reconnue de comptables;  
— Avoir environ cinq (5) ans de pratique comptable ou avoir de l'expérience à des postes de direction ou à des fonctions similaires;  
— Avoir de l'expérience comme vérificateur externe ou interne des opérations financières des commissions scolaires serait un avantage;  
— Connaître ou pouvoir s'adapter rapidement à la gestion financière par informatique.

Salaire:

— Selon l'expérience et les qualifications et conformément aux règles de la politique salariale du Ministère de l'Éducation.

Faire parvenir toute postulation accompagnée d'un curriculum vitae avant le 4 octobre 1971, à:

Monsieur le Secrétaire général,  
La Commission Scolaire Régionale Lignery,  
1250, Boulevard Ste-Elisabeth,  
La Prairie, Québec.

### REPRÉSENTANT

Une importante entreprise renommée dans l'électronique cherche un finissant de cegep ou d'université (administration, marketing, H.E.C.) désirant faire carrière dans la vente de produits de divertissement (T.V., radio, stéréo, etc.).

Le candidat choisi sera soumis à un programme intensif de formation théorique et pratique avant d'être assigné à un territoire de vente. Il doit être bilingue et libre de voyager.

Ecrire à:

Case 1572, Le Devoir

### POSTE D'AVENIR

Accessible, à temps partiel ou à temps plein, à toute jeune fille (18 à 35 ans) bien mise, sérieuse, disponible et distinguée, aimant naturellement la politique et les sports. Le goût de ces activités est essentiel. Les diplômes universitaires ne sont pas absolument requis.

Pour entrevue, appelez:

625-6023

### La Commission Scolaire de St-Léonard-de-Port-Maurice

#### demande un RÉGISSEUR

FONCTIONS:

— Planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités relatives à l'entretien, aux réparations, constructions transformations et rénovations de l'équipement et des immeubles de la commission.  
— Supervise le personnel du service de l'équipement.

EXIGENCES:

— Diplôme universitaire en génie ou toute autre préparation jugée équivalente.  
— 5 ans d'expérience pertinente.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande accompagnée d'un curriculum vitae avant le 8 octobre 1971 à:

M. André De Vogelaere, secrétaire-trésorier  
Commission Scolaire de St-Léonard  
8125, rue Colletterte  
St-Léonard, Qué.

La Commission Scolaire de St-Léonard-de-Port-Maurice

### OFFRES D'EMPLOIS

I POSTE: Principal-adjoint (2) pour école élémentaire

II POSTE: Professeur-animateur en Catéchèse (1)

III POSTE: Professeur-animateur en langue seconde (1) (français et anglais)

EXIGENCES - POSTE I

• Être bilingue  
• Détenir un brevet d'enseignement (16 ans de scolarité minimum)  
• Faire la preuve d'expérience d'enseignement à l'élémentaire  
• Connaître les méthodes actives  
• Être intéressé pour l'esprit de l'école active et ses techniques

EXIGENCES - POSTES II et III

• Détenir le diplôme (Bacc. ou études supérieures) en relation avec l'emploi postulé  
• Faire la preuve (si possible) de compétence et d'initiative  
• Être bilingue de préférence  
• Être intéressé au "concept d'animation" qui vise à rendre un groupe plus apte à communiquer, agir, décider, etc. . .

Veuillez faire parvenir votre demande d'emploi accompagnée d'un "Curriculum Vitae" complet avant le 12 octobre au:

Directeur Général des Écoles  
Commission Scolaire de St-Léonard  
8125 rue Colletterte  
Cité de St-Léonard, P.Q.

### MAISON NOTRE-DAME DE LAVAL INC. Centre de rééducation pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures au poste de: DIRECTEUR(TRICE) DE LA VIE DE GROUPE

Fonctions:

— Établir en collaboration avec le coordonnateur du traitement les programmes de rééducation et coordonner leur application au niveau du personnel éducateur.  
— Diriger le travail des chefs d'unités, des responsables d'activités spécialisées et des chefs pavillonnaires.  
— Suivre l'évolution des adolescentes par l'entremise des chefs pavillonnaires et chefs d'unités.  
— Exercer un contrôle sur les admissions, les sorties et les permissions accordées aux adolescentes.  
— Préparer et contrôler le budget de son service selon les normes établies par les services administratifs.  
— Choisir le personnel éducateur en collaboration avec un comité de sélection.  
— Participer à l'élaboration des politiques générales de la Maison.

Qualifications:

Diplôme universitaire en psycho-éducation ou sciences humaines connexes.

Expérience:

Avoir au moins 5 ans d'expérience en rééducation dont au moins 2 ans dans un poste de responsabilité en milieu institutionnel.

Traitement:

Selon les normes du Ministère des Affaires Sociales pour la profession et le poste concerné.

Prière d'envoyer curriculum vitae à:

Directeur du personnel  
Maison Notre-Dame de Laval Inc.  
310, boulevard Cartier  
Ville de Laval, Qué.

### POSTE REPRÉSENTANT TECHNIQUE pour la télévision en circuit fermé

FONCTIONS:

Visiter les collèges et les universités pour constater leurs besoins dans le domaine de la télévision en circuit fermé. Leur donner des conseils techniques et leur suggérer l'acquisition des appareils dont ils auraient besoin.

TRAITEMENT:

Selon la compétence et l'expérience. Salaire de base plus commissions.

QUALIFICATIONS:

Connaissance suffisante de l'électronique et du système de télévision en circuit fermé. Diplôme collégial, bilingue.

s'adresser à 525-2551 pour entrevue.

JEAN MEUNIER



CITÉ ÉLECTRONIQUE INC.



COLLÈGE DU VIEUX MONTRÉAL

### Postes ouverts

#### TROIS (3) PROFESSEURS EN SOINS INFIRMIERS Pour le service de l'éducation permanente.

Fonctions:

— Dispenser un cours de recyclage pour infirmiers certifiés.  
— Les professeurs devront enseigner à temps partiel pour une période de onze (11) semaines;  
De plus, ils devront assumer la surveillance de stages cliniques en milieu hospitalier pour une période de huit (8) semaines à temps plein.

Qualifications:

Détenir un diplôme d'infirmier licencié. Expérience en enseignement clinique. Expérience en milieu hospitalier

Salaire:

Selon les normes de la convention collective en vigueur au Collège du Vieux Montréal.

Faire parvenir votre demande et curriculum vitae avant le 8 octobre 1971 au:

Directeur du personnel  
Collège du Vieux Montréal  
200 ouest, rue Sherbrooke  
Montréal 129, Qué.

## INGÉNIEUR MUNICIPAL

LE POSTE:

S'affirmant de plus en plus sur le plan local et régional, une importante municipalité du Québec recherche un ingénieur pour seconder son directeur des travaux publics et assumer la responsabilité de la planification technique et de la coordination des projets dans le domaine du génie municipal. Appuyé par une équipe compétente dont il aura la direction, le titulaire sera appelé à collaborer étroitement avec son supérieur et les responsables des autres divisions à la réalisation des objectifs du service.

LE CANDIDAT:

Agé d'au moins 25 ans, le candidat doit être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec et avoir acquis, dans une municipalité ou dans un bureau d'ingénieurs-conseils, quelques années d'expérience spécifique en génie municipal. Bien que la compétence et l'expérience soient primordiales, le choix tiendra également compte du potentiel, du dynamisme et de l'esprit de décision du candidat.

Vous référant au poste décrit, veuillez faire parvenir vos notes biographiques à:

DUBOIS, FORTLAND, ST-HILAIRE et associés  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION

Quebec 10, 2855, rue Le Noblet, Ste-Foy • (418) 656-1091  
Montreal 102, 1155, Dorchester ouest • (514) 861-8215

### CONSEILLERS EN ADMINISTRATION HOSPITALIÈRE

Direction de l'assurance hospitalisation et des services de diagnostic

Direction générale de l'assurance-maladie et de l'aide à la santé

Ministère de la Santé nationale et du Bien-être social  
Ottawa



Fonction publique du Canada

\$20,750 - \$23,278

La Commission de la Fonction publique du Canada cherche à pourvoir à deux postes de Conseillers en administration hospitalière à la Direction de l'assurance-hospitalisation et des services de diagnostic, au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Les titulaires de ces postes devront être en mesure de suivre les changements radicaux de conceptions qui caractérisent le domaine stimulant de l'administration hospitalière, et d'établir de bonnes relations de travail avec les fonctionnaires supérieurs des gouvernements fédéral et provinciaux, et avec la haute administration des hôpitaux. Bref, la Direction de l'assurance-hospitalisation et des services de diagnostic est chargée de l'administration du régime d'assurance-hospitalisation qui voit à procurer aux provinces et, par leur entremise, aux hôpitaux locaux, des services consultatifs et techniques, ainsi qu'une aide financière. Les services consultatifs, dans le domaine de l'administration hospitalière, constituent un élément-clé de ce régime. Les responsabilités principales de ces postes sont les suivantes: prendre part à l'élaboration, au sein du ministère, de plans et de principes directeurs en matière d'administration hospitalière. Fournir, sur demande, un service consultatif en administration hospitalière aux représentants du ministère, des ministères provinciaux et des hôpitaux; concevoir et recommander des normes d'administration hospitalière et élaborer des directives appropriées; favoriser la poursuite de recherches opérationnelles sur l'administration hospitalière; faire l'étude et l'appréciation des projets d'administration hospitalière présentés dans le cadre du programme de subventions nationales à l'hygiène.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Diplôme d'une université reconnue, des points supplémentaires étant accordés pour des études supérieures en économie, en sociologie, en administration des hôpitaux et en administration publique; la maîtrise ou le doctorat en administration hospitalière est souhaitable; bon nombre d'années d'expérience comportant des responsabilités croissantes en administration hospitalière ou sanitaire.

Pour un des deux postes, le candidat devra posséder les qualités requises en ce qui concerne la connaissance et l'usage tant de l'anglais que du français.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Présentez votre demande sur la formule PSC 367-401, "Demande d'emploi", que vous pouvez vous procurer au bureau le plus proche de la Commission de la Fonction publique, à un bureau de poste ou à un Centre de main-d'œuvre du Canada, et adressez-la à:

MONSIEUR J.H.P. FERNIE  
ADMINISTRATEUR DU PERSONNEL  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL  
PIÈCE 652, EDIFICE BROOKE GLAXTON  
OTTAWA (ONTARIO)  
K1A 0K9

RÉFÉRENCE À RAPPÉLER SUR LA DEMANDE D'EMPLOI ET DANS LA CORRESPONDANCE: CONCOURS N° 71-430-30.